This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 4 501 387

YD 04616

Digitized by Google

Digitized by Google

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

PRESENTED BY
PROF. CHARLES A. KOFOID AND
MRS. PRUDENCE W. KOFOID

Digitized by Google

Digitized by Google

30
407.251

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS
D'ANIMAUX DE BOUCHERIE,

EN 1857,

A BORDEAUX, NANTES, NÎMES, LYON, LILLE,

ET CONCOURS INTERNATIONAL DE POISSY.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DES CONCOURS

ET DU RENDEMENT DES ANIMAUX PRIMÉS,

PUBLIÉ

PAR ORDRE DE S. EXC. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

UNIVERSITY of CALIFORNIA
LIBRARY
NOV 18 1947
DOCUMENTS DIVISION

PARIS.
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS DE BORDEAUX.

1er AVRIL 1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

SF117
F8

ARRÊTÉ.

Le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, de développer en France la production et l'amélioration des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes et leur engraissement précoce, fournissent le plus abondamment à la consommation ;

Vu les arrêtés précédents sur l'institution des concours annuels d'animaux de boucherie ;

Vu les comptes rendus de ces concours et les rapports dont ils ont été l'objet;

Vu la délibération du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, du 10 mai 1850;

Les inspecteurs généraux de l'agriculture et l'inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries impériales entendus;

Sur le rapport du chef de la division de l'agriculture,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Le concours pour les animaux de boucherie institué par arrêté ministériel du 5 juillet 1848 aura lieu, sur le marché de Bordeaux, le mercredi qui précède la semaine sainte.

Des prix et des médailles d'encouragement seront distribués, s'il y a lieu, aux propriétaires des animaux, nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et le mieux préparés pour la boucherie.

ART. 2.

Les prix destinés aux BŒUFS seront divisés en trois classes et répartis ainsi qu'il suit :

M321464

Digitized by Google

1re CLASSE. — Bœufs jeunes comprenant les animaux de trois ans et de quatre ans au plus, quels que soient leur poids et leur race :

1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854 :

1er prix	700f	1,800f
2e	600	
3e	500	

2e catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853 :

1er prix	700f	1,800f
2e	600	
3e	500	

2e CLASSE. — Bœufs répartis, suivant leur race, en différentes catégories, sans distinction d'âge ni de poids :

1re catégorie. — Race garonnaise et ses analogues :

1er prix	600f	1,500f
2e	500	
3e	400	

2e catégorie. — Races gasconne, bazadaise et leurs analogues :

1er prix	600f	1,300f
2e	400	
3e	300	

3e catégorie. — Races auvergnates (de Salers et d'Aubrac), limousines et leurs analogues :

1er prix	600f	1,300f
2e	400	
3e	300	

4e catégorie. — Toutes races françaises ou étrangères, pures ou croisées, non désignées ci-dessus :

1er prix	600f	1,300f
2e	400	
3e	300	

3e CLASSE. — Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance et de même race, et n'ayant pas concouru pour les autres prix :

Prix unique..... 500f

Digitized by Google

ART. 3.

Les animaux non primés dans la 1re catégorie de la 1re classe peuvent concourir de nouveau avec ceux de la 2e catégorie.

Ceux qui auraient été primés dans l'une ou l'autre de ces deux catégories ne peuvent plus concourir dans la 2e classe.

ART. 4.

Les prix destinés aux MOUTONS seront divisés en deux classes, et les lots présentés seront composés de dix animaux, tous du même âge et de la même race:

1re CLASSE. — Jeunes moutons, quels que soient leur poids et leur race:

Animaux nés depuis le 1er octobre 1855:

1er prix	400f	700f
2e	300	

2e CLASSE. — Moutons divisés d'après leurs races, sans distinction d'âge ni de poids:

1re catégorie. — Races du Languedoc, des Pyrénées, du Périgord, de l'Agenais, de la Gascogne et leurs analogues:

1er prix	200f	350f
2e	150	

2e catégorie. — Races du Poitou et de la Saintonge et leurs analogues:

1er prix	200f	350f
2e	150	

3e catégorie. — Race des Landes et ses analogues:

Prix unique	100f

Les moutons admis à concourir seront tondus; on devra laisser une mèche derrière l'épaule gauche.

Les lots de la 1re classe non primés pourront concourir de nouveau dans la 2e.

Chaque propriétaire ne doit présenter qu'un lot dans la 1re classe et dans chacune des catégories de la 2e classe.

Digitized by Google

ART. 5.

Les animaux de l'ESPÈCE PORCINE se diviseront en deux classes :.

1re CLASSE. — Races françaises pures :

1er prix	100f	175f
2e	75	

2e CLASSE. — Races étrangères pures et races croisées :

1er prix	100f	225f
2e	75	
3e	50	

ART. 6.

Les bœufs présentés devront appartenir aux propriétaires exposants depuis six mois au moins avant l'époque du concours ;

Les moutons et les porcs, depuis trois mois.

ART. 7.

Une médaille d'or accompagnera les premiers prix, une médaille d'argent les seconds et une médaille de bronze tous les autres.

ART. 8.

Les médailles seront décernées en séance publique le mercredi, d'après la décision d'un jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui désignera un président et un vice-président.

Ce jury se composera de onze membres, savoir :

Trois agents de l'Administration,

Deux membres de la société d'agriculture de Bordeaux,

Quatre agriculteurs,

Deux membres du syndicat de la boucherie de Bordeaux.

ART. 9.

La police du concours appartiendra exclusivement à un commissaire général, membre du jury, qui aura sous ses ordres deux commissaires pour le seconder.

ART. 10.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus

Digitized by Google

à une déclaration préalable qu'ils devront faire à Bordeaux le lundi, avant-veille du concours, de huit heures du matin à quatre heures du soir, aux commissaires chargés de la recevoir.

Cette déclaration indiquera : 1° l'origine, la race et l'âge des animaux présentés; 2° le nom et la résidence de l'engraisseur; 3° si celui-ci les a fait naître ou seulement les a achetés pour l'engraissement; 4° dans ce dernier cas, la durée de possession.

ART. 11.

Les propriétaires des animaux primés devront fournir à l'appui de leur déclaration : 1° un certificat qui en constatera l'exactitude; 2° tous les renseignements que le jury pourra réclamer, soit sur le mode d'élevage et de nourriture, soit sur le rendement des animaux, tant à l'abattoir qu'à l'étal.

Le payement des prix aura lieu dans les départements où habitent les lauréats, après la justification de toutes les conditions imposées par le jury.

ART. 12.

Tout propriétaire qui sera convaincu d'avoir fait une fausse déclaration pourra être exclu du concours par le jury pour un temps plus ou moins long.

ART. 13.

A partir de l'année 1858, un propriétaire ne pourra recevoir qu'un seul prix dans chaque catégorie.

Mais il pourra présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories.

ART. 14.

Dans le cas où le jury estimerait que plusieurs animaux appartenant au même exposant auraient mérité des prix dans la même catégorie, il ne pourra, comme il a été dit plus haut, décerner qu'un prix à ce propriétaire; mais il sera libre d'accorder une ou plusieurs mentions honorables auxdits animaux. Des médailles de bronze serviront à les constater.

ART. 15.

Les animaux devront être rendus à Bordeaux, sur le lieu de l'exhibition, le mardi veille du concours, à huit heures du matin au plus tard. Ils resteront à la disposition du commissaire général pendant le temps nécessaire.

Après huit heures, aucun animal ne sera reçu.

Digitized by Google

Aucune personne ne pourra être admise dans l'enceinte du concours pendant les délibérations du jury.

L'exposition sera ouverte le mercredi, après la terminaison de ces opérations.

ART. 16.

Le jugement du jury sera prononcé à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du président sera prépondérante.

La présence de cinq membres sera nécessaire pour délibérer.

ART. 17.

Toute contestation relative à l'exécution du présent arrêté, en ce qui concerne le concours, sera immédiatement jugée par le jury.

ART. 18.

Le rendement des animaux primés sera suivi par une commission composée de membres du jury et des commissaires du concours.

Elle sera présidée par le président ou le vice-président du jury.

ART. 19.

Après la proclamation des prix, le procès-verbal des différentes opérations du concours sera adressé par le commissaire général au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les renseignements recueillis sur le rendement lui seront également transmis avant le 1er mai.

Fait à Paris, le 30 juillet 1856.

E. ROUHER.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DU CONCOURS.

(Extrait du rapport adressé par M. Chambellant, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général du concours.)

COMPOSITION DU JURY.

MM. le préfet de la Gironde, président d'honneur;
Chambellant, inspecteur général de l'agriculture, président;
Célarié, directeur de la ferme-école du Montat (Lot);
Bouscasse, directeur de la ferme-école de Puilboreau (Charente-Inférieure);
De Viel-Castel, à Sainte-Foy (Gironde)..... } propriétaires agriculteurs;
Flavien Esquirol, à Toulouse (Haute-Garonne)... } propriétaires agriculteurs;
Prom, à Saint-Caprais (Gironde)..... } propriétaires agriculteurs;
Amblard, à Agen (Lot-et-Garonne)..... } propriétaires agriculteurs;
Richier, président de la société d'agriculture de la Gironde;
Clémenceau, membre de la même société;
Boisson, syndic de la boucherie;
Pineaud, syndic adjoint.

COMMISSARIAT DU CONCOURS.

MM. Chambellant, commissaire général;
Dupont, vétérinaire, à Bordeaux..... } commissaires.
Larclauze fils, à la ferme-école de Monts (Vienne). } commissaires.
Petit-Lafitte, professeur d'agriculture à Bordeaux..... } commissaires.

Tous les membres du jury étaient présents aux opérations du concours.

Digitized by Google

Les 7 lots âgés de plus de 18 mois provenaient des races ci-après désignées :

Quercy	1
Périgourdine	2
Gasconne-agenaise	1
Gasconne	1
Poitevine	1
Gatine	1
	7

24 porcs exposés avaient été envoyés par 11 propriétaires, habitant 6 départements :

Dordogne	4
Gironde	2
Charente-Inférieure	2
Lot-et-Garonne	1
Marne	1
Indre-et-Loire	1
	11

10 de ces animaux, ayant concouru dans la 1re classe, étaient de race :

Périgourdine	7
Gasconne	2
Saintongeoise	1
	10

Et les 14 porcs de la 2e classe étaient de race :

Anglo-française	7
Anglo-limousine	1
Middlesex	1
New-leicester	2
Américain-leicester	1
New-leicester-craonnaise	1
Yorkshire-new-leicester-berkshire	1
	14

Digitized by Google

Digitized by Google

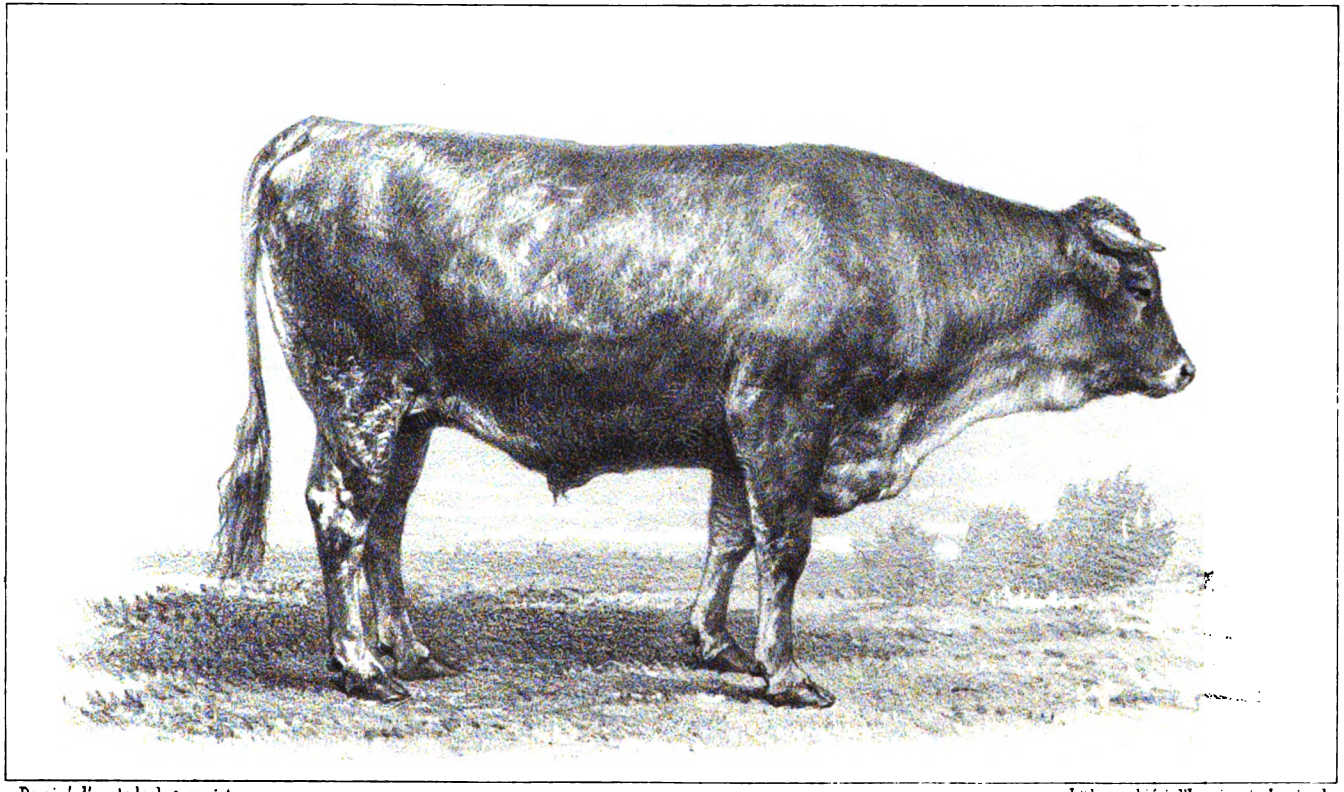

Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Garonnais, âgé de 35 mois et demi, présenté par Mr. Jean Ferdinand Mérie, à Tonneins (Lot-et-Garonne).

1er Prix de la Ire catégorie de la Ire classe. — Animaux de l'âge de 3 ans au plus.

Échelle. 0m 05 pour mètre.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DES PRIX ET MÉDAILLES.

ESPÈCE BOVINE.

1re CLASSE.

1re CATÉGORIE. — Animaux de l'âge de 3 ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 700 francs à M. Jean-Ferdinand Méric, à Tonneins (Lot-et-Garonne), pour le bœuf n° 2, de race garonnaise, âgé de 35 mois et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Durand de Corbiac, à Corbiac, commune de Bergerac (Dordogne), pour le bœuf n° 38, de race hollando-garonnaise, âgé de 46 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Jean-Ferdinand Méric, déjà nommé, pour le bœuf n° 3, de race garonnaise, âgé de 35 mois et demi.

2e CATÉGORIE. — Animaux de l'âge de 4 ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 700 francs à M. de Séguineau de Lognac, à Portets (Gironde), pour le bœuf n° 41, de race durham-limousine, âgé de 47 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Rouchon, aux Lèves, près Sainte-Foy (Gironde), pour le bœuf n° 39, de race durham-mancelle, âgé de 39 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Jean Jullian, à Hure (Gironde), pour le bœuf n° 4, de race garonnaise, âgé de 44 mois.

Digitized by Google

2e CLASSE.

PRIX DE RACES SANS DISTINCTION D'ÂGE.

1re CATÉGORIE. — Race garonnaise et ses analogues.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. de Séguineau de Lognac, déjà nommé, pour le bœuf n° 11, de race garonnaise, âgé de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Philippe Bentéjac, à la Réole (Gironde), pour le bœuf n° 13, de race garonnaise, âgé de 6 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Pierre Perpézat, à Meilhan (Lot-et-Garonne), pour le bœuf n° 12, de race garonnaise, âgé de 6 ans.

MENTIONS HONORABLES. — A M. Dussaut jeune, à Castillon-sur-Garonne (Gironde), pour le bœuf n° 7, de race garonnaise, âgé de 4 ans et demi; à M. Jacques Bentéjac, à la Réole (Gironde), pour le bœuf n° 15, de race garonnaise, âgé de 6 ans.

Digitized by Google

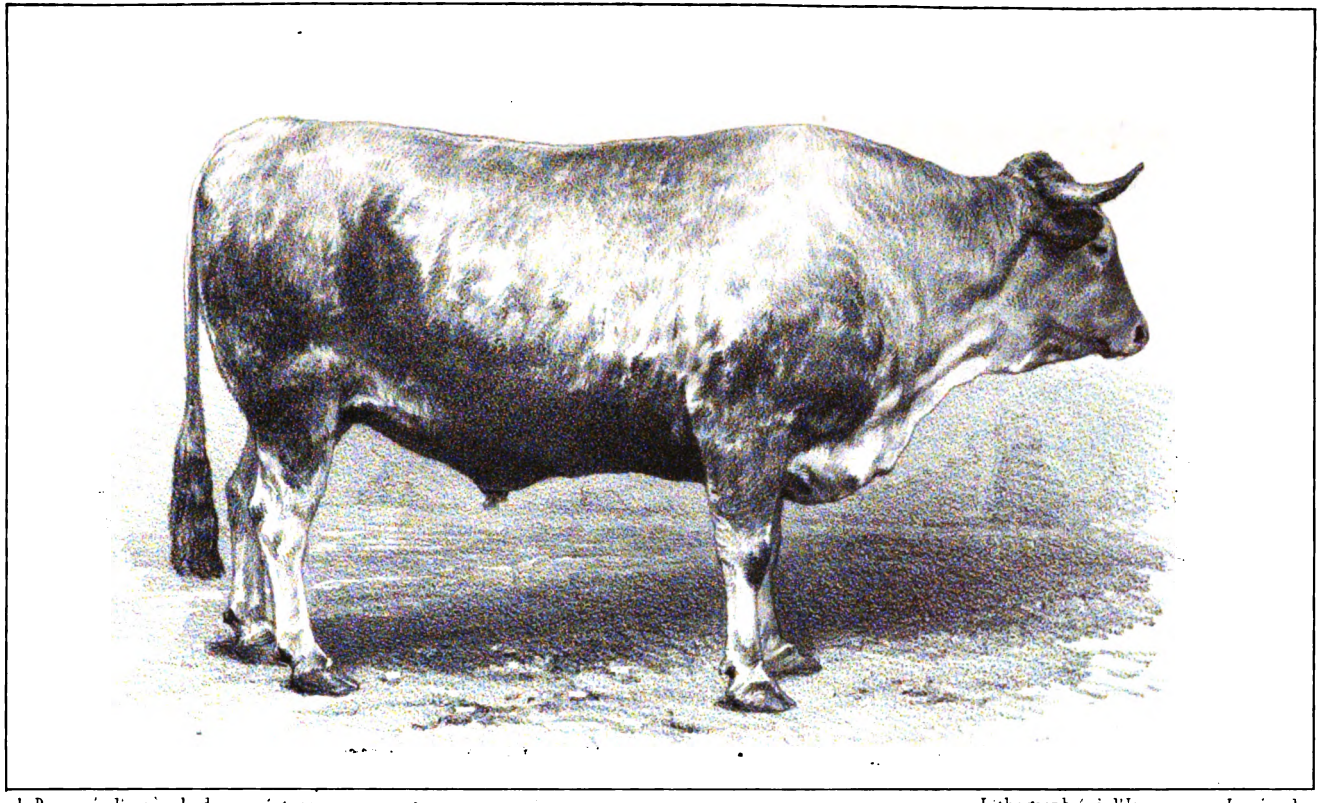

I. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Garonnais, âgé de 5 ans, présenté par M. de Séguineau de Lognac, à Portets (Gironde).

1er Prix de la Ire catégorie de la 2e classe. — Race Garonnaise et ses analogues.

Échelle : 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

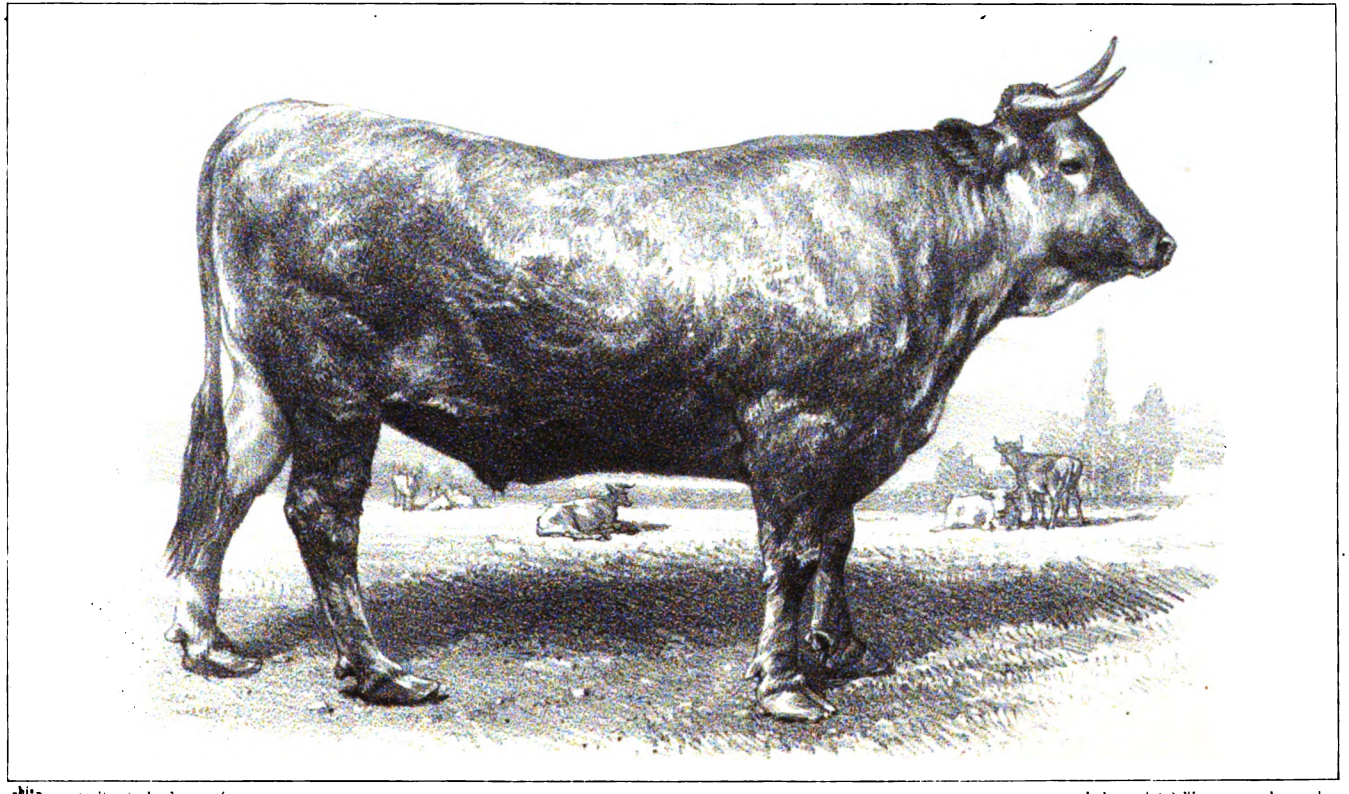

1bis Dessine d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf âgé de 4 ans et demi, présenté par M. Félix Joubanneau, à St-Avit-du-Moinon (Gironde).

1er Prix de la 2e catégorie de la 2e classe — Races Gasconne, Bazadaise et leurs analogues.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Races gasconne, bazadaise et leurs analogues.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Félix Jouhanneau, à Saint-Avit-du-Moiron (Gironde), pour le bœuf n° 16, de race bazadaise, âgé de 4 ans et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 400 francs à M. de Seguineau de Lognac, déjà nommé, pour le bœuf n° 19, de race bazadaise, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 300 francs à M. Jarousse, à Meilhan (Lot-et-Garonne), pour le bœuf n° 22, de race gasconne, âgé de 7 ans.

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Races auvergnates (de Salers et d'Aubrac), limousine et leurs analogues.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. de Seguineau de Lognac, déjà nommé, pour le bœuf n° 27, de race limousine, âgé de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 400 francs à M. Jarousse, déjà nommé, pour le bœuf n° 26, de race limousine, âgé de 4 ans et demi.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 300 francs à M. Rouchon, déjà nommé, pour le bœuf n° 35, de race limousine, âgé de 6 à 7 ans.

MENTIONS HONORABLES. — A M. Ludovic de Crémoux, à Manzac (Dordogne), pour le bœuf n° 20, de race périgourdine, âgé de 6 ans; à M. Virolleau, à Archiac (Charente-Inférieure), pour le bœuf n° 36, de race limousine, âgé de 6 à 7 ans.

4e CATÉGORIE. — Races françaises ou étrangères, pures ou croisées, non désignées ci-dessus.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Jacques Chambaudet, à Meilhan (Lot-et-Garonne), pour le bœuf n° 49, de race garonnaise-limousine, âgé de 6 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 400 francs à M. Pierre Jousseaume, à Loupiac-de-Blaignac, canton et arrondissement de la Réole (Gironde), pour le bœuf n° 50, de race landaise, âgé de 6 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 300 francs à M. Maximin Duboscq, à Saubrigues (Landes), pour le bœuf n° 42, de race béarnaise, âgé de 4 ans et demi.

Digitized by Google

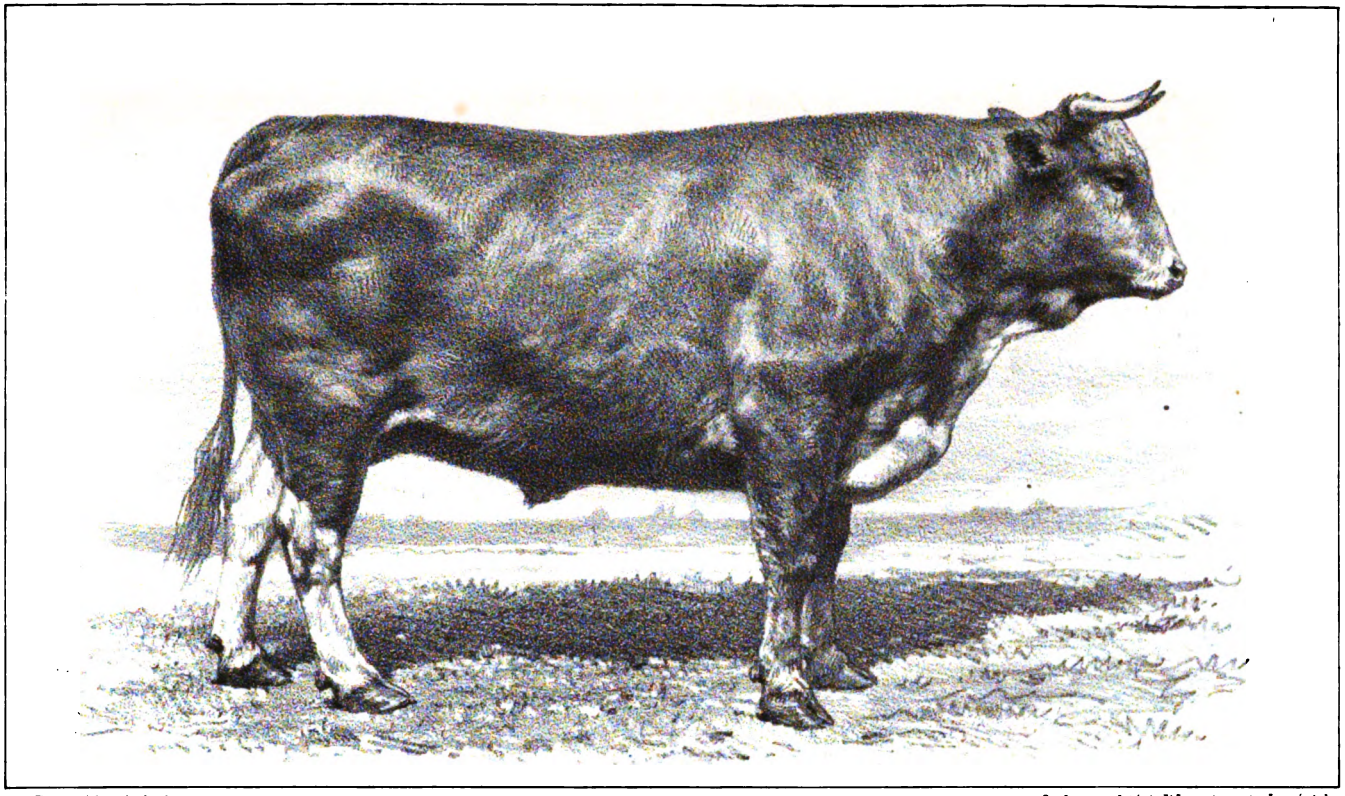

1ter. Dessiné d'après le dauerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Limousin, âgé de 5 ans, présenté par M. de Séguineau de Loguac, à Portets (Gironde).

1er Prix de la 3e catégorie de la 2e classe. — Races Auvergnates (de Salers et d'Aubrac), Limousine et leurs analogues.

Échelle 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2. Dessiné d'après le daguerreotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Mouton âgé de 13 mois et demi, faisant partie du lot présenté par M. Valentin-l'Ours, Sous-Directeur de la Ferme-École de Barin (Gers).

1er Prix de la 1re classe — Moutons de 18 mois au plus.

Digitized by Google

ESPÈCE OVINE.

1re CLASSE.

ANIMAUX DE L'ÂGE DE 18 MOIS AU PLUS, QUELS QUE SOIENT LEUR POIDS ET LEUR RACE.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 400 francs à M. Valentin L'Ourse, sous-directeur de la ferme-école de Bazin (Gers), pour le lot de moutons n° 54, de race new-kent-lauraguaise, âgés de 13 mois et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à M. Boudet, à Castelmoron (Lot-et-Garonne), pour le lot de moutons n° 52, de race gasconne-agenaise, âgés de 14 mois.

Digitized by Google

2e CLASSE.

PRIX DE RACES.

1re CATÉGORIE. — Races du Languedoc, des Pyrénées, du Périgord, de l'Agenais, de la Gascogne et leurs analogues.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 200 francs à M. Boudet, déjà nommé, pour le lot de moutons n° 58, de race gasconne-agenaise, âgés de 38 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 150 francs à M. François Bonnin, à Frontenac (Gironde), pour le lot de moutons n° 59, de race gasconne, âgés de 4 ans.

2e CATÉGORIE. — Races du Poitou et de la Saintonge et leurs analogues.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 200 francs à M. Laurent, à Camiran, canton de la Réole (Gironde), pour le lot de moutons n° 60, de race poitevine, âgés de 33 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 150 francs à M. Jean Baquié, à Bordeaux (Gironde), pour le lot de moutons n° 61, de race gatine.

Digitized by Google

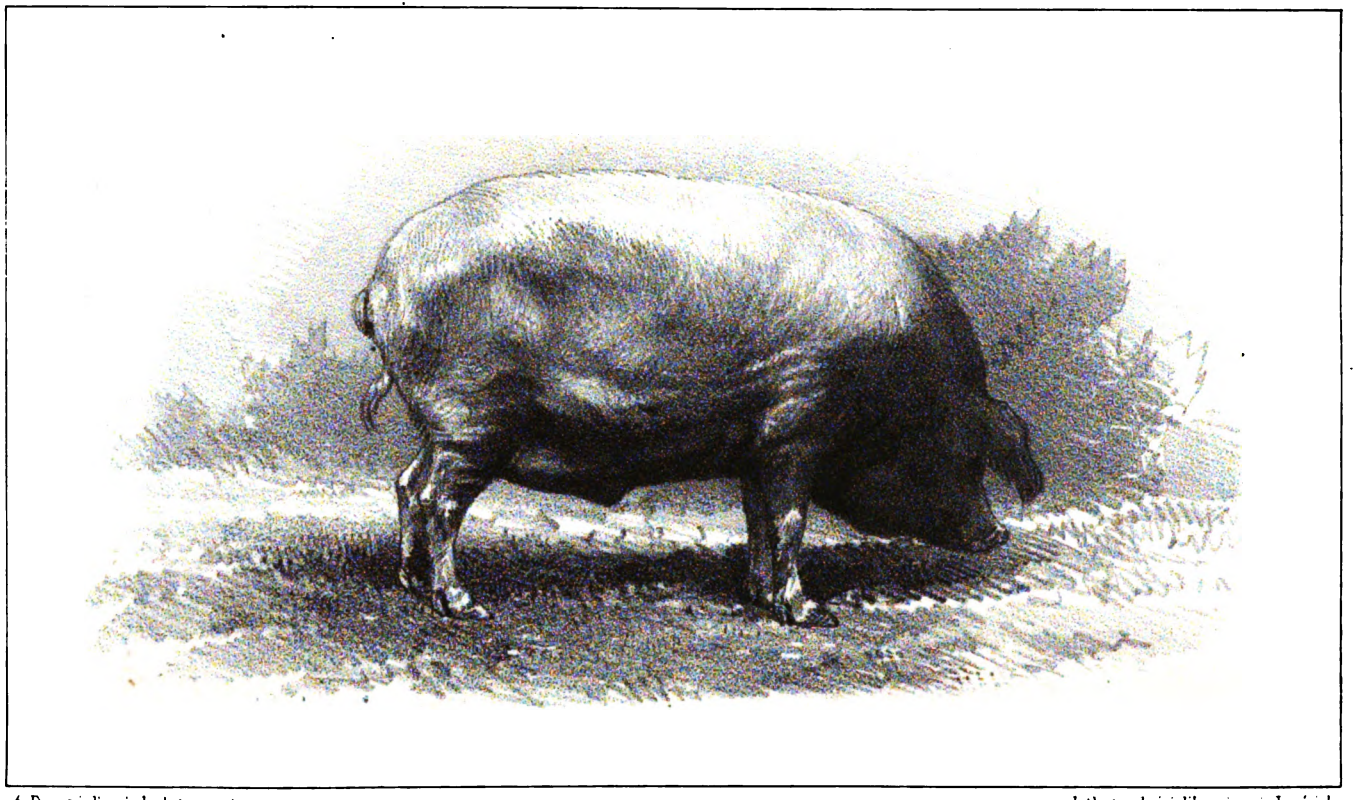

4 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Porc de race Périgourdine, âgé de 21 mois, présenté par M. Raymond Lamothe-Fradelle, à Verdon (Dordogne).

1er Prix de la 1re classe. — Races étrangères pures

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

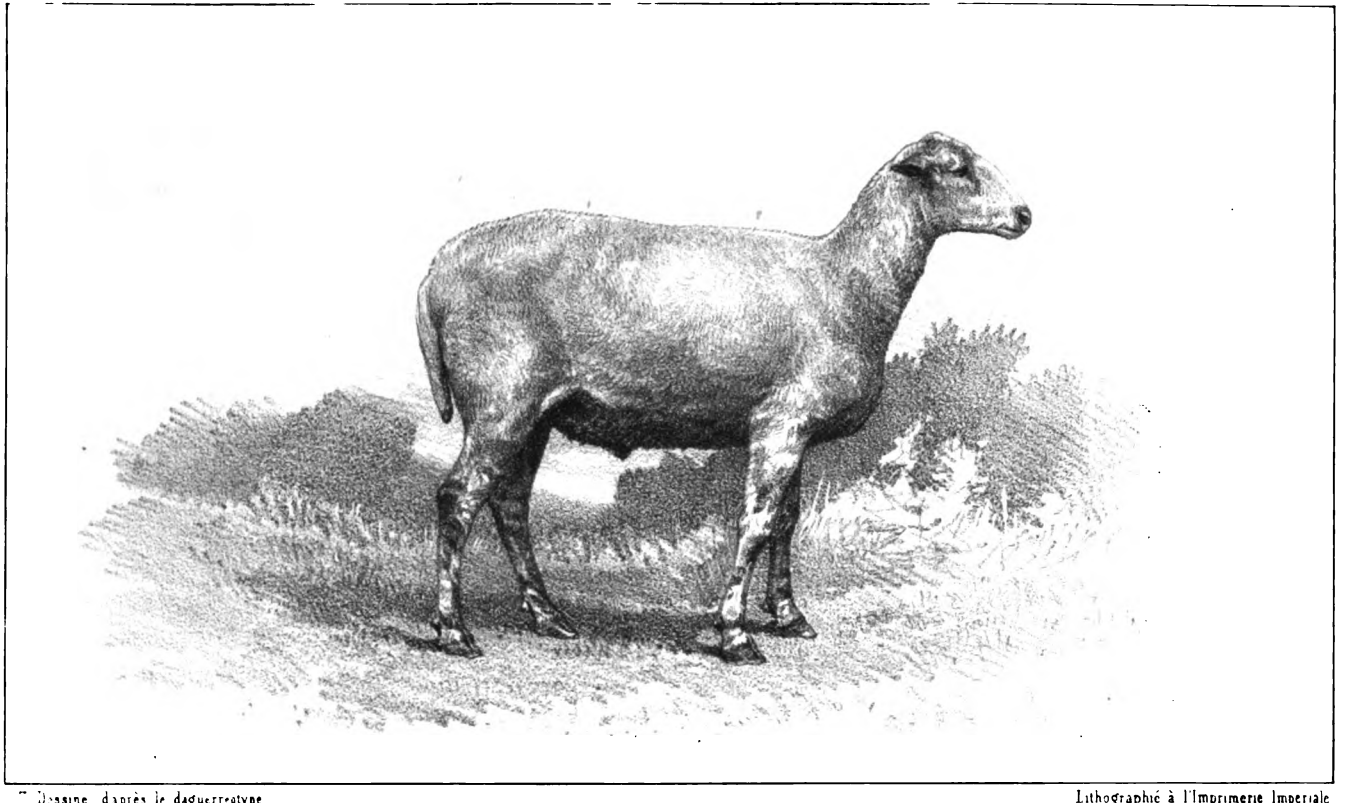

Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Mouton âgé de 38 mois, faisant partie du lot présenté par M. Bouder, à Castelmoron (Lot-et-Garonne).

1er Prix de la IIe catégorie de la 2e classe — Races du Languedoc, des Pyrénées, &a

Digitized by Google

ESPÈCE PORCINE.

1re CLASSE.

RACES FRANÇAISES PURES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 100 francs à M. Raymond Lamothe-Pradelle, à Verdon (Dordogne), pour le porc n° 70, de race périgourdine, âgé de 21 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 75 francs à M. Étienne Faure, à Pluviers (Dordogne), pour le porc n° 62, de race périgourdine, âgé de 10 mois.

Digitized by Google

2e CLASSE.

RACES ÉTRANGÈRES PURES OU CROISÉES.

1er PRIX.—Une médaille d'or et 100 francs à M. E. Pavy, à Girardet (Indre-et-Loire), pour le porc n° 82, de race middlesex, âgé de 12 mois 19 jours.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 75 francs à M. François Garnier, à Brie-sous-Mortagne (Charente-Inférieure), pour le porc n° 81, de race new-leicester, âgé de 14 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 50 francs à M. Jean Rigot, à Sommepy (Marne), pour le porc n° 75, de race anglo-française, âgé de 12 mois.

Digitized by Google

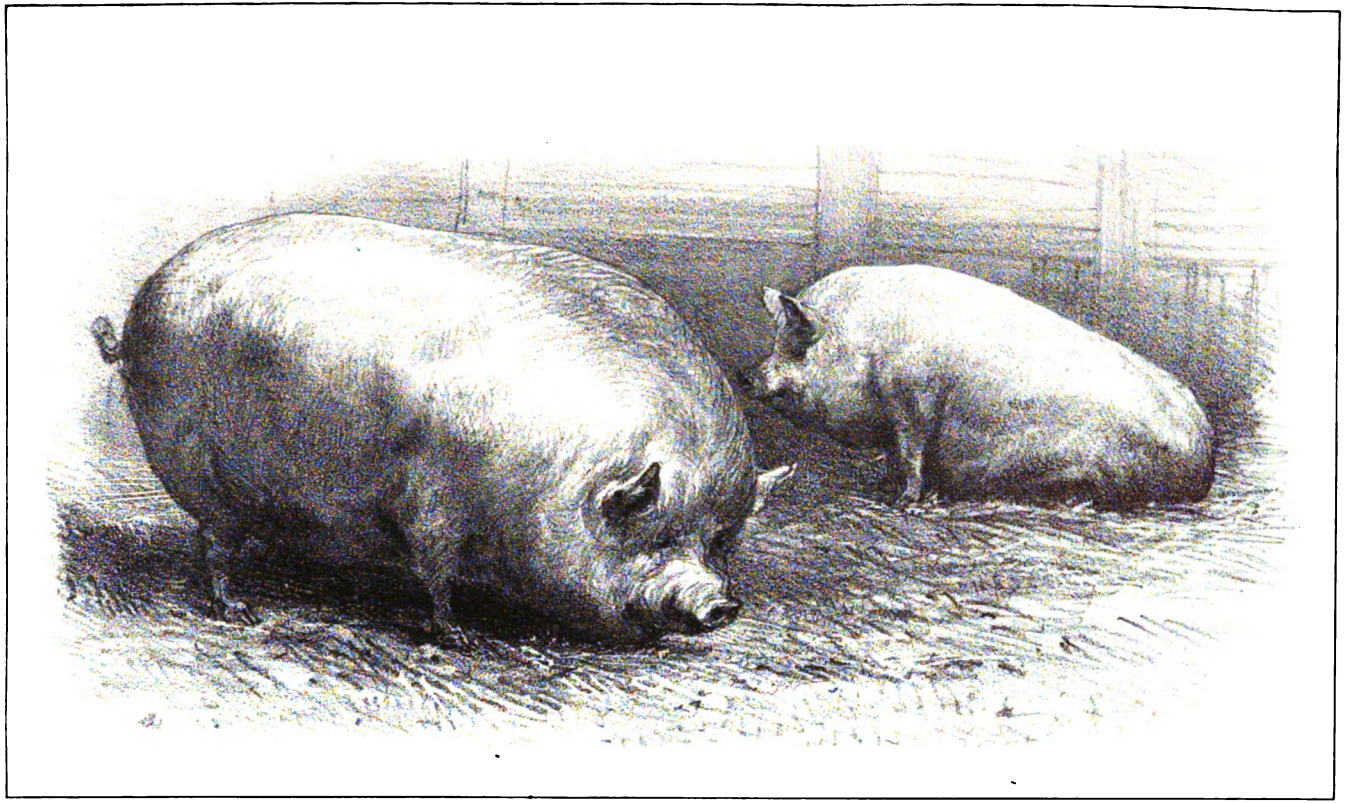

5 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Porc Middlessex, âgé de 12 mois 19 jours, présenté par M. E. Pavy, à Epeigné-sur-Dême (Indre-et-Loire).

1er Prix de la 2e classe. — Races étrangères pures ou croisées

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS DE NANTES.

1er AVRIL 1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARRÊTÉ.

Le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, de développer en France la production et l'amélioration des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes et leur engraissement précoce, fournissent le plus abondamment à la consommation;

Vu les arrêtés précédents sur l'institution des concours annuels d'animaux de boucherie;

Vu les comptes rendus de ces concours et les rapports dont ils ont été l'objet;

Vu la délibération du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, du 10 mai 1850;

Les inspecteurs généraux de l'agriculture et l'inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries impériales entendus;

Sur le rapport du chef de la division de l'agriculture,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Le concours pour les animaux de boucherie institué par arrêté ministériel du 19 janvier 1852 aura lieu, sur le marché de la ville de Nantes, le mercredi qui précède la semaine sainte.

Des prix et des médailles d'encouragement seront distribués, s'il y a lieu, aux propriétaires des bœufs, moutons et porcs, nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et le mieux préparés pour la boucherie.

ART. 2.

Les prix destinés aux BŒUFS seront divisés en trois classes et répartis ainsi qu'il suit :

Digitized by Google

1re CLASSE. — Bœufs jeunes comprenant les animaux de 3 ans à 4 ans au plus, quels que soient leur poids et leur race :

1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854 :

1er prix	700f	2,200f
2e	600	
3e	500	
4e	400	

2e catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853 :

1er prix	700f	2,200f
2e	600	
3e	500	
4e	400	

2e CLASSE. — Bœufs répartis, suivant leur race, en différentes catégories, sans distinction d'âge ni de poids :

1re catégorie. — Races choletaise, parthenaise, nantaise et leurs analogues, à l'exclusion de tout croisement :

1er prix	600f	1,800f
2e	500	
3e	400	
4e	300	

2e catégorie. — Races bretonnes, du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord, et leurs analogues, à l'exclusion de tout croisement :

1er prix	400f	900f
2e	300	
3e	200	

3e catégorie. — Toutes races ou sous-races françaises ou étrangères, pures ou croisées, non désignées ci-dessus :

1er prix	600f	1,500f
2e	500	
3e	400	

3e CLASSE. — Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance, et n'ayant pas concouru pour les autres prix :

Prix unique 500f

Digitized by Google

ART. 3.

Les animaux non primés dans la 1re catégorie de la 1re classe peuvent concourir de nouveau avec ceux de la 2e classe.

Ceux qui auraient été primés dans l'une ou l'autre de ces catégories ne peuvent plus concourir dans la 2e classe.

ART. 4.

Les prix destinés aux MOUTONS seront divisés en deux classes, et les lots présentés seront composés de dix animaux, tous du même âge et de la même race.

1re CLASSE. — Jeunes moutons, quels que soient leur poids et leur race :

Animaux nés depuis le 1er octobre 1855 :

1er prix	200f	350f
2e	150	

2e CLASSE. — Moutons divisés d'après leur race, sans distinction d'âge ni de poids :

1re catégorie. — Races poitevine, vendéenne et leurs analogues, à l'exclusion de tout croisement étranger :

1er prix	200f	350f
2e	150	

2e catégorie. — Race des landes de Bretagne :

Prix unique	100f

3e catégorie. — Races ou sous-races françaises ou étrangères non désignées ci-dessus :

1er prix	200f	350f
2e	150	

Les moutons admis à concourir seront tondus; on devra laisser une mèche derrière l'épaule gauche.

Les lots de la 1re classe non primés pourront concourir de nouveau dans la 2e.

Chaque propriétaire ne doit présenter qu'un lot dans la 1re classe et dans chacune des catégories de la 2e classe.

Digitized by Google

ART. 5.

Les animaux de l'ESPÈCE PORCINE se diviseront en deux classes :

1re CLASSE. — Races françaises pures :

1er prix	150f	250f
2e	100	

2e CLASSE. — Races étrangères pures et races croisées :

1er prix	150f	375f
2e	100	
3e	75	
4e	50	

ART. 6.

Les bœufs présentés devront appartenir aux propriétaires exposants depuis six mois, au moins, avant l'époque du concours;

Les moutons et les porcs, depuis trois mois.

ART. 7.

Une médaille d'or accompagnera les premiers prix, une médaille d'argent les seconds prix et une médaille de bronze tous les autres.

ART. 8.

Les médailles seront décernées en séance publique, le mercredi, d'après les décisions d'un jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui désignera un président et un vice-président.

Ce jury se composera de onze membres, savoir :

Trois agents de l'Administration,
Quatre agriculteurs,
Deux membres du comice agricole central de Nantes,
Deux membres du syndicat de la boucherie.

ART. 9.

La police du concours appartiendra exclusivement à un commissaire général, membre du jury, qui aura sous ses ordres deux commissaires pour le seconder.

Digitized by Google

ART. 10.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus à une déclaration préalable qu'ils devront faire à Nantes le lundi, avant-veille du concours, de huit heures du matin à quatre heures du soir, aux commissaires chargés de la recevoir.

Cette déclaration indiquera : 1° l'origine, la race et l'âge des animaux présentés; 2° le nom et la résidence de l'engraisseur; 3° si celui-ci les a fait naître, ou seulement les a achetés pour l'engraissement; 4° dans ce dernier cas, la durée de possession.

ART. 11.

Les propriétaires des animaux primés devront fournir à l'appui de leur déclaration : 1° un certificat qui en constatera l'exactitude; 2° tous les renseignements que le jury pourra réclamer, soit sur le mode d'élevage et de nourriture, soit sur le rendement des animaux tant à l'abattoir qu'à l'étal.

Le payement des prix aura lieu dans les départements où sont domiciliés les lauréats, après la justification de toutes les conditions imposées par le jury.

ART. 12.

Tout propriétaire qui sera convaincu d'avoir fait une fausse déclaration pourra être exclu du concours, par le jury, pour un temps plus ou moins long.

ART. 13.

A partir de l'année 1858, un propriétaire ne pourra recevoir qu'un seul prix dans chaque catégorie.

Mais il pourra présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories.

ART. 14.

Dans le cas où le jury estimerait que plusieurs animaux appartenant au même exposant auraient mérité des prix dans la même catégorie, il ne pourra, comme il a été dit plus haut, décerner qu'un prix à ce propriétaire; mais il sera libre d'accorder une ou plusieurs mentions honorables auxdits animaux. Des médailles de bronze serviront à les constater.

Digitized by Google

ART. 15.

Les animaux devront être rendus à Nantes, sur le lieu de l'exhibition, le mardi, veille du concours, à huit heures du matin au plus tard. Ils resteront à la disposition du commissaire général pendant tout le temps jugé nécessaire.

Après huit heures, aucun animal ne sera reçu.

Aucune personne ne pourra être admise dans l'enceinte du concours pendant les délibérations du jury.

L'exposition sera ouverte le mercredi, après la terminaison des opérations.

ART. 16.

Le jugement du jury sera prononcé à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du président sera prépondérante.

La présence de cinq membres sera nécessaire pour délibérer.

ART. 17.

Toute contestation relative à l'exécution du présent arrêté, en ce qui concerne le concours, sera immédiatement jugée par le jury.

ART. 18.

Le rendement des animaux primés sera suivi par une commission composée des membres du jury et des commissaires du concours.

Elle sera présidée par le président ou le vice-président du jury.

ART. 19.

Après la proclamation des prix, le procès-verbal des différentes opérations du concours sera adressé par le commissaire général au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les renseignements recueillis sur le rendement lui seront également transmis avant le 1er mai.

Fait à Paris, le 30 juillet 1856.

E. ROUHER.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DU CONCOURS.

(Extrait du rapport adressé par M. Boitel, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général du concours.)

COMPOSITION DU JURY.

MM. le préfet de la Loire-Inférieure, président d'honneur;
Boitel, inspecteur général de l'agriculture, président;
Rieffel, directeur de l'École impériale d'agriculture de Grand-Jouan (Loire-Inférieure);
De Kerjégu, directeur de la ferme-école de Trévarez (Finistère);
Boiscourbeau, à Couéron (Loire-Inférieure).... } propriétaires agriculteurs;
Boutton-Lévêque, à Angers (Maine-et-Loire)... } propriétaires agriculteurs;
Chabot, à Melle (Deux-Sèvres)..... } propriétaires agriculteurs;
Trochu fils, à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan)..... } propriétaires agriculteurs;
Jollain, directeur de l'abattoir..... } membres du comice central;
Grand, maire de Bouaye (Loire-Inférieure).... } membres du comice central;
Blanloeil..... } bouchers.
Gazon..... } bouchers.

COMMISSARIAT DU CONCOURS.

MM. Boitel, commissaire général;
Rieffel, commissaire général adjoint;
Neveu-Dérotrie, professeur d'agriculture à Nantes } commissaires.
Abadie, vétérinaire à Nantes..... } commissaires.

Tous les membres du jury étaient présents aux opérations, sauf MM. Trochu et de Kerjégu, qui, présentant des bœufs au concours, ont dû se récuser pour les bêtes à cornes.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

Les 61 bœufs envoyés au concours ont été présentés par 28 propriétaires, dont 7 étaient à la fois éleveurs et engraisseurs et 21 seulement engraisseurs.

Les animaux ont été engraissés dans 6 départements,

SAVOIR :

Maine-et-Loire	25
Loire-Inférieure	14
Vendée	9
Morbihan	6
Finistère	4
Mayenne	3
	61

Sur ces 61 bœufs, 11 étaient âgés de moins de 4 ans et appartenaient aux races suivantes :

Durham-mancelle	3
Durham-choletaise	2
Ayr-bretonne	2
Durham-bretonne	1
Nantaise	1
Durham-normande	1
Durham	1
	11

Les 50 bœufs au-dessus de 4 ans provenaient des races ci-après désignées :

Choletaise	11
Parthenaise	6
Nantaise	5
Nantaise-maraichine	1
Bretonne du Morbihan	8

Digitized by Google

Bretonne du Finistère	4
Salers	8
Durham-mancelle	5
Durham-parthenaise	1
Garonnaise	1
	50

Sur les 4 lots de moutons, 1 était âgé de 12 mois au plus et appartenait à la race south-down-mortagne.

Les 3 lots âgés de plus de 30 mois provenaient des races ci-après :

Choletaise	1
De Mortagne	1
Des landes de Bretagne	1
	3

19 porcs exposés avaient été envoyés par 10 propriétaires habitant 4 départements,

SAVOIR :

Loire-Inférieure	10
Mayenne	5
Indre-et-Loire	3
Maine-et-Loire	1
	19

7 de ces animaux ayant concouru dans la 1re classe étaient de race craonnaise.

Les 12 porcs de la 2e classe se classaient comme il suit :

New-leicester	3
Berkshire	3
New-leicester-craonnaise	3
Anglo-chinoise	1
Yorkshire-new-leicester	1
New-leicester-coleshill	1
	12

Digitized by Google

RAPPORT DE M. JULES RIEFFEL.

MESSIEURS,

Le concours que nous venons d'examiner n'est peut-être pas un des plus brillants qui aient eu lieu à Nantes, mais il est un des plus nombreux, et il comporte certainement quelques bons enseignements.

Un fait très-saillant, par exemple, c'est la quantité d'animaux de croisement qui se sont présentés; et, dans les quatre catégories où ces animaux ont été admis, c'est toujours un animal croisé qui a remporté le premier prix.

Si nous étudions le nombre, nous trouvons que c'est la race durham-mancelle qui a emporté le plus de premiers prix. Une vive impulsion a été donnée à cette sous-race dans les départements de la Mayenne et de Maine-et-Loire; et l'impulsion, poursuivie avec persévérance, soutenue par les bénéfices qu'elle procure, s'étend chaque jour davantage.

Il est à regretter que les départements de la Bretagne n'entrent pas d'une manière aussi résolue dans la même voie, car je crois bien que les animaux que nous appelons croisés de nos jours, et qu'on appellera purs plus tard, seront les bêtes de boucherie de l'avenir. Ce sont elles qui nourriront les générations futures.

Pour se convaincre de ce fait, il suffit de mettre à l'engrais, dans la même étable, des bœufs de nos anciennes races à côté d'autres bœufs de race croisée durham, et le bénéfice net appartiendra, dans la plupart des cas, aux animaux croisés.

Je sais bien que la question se complique dans les départements de la Bretagne, d'une part, avec le travail, d'autre part, avec le lait.

La race choletaise, excellente travailleuse, souvent bonne à lait, et donnant de bonne viande, conviendra longtemps encore au système de culture de nos exploitations. C'est peut-être un tort de la croiser. Que lui demandons-nous

Digitized by Google

avant tout? Du travail. Conservons-la donc pure, avec ses qualités spéciales, dans toutes les exploitations où sa place naturelle est marquée par le bénéfice.

Il n'en est pas de même de la race bretonne, qui convient admirablement au croisement. On estime que plus de 10,000 bœufs bretons vont chaque année dans les boucheries de l'Angleterre, que plus de 15,000 vaches à lait sont achetées pour divers départements français, et surtout pour le Midi. Ici le croisement durham et le croisement ayrshire ont leur raison d'être. Par eux, nous aurons plus de viande et plus de lait, par conséquent, plus de nourriture pour les générations qui viendront après nous.

Je sais que des hommes de mérite, mus par un sentiment d'amour pour une race qu'ils aiment, proposent de l'améliorer par elle-même; mais c'est vouloir mettre cent ans à atteindre un but auquel on peut arriver en quelques années par le croisement. Nous pouvons tous d'ici aller à pied à Paris, et nous prenons le chemin de fer. Le croisement n'est pas autre chose: c'est le chemin de fer.

Du reste, Messieurs, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, la force des choses nous pousse, les besoins de la consommation sont imminents; il faudra bien y pourvoir, et le plus promptement possible, par tous les moyens praticables. Un de ces moyens, c'est le croisement de certaines races spéciales, et leur application dans toutes les exploitations où la spécialisation pourra amener des bénéfices.

Et remarquez bien que, dans l'état actuel de l'Europe, nous ne pouvons pas attendre de secours efficace de l'étranger; toutes les frontières sont ouvertes au bétail, et le bétail n'arrive pas. Les autres peuples ne sont pas plus riches que nous, et ont à pourvoir aux mêmes besoins du présent et de l'avenir.

Revenons au concours. Un fait très-curieux se présente tout d'abord dans la première catégorie. Trois jeunes bœufs sont exposés qui représentent nos trois races de l'Ouest croisées avec le durham, la race bretonne, la race mancelle, la race choletaise. Le croisement breton a le 1er prix, le croisement manceau a le 2e prix et le croisement choletais a le 3e prix. C'est bien ainsi que j'estime l'avantage du croisement dans ces trois races. L'alliance de la vache bretonne avec le taureau durham donne au produit une amélioration incontestable dans les formes, et, dans la plupart des cas, la lactation augmente. J'ai vu souvent des produits femelles atteindre un poids double du poids de leur mère et le lait suivre la même progression. Que peut-on demander de plus?

Dans la seconde catégorie, il n'y a plus de croisement durham-breton; le

Digitized by Google

croisement durham-manceau l'emporte sur ses concurrents. Nous remarquons dans cette catégorie deux croisements ayr-bretons. La race d'Ayr, dans toutes les études que j'en ai faites, m'a toujours paru offrir moins de puissance que la race durham pour améliorer la race bretonne. Quelques sujets augmentent de lait, mais les formes anguleuses du train postérieur persistent, ce qui n'a jamais lieu dans le croisement durham. Les plus heureux modèles que j'ai vus se trouvent dans l'alliance des trois sangs ayr-durham-breton, fondus ensemble dans une proportion étudiée, mais en commençant toujours par le taureau durham.

Si nous passons maintenant aux races françaises pures, nous trouvons d'abord dans la première catégorie la race choletaise. Ici je dois de hautes félicitations à nos éleveurs. Chaque année, cette catégorie augmente en nombre et en qualité. Jamais nous n'avions eu, à aucun concours de Nantes, un bœuf choletais aussi gras que le n° 34, qui a remporté le 1er prix; et, devant le nombre de bons animaux qu'il avait sous les yeux, le jury a regretté de n'avoir que quatre prix à donner. Il a voulu du moins ajouter deux mentions honorables. Pour encourager et récompenser dignement cette persévérance et ce progrès soutenus, M. l'inspecteur général a déclaré qu'il demanderait à S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics de vouloir bien accorder, l'année prochaine, six prix à la catégorie des bœufs choletais.

La deuxième catégorie des races françaises pures, composée des bœufs gras bretons, a progressé aussi en nombre et en qualité. Nous sommes loin de ces années où nous étions forcés de donner un seul prix des trois dont nous pouvions disposer. Cependant, nous devons dire que la plupart de ces animaux auraient dû être en meilleur état de graisse pour un concours de boucherie.

Dans la catégorie de toutes races, les bœufs durham-manceaux l'ont encore emporté. Toutefois, le 3e prix a été obtenu par un salers, la tête de huit beaux bœufs de sa race parfaitement représentée.

La troisième classe, composée des bœufs de bandes, s'est tout à fait distinguée des années antérieures. Ordinairement, nous n'avions qu'une ou deux bandes, représentées par des salers, ou des choletais, bœufs ordinaires du commerce de notre pays. Cette fois, nous avions une exhibition d'une magnifique bande de durham-manceaux, animaux de commerce hors ligne; plus, trois bandes de bœufs bretons, auxquelles le jury a voulu témoigner sa satisfaction par deux mentions honorables.

L'espèce ovine, si bien représentée l'année dernière, a fait à peu près défaut cette année, soit par l'absence du nombre, soit par l'absence de graisse,

Digitized by Google

ce qui paraît assez singulier dans un concours de boucherie; mais nous constatons un fait.

Il n'en a pas été de même de l'espèce porcine, distinguée de toute manière par ses représentants. Les cochons craonnais, dans les races françaises, et les cochons new-leicester, dans les races étrangères, ont remporté les principaux prix, suivant leur habitude dans tous nos concours.

Telle est, Messieurs, l'impression que nous a laissée ce concours, qui, tout en ayant l'air moins brillant, ou plus faible, sous certains rapports, que d'autres concours des années antérieures, porte cependant avec lui des témoignages irrécusables de progrès général réel, de progrès entré plus avant dans les habitudes des éleveurs. J'en vois surtout une preuve dans le nombre des animaux et dans leur état de graisse, en face d'une cherté si extraordinaire de toutes les subsistances. Rien n'a arrêté le zèle de la plupart des anciens exposants et des exposants nouveaux qui se sont présentés dans la lice.

Il me semble que c'est bien là répondre à la pensée qui a créé les concours : récompenser largement les plus beaux animaux, afin de provoquer de nombreux élevages et montrer où l'on peut arriver avec les connaissances nécessaires. Ces connaissances sont aujourd'hui bien plus répandues qu'autrefois, et il n'est pas douteux qu'elles ne servent à produire plus d'animaux pour l'alimentation humaine.

Une meilleure alimentation humaine, c'est l'augmentation de la vie moyenne, c'est la force des armées, c'est une plus grande tranquillité pour les travaux de l'intelligence, c'est notre bien-être à tous, la sécurité du Gouvernement et la grandeur de la France.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DES PRIX ET MÉDAILLES.

ESPÈCE BOVINE.

1re CLASSE.

1re CATÉGORIE.— Animaux de l'âge de 3 ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 700 francs à M. Chrétien, directeur de la ferme-école du Camp (Mayenne), pour le bœuf n° 3, de race durham-bretonne, âgé de 3 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Cesbron-Lavau, à Cholet (Maine-et-Loire), pour le bœuf n° 2, de race durham-mancelle, âgé de 35 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Huteau (Joseph), à Montrevault (Maine-et-Loire), pour le bœuf n° 1, de race durham-choletaise, âgé de 32 mois.

Digitized by Google

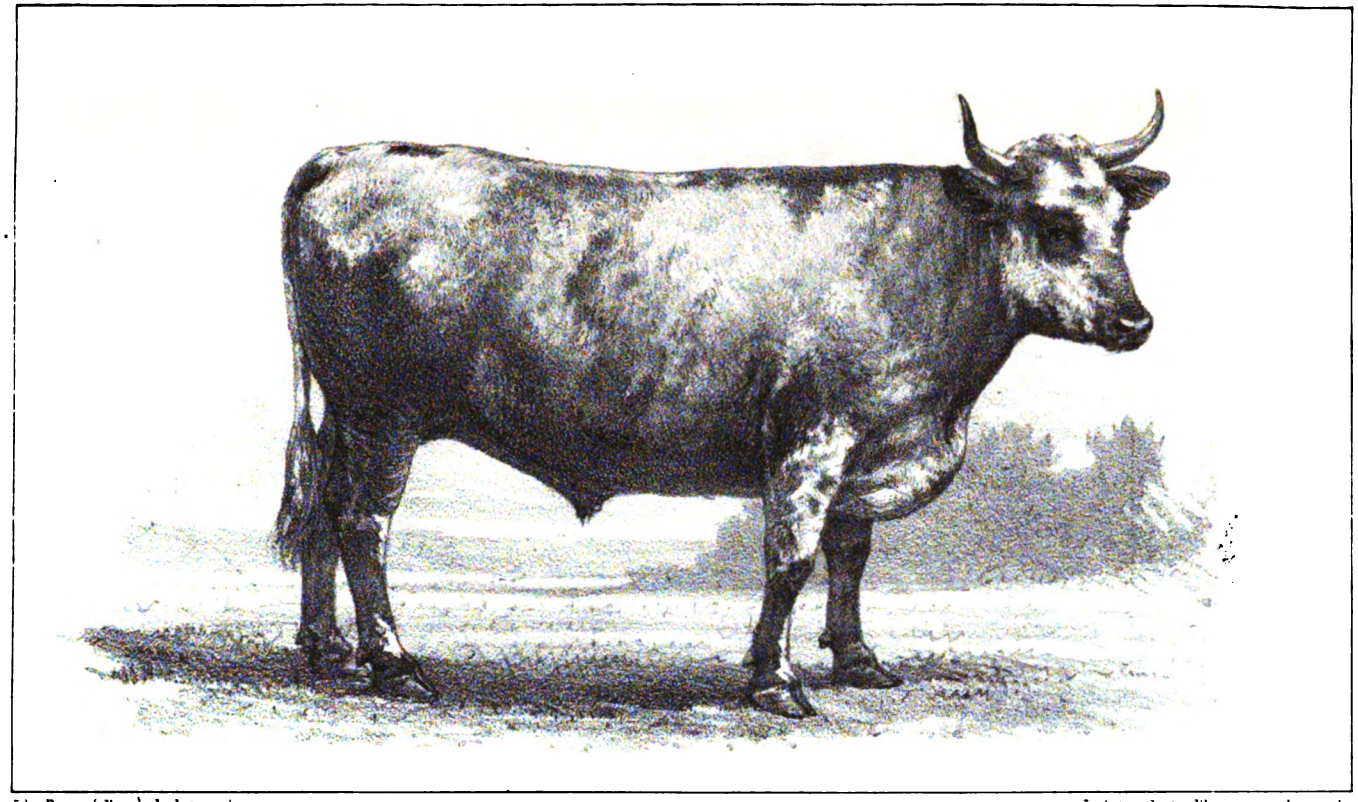

5 L. Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Durham-Breton, âgé de 36 mois, présenté par M. Chrétien, Directeur de la Ferme-École du Camp (Mayenne).

1er Prix de la 1re catégorie de la 1re classe. — Animaux de 3 ans au plus.

Echelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

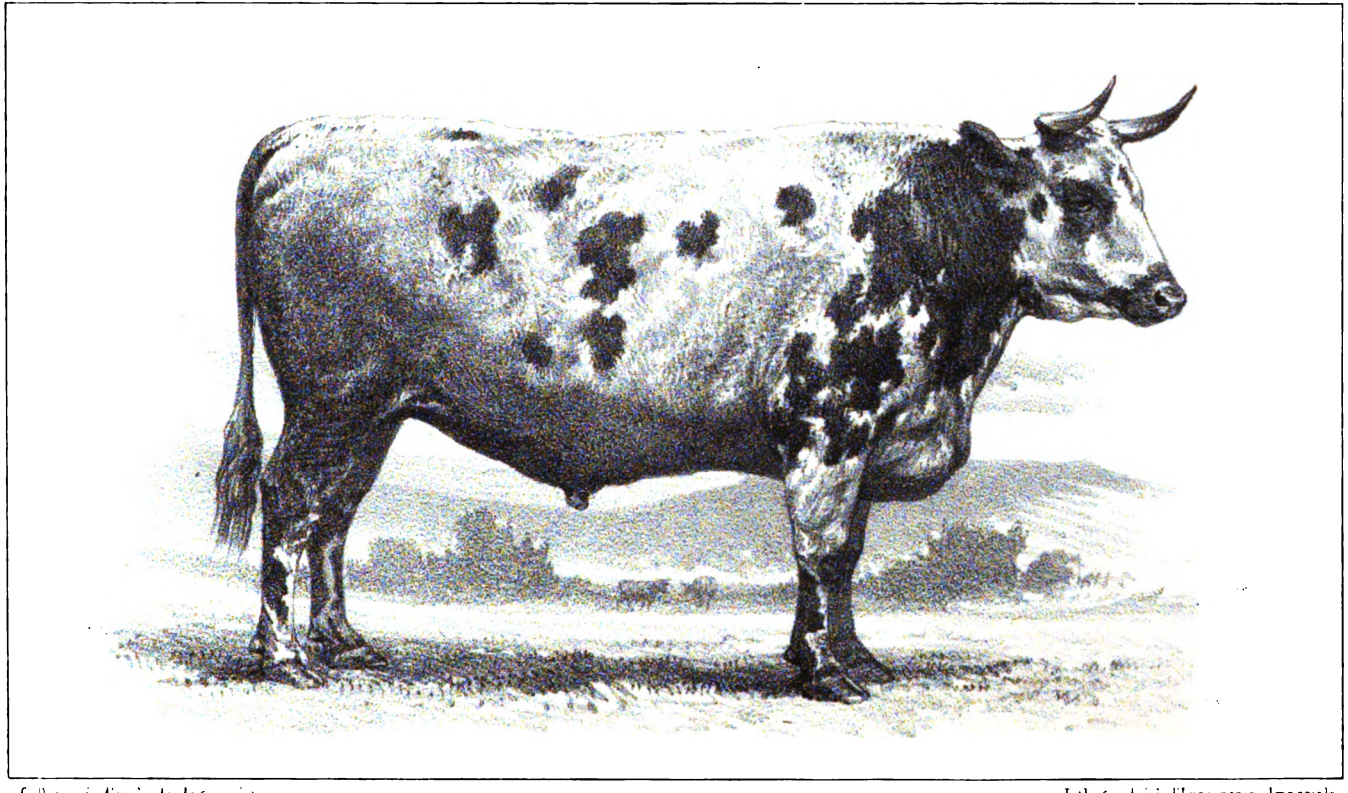

G. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf âgé de 46 mois, présenté par M. Cesbron-Lavau, à Cholet (Maine-et-Loire).

1er Prix de la 2e catégorie de la 1re classe -- Bœufs de 4 ans au plus.

Echelle: 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans au plus.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 700 francs à M. Cesbron-Lavau, déjà nommé, pour le bœuf n° 9, de race durham-mancelle, âgé de 46 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Boisteaux, à Gorges (Loire-Inférieure), pour le bœuf n° 11, de race durham, âgé de 3 ans 11 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Chrétien, déjà nommé, pour le bœuf n° 6, de race durham-normande, âgé de 3 ans 8 mois.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Sionneau, de Saint-Hilaire-de-Mortagne (Vendée), pour le bœuf n° 4, âgé de 37 mois.

2e CLASSE.

PRIX DE RACES SANS DISTINCTION D'ÂGE.

1re CATÉGORIE. — Races choletaise, parthenaise, nantaise et leurs analogues, à l'exclusion de tout croisement.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Rivet, au Puiset-Doré (Maine-et-Loire), pour le bœuf n° 34, de race nantaise, âgé de 6 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Orieulx, à Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée), pour le bœuf n° 16, de race choletaise, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Orieulx, déjà nommé, pour le bœuf n° 15, de race choletaise, âgé de 5 ans.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 300 francs à MM. Chemineau (Jean et Pierre), à Vihiers (Maine-et-Loire), pour le bœuf n° 28, de race parthenaise, âgé de 6 ans.

MENTION TRÈS-HONORABLE à M. Rulier (François), des Essarts, pour le bœuf n° 24.

MENTION HONORABLE à M. Poiron (Antoine), pour le bœuf n° 20.

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Races bretonnes.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 400 francs à M. Bernard (l'abbé), à la Meilleraye (Loire-Inférieure), pour le bœuf n° 38, de race bretonne du Morbihan, âgé de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à M. Bernard (l'abbé), déjà nommé, pour le bœuf n° 39, de race bretonne du Morbihan, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à MM. L. de Kerjégu et Leroux, à la ferme-école de Trévarez, près Châteauneuf-du-Faou (Finistère), pour le bœuf n° 43, de race bretonne du Finistère, âgé de 6 ans.

Digitized by Google

7 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographie à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf âgé de 3 ans, présenté par Mr. l'Abbé Bonnard, à la Trappe de la Meilleraye (Loire-Inférieure).

1er Prix de la 2e catégorie de la 2e classe — Race Bretonne

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

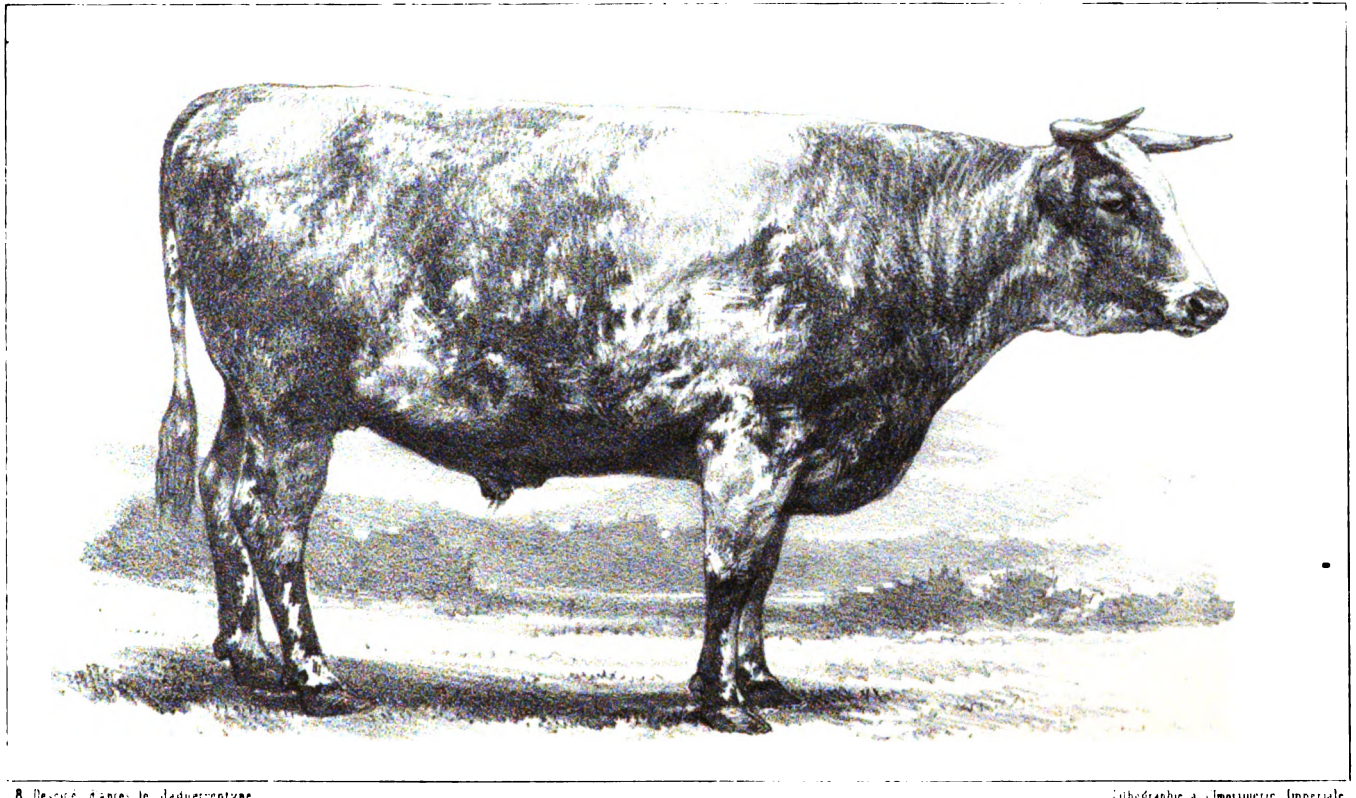

8 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographie à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf âgé de 4 ans 2 mois, présenté par M. Crobron-Lavau, à Cholet (Maine-et-Loire).

1er Prix de la 3e catégorie de la 2e classe. Races ou sous races françaises ou étrangères.

Échelle : 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Races ou sous-races françaises ou étrangères.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Cesbron-Lavau, déjà nommé, pour le bœuf n° 45, de race durham-mancelle, âgé de 4 ans 2 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Audouin (François), au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), pour le bœuf n° 53, de race durham-mancelle, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Griffon (Jean), à Roussay (Maine-et-Loire), pour le bœuf n° 52, de race de Salers, âgé de 5 ans.

MENTION HONORABLE à M. Audouin, déjà nommé, pour le bœuf n° 54.

3e CLASSE.

BANDES DE QUATRE BŒUFS.

PRIX UNIQUE. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Cesbron-Lavau, déjà nommé, pour la bande de bœufs n° 58, de race durham-mancelle, âgés de 3 à 4 ans.

MENTION TRÈS-HONORABLE à M. Bernard (l'abbé), déjà nommé, pour la bande de bœufs n° 60.

MENTION HONORABLE à M. Tallendeau (Aristide), pour la bande de bœufs n° 59.

ESPÈCE OVINE.

1re CLASSE.

ANIMAUX DE L'ÂGE DE 18 MOIS AU PLUS, QUELS QUE SOIENT LEUR POIDS ET LEUR RACE.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 150 francs à M. le comte de la Tullaye, à Château-Gontier (Mayenne), pour le lot de moutons n° 62, de race south-down-mortagne, âgés de 10 à 12 mois.

2e CLASSE.

PRIX DE RACES.

1re CATÉGORIE. — Races poitevines, vendéennes et leurs analogues.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 200 francs à M. Joret, à Bouaye (Loire-

Digitized by Google

Inférieure), pour le lot de moutons n° 64, de race choletaise, âgés de 30 mois à 3 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 150 francs à M. Chupin (Pierre), à Gesté (Maine-et-Loire), pour le lot de moutons n° 65, de race de Mortagne, âgés de 3 ans.

2e CATÉGORIE. — Race des landes de Bretagne.

PRIX UNIQUE. — Une médaille d'or et 100 francs à M. Joret, déjà nommé, pour le lot de moutons n° 67, de race des landes de Bretagne, âgés de 30 mois à 3 ans.

ESPÈCE PORCINE.

1re CLASSE.

RACES FRANÇAISES PURES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 150 francs à M. Fradin (Jean), à la Planche (Loire-Inférieure), pour le porc n° 72, de race craonnaise, âgé de 13 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 100 francs à M. le comte de la Tullaye, déjà nommé, pour le porc n° 68, de race craonnaise, âgé de 10 mois et demi.

Digitized by Google

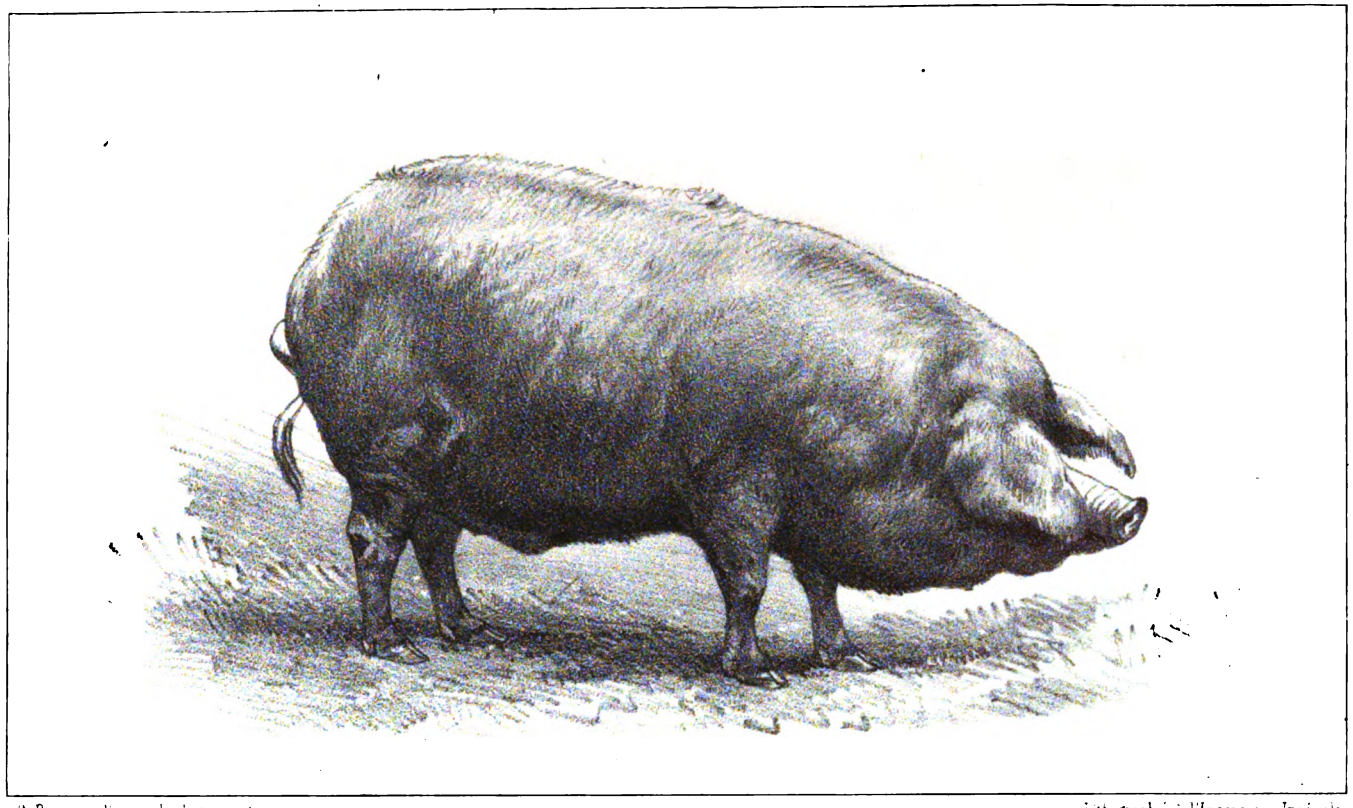

Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Porc âgé de 13 mois, présenté par M. Fradin, à la Planche (Loire-Inférieure).

Ier Prix de la IIe classe — Races françaises pures

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

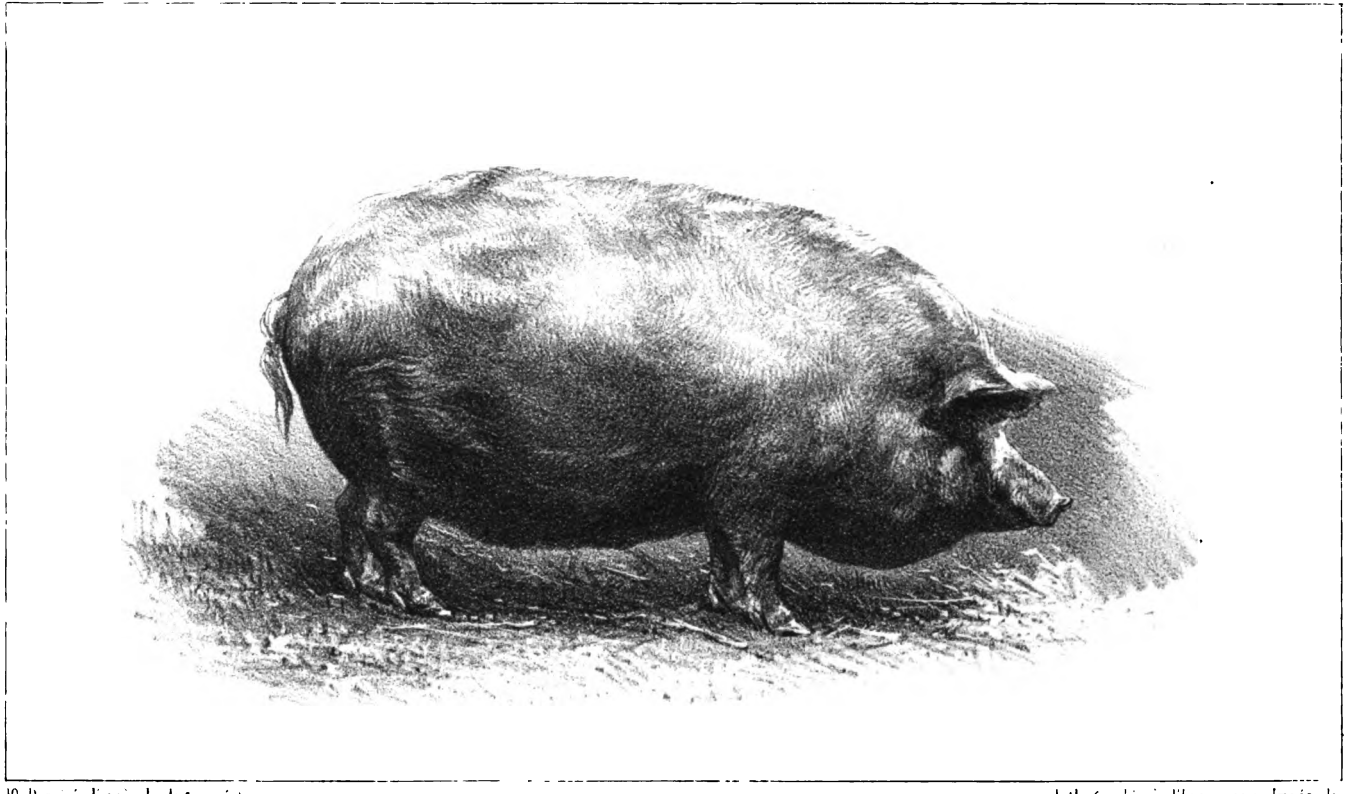

10 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographie à l'Imprimerie Impériale

Porc âgé de 10 mois et demi, présenté par M. le Comte de la Tullaye, à Château-Gontier (Mayenne)

1er Prix de la 2e classe Races étrangères pures ou croisées

Digitized by Google

2e CLASSE.

RACES ÉTRANGÈRES PURES OU RACES CROISÉES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 150 francs à M. le comte de la Tullaye, déjà nommé, pour le porc n° 77, de race new-leicester-coleshill, âgé de 10 mois et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 100 francs à M. É. Pavy, à Girardet (Indre-et-Loire), pour le porc n° 80, de race yorkshire-new-leicester, âgé de 15 mois et demi.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 75 francs à M. le comte de la Tullaye, déjà nommé, pour le porc n° 75, de race new-leicester-craonnaise, âgé de 8 mois et demi.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 50 francs à M. Simonneau, de Saint-Étienne-de-Montluc (Loire-Inférieure), pour le porc n° 86, de race berkshire, âgé de 27 mois.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS DE NÎMES.

31 MARS 1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARRÊTÉ.

Le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, de développer en France la production et l'amélioration des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes et leur engraissement précoce, fournissent le plus abondamment à la consommation;

Vu les arrêtés précédents sur l'institution des concours annuels d'animaux de boucherie;

Vu les comptes rendus de ces concours et les rapports dont ils ont été l'objet;

Vu la délibération du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, en date du 10 mai 1850;

Les inspecteurs généraux de l'agriculture et l'inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries impériales entendus;

Sur le rapport du chef de la division de l'agriculture,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Le concours pour les animaux de boucherie institué par arrêté ministériel du 30 août 1850 aura lieu, sur le marché de Nîmes, le mardi qui précédera la semaine sainte.

Des prix et des médailles d'encouragement seront distribués, s'il y a lieu, aux propriétaires des bœufs, moutons et porcs, nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et le mieux préparés pour la boucherie.

ART. 2.

Les prix destinés aux BOEUFS seront divisés en trois classes et répartis ainsi qu'il suit :

Digitized by Google

1re CLASSE. — Bœufs jeunes, comprenant les animaux de trois ans et de quatre ans au plus, quels que soient leur poids et leur race :

1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854 :

1er prix	600f	1,100f
2e	500	

2e catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853 :

1er prix	600f	1,100f
2e	500	

2e CLASSE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, quels que soient leur poids et leur race :

1er prix	600f	2,000f
2e	500	
3e	400	
4e	300	
5e	200	

3e CLASSE. — Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance et de même race, et n'ayant pas concouru pour les autres prix :

Prix unique..... 500f

ART. 3.

Les animaux non primés dans la 1re catégorie de la 1re classe peuvent concourir de nouveau avec ceux de la 2e catégorie.

ART. 4.

Les prix destinés à l'ESPÈCE OVINE seront divisés en deux classes, et les lots présentés seront composés de dix animaux, tous du même âge et de la même race.

1re CLASSE. — Moutons nés depuis le 1er octobre 1855 :

1er prix	400f	900f
2e	300	
3e	200	

2e CLASSE. — Moutons nés avant le 1er octobre 1855 :

1er prix	250f	550f
2e	200	
3e	100	

Digitized by Google

Les moutons admis à concourir seront tondus; on devra laisser une mèche derrière l'épaule gauche.

Chaque propriétaire ne doit présenter qu'un lot dans chacune des deux classes.

ART. 5.

Les prix destinés à l'ESPÈCE PORCINE seront répartis de la manière suivante :

1er prix	200f	450f
2e	150	
3e	100	

ART. 6.

Les bœufs présentés devront appartenir aux propriétaires exposants depuis six mois au moins avant l'époque du concours;

Les moutons et les porcs, depuis trois mois.

ART. 7.

Une médaille d'or accompagnera les premiers prix, une médaille d'argent les seconds prix et une médaille de bronze tous les autres.

ART. 8.

Les médailles seront décernées en séance publique, le mardi, d'après la décision d'un jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui désignera un président et un vice-président.

Ce jury sera composé de neuf membres, savoir :

Un agent de l'Administration;
Deux membres de la société d'agriculture de Nîmes;
Quatre agriculteurs;
Deux membres de la boucherie de Nîmes.

ART. 9.

La police du concours appartiendra exclusivement à un commissaire général, membre du jury, qui aura sous ses ordres deux commissaires pour le seconder.

ART. 10.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus à une déclaration préalable qu'ils devront faire à Nîmes le dimanche, avant-

Digitized by Google

veille du concours, de huit heures du matin à quatre heures du soir, aux commissaires chargés de la recevoir.

Cette déclaration indiquera : 1° l'origine, la race et l'âge des animaux présentés; 2° le nom et la résidence de l'engraisseur; 3° si celui-ci les a fait naître ou seulement les a achetés pour l'engraissement; 4° dans ce dernier cas, la durée de possession.

ART. 11.

Les propriétaires des animaux primés devront fournir à l'appui de leur déclaration : 1° un certificat qui en constatera l'exactitude; 2° tous les renseignements que le jury pourra réclamer, soit sur le mode d'élevage et de nourriture, soit sur le rendement des animaux tant à l'abattoir qu'à l'étal.

Le payement des prix aura lieu dans les départements où sont domiciliés les lauréats, après la justification de toutes les conditions imposées par le jury.

ART. 12.

Tout propriétaire qui sera convaincu d'avoir fait une fausse déclaration pourra être exclu du concours par le jury pour un temps plus ou moins long.

ART. 13.

A partir de l'année 1858, un propriétaire ne pourra recevoir qu'un seul prix dans chaque catégorie.

Mais il pourra présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories.

ART. 14.

Dans le cas où le jury estimerait que plusieurs animaux appartenant au même exposant auraient mérité des prix dans la même catégorie, il ne pourra, comme il a été dit plus haut, décerner qu'un prix à ce propriétaire; mais il sera libre d'accorder une ou plusieurs mentions honorables auxdits animaux. Des médailles de bronze serviront à les constater.

ART. 15.

Les animaux devront être rendus à Nîmes, sur le lieu de l'exhibition, le lundi, veille du concours, à huit heures du matin. Ils seront à la disposition du commissaire général pendant tout le temps jugé nécessaire.

Après cette heure, aucun animal ne sera reçu.

Digitized by Google

Aucune personne ne pourra être admise dans l'enceinte du concours pendant les délibérations du jury.

L'exposition sera ouverte le mardi, après la terminaison des opérations.

ART. 16.

Le jugement du jury sera prononcé à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du président sera prépondérante.

La présence de cinq membres sera nécessaire pour délibérer.

ART. 17.

Toute contestation relative à l'exécution du présent arrêté, en ce qui concerne le concours, sera immédiatement jugée par le jury.

ART. 18.

Le rendement des animaux primés sera suivi par une commission composée des membres du jury et des commissaires du concours.

Elle sera présidée par le président ou le vice-président du jury.

ART. 19.

Après la proclamation des prix, le procès-verbal des différentes opérations du concours sera adressé par le commissaire général au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les renseignements recueillis sur le rendement lui seront également transmis avant le 1er mai.

Fait à Paris, le 30 juillet 1856.

E. ROUHER.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DU CONCOURS

ET DU RENDEMENT.

(Extrait du rapport adressé par M. Cazeaux, inspecteur général de l'agriculture et commissaire général du concours.)

COMPOSITION DU JURY.

MM. le préfet du Gard, président d'honneur;
Cazeaux, inspecteur général de l'agriculture, président;
De Labaume, membre de la société d'agriculture de Nîmes, vice-président;
Baron Vigne, membre de la société d'agriculture de Nîmes;
De Gasquet, à Salgues (Var).....
Raybaud, à Salon (Bouches-du-Rhône).... } propriétaires agriculteurs;
Jules Pagézy, à Montpellier (Hérault).....
Grousset, à Recoulettes (Lozère).....
Bancel (François)..... } membres de la boucherie de Nîmes.
Souchon (Nicolas).....

COMMISSARIAT DU CONCOURS.

MM. Cazeaux, commissaire général;
Rolland, à Nîmes..... } commissaires.
Randon de Grollier, à Nîmes.....

M. Raybaud n'a pas pris part aux opérations du concours.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

Il résulte des inscriptions faites que les 28 bœufs envoyés au concours ont été présentés par 7 propriétaires, dont 2 seulement étaient à la fois éleveurs et engraisseurs et 5 seulement engraisseurs.

Les animaux ont été engraissés dans 3 départements,

SAVOIR :

Gard	6
Cantal	15
Ardèche	7
	28

Sur ces 28 bœufs, 3 étaient âgés de moins de 4 ans et appartenaient aux races suivantes :

Durham croisé charolaise	1
Durham croisé schwitz-charolaise	1
Aubrac	1
	3

Les 25 bœufs au-dessus de 4 ans provenaient des races ci-après désignées :

Aubrac	19
Race de montagne (mal déterminée)	6
	25

Les vaches présentées au concours pour les prix offerts par la ville appartenaient à 4 propriétaires, domiciliés dans le département du Gard (ville de Nîmes). Elles se classaient par race ainsi qu'il suit,

Digitized by Google

SAVOIR :

Savoyarde	2
Bretonne	1
Piémontaise	1
	4

Un département a envoyé au concours 7 lots de moutons, appartenant à 5 propriétaires,

SAVOIR :

Gard	7

Sur les 7 lots de moutons, 3 étaient âgés de 18 mois au plus et appartenaient aux races suivantes :

La Guiolle ;
Dite *Albigeoise* ;
South-down croisé barbarine.

Les 4 lots âgés de plus de 18 mois provenaient des races :

Larzac	1
Dite *Albigeoise*	2
Ordinaire de la Lozère	1
	4

4 porcs exposés avaient été envoyés par 4 propriétaires habitant un département, celui du Gard.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DES PRIX ET MÉDAILLES

ESPÈCE BOVINE.

BŒUFS.

1re CLASSE.

1re CATÉGORIE. — Animaux de l'âge de 3 ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Sabatier d'Espeyran, à Saint-Gilles (Gard), pour le bœuf n° 1, de race durham-charolaise, âgé de 36 mois.

2e CATÉGORIE. — Animaux de 4 ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Sabatier d'Espeyran, déjà nommé, pour le bœuf n° 2, de race durham croisé schwitz-charolaise, âgé de 37 mois.

2e CLASSE.

ANIMAUX ÂGÉS DE PLUS DE 4 ANS, QUELS QUE SOIENT LEUR POIDS ET LEUR RACE.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Nicolas (Guillaume), à Saint-Urcize (Cantal), pour le bœuf n° 19, de race aubrac, âgé de 7 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Faure (Jean-Antoine-Louis), à Sainte-Eulalie (Ardèche), pour le bœuf n° 16, de race aubrac, âgé de 7 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Cortial (Louis), à Sainte-Eulalie (Ardèche), pour le bœuf n° 11, de race aubrac, âgé de 6 ans.

Digitized by Google

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 300 francs à M. Durand-Girbal, à Saint-Urcize (Cantal), pour le bœuf n° 2, de race aubrac, âgé de 7 ans.

5e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Jumas (Louis), à Uzès (Gard), pour le bœuf n° 8, de race montagnarde, âgé de 6 ans.

3e CLASSE.

PRIX DE BANDES.

PRIX UNIQUE. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Nicolas (Guillaume), déjà nommé, pour la bande de bœufs n°s 24 à 27, de race aubrac, âgés de 7 ans.

ESPÈCE BOVINE.

VACHES.

PRIX OFFERTS PAR LA VILLE DE NÎMES.

1er PRIX. — 100 francs à M. Favre (Jean), à Nîmes (Gard), pour la vache n° 28, de race savoyarde, âgée de 9 ans.

2e PRIX. — 80 francs à M. Adorcie (Étienne), à Nîmes (Gard), pour la vache n° 29, de race bretonne, âgée de 8 ans.

3e PRIX. — 50 francs à M. Frégerolle (Jean), à Nîmes (Gard), pour la vache n° 30, de race savoyarde, âgée de 8 ans.

ESPÈCE OVINE.

1re CLASSE.

ANIMAUX DE L'ÂGE DE 18 MOIS AU PLUS, QUELS QUE SOIENT LEUR POIDS ET LEUR RACE.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 400 francs à M. Peyre (François), à Saint-Côme-et-Marvéjols (Gard), pour le lot de moutons n° 33, de race du Larzac, âgés de 18 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à M. Sabatier d'Espeyran, déjà nommé, pour le lot de moutons n° 34, de race south-down barbarine, âgés de 18 mois.

Digitized by Google

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Peyre (Eugène), à Saint-Côme-et-Marvéjols (Gard), pour le lot de moutons n° 32, de race de la Guiolle, âgés de 18 mois.

2e CLASSE.

ANIMAUX ÂGÉS DE PLUS DE 18 MOIS.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 250 francs à M. Sagnier (Jacques), à Nîmes (hameau de Saint-Césaire), pour le lot de moutons n° 37, de race dite albigeoise, âgés de 3 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 200 francs à M. Peyre (François), déjà nommé, pour le lot de moutons n° 35, de race du Larzac, âgés de 3 ans et demi.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 100 francs à M. Magne (Jules), à Nîmes (campagne de Bourges), pour le lot de moutons n° 38, de race du Causse, âgés de 4 ans.

ESPÈCE PORCINE.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 200 francs à M. de Labaume, à Nîmes (Gard), pour le porc n° 42, de race hampshire, âgé de 23 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 150 francs à M. Gauthier (Étienne), à Fourques (Gard), pour le porc n° 41, de race anglo-chinoise, âgé de 12 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 100 francs à M. Sabatier d'Espeyran, déjà nommé, pour le porc n° 39, de race anglaise, âgé de 7 mois et 10 jours.

Digitized by Google

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS

SUR

LE RENDEMENT DES ANIMAUX PRIMÉS.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESPÈCE BOVINE.

		1re CLASSE. 1re CATÉGORIE.
Prix		1er.
Numéro du bœuf au concours		1er.
Nom et adresse	de l'éleveur	SABATIER D'ESPEYRAN, à Saint-Gilles (Gard).
	de l'engraisseur	
	du boucher acheteur	BANCEL oncle, de Nîmes.
Age (déclaré à l'époque du concours)		3 ans.
Race		Durham-charolaise.
Mensuration	Taille	1k 38
	Circonférence du thorax — circulaire	2 15
	Circonférence du thorax — oblique	2 52
	Largeur des hanches	0 60
	Longueur de la hanche à la queue	0 45
	Longueur totale de la hanche	0 50
	Grosseur de l'avant-bras	0 75
	Grosseur du canon	0 21
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 02
Poids vif	jour de l'abatage	»
	à l'abattoir	689k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		525
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*525 à 689 ou 76,197*
Poids des quatre quartiers seuls		430
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*430 689 68,214*
Poids du suif		55
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*55 689 8,127*
	au poids des quatre quartiers	*55 525 10,476*
Poids du cuir		40
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*40 689 5 805*
	au poids des quatre quartiers	*40 525 7,619*
Poids des issues	Pieds et patins	12k
	Canard	21
	Poumons et cœur	8 700
	Foie et rate	7
	Langue	»
	Sang	15
	Intestins, excréments, déchets	9 50

Digitized by Google

ESPÈ

Prix .....

Numéros du lot au concours .....

Nom et adresse de l'éleveur .....

Age (déclaré à l'époque du concours) .....

Race .....

Poids vif à l'abattoir .....

Poids des quatre quartiers seuls .....

Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif .....

Poids du suif .....

Proportion du poids du suif ..... { *au poids vif* ..... / *au poids des quatre quartiers* ..... }

Poids du cuir .....

Poids des issues ..... { Pieds et patins ..... / Canard ..... / Poumons et cœur ..... / Intestins vides ..... }

Digitized by Google

IE.

2e CLASSE.		1re CLASSE.	2e CLASSE.
1er.	2e.	2e.	3e.
37.	35.	34.	38.
GUERR, à Nîmes (Gard).	PEYRE (François), à Saint-Côme-et-Marvéjols (Gard).	SABATIER D'ESPEYRAN, à Saint-Gilles (Gard).	Jules MAGNE, à Nîmes (Gard).
10 mois.	»	»	4 ans.
Albigeoise.	Du Larzac.	»	Du Causse.
125.....	53k.....	50k 500.....	48k
200.....	30	29 400.....	28. 150
2 à 60,125 ou 62,222.....	30 à 53 ou 56,603.....	29 4 à 50 5 ou 58,217.....	28 15 à 48 ou 58,644
500.....	2 900.....	3	2 45
5 50,125 6,982.....	2 9 53 5,471.....	3 50 5 5,940.....	2 45 48 5,104
5 31,2 11,185.....	2 9 30 9,666.....	3 29 4 10,204.....	2 45 28 15 8,703
900.....	3 200.....	3	3 5
600.....	1k. ».....	1k.	0k600
900.....	2 10.....	2.....	1 900
.....	1 700.....	1	1 900
500.....	3 200.....	3.....	3 450

Digitized by Google

ESPÈCE PORCINE.

Prix	1er.	2e.	3e.
Numéro du concours	42.	41.	39.
Nom et adresse — de l'éleveur	De Laraume, à Nîmes (Gard).	Gauthier, à Fourques (Gard).	Sabatier d'Espeyran.
Nom et adresse — du charcutier acheteur	Aug. Merbet, charc. à Nîmes, rue Saint-Castor.	Vivant, charc. à Nîmes, rue de la Pierre-Longue.	Ve Rouvière, charc. à Nîmes, pl. du Chapitre.
Age	23 mois.	12 mois.	6 mois.
Race	Hampshire.	Chinoise.	Leicester.
Poids vif — au moment du concours	286k	194k	112k
Poids vif — le jour de l'abatage	286	194	112
Viande nette, pieds compris	237	158 500g	87
Tête	15	12	8 500g
Ratis et crépines	3	1 500	1
Fressure	7	4	3
Sang	6k	4k	2k500g
Intestins	11	7 500g	5
Excréments	2 200g	2 500	2 500
Évaporation	4 800	4	3

Digitized by Google

CONCOURS DE LYON.

1er AVRIL 1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS,

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, de développer en France la production et l'amélioration des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes et leur engraissement précoce, fournissent le plus abondamment à la consommation;

Vu les arrêtés précédents sur l'institution des concours annuels d'animaux de boucherie;

Vu les comptes rendus de ces concours et les rapports dont ils ont été l'objet;

Vu la délibération du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, en date du 10 mai 1850;

Les inspecteurs généraux de l'agriculture et l'inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries impériales entendus;

Sur le rapport du chef de la division de l'agriculture,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Le concours pour les animaux de boucherie institué par arrêté ministériel du 27 mai 1846 aura lieu, sur le marché de Lyon, le mercredi qui précédera la semaine sainte.

Des prix et des médailles d'encouragement seront distribués, s'il y a lieu, aux propriétaires des bœufs, moutons et porcs, nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

ART. 2.

Les prix destinés aux BŒUFS seront divisés en trois classes et répartis ainsi qu'il suit :

Digitized by Google

1re CLASSE. — Bœufs jeunes, comprenant les animaux de trois ans et de quatre ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854 :

1er prix	700f	1,800f
2e	600	
3e	500	

2e catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853 :

1er prix	700f	1,800f
2e	600	
3e	500	

2e CLASSE. — Bœufs répartis, suivant leur race, en différentes catégories, sans distinction d'âge ni de poids.

1re catégorie. — Races charolaise, nivernaise et leurs analogues, à l'exclusion de tout croisement :

1er prix	600f	1,500f
2e	500	
3e	400	

2e catégorie. — Races bressane et franc-comtoise, à l'exclusion de tout croisement :

1er prix	500f	900f
2e	400	

3e catégorie. — Races auvergnate, d'Aubrac, limousine, bourbonnaise, du Mezenc, dauphinoise et leurs analogues, à l'exclusion de tout croisement :

1er prix	600f	1,500f
2e	500	
3e	400	

4e catégorie. — Toutes races ou sous-races françaises ou étrangères, pures ou croisées, non désignées ci-dessus :

1er prix	600f	1,100f
2e	500	

3e CLASSE. — Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance et de même race, et n'ayant pas concouru pour les autres prix :

Prix unique ..... 500 francs.

Digitized by Google

ART. 3.

Les animaux non primés dans la 1re catégorie de la 1re classe peuvent concourir de nouveau avec ceux de la 2e catégorie.

Ceux qui auraient été primés dans l'une ou l'autre de ces catégories ne peuvent plus concourir dans la 2e classe.

ART. 4.

Les prix destinés aux MOUTONS seront divisés en deux classes, et les lots présentés au concours seront composés de dix animaux, tous du même âge et de la même race.

1re CLASSE. — Moutons nés depuis le 1er octobre 1855 :

1er prix	400f	900f
2e	300	
3e	200	

2e CLASSE. — Moutons nés avant le 1er octobre 1855 :

1er prix	200f	300f
2e	100	

Les moutons admis à concourir seront tondus; on devra laisser une mèche derrière l'épaule gauche.

Chaque propriétaire ne pourra présenter qu'un lot dans chacune des deux classes.

ART. 5.

Les animaux de l'ESPÈCE PORCINE se diviseront en deux classes :

1re CLASSE. — Races françaises pures :

1er prix	100f	175f
2e	75	

2e CLASSE. — Races étrangères pures et races croisées :

1er prix	100f	225f
2e	75	
3e	50	

ART. 6.

Les bœufs présentés devront appartenir aux propriétaires exposants depuis six mois au moins avant l'époque du concours;

Les moutons et les porcs, depuis trois mois.

Digitized by Google

ART. 7.

Une médaille d'or accompagnera les premiers prix, une médaille d'argent les seconds prix et une médaille de bronze tous les autres.

ART. 8.

Les médailles seront décernées en séance publique, le mercredi, d'après la décision d'un jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui désignera un président et un vice-président.

Ce jury sera composé de onze membres, savoir :

Trois agents de l'Administration;
Quatre agriculteurs;
Deux membres de la société d'agriculture de Lyon;
Deux membres du syndicat de la boucherie de Lyon.

ART. 9.

La police du concours appartiendra exclusivement à un commissaire général, membre du jury, qui aura sous ses ordres deux commissaires pour le seconder.

ART. 10.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus à une déclaration préalable qu'ils devront faire à Lyon le lundi, avant-veille du concours, de huit heures du matin à quatre heures du soir, aux commissaires chargés de la recevoir.

Cette déclaration indiquera : 1° l'origine, la race et l'âge des animaux présentés; 2° le nom et la résidence de l'engraisseur; 3° si celui-ci les a fait naître ou seulement les a achetés pour l'engraissement; 4° dans ce dernier cas, la durée de possession.

ART. 11.

Les propriétaires des animaux primés devront fournir à l'appui de leur déclaration : 1° un certificat qui en constatera l'exactitude; 2° tous les renseignements que le jury pourra réclamer, soit sur le mode d'élevage et de nourriture, soit sur le rendement des animaux tant à l'abattoir qu'à l'étal.

Le payement des prix aura lieu dans les départements où sont domiciliés les lauréats, après la justification de toutes les conditions imposées par le jury.

Digitized by Google

ART. 12.

Tout propriétaire qui sera convaincu d'avoir fait une fausse déclaration pourra être exclu du concours par le jury pour un temps plus ou moins long.

ART. 13.

Un propriétaire ne pourra recevoir qu'un seul prix dans chaque catégorie; mais il pourra présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories.

ART. 14.

Dans le cas où le jury estimerait que plusieurs animaux appartenant au même exposant auraient mérité des prix dans la même catégorie, il ne pourra, comme il a été dit plus haut, décerner qu'un prix à ce propriétaire; mais il sera libre d'accorder une ou plusieurs mentions honorables auxdits animaux. Des médailles de bronze serviront à les constater.

ART. 15.

Les animaux devront être rendus à Lyon, sur le lieu de l'exhibition, le mardi, veille du concours, à huit heures du matin au plus tard. Ils resteront à la disposition du commissaire général pendant tout le temps jugé nécessaire.

Après huit heures, aucun animal ne sera reçu.

Aucune personne ne pourra être admise dans l'enceinte du concours pendant les délibérations du jury.

L'exposition sera ouverte le mercredi, après la terminaison des opérations.

ART. 16.

Le jugement du jury sera prononcé à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du président sera prépondérante. La présence de cinq membres sera nécessaire pour délibérer.

ART. 17.

Toute contestation relative à l'exécution du présent arrêté, en ce qui concerne le concours, sera immédiatement jugée par le jury.

Digitized by Google

ART. 18.

Le rendement des animaux primés sera suivi par une commission composée des membres du jury et des commissaires du concours.

Elle sera présidée par le président ou le vice-président du jury.

ART. 19.

Après la proclamation des prix, le procès-verbal des différentes opérations du concours sera adressé par le commissaire général au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les renseignements recueillis sur le rendement lui seront également transmis avant le 1er mai.

Fait à Paris, le 30 juillet 1856.

E. ROUHER.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DU CONCOURS

ET DU RENDEMENT.

(Extrait du rapport adressé par M. Victor Rendu, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général du concours.)

COMPOSITION DU JURY.

MM. le sénateur, préfet du Rhône, président d'honneur;
Victor Rendu, inspecteur général de l'agriculture, vice-président;
Pichat, directeur de l'école impériale d'agriculture de la Saulsaie (Ain);
Lecoq, directeur de l'école impériale vétérinaire de Lyon (Rhône);
Vicomte Dode de la Brunerie, propriétaire, à Grenoble (Isère);
Morand, propriétaire, à Beny (Ain);
Bouthier de Latour, directeur de la ferme-école du Monceau (Saône-et-Loire);
Grangier, à Lachaise (Allier);
Dutel..... } syndics de la boucherie;
Léger..... }
Trillet, syndic de la charcuterie.

COMMISSARIAT DU CONCOURS.

MM. Victor Rendu, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général;
Chauveau, } chefs de service à l'école impériale vétérinaire de Lyon, commissaires;
Saint-Cyr, }
assistés de MM. Quivogne, Schaack, Robert et Sauvage, élèves de la même école.

M. Grangier n'a pas pris part aux opérations du jury.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

Les 55 bœufs envoyés au concours ont été présentés par 18 propriétaires, dont 5 étaient à la fois éleveurs et engraisseurs et 13 seulement engraisseurs.

Les animaux ont été engraissés dans 6 départements,

SAVOIR :

Ain	1
Allier	6
Isère	3
Loire	22
Saône-et-Loire	17
Haute-Loire	6
	55

Sur ces 55 bœufs, 16 étaient âgés de moins de 4 ans et appartenaient aux races suivantes :

Charolaise;
Bressane;
Du Mezenc;
Limousine;
Durham;
Durham-charolaise;
Durham-mancelle;
Bourbonnaise;
Schwitz.

Les 39 bœufs au-dessus de 4 ans provenaient des races ci-après désignées :

Charolaise;
Bressane;
Bourbonnaise-auvergnate;
Dauphinoise;
Durham-mancelle;

Digitized by Google

Bourbonnaise;
Normande;
Auvergnate;
Durham-charolaise.

4 départements : l'Isère, Saône-et-Loire, le Cher, la Côte-d'Or, ont envoyé au concours 7 lots de moutons, appartenant à 6 propriétaires, savoir :

Isère	1
Saône-et-Loire	4
Cher	1
Côte-d'Or	1
	7

Sur les 7 lots de moutons, 3 étaient âgés de 18 mois au plus et appartenaient aux races suivantes :

Dauphinoise;
Cotswold-berrichonne ;
Bourbonnaise.

Les 4 lots âgés de plus de 18 mois provenaient de la race bourbonnaise et de celle du Mezenc.

22 porcs exposés avaient été envoyés par 15 propriétaires habitant 3 départements :

Saône-et-Loire ;
Loire;
Rhône.

10 de ces animaux, ayant concouru dans la 1re classe, étaient de race charolaise ou bressane,

Et les 12 porcs de la 2e classe, de races anglaises ou anglo-chinoises diverses.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DES PRIX ET DES MÉDAILLES.

ESPÈCE BOVINE.

BŒUFS.

1re CLASSE.

ANIMAUX DE L'ÂGE DE 4 ANS AU PLUS, QUELS QUE SOIENT LEUR POIDS ET LEUR RACE.

1re CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Crétin, à Mably, (Loire), pour le bœuf n° 28, de race durham-charolaise, âgé de 30 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Crétin, déjà nommé, pour le bœuf n° 30, de race durham, âgé de 35 mois et demi.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Crétin déjà nommé, pour le bœuf n° 29, de race durham-charolaise, âgé de 35 mois.

Digitized by Google

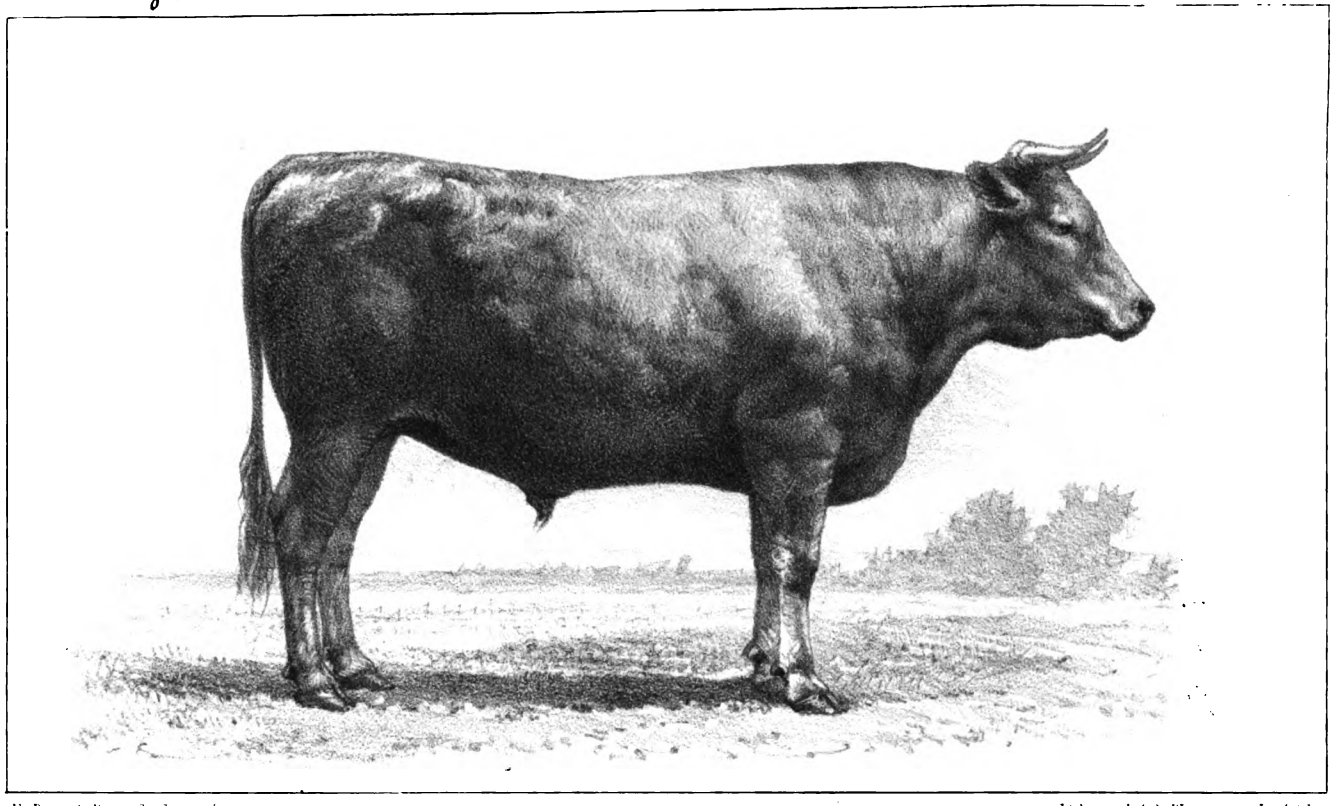

H. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf âgé de 30 mois, présenté par M. Crétin, à Mably (Loire).

Ier Prix de la Ire catégorie de la Ire classe — Bœufs de 3 ans au plus.

Échelle. 0m 05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2e CLASSE.

PRIX DE RACES SANS DISTINCTION D'ÂGE NI DE POIDS.

1re CATÉGORIE. — Race charolaise, nivernaise et leurs analogues, à l'exclusion de tout croisement.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Thevenet (François), à Saint-Bonnet-de-Cray (Saône-et-Loire), pour le bœuf n° 5, de race charolaise, âgé de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Chomet, à Pouilly-sous-Charlieu (Loire), pour le bœuf n° 3, de race charolaise, âgé de 4 à 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Serres, à Montbrison (Loire), pour le bœuf n° 4, de race charolaise, âgé de 5 ans.

PRIX DE LA VILLE DE LYON.

PRIX UNIQUE. — 500 francs à M. Thévenon-Vital, de Pralong (Loire), pour le bœuf n° 2, de race charolaise, âgé de 45 mois.

Digitized by Google

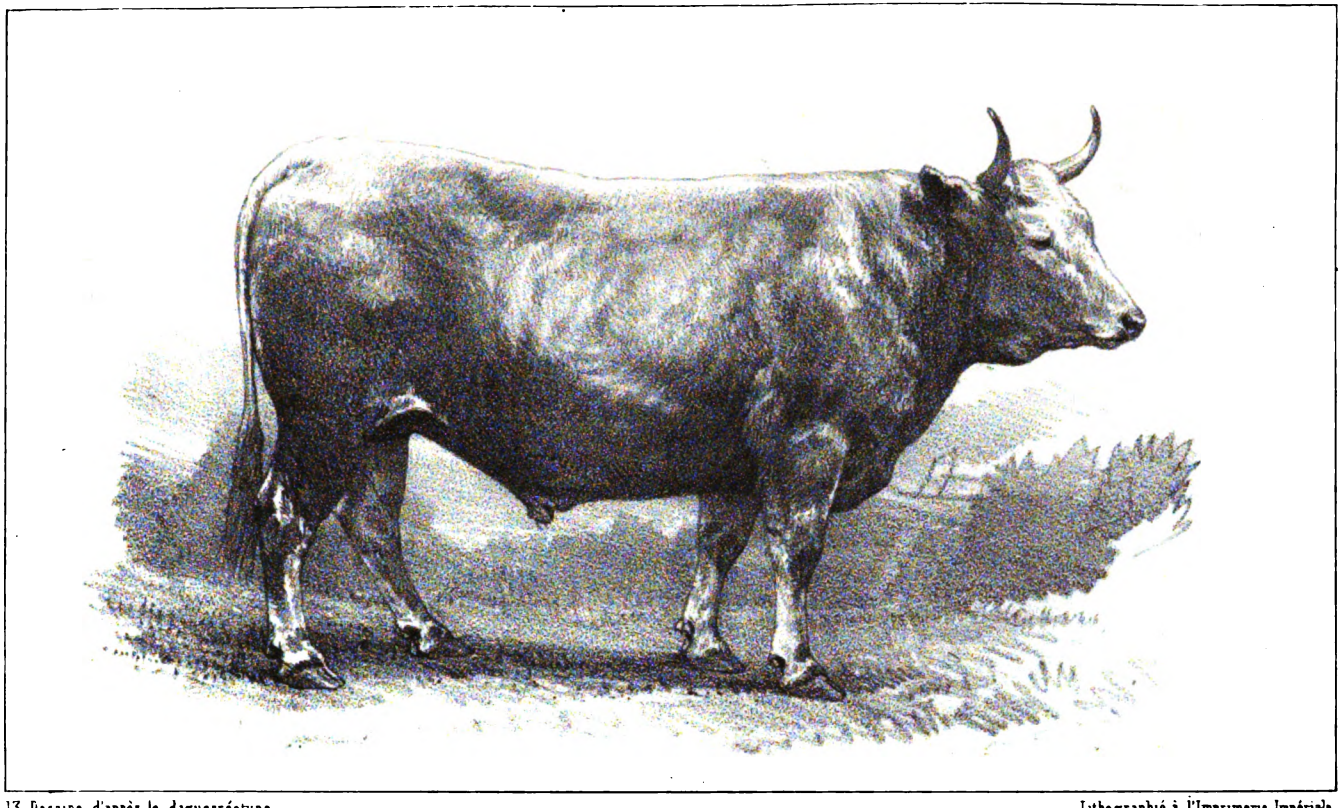

13 Dessiné d'après le daguerréotype Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf âgé de 3 ans, présenté par M. François Thévenet, à St-Bonnet-de-Cray (Saône-et-Loire).

1er Prix de la 1re catégorie de la 2e classe — Races Charolaise, Nivernaise et leurs analogues.

Échelle 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

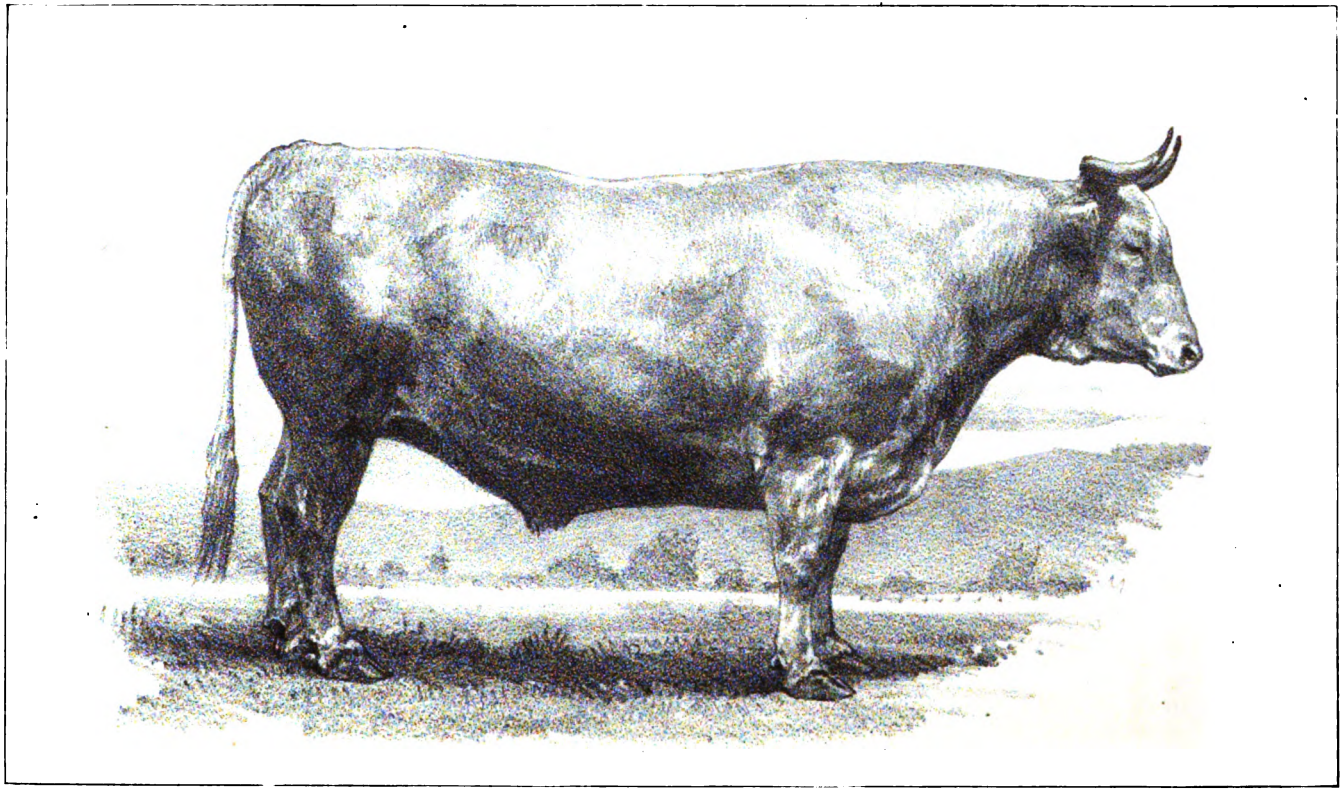

14. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf âgé de 6 à 7 ans, présenté par M. Serres, à Montbrison (Loire).

1er Prix de la 2e catégorie de la 2e classe. Races Bressanne et Franc-Comtoise.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Races bressane et franc-comtoise, à l'exclusion de tout croisement.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Serres, déjà nommé, pour le bœuf n° 13, de race bressane, âgé de 6 à 7 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 400 francs à M. Giraud (François), à Nervieux (Loire), pour le bœuf n° 12, de race bressane, âgé de 4 ans.

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Races auvergnate, d'Aubrac, etc.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Serres, déjà nommé, pour le bœuf n° 13, de race bourbonnaise, âgé de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Thoral (Louis), à Saint-Nizier-sous-Charlieu (Loire), pour le bœuf n° 20, de race auvergnate, âgé de 5 à 6 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Thévenon-Vital, déjà nommé, pour le bœuf n° 18, de race bourbonnaise, âgé de 5 ans.

Digitized by Google

Digitized by Google

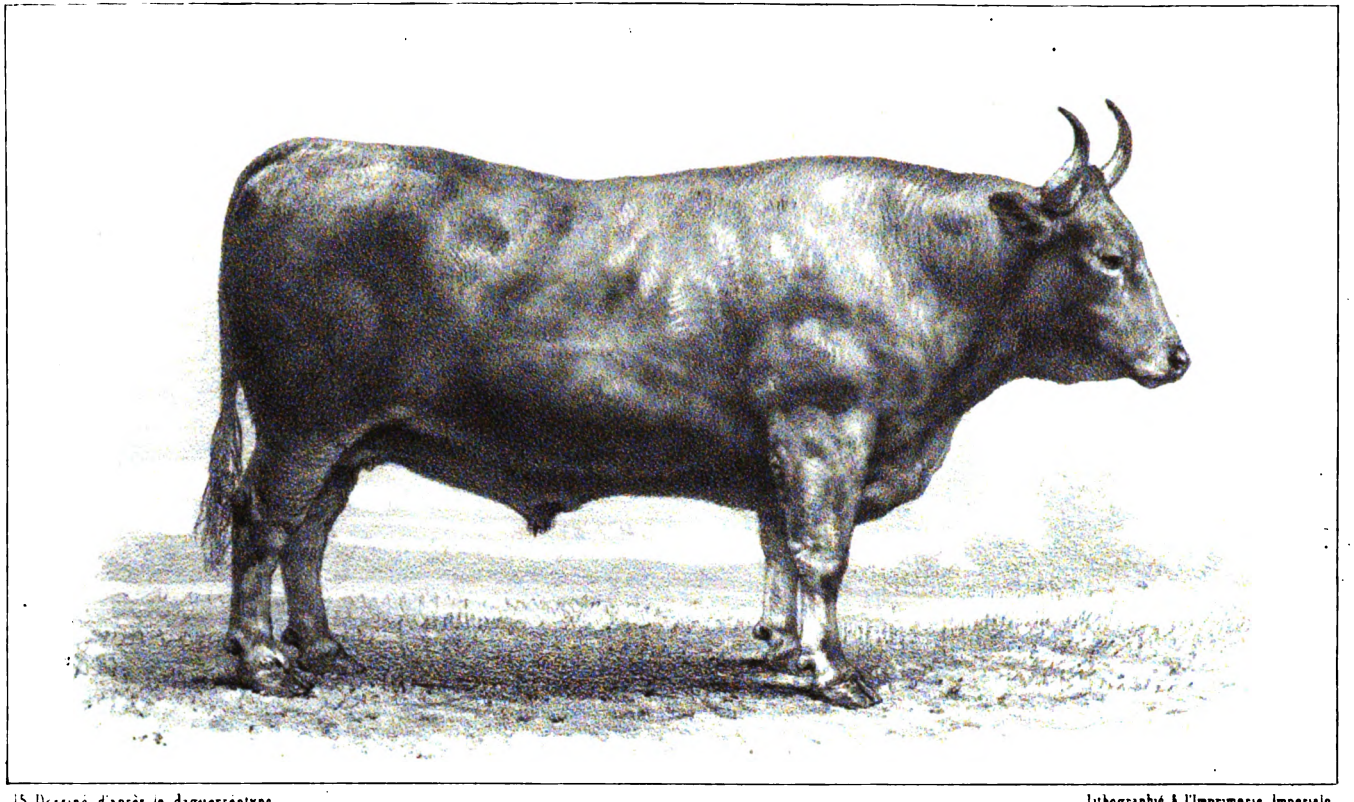

15 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf âgé de 5 ans, présenté par M. Sarres, à Montbrison (Loire).

1er Prix de la 3e catégorie de la 2e classe. — Races Auvergnates, d'Aubrac, Limousine, &a

Échelle : 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

16. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf de race Durham-Mancelle, âgé de 4 ans 1 mois, présenté par M. A. Crétin, à Mably (Loire).

1er Prix de la 4e catégorie de la 2e classe.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

4e CATÉGORIE. — Races diverses.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Crétin, déjà nommé, pour le bœuf n° 38, de race durham-mancelle, âgé de 49 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Adenot, à Burzy (Saône-et-Loire), pour le bœuf n° 41, de race durham-charolaise, âgé de 6 ans.

PRIX DE LA VILLE DE LYON.

PRIX UNIQUE. — 500 francs à M. Thévenon-Vital, déjà nommé, pour le bœuf n° 39, de race bourbonnaise-normande, âgé de 54 mois.

3e CLASSE.

BANDES DE BŒUFS, COMPOSÉES DE 4 ANIMAUX AU MOINS, DE MÊME PROVENANCE ET DE MÊME RACE, ET N'AYANT PAS CONCOURU POUR LES AUTRES PRIX.

PRIX UNIQUE. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Devaulx (Henri), à Saint-Gérand-le-Puy (Allier), pour la bande de bœufs n° 42.

MENTION HONORABLE à M. Descours-Pranlans, aux Estables, canton de Fay-le-Froid (Haute-Loire), pour la bande de bœufs n° 44.

Digitized by Google

ESPÈCE OVINE.

1re CLASSE.

MOUTONS NÉS DEPUIS LE 1er OCTOBRE 1855.

(2 lots seulement.)

1er PRIX — Une médaille d'or et 400 francs à M. Coiraton (Jules), à Plan-Bourgoin (Isère), pour le lot de moutons n° 45, de race dauphinoise, âgés de 12 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à M. Lalouël de Sourdeval, à Laverdine (Cher), pour le lot de moutons n° 46, de race cotswold-berrichonne, âgés de 14 mois.

Pas de 3e prix.

2e CLASSE.

MOUTONS NÉS AVANT LE 1er OCTOBRE 1855.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 200 francs à M. Chamarau (Michel), à Iguerande (Saône-et-Loire), pour le lot de moutons n° 49, de race bourbonnaise, âgés de 2 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 100 francs à M. Nicolas, à Dijon (Côte-d'Or), pour le lot de moutons n° 51, de race mérine, âgés de 3 ans et demi.

MENTION HONORABLE à Mme veuve Buchet, à Saint-Martin-du-Lac (Saône-et-Loire), pour le lot de moutons n° 48, de race bourbonnaise, âgés de 2 ans.

Digitized by Google

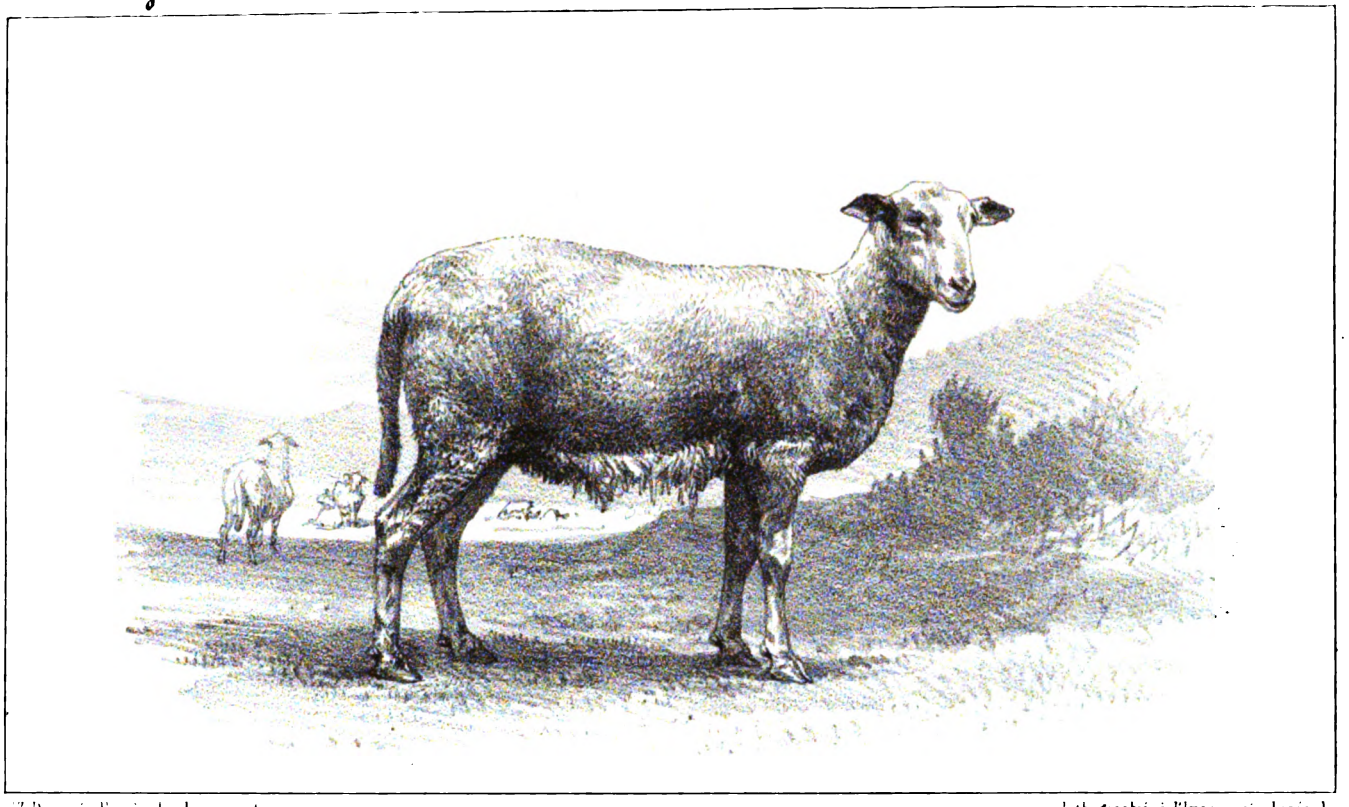

17 Dessiné d'après le daguerréotype Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Mouton âgé de 14 mois, faisant partie du lot présenté par M. Jules Coiraton, à Plan-Bourgoin (Isère).

1er Prix de la 1re classe — Moutons nés depuis le 1er Octobre 1855.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

18. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographie à l'Imprimerie Impériale.

Porc Charolais, âgé de 13 mois, présenté par M. Antoine Chapon, à Roanne (Loire).

1er Prix de la Ire classe — Races françaises pures.

Digitized by Google

ESPÈCE PORCINE.

1re CLASSE.

RACES FRANÇAISES PURES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 100 francs à M. Chapon (Antoine), à Roanne (Loire), pour le porc n° 52, de race charolaise, âgé de 13 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 75 francs à M. Laplaine (Claude-Marie), à Lyon (Rhône), pour le porc n° 54, de race charolaise, âgé de 14 mois.

MENTION HONORABLE à M. Larochette (Claude), à la Clayette (Saône-et-Loire), pour le porc n° 56, de race charolaise, âgé de 13 mois.

2e CLASSE.

RACES ÉTRANGÈRES PURES ET RACES CROISÉES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 100 francs à M. Galley (Antoine), à Saint-Maurice-sur-Dargoire (Rhône), pour le porc n° 66, de race anglaise-coleshill, âgé de 16 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 75 francs à M. Martin (Henri), à Mâcon (Saône-et-Loire), pour le porc n° 67, de race new-leicester.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 50 francs à M. Traquelet, à Saint-Étienne (Loire), pour le porc n° 72, de race anglaise, âgé de 18 mois.

Digitized by Google

COMMISSION

CHARGÉE DE CONSTATER LE RENDEMENT DES ANIMAUX ABATTUS.

MM. Victor Rendu, inspecteur général de l'agriculture, président;
Chauveau;
Saint-Cyr.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS

SUR

LE RENDEMENT DES ANIMAUX PRIMÉS.

Digitized by Google

ESPÈ

Prix.....

Numéro du bœuf au concours.....

Nom et adresse..... { de l'éleveur..... / de l'engraisseur..... / du boucher acheteur.....

Âge (déclaré à l'époque du concours).....

Race.....

Mensuration..... {
- Taille.....
- Circonférence du thorax.. { circulaire..... / oblique.....
- Largeur des hanches.....
- Longueur de la hanche à la queue.....
- Longueur totale de la hanche.....
- Grosseur de l'avant-bras.....
- Grosseur du canon.....
- Longueur de l'animal de la nuque à la queue.....

Poids vif..... { jour de l'abatage..... / à l'abattoir.....

Poids des quatre quartiers, cuir et suif.....

Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif.....

Poids des quatre quartiers seuls.....

Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif.....

Poids du suif.....

Proportion du poids du suif... { *au poids vif*..... / *au poids des quatre quartiers*.....

Poids du cuir.....

Proportion du poids du cuir... { *au poids vif*..... / *au poids des quatre quartiers*.....

Poids des issues..... {
- Pieds et patins.....
- Poumons et cœur.....
- Foie et rate.....
- Langue.....
- Tête.....
- Queue et cuni.....

Digitized by Google

INE.

2e CLASSE.

4e CATÉGORIE.	1re CATÉGORIE.	4e CATÉGORIE.	2e CATÉGORIE.
2e. 41. ADENOT, à Burzy (Saône-et-Loire). DURAFOUR, à Lyon. 6 ans. Durham-charolaise.	De la ville de Lyon. 2. TRÉVERNON-VITAL, à Pralong (Loire). VIALLON, à Lyon 45 mois. Charolaise.	De la ville de Lyon. 39. TRÉVERNON-VITAL, à Pralong (Loire). BRUYAS aîné, à Lyon. 54 mois. Bourbonnaise-normande.	2e. 12. GIRAUD (François), à Nervieux (Loire). DUROZARD, à Lyon. 4 ans. Bressane.
.....	1m47	1m65	1m30
.....	2 27	2 68	2 17
.....	2 47	2 75	2 35
.....	0 57	0 67	0 55
.....	0 51	0 59	0 46
.....	0 59	0 70	0 57
.....	0 41	0 48	0 42
.....	0 23	0 25	0 20
.....	2 26	2 26	2 04
ril	10 avril	10 avril	10 avril.
k	784k	1,086k	693k
.....	614	845	511
,448	*78,316*	*77,809*	*73,737*
.....	496	699	418
,889	*63,265*	*64,365*	*60,317*
.....	67	85	50
,674	*8,546*	*7,827*	*7,215*
,142	*13,508*	*12,160*	*12,201*
.....	51	61	43
,885	*6,505*	*5,617*	*6,205*
,646	*10,381*	*8,727*	*10,288*
.....	11k	15k	11
.....	8 5	9	8
.....	7 5	10	8
.....	4	5	4
.....	21	20	19
.....	5	6 5	4

Digitized by Google

ESPÈC

Prix		De bande.	De bande.
Numéro de la bande de bœufs au concours		42.	42.
Nom et adresse	de l'éleveur	Devaulx (Henry), à Saint-Gérand-le-Puy.	Devaulx (Henry), à Saint-Gérand-le-Puy.
	de l'engraisseur		
	du boucher acheteur	Barbaret, de Lyon.	Bruyas cadet, de Lyon.
Âge (déclaré à l'époque du concours)		.....	.....
Mensuration	Taille	1m53	1m51
	Circonférence du thorax — circulaire	2 32	2 42
	Circonférence du thorax — oblique	2 50	2 56
	Largeur des hanches	0 62	0 60
	Longueur de la hanche à la queue	0 45	0 55
	Longueur totale de la hanche	0 58	0 65
	Grosseur de l'avant-bras	0 39	0 40
	Grosseur du canon	0 27	0 24
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 20	2 10
Poids vif	jour de l'abatage	10 avril	10 avril
	à l'abattoir	774k	910k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		574	691
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*74,160*	*75,934*
Poids des quatre quartiers seuls		467	561
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*60,336*	*61,648*
Poids du suif		60	79
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*7,752*	*8,681*
	au poids des quatre quartiers	*12,848*	*11,082*
Poids du cuir		47	51
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*6,072*	*5,604*
	au poids des quatre quartiers	*10,063*	*9,090*
Poids des issues	Pieds et patins	11k	13k
	Tête	22	22
	Poumons et cœur	9	9
	Foie et rate	8	8
	Langue	4	4
	Sang	.....	.....
	Queue et cuni	5	6

Digitized by Google

OVINE. (Suite.)

ASSE.		1re CLASSE. — 1re CATÉGORIE.		
De bande. 42. Devaulx (Henry), Saint-Gérand-le-Puy. Olagnier, de Lyon.	De bande. 42. Devaulx (Henry), à Saint-Gérand-le-Puy. Rivoire, de Lyon.	2e. Crétin, à Mably (Loire). Cinier, à Vaise. 3 ans.	3e. Crétin, à Mably (Loire). Cinier, à Vaise. 3 ans.	De bande. Crétin, à Mably (Loire). Franlieu, à Vaise.
38	1m40	1m37	1m44	1m45
25	2 39	2 20	2 32	2 20
50	2 57	2 38	2 42	2 42
60	0 70	0 54	0 57	0 58
45	0 43	0 53	0 47	0 53
59	0 60	0 45	0 40	0 47
40	0 43	0 44	0 52	0 56
26	0 24	0 21	0 21	0 27
20	2 25	2 05	2 10	2 20
avril	10 avril	10 avril	10 avril	10 avril.
709k	912k	734k	740k	715k
539	661	509 500	560	528
.023	72,478	69,414	75,676	73,846
447	540	427	460	430
.047	59,211	58,170	62,162	60,142
45	70	44 500	60	47 500
.347	7,675	6,063	8,108	6,643
.063	12,963	10,421	13,044	11,046
47	51	38	41	51
.629	5,592	5,177	5,545	7,133
.515	9,044	8,899	8,913	11,860
	13k	9k250	9k500	13k500
	23	16 500	17 100	19 400
	9	8 400	8	9 400
	11	10	11	8 500
	4 5	8 langue et queue	9 300 langue et queue	7 800 langue et queue.
		22	21	20
	4 5			

Digitized by Google

ESPÈCE OVINE.

	1re CLASSE.	2e CLASSE.	1re CLASSE.
Prix	2e.	2e.	1er.
Numéro du lot au concours	46.	51.	45.
Nom et adresse — de l'éleveur / de l'engraisseur	LALOUÉL DE SOURDEVAL, à Laverdine (Cher).	NICOLAS, à Dijon (Côte-d'Or).	COIRATON, à Plan-Bourgoin (Isère).
Age (déclaré à l'époque du concours)	14 mois.	3 ans 6 mois.	12 mois.
Race	Cotswold-berrichonne.	Mérine.	Dauphinoise.
Poids vif — jour de l'abatage	11 avril	10 avril	11 avril.
Poids vif — à l'abattoir	45k	62k	53k
Poids des quatre quartiers seuls	26 5	37 5	52
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*5,889*	*6,048*	*6,037*
Poids du suif	3 5	6	5
Proportion du poids du suif — au poids vif	*7,778*	*9,677*	*9,435*
Proportion du poids du suif — au poids des quatre quartiers	*13,208*	*16,000*	*15,625*
Poids du cuir	2 5	4 5	3
Poids des issues — Pieds et patins	0k5	1k	0k5
Poids des issues — Tête	2.	2 5	2
Poids des issues — Poumons et cœur	1 5	2.	2
Poids des issues — Intestins vides	1 5	2 5	1

Digitized by Google

CONCOURS DE LILLE.

31 MARS 1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS,

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, de développer en France la production et l'amélioration des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes et leur engraissement précoce, fournissent le plus abondamment à la consommation;

Vu les arrêtés précédents sur l'institution des concours annuels d'animaux de boucherie;

Vu les comptes rendus de ces concours et les rapports dont ils ont été l'objet;

Vu la délibération du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, du 10 mai 1850;

Les inspecteurs généraux de l'agriculture et l'inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries impériales entendu;

Sur le rapport du chef de la division de l'agriculture,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Le concours pour les animaux de boucherie institué par arrêté ministériel du 1er septembre 1849 aura lieu, sur le marché de Lille, le mardi qui précède la semaine sainte.

Des prix et des médailles d'encouragement seront distribués, s'il y a lieu, aux propriétaires des animaux, nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et le mieux préparés pour la boucherie.

ART. 2.

Les prix destinés aux animaux de l'ESPÈCE BOVINE seront divisés en cinq classes et répartis ainsi qu'il suit :

Digitized by Google

1re CLASSE. — Bœufs jeunes, comprenant les animaux de trois ans et de quatre ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854 :

1er prix	700f	1,800f
2e	600	
3e	500	

2e catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853 :

1er prix	700f	1,800f
2e	600	
3e	500	

2e CLASSE. — Bœufs répartis, suivant leur race, en différentes catégories, sans distinction d'âge ni de poids.

1re catégorie. — Bœufs flamands :

1er prix	400f	900f
2e	300	
3e	200	

2e catégorie. — Bœufs comtois et leurs analogues :

1er prix	400f	700f
2e	300	

3e catégorie. — Bœufs de races diverses autres que celles désignées ci-dessus :

1er prix	400f	900f
2e	300	
3e	200	

3e CLASSE. — VACHES :

1er prix	300f	1,790f
2e	250	
3e	225	
4e	200	
5e	180	
6e	160	
7e	140	
8e	125	
9e	110	
10e	100	

Digitized by Google

4e CLASSE. — Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance, et n'ayant pas concouru pour les prix des autres classes :

Prix unique..... 500f

5e CLASSE. — VEAUX.

1er prix.....	150f	250f
2e.....	100	

ART. 3.

Les animaux non primés dans la 1re catégorie de la 1re classe peuvent concourir dans ceux de la 2e catégorie.

Ceux qui auraient été primés dans l'une ou l'autre de ces catégories ne peuvent plus concourir dans la 2e classe.

ART. 4.

Les prix destinés aux MOUTONS seront divisés en deux classes, et les lots présentés seront composés de dix animaux, tous du même âge et de la même race.

1re CLASSE. — Jeunes moutons, quels que soient leur poids et leur race. Animaux nés depuis le 1er octobre 1855 :

1er prix.....	400f	900f
2e.....	300	
3e.....	200	

2e CLASSE.—Moutons divisés d'après leur race, sans distinction d'âge ni de poids.

1re catégorie. — Races à laine longue :

1er prix.....	300f	600f
2e.....	200	
3e.....	100	

2e catégorie. — Race mérinos et métis-mérinos :

Prix unique..... 300f

Les moutons admis à concourir seront tondus ; on devra laisser une mèche derrière l'épaule gauche.

Les lots de la première classe non primés pourront concourir de nouveau dans la seconde.

Chaque propriétaire ne doit présenter qu'un lot de la 1re classe et dans chacune des catégories de la 2e classe.

Digitized by Google

ART. 5.

Les animaux de l'ESPÈCE PORCINE se diviseront en deux classes :

1re CLASSE. — Races françaises pures :

1er prix	100f	175f
2e	75	

2e CLASSE. — Races étrangères pures et races croisées :

1er prix	100f	225f
2e	75	
3e	50	

ART. 6.

Les animaux de l'espèce bovine présentés, à l'exception des veaux, devront appartenir aux propriétaires exposants depuis six mois au moins avant l'époque du concours ;

Les moutons et les porcs, depuis trois mois.

ART. 7.

Une médaille d'or accompagnera les premiers prix, une médaille d'argent les seconds et une médaille de bronze tous les autres.

ART. 8.

Les médailles seront décernées en séance publique, le mardi, d'après la décision d'un jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui désignera un président et un vice-président.

Ce jury sera composé de onze membres, savoir :

Trois agents de l'Administration ;

Deux membres de la société d'agriculture de Lille ;

Quatre agriculteurs ;

Deux membres de la boucherie de Lille.

ART. 9.

La police du concours appartiendra exclusivement à un commissaire général, membre du jury, qui aura sous ses ordres des commissaires pour le seconder.

Digitized by Google

ART. 10.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus à une déclaration préalable, qu'ils devront faire à Lille le dimanche, avant-veille du concours, de huit heures du matin à quatre heures du soir, aux commissaires chargés de la recevoir.

Cette déclaration indiquera : 1° l'origine, la race et l'âge des animaux présentés; 2° le nom et la résidence de l'engraisseur; 3° si celui-ci les a fait naître ou seulement les a achetés pour l'engraissement; 4° dans ce dernier cas, la durée de la possession.

ART. 11.

Les propriétaires des animaux primés devront fournir à l'appui de leur déclaration : 1° un certificat qui en constatera l'exactitude; 2° tous les renseignements que le jury pourra réclamer, soit sur le mode d'élevage et de nourriture, soit sur le rendement des animaux tant à l'abattoir qu'à l'étal.

Le payement des prix aura lieu dans les départements où sont domiciliés les lauréats, après la justification de toutes les conditions imposées par le jury.

ART. 12.

Tout propriétaire qui sera convaincu d'avoir fait une fausse déclaration pourra être exclu des concours par le jury pour un temps plus ou moins long.

ART. 13.

A partir de l'année 1858, un propriétaire ne pourra recevoir qu'un prix dans chaque catégorie; mais il pourra présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories.

ART. 14.

Dans le cas où le jury estimerait que plusieurs animaux appartenant au même exposant auraient mérité des prix dans la même catégorie, il ne pourra, comme il a été dit plus haut, décerner qu'un prix à ce propriétaire; mais il sera libre d'accorder une ou plusieurs mentions honorables auxdits animaux. Des médailles de bronze serviront à les constater.

ART. 15.

Les animaux devront être rendus à Lille, au lieu du concours, le lundi,

Digitized by Google

veille du concours, à huit heures du matin, au plus tard; ils resteront à la disposition du commissaire général pendant tout le temps jugé nécessaire.

Après huit heures, aucun animal ne sera reçu.

Aucune personne ne pourra être admise dans l'enceinte du concours pendant les opérations du jury.

L'exposition sera ouverte le mardi, après la terminaison des opérations.

ART. 16.

Le jugement du jury sera prononcé à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du président sera prépondérante. La présence de cinq membres sera nécessaire pour délibérer.

ART. 17.

Toute contestation relative à l'exécution du présent arrêté, en ce qui concerne le concours, sera immédiatement jugée par le jury.

ART. 18.

Le rendement des animaux primés sera suivi par une commission composée des membres du jury et des commissaires du concours.

Elle sera présidée par le président ou le vice-président du jury.

ART. 19.

Après la proclamation des prix, le procès-verbal des différentes opérations du concours sera adressé par le commissaire général au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les renseignements recueillis sur le rendement lui seront également transmis avant le 1er mai.

Fait à Paris, le 30 juillet 1856.

E. ROUHER.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DU CONCOURS

ET DU RENDEMENT.

(Extrait du rapport adressé par M. Lefour, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général du concours.)

COMPOSITION DU JURY.

MM. le préfet du Nord, président d'honneur;
Lefour, inspecteur général de l'agriculture, président;
Dutertre, directeur de la bergerie impériale de Montcavrel (Pas-de-Calais);
Léon d'Herlincourt, propriétaire agriculteur, à Éterpigny (Pas-de-Calais);
De la Houplière (Hilaire), à l'Épine, canton de Montreuil (Pas-de-Calais);
Warembourg, à Marcelcave, près Amiens (Somme);
Bernard, à Roost-Warendin, près Douai (Nord);
Bazin, directeur de la ferme-école du Ménil-Saint-Firmin (Oise);
Lefebvre, président du comice de Lille (Nord);
Loiset, secrétaire du comice de Lille (Nord);
Descate..... } bouchers à Lille (Nord).
Dubois..... }

COMMISSARIAT DU CONCOURS.

M. Lefour, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général.

Tous les membres du jury étaient présents aux opérations du concours.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

Il résulte des inscriptions faites que 83 bœufs ont été envoyés au concours et ont été présentés par 29 propriétaires.

Les animaux ont été engraissés dans deux départements,

SAVOIR :

Nord	68
Pas-de-Calais	9
Hors de concours	6
	83

Sur ces 83 bœufs, 40 étaient âgés de moins de 4 ans et appartenaient aux races suivantes :

Flamande	12
Comtoise	1
Diverses	27
	40

Les 43 bœufs au-dessus de 4 ans provenaient des races ci-après désignées :

Flamande	4
Comtoise	7
Diverses	32
	43

Les 30 vaches présentées au concours appartenaient à 23 propriétaires, domiciliés dans 3 départements,

SAVOIR :

Nord	16
Pas-de-Calais	5
Somme	2
	23

Digitized by Google

Elles se classaient par race ainsi qu'il suit :

Race flamande	24
Races diverses	6
	30

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont envoyé au concours 12 lots de moutons, appartenant à 7 propriétaires,

SAVOIR :

Nord	5
Pas-de-Calais	2
	7

Sur les 12 lots de moutons, 4 étaient âgés de 18 mois au plus et appartenaient aux races suivantes :

Flamande-améliorée ;
Anglo-artésienne ;
Dishley-mérinos ;
South-down-flamande.

Les 8 lots âgés de plus de 18 mois provenaient des races :

Flamande	1
Mérinos	2
Anglo-artésienne	2
Anglo-mérinos	1
Cambrésienne	1
South-down-flamande	1
	8

Les 20 porcs exposés avaient été envoyés par 15 propriétaires habitant le département du Nord.

10 de ces animaux ayant concouru dans la 1re classe étaient de race française, et les 10 porcs de la 2e classe, de race anglo-française.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DES PRIX ET MÉDAILLES.

ESPÈCE BOVINE.

1re CLASSE.

1re CATÉGORIE. — Animaux de l'âge de 3 ans au plus, quels que soient leur poids et leur race.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 700 francs à M. Masquelier-Facon, cultivateur à Saint-André (Nord), pour le bœuf n° 8, de race flamande, âgé de 34 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Deroo (François), cultivateur à Merville (Nord), pour le bœuf n° 9, de race flamande, âgé de 33 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Masquelier-Facon, déjà nommé, pour le bœuf n° 47, de race flamande, âgé de 35 mois.

1re MENTION HONORABLE à M. Winock Debavelaere, cultivateur à Coudekerque (Nord), pour le bœuf n° 48, de race durham-flamande, âgé de 35 mois.

2e MENTION HONORABLE à M. Duriveau, cultivateur à Sainghin-en-Mélantois (Nord), pour le bœuf n° 42, de race durham-flamande, âgé de 23 mois.

Digitized by Google

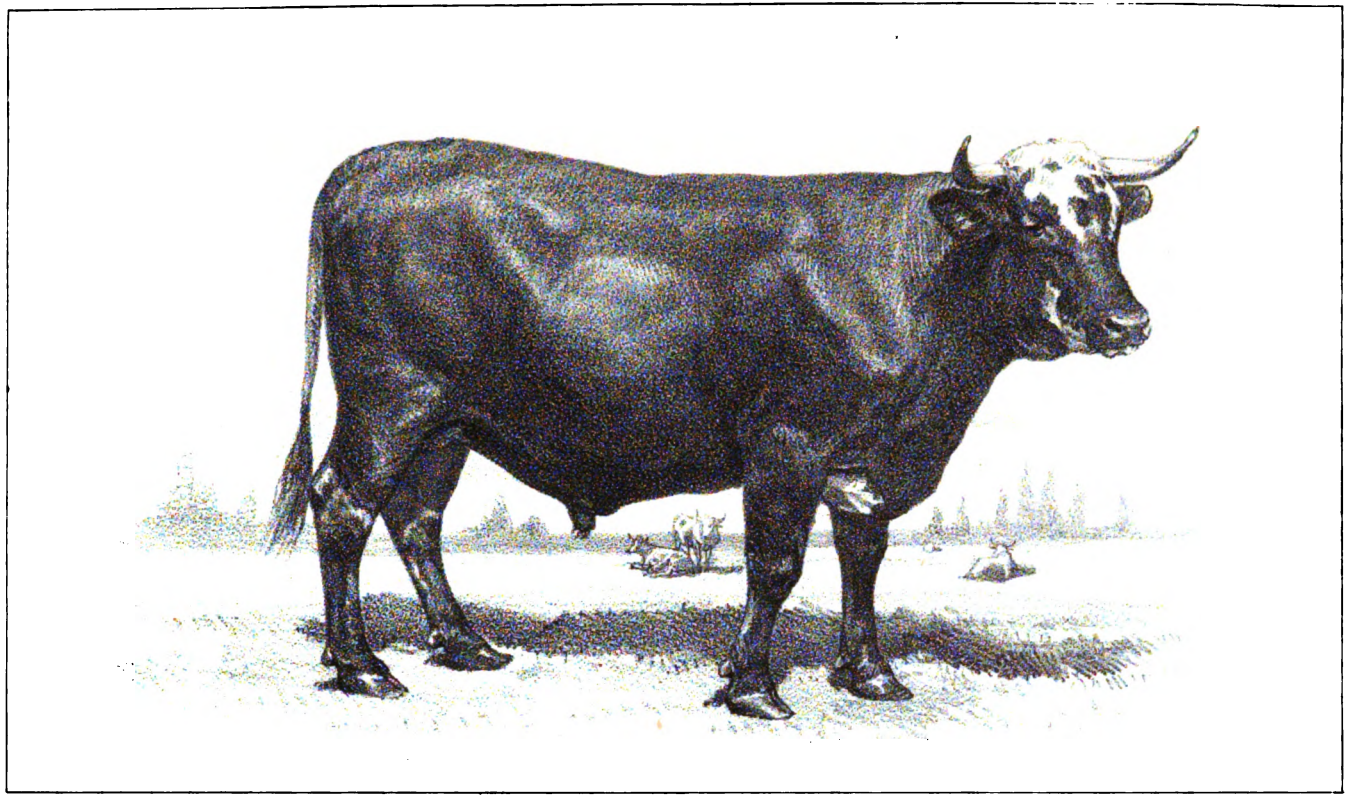

19 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographie à l'Imprimerie Impériale

Bœuf âgé de 34 mois, présenté par M. Masquelier-Facon, à St-André (Nord).

1er Prix de la 1re catégorie de la 1re classe — Bœufs de 3 ans au plus.

Échelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

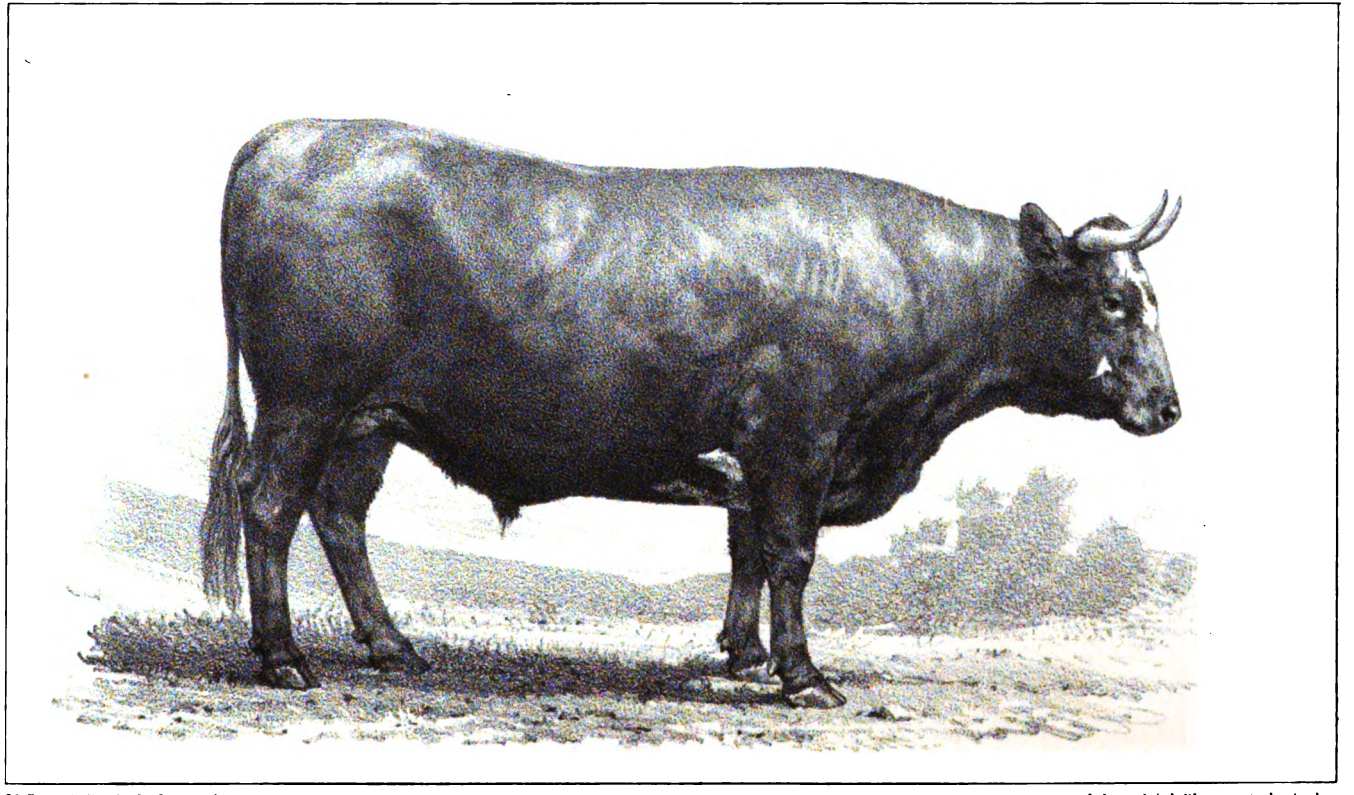

20 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf âgé de 47 mois, présenté par M. Vanoudendycke, à Coudekerque (Nord).

1er Prix de la 2e catégorie de la 1re classe. — Bœufs de 4 ans au plus

Échelle: 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans au plus.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 700 francs à M. Vanondendycke, cultivateur à Coudekerque (Nord), pour le bœuf n° 22, de race flamande, âgé de 47 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Dousselaere (Benoît), cultivateur à Socx (Nord), pour le bœuf n° 17, de race flamande, âgé de 47 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Winock Debavelaere, déjà nommé, pour le bœuf n° 48, de race durham-flamande, âgé de 37 mois.

MENTION HONORABLE à M. Mahieu (Henri), cultivateur à Capelle (Nord), pour le bœuf n° 16, de race flamande, âgé de 4 ans.

Digitized by Google

2e CLASSE.

PRIX DE RACES, SANS DISTINCTION D'ÂGE NI DE POIDS.

1re CATÉGORIE. — Race flamande.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 400 francs à M. Hans-Morel, à Dunkerque (Nord), pour le bœuf n° 24, de race flamande, âgé de 49 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à M. Beaussart, cultivateur à Aire (Pas-de-Calais), pour le bœuf n° 20, de race flamande, âgé de 49 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs, à M. Mahieu (Henri), déjà nommé, pour le bœuf n° 16, de race flamande, âgé de 47 mois.

MENTION HONORABLE à M. Beaussart, déjà nommé, pour le bœuf n° 19, de race flamande, âgé de 47 mois.

Digitized by Google

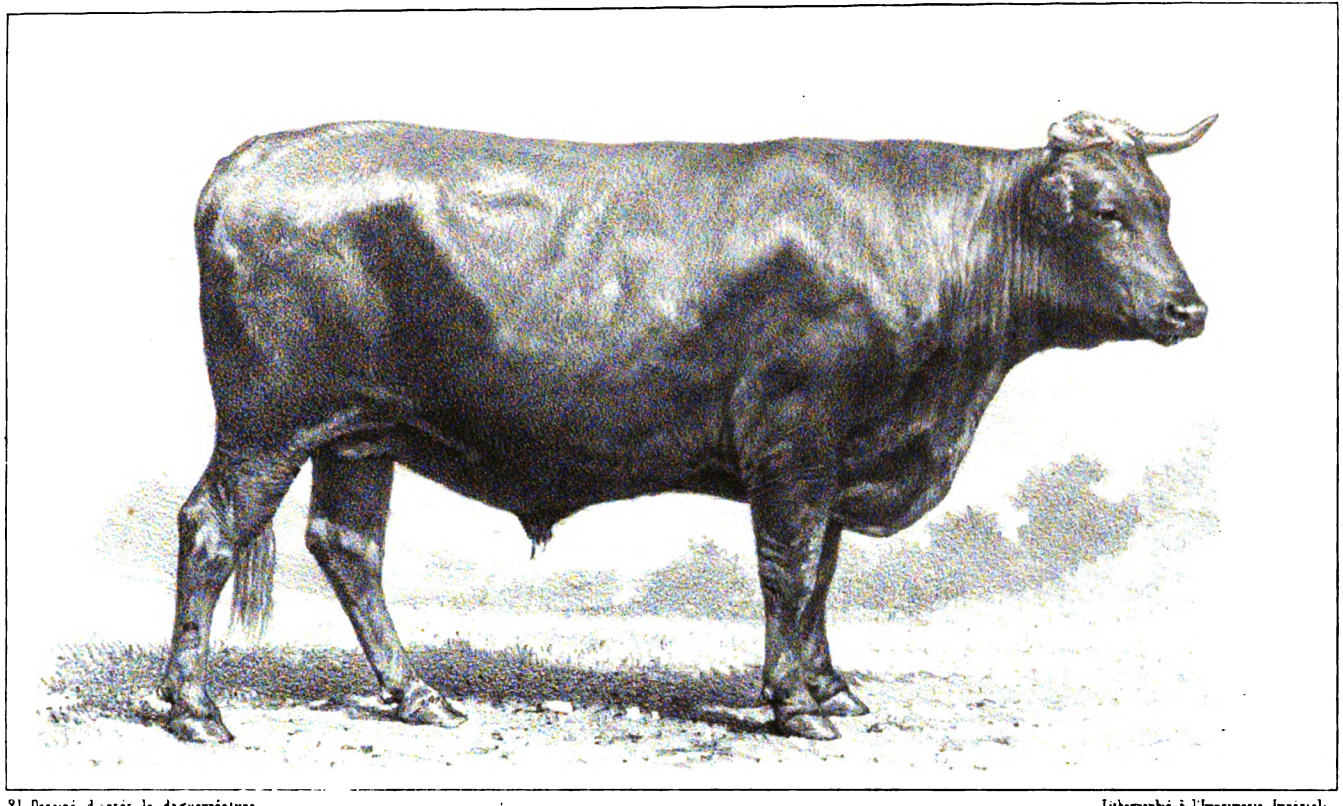

21. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf âgé de 49 mois, présenté par M. Hans Moriel, à Dunkerque (Nord).

1er Prix de la 1re catégorie de la 2e classe. — Race Flamande.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

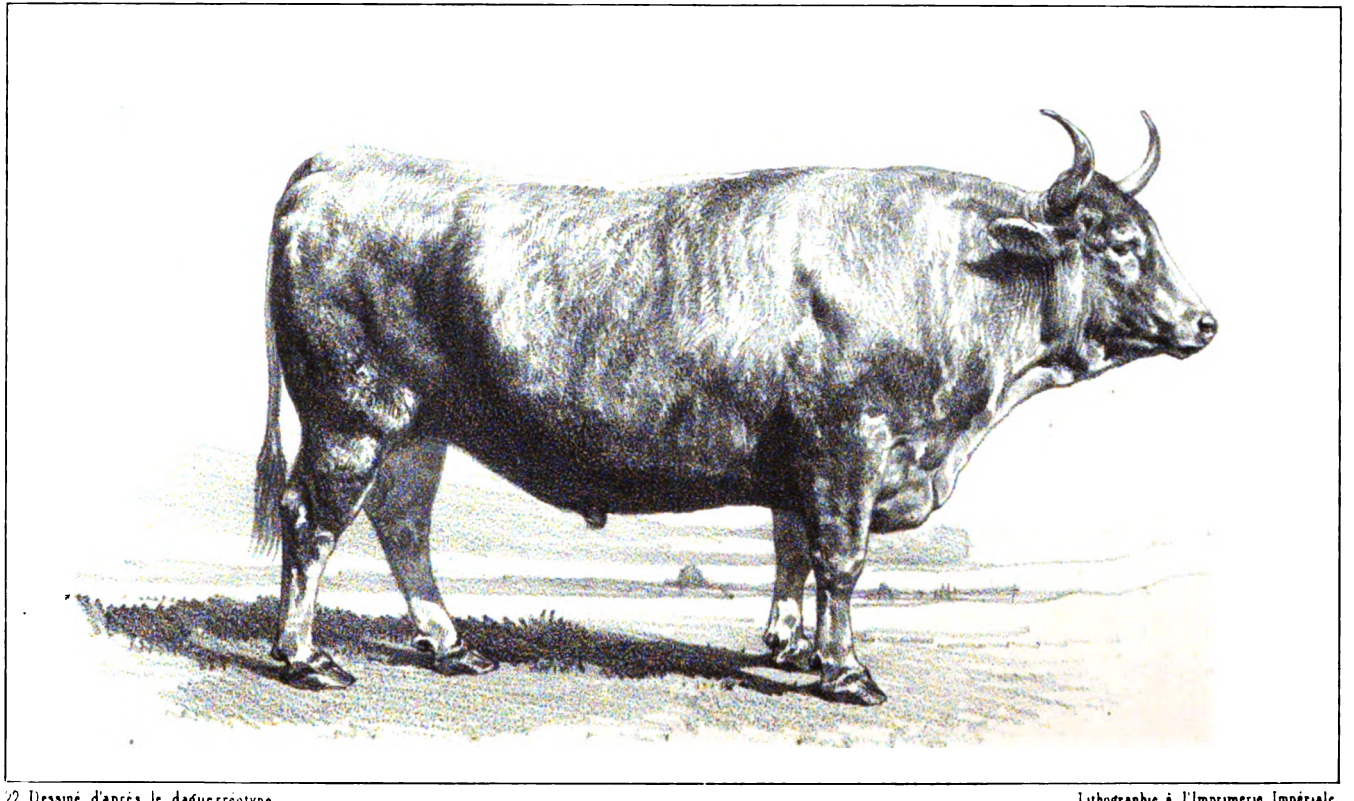

22 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographie à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf âgé de 49 mois, présenté par M. Masquelier-Facou, à St-André (Nord).

1er Prix de la 2e catégorie de la 2e classe — Race Comtoise.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Race comtoise.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 400 francs à M. Masquelier-Facon, déjà nommé, pour le bœuf n° 31, de race comtoise, âgé de 49 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à M. Vaillant-Laby, à Saint-Amand (Nord), pour le bœuf n° 33, de race comtoise, âgé de 60 mois.

MENTION HONORABLE à M. d'Haussy, cultivateur à Artres (Nord), pour le bœuf n° 34, de race comtoise, âgé de 60 mois.

3e CATÉGORIE. — Races diverses.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 400 francs à M. Gouvion-Deroy, cultivateur à Denain (Nord), pour le bœuf n° 58, de race comtoise, âgé de 6 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à M. Devries, cultivateur à Rubrouck (Nord), pour le bœuf n° 53, de race croisée durham, âgé de 46 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Gouvion-Deroy, déjà nommé.

MENTION HONORABLE à M. Vanondendycke, déjà nommé, pour le bœuf n° 49, de race durham-flamande, âgé de 36 mois.

Digitized by Google

3e CLASSE.

VACHES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 300 francs à M. Vanondendycke, déjà nommé, pour la vache n° 83, de race flamande, âgée de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 250 francs à M. Monenclaye, cultivateur à Quaëdypre (Nord), pour la vache n° 73, de race flamande, âgée de 3 ans 3 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 225 francs à Mme veuve Six, à Lille (Nord), pour la vache n° 99, de race hollandaise, âgée de 46 mois.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Colombier (Victor), cultivateur à Aire (Pas-de-Calais), pour la vache n° 88, de race flamande, âgée de 5 ans.

5e PRIX. — Une médaille de bronze et 180 francs à M. Hans-Morel, déjà nommé, pour la vache n° 90, de race flamande, âgée de 5 ans.

6e PRIX. — Une médaille de bronze et 160 francs à M. Dannoot (Jean), cultivateur à Killem (Nord), pour la vache n° 76, de race flamande, âgée de 4 ans.

7e PRIX. — Une médaille de bronze et 140 francs à M. Maykelberghe, cultivateur à Killem (Nord), pour la vache n° 91, de race flamande, âgée de 5 ans.

8e PRIX. — Une médaille de bronze et 125 francs à M. Masquelier-Facon, déjà nommé, pour la vache n° 84, de race flamande, âgée de 5 ans.

9e PRIX. — Une médaille de bronze et 110 francs à M. Carpentier, cultivateur à Aire (Pas-de-Calais), pour la vache n° 77, de race flamande, âgée de 48 mois.

10e PRIX. — Une médaille de bronze et 100 francs à M. Carpentier, déjà nommé, pour la vache n° 78, de race flamande, âgée de 4 ans.

4e CLASSE.

BANDES DE BŒUFS.

PRIX UNIQUE. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Vaillant-Laby, déjà nommé, pour une bande de bœufs de race comtoise.

Digitized by Google

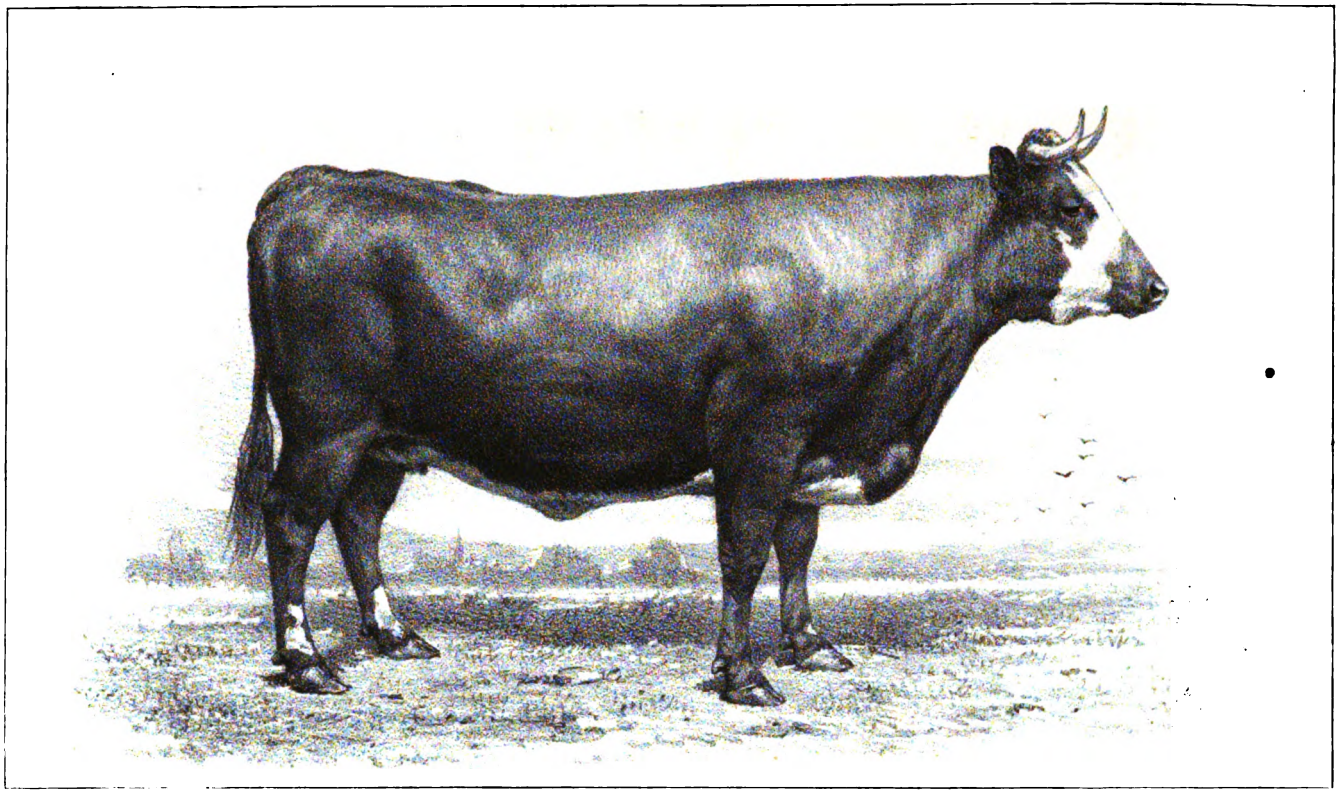

23 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Vache âgée de 5 ans, présentée par M. Vanondendycke, à Condekerque (Nord).

1er Prix de la 3e classe — Race Flamande.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 200 francs à M. Boulanger, cultivateur à Cambrai (Nord), pour le lot de moutons n° 149, de race cambraisienne, âgés de 4 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 100 francs à M. Vanderstraeten-Delmer, déjà nommé, pour le lot de moutons n° 144, de race south-down, âgés de 28 mois.

2e CATÉGORIE. — Race mérinos et métis-mérinos.

PRIX UNIQUE. — Une médaille d'or et 300 francs à M. Pilat (Louis), déjà nommé, pour le lot de moutons n° 145, de race anglo-artésienne, âgés de 36 mois.

ESPÈCE PORCINE.

1re CLASSE.

RACES FRANÇAISES PURES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 100 francs à M. Boucherie (Eugène), cultivateur à Erquinghem-sur-Lys (Nord), pour le porc n° 161, de race flamande, âgé de 15 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 75 francs à M. Vaneufville, cultivateur à Borre (Nord), pour le porc n° 157, de race flamande, âgé de 20 mois.

1re MENTION HONORABLE à M. Gantois, cultivateur à Merris (Nord), pour le porc n° 162, de race flamande, âgé de 22 mois.

2e MENTION HONORABLE à M. Beaussart, à Steenwoorde (Nord), pour le porc n° 160, de race flamande, âgé de 18 mois.

2e CLASSE.

RACES ÉTRANGÈRES PURES ET RACES CROISÉES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 100 francs à M. Duquesne, cultivateur à Carvin (Pas-de-Calais), pour le porc n° 177, de race croisée anglaise, âgé de 18 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 75 francs à M. Masquelier-Facon, déjà nommé, pour le porc n° 173, de race croisée anglaise, âgé de 15 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 50 francs à M. Vanhée (Benoît), cultivateur à Steenwoorde (Nord), pour le porc n° 179, de race croisée anglaise, âgé de 15 mois.

Digitized by Google

23bis Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographie à l'Imprimerie Impériale.

Porc Flamand, âgé de 15 mois, présenté par M. Eugène Bouchené, à Erquinghem-sur-Lys (Nord).

1er Prix de la 1re classe. — Races françaises pures.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMISSION

CHARGÉE DE CONSTATER LE RENDEMENT DES ANIMAUX ABATTUS.

MM. Lefour, inspecteur général de l'agriculture;
Fieraert, directeur des abattoirs de Lille (Nord).

Digitized by Google

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS

SUR

LE RENDEMENT DES ANIMAUX PRIMÉS.

Digitized by Google

ESPÈCE BOVINE.

		1re CLASSE.	2e CLASSE.	
		1re CATÉGORIE.	1re CATÉGORIE.	2e CATÉGORIE.
Prix		3e.	1re.	1er.
Numéro du bœuf au concours		47.	24.	31.
Nom et adresse	de l'éleveur	MASQUELIER-FACON, à Saint-André (Nord).	HANS-MOREL, à Dunkerque (Nord).	MASQUELIER-FACON.
	de l'engraisseur			
	du boucher acheteur	DEBRUÈRE.	Ve DESANTE.	Ve PAN et DUSSOUSSOIS, à Roubaix.
Age (déclaré à l'époque du concours)		35 mois.	49 mois.	49 mois.
Race		Flamande.	Flamande.	Comtoise.
Mensuration	Taille	1m48	1m57	1m42
	Circonférence du thorax, circulaire	2 40	2 50	2 50
	Circonférence du thorax, oblique	2 48	2 59	2 75
	Largeur des hanches	0 60	0 72	0 69
	Longueur de la hanche à la queue	0 65	.....	0 60
	Longueur totale de la hanche	.....	.....	0 55
	Grosseur de l'avant-bras	.....	.....	0 55
	Grosseur du canon	.....	.....	»
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	1 90	2 50	2 32
Poids vif au jour de l'abatage		747k	982k	935
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		633	787 500	786
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*84,9*	*8*	*84*
Poids des quatre quartiers seuls		485	617 500	620
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*65*	*64*	*66,3*
Poids du suif		81	110	118
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*10,7*	*11*	*12,5*
	au poids des quatre quartiers	*12 62*	*14*	*19*
Poids du cuir		52	60	48
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*7,3*	*6*	*5*
	au poids des quatre quartiers	*8,22*	*9,7*	*8*
Poids des issues	Pieds et patins	9 80	12 500	8 500
	Tête	13 50	20	11
	Poumons et cœur	7 80	9	8 500
	Foie et rate	8 60	10 500	10
	Langue	4	4	3
	Sang	23	41	35
	Intestins, excréments, déchets	61	83	65
Observations diverses	Qualité de la viande	Belle.		
	—— du suif	Blanc et ferme.		

Digitized by Google

ESPÈCE OVINE.

	1re CLASSE. 1re CATÉGORIE.		2e CLASSE. 2e CATÉGORIE.
Prix	1er.	3e.	Unique.
Numéro du lot au concours	137.	135.	145.
Nom et adresse de l'éleveur / de l'engraisseur	PILAT (Louis), à Brébières (Pas-de-Calais).	CLAUDOREZ, à Morbecque (Nord).	PILAT (Louis).
Âge (déclaré à l'époque du concours)	14 mois.	13 mois.	3 ans.
Race	Dishley-mérinos.	Flamande.	Anglo-artésienne.
Poids vif au jour de l'abatage	60k	72k	111k
Poids des quatre quartiers seuls	37 750	40	60
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*60 p. 0/0*	*55 p. 0/0*	*54 p. 0/0.*
Poids du suif	3 800	9 500	12
Proportion du poids du suif — *au poids vif*	*6,3 p. 0/0*	*12 p. 0/0*	*10 p. 0/0.*
Proportion du poids du suif — *au poids des quatre quartiers*	*10 p. 0/0*	*23 p. 0/0*	*20 p. 0/0.*
Poids du cuir	3 20	4 50	5 500
Poids des issues — Pieds et patins	1k	1 200	1k 800
Poids des issues — Têtes	2 300	3	4
Poids des issues — Poumons et cœur	2 700	4	4 400

Digitized by Google

ESPÈCE PORCINE.

	1re CLASSE.	2e CLASSE.
Prix	1er.	1er.
Numéro du concours	161.	177.
Nom et adresse : de l'éleveur	Boucherie, à Erquinghem-sur-Lys (Nord).	Duquesne, à Carvin (Pas-de-Calais).
Nom et adresse : de l'engraisseur		
Nom et adresse : du charcutier acheteur	Bordeau, à Lille.	Graze, à Lille
Age	15 mois.	18 mois.
Race	Flamande.	Croisée anglaise.
Poids vif au moment du concours	328k	235k
Viande nette, pieds compris	265	185
Tête	15	10
Ratis et crépines	10	6
Fressure	9 500	5
Sang	8	6 50
Intestins	6 500	4 500
Excréments	7 700	5
Évaporation	6 500	13

Digitized by Google

CONCOURS INTERNATIONAL

DE POISSY.

8 AVRIL 1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARRÊTÉ.

Le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, de développer en France la production et l'amélioration des animaux destinés à la boucherie et de favoriser la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes et leur engraissement précoce, fournissent le plus abondamment à la consommation;

Vu les arrêtés précédents sur l'institution des concours annuels d'animaux de boucherie;

Vu les comptes rendus de ces concours et les rapports dont ils ont été l'objet;

Vu la délibération du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, du 10 mai 1850;

Considérant qu'il importe à l'utilité des concours que le rendement des animaux primés soit régulièrement et loyalement constaté;

Les inspecteurs généraux de l'agriculture et l'inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries impériales entendus;

Sur le rapport du chef de la division de l'agriculture,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Le concours d'animaux gras institué sur le marché de Poissy depuis 1844 aura lieu dans cette ville le mercredi saint.

Des prix et des médailles d'encouragement seront décernés, s'il y a lieu, aux propriétaires des animaux, nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et le mieux préparés pour la boucherie.

ART. 2.

Les bœufs seront divisés en trois classes :

Digitized by Google

1re CLASSE. — Bœufs jeunes, comprenant les animaux de trois ans et de quatre ans au plus, sans acception de région, quels que soient leur poids et leur origine.

2e CLASSE. — Bœufs répartis entre les circonscriptions régionales, divisés en bœufs de quatre ans au plus, en bœufs au-dessus de quatre ans appartenant aux races françaises et aux races étrangères ou croisées.

3e CLASSE. — Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance.

ART. 3.

Les prix seront distribués de la manière suivante dans chaque classe et dans chaque catégorie :

1re CLASSE. — Prix destinés aux jeunes bœufs.

1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854 :

1er prix	1,500f	3,700f
2e	1,200	
3e	1,000	

2e catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853 :

1er prix	1,200f	3,100f
2e	1,000	
3e	900	

2e CLASSE. — Prix distribués aux bœufs répartis entre les circonscriptions régionales.

1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853, sans distinction de races :

1er prix	800f	1,400f
2e	600	

2e catégorie. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, appartenant aux races françaises pures :

1er prix	800f	2,100f
2e	700	
3e	600	

3e catégorie. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées :

1er prix	800f	1,400f
2e	600	

Digitized by Google

3e CLASSE. — **Bandes de bœufs composées de 4 animaux au moins, de même provenance, appartenant au même propriétaire, et n'ayant pas été présentés dans d'autres classes.**

1er prix	1,200f	3,600f
2e	1,000	
3e	800	
4e	600	

ART. 4.

Pour la répartition des prix de la 2e classe, la France sera divisée en six circonscriptions régionales.

La première comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, de la Manche, d'Eure-et-Loir, de l'Aisne, de l'Oise, de Seine-et-Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, des Ardennes et de la Marne.

La 2e région comprend les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Mayenne, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

La 3e région comprend les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, des Landes, du Gers, de la Haute-Garonne, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées et de l'Ariége.

La 4e région comprend les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Lot, du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, du Var et de la Corse.

La 5e région comprend les départements de Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Indre, du Cher, de l'Aube, de l'Yonne, de la Nièvre et de l'Allier.

La 6e région comprend les départements de la Moselle, de la Meuse, de la Meurthe, des Vosges, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de la Loire, du Rhône et de l'Isère.

ART. 5.

Les animaux non primés dans la 1re catégorie de la 1re classe pourront concourir de nouveau avec ceux de la 2e catégorie. Ceux qui auraient été primés

Digitized by Google

dans l'une ou l'autre de ces catégories ne peuvent plus obtenir que le prix d'honneur.

Les bœufs non primés dans la 1re classe peuvent venir de nouveau disputer dans la 2e classe les prix réservés aux jeunes.

ART. 6.

Un prix d'honneur sera décerné au bœuf reconnu le plus parfait de forme et d'engraissement parmi tous les animaux primés dans le concours, sans distinction d'âge, de race ni de poids.

Si le bœuf qui a été jugé digne du prix d'honneur est né chez le propriétaire qui l'expose, ce prix consistera en une coupe d'argent de la valeur de 2,500 francs.

S'il n'a été qu'engraissé par lui, une médaille d'or, grand module, sera seule accordée.

ART. 7.

Quatre prix pourront être attribués aux veaux gras :

1er prix	300f	900f
2e	250	
3e	200	
4e	150	

ART. 8.

Les moutons sont divisés en deux classes :

1re CLASSE. — Moutons jeunes ayant au plus 18 mois.

2e CLASSE. — Moutons divisés d'après leur race, sans distinction d'âge ni de poids.

Les lots présentés au concours seront composés de 20 animaux, tous de la même race et du même âge.

ART. 9.

Les prix pourront être ainsi répartis dans chaque classe :

1re CLASSE. — Jeunes moutons. Animaux nés depuis le 1er octobre 1855, quels que soient leur poids et leur race :

1er prix	1,000f	3,600f
2e	800	
3e	700	
4e	600	
5e	500	

Digitized by Google

2e CLASSE. — Moutons divisés d'après leur race, sans distinction d'âge ni de poids.

1re catégorie. — Pour les races mérinos et métis-mérinos :

1er prix	600f	2,000f
2e	500	
3e	400	
4e	300	
5e	200	

2e catégorie. — Pour les grosses races à laine longue, telles que artésienne, flamande, normande, etc. :

1er prix	500f	1,200f
2e	400	
3e	300	

3e catégorie. — Pour les petites races à laine commune, gâtinaise, berrichonne, solognote et leurs analogues :

1er prix	400f	900f
2e	300	
3e	200	

Les moutons admis à concourir seront tondus ; on devra laisser une mèche derrière l'épaule gauche.

Les animaux non primés dans la première classe pourront concourir de nouveau dans la seconde.

Chaque propriétaire ne doit présenter qu'un lot dans la première classe et dans chaque catégorie de la seconde classe.

ART. 10.

Un prix d'honneur sera décerné au lot de moutons reconnu le meilleur parmi tous les lots primés. Si l'exposant a fait naître les animaux, une coupe d'argent d'une valeur de 1,200 francs lui sera remise ; s'il les a seulement engraissés, il n'aura droit qu'à une médaille d'or.

ART. 11.

Les animaux de l'ESPÈCE PORCINE seront divisés en deux classes, et les prix répartis entre elles ainsi qu'il suit :

1re CLASSE. — Races françaises pures :

1er prix	300f	1,000f
2e	250	
3e	200	
4e	150	
5e	100	

Digitized by Google

2e CLASSE. — Races étrangères pures et races croisées :

1er prix	300f	1,080f
2e	250	
3e	200	
4e	150	
5e	100	
6e	80	

ART. 12.

Des prix et des médailles, dont le nombre sera ultérieurement fixé, seront distribués aux propriétaires, français ou étrangers, qui présenteront des animaux des espèces bovine, ovine et porcine nés à l'étranger.

ART. 13.

Les bœufs devront appartenir aux exposants depuis six mois au moins avant l'époque du concours;

Les moutons et les porcs, depuis trois mois.

ART. 14.

Une médaille d'or accompagnera les premiers prix, une médaille d'argent les seconds et une médaille de bronze tous les autres.

ART. 15.

Les prix et les médailles seront décernés en séance publique, d'après la décision d'un jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui désignera un président et un vice-président.

Ce jury sera composé de membres de l'Administration, d'agriculteurs, de deux membres du syndicat de la boucherie de Paris et d'un membre du bureau de la charcuterie.

Il pourra être réparti en sections.

ART. 16.

La police du concours appartiendra exclusivement au commissaire général, nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Des commissaires seront chargés, sous sa direction, de disposer convenablement le lieu du concours, de recevoir les déclarations dont il sera fait mention dans l'article 17, de peser et de mesurer les animaux, de les placer ainsi qu'ils doivent l'être, de maintenir l'ordre, etc.

Digitized by Google

ART. 17.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus à une déclaration préalable qu'ils devront faire à Poissy le samedi ou le dimanche des Rameaux, de dix heures du matin à cinq heures du soir pour le premier jour et de huit heures du matin à deux heures du soir pour le second.

Passé ce délai, aucune déclaration ne sera admise.

ART. 18.

Cette déclaration indiquera : 1° l'origine, la race et l'âge des animaux; 2° le nom et la résidence de l'engraisseur; 3° si celui-ci les a fait naître ou seulement les a achetés pour l'engraissement; 4° dans ce dernier cas, la durée de la possession.

Les propriétaires des animaux primés devront fournir à l'appui de leur déclaration : 1° un certificat qui en constatera l'exactitude; 2° tous les renseignements que le jury pourra réclamer.

Le certificat devra être signé par l'engraisseur et attesté, quant aux faits mentionnés, par le maire de la commune.

ART. 19.

Tout propriétaire qui sera convaincu d'avoir fait une fausse déclaration pourra être exclu du concours par le jury pour un temps plus ou moins long.

ART. 20.

A partir de l'année 1858, un propriétaire ne pourra recevoir qu'un seul prix dans chaque catégorie; mais il pourra présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories.

ART. 21.

Dans le cas où le jury estimerait que plusieurs animaux appartenant au même exposant auraient mérité des prix dans la même catégorie, il ne pourra, comme il a été dit plus haut, décerner qu'un prix à ce propriétaire; mais il sera libre d'accorder une ou plusieurs mentions honorables auxdits animaux. Des médailles de bronze serviront à les constater.

ART. 22.

Les animaux destinés à concourir devront être rendus à Poissy, sur la

Digitized by Google

place du Marché, le lundi saint, à sept heures du matin, et rester à la disposition du jury pendant tout ce jour, et le lendemain jusqu'à la fin des opérations.

L'exposition publique commencera le mercredi saint, à neuf heures du matin.

Aucune personne ne sera admise dans l'enceinte du concours pendant l'examen du jury.

Aucun animal ne pourra être emmené du marché sans l'ordre du commissaire général.

ART. 23.

Le jugement du jury sera prononcé à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du président sera prépondérante. La présence de cinq membres sera nécessaire pour délibérer.

ART. 24.

Toute contestation relative à l'exécution des dispositions du présent arrêté sera immédiatement jugée par le jury.

ART. 25.

Afin d'obtenir le payement de leurs primes, les propriétaires d'animaux primés devront se conformer aux obligations suivantes :

1° Déclarer, le jeudi 9 avril, à la caisse de Poissy, l'adresse du boucher acheteur de leurs animaux;

Le prix de vente réel, à peine, par les propriétaires, dans le cas de fausse déclaration ultérieurement reconnue, de s'exposer à être exclus à l'avenir des concours du Gouvernement;

2° Conclure avec MM. les bouchers et charcutiers, en imposant à ceux-ci, qu'ils demeurent ou non à Paris, l'obligation absolue : 1° d'abattre les bœufs, veaux et moutons à l'abattoir du Roule, les porcs à l'abattoir de Château-Landon; 2° de donner à MM. les membres de la commission de rendement tous les renseignements qu'ils pourront exiger sur le rendement à l'échaudoir et à l'étal, afin de leur permettre d'arriver à la constatation exacte des faits, de prévenir, en temps utile, les membres de la commission qui leur seront désignés des heures d'abatage et de débit à l'étal, et de s'astreindre à opérer devant eux autant qu'ils l'exigeront.

Le jury pourra aussi réclamer des exposants les autres renseignements qu'il jugera convenable de connaître, tels que ceux relatifs au mode de nourriture, d'élevage, etc.

Digitized by Google

ART. 26.

Lorsque toutes les conditions auront été remplies, le montant des prix sera ordonnancé au nom des exposants qui les auront mérités.

ART. 27.

Le rendement des animaux primés sera suivi, à l'abattoir et à l'étal, par une commission composée des membres du jury et des commissaires du concours, et présidée par le commissaire général.

Un procès-verbal de ses délibérations sera adressé au Ministre avec le compte rendu des différentes opérations du concours.

Ces deux documents devront être remis avant le 1er juin.

Fait à Paris, le 30 juillet 1856.

E. ROUHER.

Digitized by Google

Digitized by Google

CATALOGUE

DES ANIMAUX EXPOSÉS.

1re DIVISION.

ANIMAUX NÉS À L'ÉTRANGER ET ENGRAISSÉS, SOIT À L'ÉTRANGER, SOIT EN FRANCE.

ESPÈCE BOVINE [1].

RACE DURHAM.

(Improved short-horned.)

1re CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS ET PLUS.

1. 30 mois. — Rouan. — 900 kilogrammes..... Présenté par MM. Beveridge et James Gulland, à Newton-Wemyss, comté de Fife (Écosse).

Alimentation, durant l'été : vert d'avoine et de vesces mélangées, plus 3 kil. 1/4 de tourteau de lin par jour; depuis le 1er octobre, navets, 3 kilogrammes de foin, 3 kil. 1/4 de tourteau de lin, 2 kil. de farine de grains.

2. 35 mois. — Rouan rouge et blanc. — 960 kilogrammes... Présenté par MM. Beveridge et James Gulland, précités.

Alimentation, la même que celle du n° 1.

3. 35 mois. — Rouge et blanc; son père, 4th Duke of Oxford (11387); sa mère, Garcia par Percy (9472). — 1030 kilogrammes. Présenté par M. le duc de Beaufort, à Badminton, près Gloucester (Angleterre).

Alimentation, foin, vert, racines, tourteau de lin, farines d'orge et de féveroles.

2e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

4. 44 mois. — Rouan..... Présenté par M. John Hudson, à Castle-Acre, près de Norwich (Angleterre), *manquant*.

Alimentation, vert, navets de Suède, tourteau de lin, farine d'orge et foin.

[1] Par suite des habitudes des concours d'Angleterre, l'âge des bœufs étrangers a été calculé jusqu'au 1er janvier 1857.

Digitized by Google

5. 4 ans 2 mois. — Blanc; son père Clarendon (12605); sa mère, par Kenilworth (7118). — 1150 kilogrammes.
Alimentation, vert, foin, navets et tourteau de lin.
— Présenté par M. Richard STRATTON, à Broad-Hinton, comté de Wilts (Angleterre), éleveur.

6. 4 ans 2 mois. — Rouan. — 1010 kilogrammes.....
Alimentation, foin, navets de Suède, farine de féveroles et tourteau de lin.
— Présenté par lord LEIGH, à Stoneleigh-Abbey, comté de Warwick (Angleterre).

7. 4 ans 3 mois. — Rouge.....
Alimentation, vert, navets de Suède, tourteau de lin, farine de féveroles et foin.
— Présenté par M. John HUDSON, précité, *manquant*.

8. 5 ans. — Blanc. — 1150 kilogrammes.....
Alimentation, vert, foin, tourteau de lin et racines.
— Présenté par M. Thomas-Gilbert TUCK, à Strumpshaw, comté de Norfolk (Angleterre).

RACE DEVON.

3e CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

9. 32 mois. — Rouge. — 570 kilogrammes.....
Alimentation, navets, betteraves, foin et tourteau de lin.
— Présenté par M. le comte DE LEICESTER, à Holkham, comté de Norfolk (Angleterre), éleveur.

10. 32 mois 1/2. — Rouge. — 650 kilogrammes.....
Alimentation, vert, foin, navets, tourteau de lin, farines d'avoine et de pois.
— Présenté par M. William HEATH, à Ludham-Hall, comté de Norfolk (Angleterre).

11. 33 mois. — Rouge. — 660 kilogrammes.....
Alimentation, foin, navets, betteraves et tourteau de lin.
— Présenté par M. le comte DE LEICESTER, précité, éleveur.

4e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

12. 38 mois. — Rouge. — 660 kilogrammes.....
Alimentation, la même que celle du n° 11.
— Présenté par M. le comte DE LEICESTER, précité, éleveur.

13. 43 mois. — Rouge. — 750 kilogrammes.....
Alimentation, la même que celle du n° 10.
— Présenté par M. William HEATH, précité.

14. 46 mois. — Rouge. — 730 kilogrammes.....
Alimentation, la même que celle du n° 11.
— Présenté par M. le comte DE LEICESTER, précité, éleveur.

15. 4 ans 6 mois 1/2. — Rouge. — 780 kilogrammes.
Alimentation, vert, foin, navets, tourteau de lin et farine.
— Présenté par M. Joseph POTTER, à Witton, près Birmingham (Angleterre).

RACE HEREFORD.

5e CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

16. 24 mois. — Rouge avec face blanche. — 670 kilogrammes..
Alimentation, vert, foin, navets de Suède, betteraves, vesces, tourteau de lin, avoine concassée, farine de céréales.
17. 24 mois. — 740 kilogrammes. *Idem*.....
— Présentés par M. W. Style POWELL, à Hinton-Court, comté de Hereford (Angleterre), éleveur.

18. 25 mois. — Rouge et blanc. — 620 kilogrammes.....
Alimentation, vert jusqu'au mois de novembre 1856; depuis lors : foin, navets, tourteau de lin et un peu de farine de féveroles.
— Présenté par M. William PERRY, à Cholstrey, près Leominster, comté de Hereford (Angleterre), éleveur.

Digitized by Google

19. 26 mois. — Rouge avec face blanche. — 600 kilogrammes. Présenté par M. Samuel Druce, à Eynsham, comté d'Oxford (Angleterre).
Alimentation, foin, navets de Suède, betteraves, graine de lin.

20. 34 mois. — Gris ou roman. — 930 kilogrammes..... Présenté par lord Hatherton, à Jeddesley, comté de Stafford (Angleterre).
Alimentation, foin, betteraves, navets, tourteau de lin et farine de pois.

21. 35 mois — Rouge et blanc. — 920 kilogrammes..... Présenté par M. William Heath, précité.
Alimentation, vert, foin, navets, tourteau de lin, farines d'avoine et de pois.

6e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

22. 4 ans 2 semaines. — Rouge. — 1,020 kilogrammes..... Présenté par M. William Shaw, à Far-Coton, près Northampton (Angleterre).
Alimentation, foin, betteraves, navets, carottes, féveroles, farines de froment, d'orge, d'avoine et de féveroles, tourteau de lin.

23. 4 ans 2 mois. — Rouge et blanc. — 1,010 kilogrammes.. Présenté par M. John Naylor, à Welshpool, comté de Montgommery (Angleterre).
Alimentation, foin, tourteau de lin et grains.

RACES SANS CORNES

(Polled-Breeds)

D'ANGUS, D'ABERDEEN, DE GALLOWAY, ET ANALOGUES.

7e CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

24. 32 mois. — Angus, noir. — 750 kilogrammes..... Présenté par M. William Heath, précité.
Alimentation, vert, foin, navets, farine de féveroles et tourteau de lin.

25. 33 mois. — Angus, noir. — 860 kilogrammes.....
Alimentation, la même que celle du bétail ordinaire de la ferme, pâturage en été; vert, paille et tourteau jusqu'au 1er septembre 1856; à partir de cette époque : navets, paille et un peu de tourteau de lin chaque jour; n'a jamais eu ni foin, ni avoine, ni farine.
26. 34 mois. — *Idem*. — 850 kilogrammes.....
27. 34 mois. — *Idem*. — 750 kilogrammes.....
28. 34 mois. — *Idem*. — 910 kilogrammes.....
} Présentés par M. William Mac-Combie, à Tillyfour, comté d'Aberdeen (Écosse), éleveur.

29. 35 mois 1/2. — Race d'Aberdeen, noir. — 730 kilogrammes. Présenté par M. James Stewart, à Aberdeen (Écosse).
Alimentation, vert, navets, paille et 1 kilog. 1/2 de tourteau de lin par jour depuis le mois de février.

30. 36 mois. — Race d'Aberdeen, noir. — 800 kilogrammes.
Alimentation, navets, paille, 1 kilogramme de tourteau de lin par jour.
31. 36 mois. — 730 kilogrammes. *Idem*.....
} Présentés par M. Thomas Knowles, à Aberdeen (Écosse).

8e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

32. 48 mois. — Angus, noir. — 1,040 kilogrammes..... Présenté par M. William Mac-Combie, précité, éleveur.
Alimentation, vert, paille, foin, navets et tourteau de lin; n'a jamais reçu ni grains ni farineux.

33. 48 mois. — De la race de Fife, noir. — 890 kilogrammes. Présenté par M. John Balfour, à Balbernie-House, comté de Fife (Écosse).
Alimentation, navets, betteraves, tourteau de lin; depuis le 1er novembre, 3 kilogrammes de tourteau de lin, 2 kilogrammes d'avoine et 1 kilog. 1/2 de farine de féveroles par jour.

Digitized by Google

34. 4 ans 1 mois. — De la race d'Aberdeen, noir. — 1,060 kilogrammes.
Alimentation, vert, navets, paille, 1 kilogramme d'avoine, 1/2 kilogramme de féveroles et 3 kilogrammes de tourteau de lin par jour.
Présenté par M. James Stewart, précité.

35. 4 ans 5 mois. — Angus, noir. — 1,240 kilogrammes...
Alimentation, comme celle de l'animal portant le n° 32.
Présenté par M. William Mac-Combie, précité, éleveur.

RACE WEST-HIGHLAND.

9e CLASSE.

BŒUFS DE 4 ANS AU PLUS.

36. 48 mois. — Jaune foncé. — 710 kilogrammes.....
Alimentation, par jour : 70 kilogrammes de navets, 2 kilog. 1/4 de tourteau de lin, 2 kilog. 3/4 d'avoine concassée ; foin de trèfle.
Présenté par M. John Gordon, à Ballintomb, comté d'Elgin (Écosse).

37. 48 mois. — Jaune. — 650 kilogrammes.....
Alimentation, paille d'avoine, navets, 1 kilog. 3/4 de tourteau de lin par jour.
38. 48 mois. — 720 kilogrammes. — *Idem*.....
Présentés par M. Thomas Knowles, précité.

10e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 4 ANS.

40. 4 ans 1 mois. — Jaune clair. — 760 kilogrammes.....
Alimentation, paille, vert, navets et tourteau de lin.
Présenté par M. James Martin, à Aberdeen (Écosse).

41. 4 ans 7 mois. — Noir. — 820 kilogrammes.....
Alimentation, vert, foin, racines, tourteau de lin, farines d'orge et de féveroles.
Présenté par M. le duc de Beaufort, précité.

42. 4 ans 9 mois. — Rouge brun. — 800 kilogrammes.....
Alimentation, durant l'été, vert et 3 kilogrammes de tourteau de lin par jour; depuis le 1er octobre, navets, 3 kilogrammes de tourteau de lin et 2 kilog. 1/2 de foin ; du 25 décembre au 1er février, navets et 2 kilogrammes d'avoine écrasée ; enfin, à partir du 1er février, 2 kilogrammes d'orge bouillie et mélangée avec 1 kilogramme de mélasse, furent substitués à la ration d'avoine.
Présenté par M. Alexander Johnstone, à Wester-Hailes, près Édimbourg (Écosse).

43. 4 ans 10 mois. — Jaune clair. — 740 kilogrammes.....
Alimentation, ration journalière, 70 kilogrammes de navets de Suède, 2 kilog. 3/4 de tourteau de lin ; plus 2 kilog. 3/4 d'avoine écrasée et de farine d'orge avec addition de sel, cuits avec 5 kilogrammes de foin de trèfle et 1 kilogramme de paille d'avoine non battue.
44. 4 ans 10 mois. — *Idem*. — 800 kilogrammes.....
Présentés par M. Thomas Low, Balliemore-Farm, comté de Murray (Écosse).

45. 4 ans 11 mois. — Jaune clair. — 680 kilogrammes.....
Alimentation, navets, 2 kilog. 3/4 de tourteau de lin, 2 kilog. 3/4 de farines d'orge et d'avoine, paille d'avoine.
Présenté par M. John Mac-Gregor, à Burnside, comté d'Inverness (Écosse).

39. 5 ans. — Noir. — 710 kilogrammes.....
Alimentation, pâturage en été ; à partir du 1er octobre, navets, 3 kilogrammes de tourteau de lin et 2 kilog. 1/2 de foin.
Présenté par M. James Hay Erskine Wemyss, à Wemyss-Castle, comté de Fife (Écosse).

46. 5 ans. — Jaune. — 840 kilogrammes.....
Alimentation, navets de Suède, foin et farine de féveroles.
47. 5 ans. — Noir. — 920 kilogrammes.....
Présentés par M. Clément B. Felton, à Dunton-Hall, comté de Norfolk (Angleterre).

Digitized by Google

48. 5 ans. — Noir. — 810 kilogrammes.....
Alimentation, vert, foin, navets, tourteau de lin et farine de féveroles.
49. 5 ans. — Brun. — 610 kilogrammes.....
Alimentation, la même que celle de l'animal précédent.
} Présentés par M. Ralph Sneyd, à Keele, près Newcastle (Angleterre).

RACES ÉTRANGÈRES DIVERSES.

(Autres que celles dénommées ci-dessus.)

11e CLASSE.

BŒUFS DE TOUS ÂGES.

50. 8 ans. — Race hongroise, gris bleu. — 580 kilogrammes.
51. 8 ans. — *Idem*. — 560 kilogrammes.....
} Présentés par M. Bailly, à Paris.

RACES CROISÉES.

12e CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

52. 33 mois. — Hereford-durham; rouge. — 650 kilogrammes.
Alimentation, foin, navets, betteraves et graine de lin.
Présenté par M. Samuel Druce, précité, éleveur.

53. 35 mois. — Brun. — 1,060 kilogrammes.....
Alimentation, pâturage en été; en hiver, navets, foin et tourteau de lin.
Présenté par M. John Dudgeon, à Almond-Hill, comté de Linlithgow (Écosse).

54. 36 mois. — Durham sans cornes d'Aberdeen, rouan. — 750 kilogrammes.
Alimentation, navets, paille et 2 kilogrammes de tourteau de lin par jour.
Présenté par M. Thomas Knowles, précité.

13e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

55. 36 mois 1/2. — Croisement durham; rouan.....
Alimentation, en été, mélange de pois et d'avoine coupés en vert, plus 3 kilog. 1/4 de tourteau de lin par jour; depuis le 1er octobre, navets, 3 kilog. 1/4 de foin, 4 kilog. 1/4 de tourteau de lin, 2 kilogrammes de farine et 1 kilog. 1/2 d'un mélange d'avoine, de féveroles et d'orge, en proportions égales.
Présenté par MM. David Beveridge et James Gulland, précités, *manquant*.

56. 38 mois 1/2. — Durham sans cornes d'Aberdeen, rouan. — 940 kilogrammes.....
Alimentation, vert, paille, navets, 1 kilogramme d'avoine, 1/2 kilogramme de féveroles et 3 kilogrammes de tourteau de lin par jour.
57. 39 mois. — 760 kilogrammes. — *Idem*.....
} Présentés par M. James Stewart, précité.

58. 39 mois. — Brun.....
Alimentation, vert, navets et tourteau de lin.....
Présenté par M. John Dudgeon, précité, *manquant*.

59. 40 mois. — Croisement durham, rouan.....
Alimentation, durant l'été, fourrage de vesces et d'avoine coupées en vert; à partir du 1er octobre, navets, 3 kilog. 1/4 de tourteau de lin, 2 kilogrammes d'un mélange de farines de féveroles, d'orge et d'avoine avec 1/2 kilogramme de mélasse et 3 kilog. 1/2 de foin.
Présenté par MM. David Beveridge et James Gulland, précités, *manquant*.

Digitized by Google

60. 48 mois. — Durham-angus, rouge. — 1,040 kilogrammes.
Alimentation, en *été*, pâturage; depuis le 1er novembre, à l'étable, navets, 3 kilog. 1/2 de tourteau de lin, 3 kilog. 1/2 d'un mélange cuit à la vapeur et composé de farines de féveroles et d'avoine et de paille hachée.
— Présenté par M. James Hay Erskine Wemyss, précité.

61. 4 ans 1 mois. — Durham sans cornes d'Aberdeen, rouan. — 1,000 kilogrammes.
Alimentation, vert, navets, paille, 1 kilogramme d'avoine, 1/2 kilogramme de féveroles et 3 kilogrammes de tourteau de lin par jour.

62. 4 ans 1 mois. — 970 kilogrammes. — *Idem*.....
— Présentés par M. James Stewart, précité.

63. 4 ans 3 mois. — Durham sans cornes.....
Alimentation, navets, foin et tourteau de lin.
— Présenté par M. Charles Hunter, à Argaith, comte de Perth (Écosse).

64. 4 ans 11 mois. — Croisement Durham sans cornes d'Aberdeen, jaune. — 1,200 kilogrammes.
Alimentation, vert, navets, paille et tourteau de lin.
— Présenté par M. James Martin, précité.

ESPÈCE OVINE.

LOTS COMPOSÉS DE 5 ANIMAUX DE MÊME RACE ET DE MÊME ÂGE [1].

1re CLASSE.

RACE NEW-LEICESTER OU DISHLEY.

(Pas d'animaux présentés.)

2e CLASSE.

RACES À LAINE LONGUE.

(Autres que new-leicester ou dishley.)

65. 9 mois 1/2. — Cotswold. — 445 kilogrammes.....
Alimentation, foin, navets de Suède et tourteau de lin.
— Présenté par Madame Sarah West, à Bletchington, comté d'Oxford (Angleterre).

66. 12 mois 1/2. — Cotswold. — 400 kilogrammes.....
Alimentation, navets de Suède, foin et avoine.
— Présenté par M. John Tomes, à Hatherop, comté de Gloucester (Angleterre), éleveur.

67. 12 mois. — Cotswold. — 395 kilogrammes.....
Alimentation, foin, racines et grains.
— Présenté par M. John King Tombs, à Langford, comté d'Oxford (Angleterre), éleveur.

68. 12 mois 1/2. — Cotswold. — 340 kilogrammes.....
Alimentation, pâturages de collines jusqu'au 15 décembre; depuis lors, navets de Suède, tourteau de lin, carottes. La tonte a eu lieu le 3 mars, et a donné 5 kilogrammes, 4 kilog. 3/4, 4 kilog. 3/4, 4 kilog. 1/2, 4 kilog. 1/4 de laine.
— Présenté par M. Samuel Druce jeune, à Abbey-Farm, près Eynsham, comté d'Oxford (Angleterre), éleveur.

3e CLASSE.

RACE SOUTH-DOWN.

69. 11 mois. — 305 kilogrammes.....
Alimentation, racines, foin, vert, tourteau de lin, pois.
— Présenté par lord Walsingham, à Merton-Hall, comté de Norfolk (Angleterre), éleveur.

[1] Par suite des habitudes des concours d'Angleterre, l'âge des moutons étrangers a été calculé jusqu'au 1er janvier 1857.

Digitized by Google

70. 12 mois.....
Alimentation, vert, foin, navets de Suède, tourteau de lin et pois.
71. *Idem*.....
72. *Idem*.....
73. *Idem*.....
} Présentés par M. John HUDSON, précité, éleveur, *manquant*.

74. 22 mois. — 385 kilogrammes..... Présenté par lord WALSINGHAM, précité, éleveur.
Alimentation, comme celle du lot n° 70.

75. 22 mois. — 360 kilogrammes..... Présenté par M. James STEWART, précité.
Alimentation, vert, navets, foin, avoine et tourteau de lin.

4e CLASSE.

RACE CHEVIOT.

76. 21 mois. — 380 kilogrammes.....
Alimentation, pâturage jusqu'à la fin de novembre; puis navets, foin haché, avoine et tourteau de lin.
77. 21 mois. — 350 kilogrammes. — *Idem*.....
} Présentés par M. Henry ROBERTSON SANDBACH, à Hafodunos, comté de Denbigh (Angleterre), éleveur.

78. 22 mois. — 410 kilogrammes..... Présenté par M. David SCOTT, à Northfield, près Édimbourg (Écosse).
Alimentation, sur pâtures de collines jusqu'au mois d'octobre 1856; puis, jusqu'au 14 février, des navets seulement; à partir de cette dernière époque, navets, foin, tourteau de lin, avoine et féveroles.

79. *Idem*. — 370 kilogrammes. — *Idem*.....
80. *Idem*. — 350 kilogrammes. — *Idem*.....
} Présentés par M. James STEEDMAN, à Boghall, près Édimbourg (Écosse).

5e CLASSE.

RACE À FACE NOIRE (BLACK-FACED).

81. 48 mois. — 350 kilogrammes..... Présenté par M. James Hay ERSKINE WEMYSS, précité.
Alimentation, en été, pâturage; à partir du mois de novembre 1856, navets, 1/4 de kilogramme de tourteau de lin et 1/2 kilogramme d'avoine par jour.

82. 48 mois 1/2. — 350 kilogrammes..... Présenté par M. James STEWART, précité.
Alimentation, vert, navets, tourteau de lin et avoine.

6e CLASSE.

RACES CROISÉES.

83. 11 mois 1/2. — Down-cotswold. — 400 kilogrammes. Présenté par M. Joseph DRUCE, à Eynsham, comté d'Oxford (Angleterre), éleveur.
Alimentation, vert, trèfle, navets de Suède, turneps ordinaires, féveroles, pois, tourteau de lin.

84. 12 mois. — Leicester-cheviot. — 315 kilogrammes.....
Alimentation, sur pâtures de collines en été; à partir du mois de septembre 1856, foin, avoine, féveroles et tourteau de lin.
85. 12 mois. — 305 kilogrammes. — *Idem*.....
} Présentés par M. James STEEDMAN, précité.

86. 12 mois. — Croisement south-down-cotswold. — 390 kilogrammes. Présenté par M. John KING TOMBS, précité, éleveur.
Alimentation, foin, navets de Suède et grains.

87. 22 mois. — 350 kilogrammes..... Présenté par M. Samuel DRUCE jeune, précité, éleveur.
Alimentation, navets de Suède et foin jusqu'au 15 décembre; à partir de cette époque, tourteau de lin, carottes, navets de Suède, foin, etc. Produit de la tonte au 2 mars dernier : 4 kilogrammes, 4 kilogrammes, 4 kilogrammes, 3 kilog. 3/4, 3 kilog. 1/2 de laine.

88. 22 mois. — South-down-dishley. — 390 kilogrammes.... Présenté par M. James STEWART, précité.
Alimentation, vert, navets, foin, avoine et tourteau de lin.

Digitized by Google

2e DIVISION.

ANIMAUX DE RACES FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES NÉS EN FRANCE.

ESPÈCE BOVINE.

1re RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans et au-dessous, sans distinction de races.

89. 33 mois 1/2. — Durham, blanc. — 800 kilogrammes..	Présentés par M. le comte Raphaël DE TORCY, à Durcet (Orne), éleveur.
90. 34 mois 1/2. — De Durcet, rouan léger. — 710 kilogrammes.....	
91. 35 mois 6 jours. — Comtois, bai clair. — 685 kilogrammes.	Présenté par M. CHARPENTIER-COURTIN, à Reims (Marne), éleveur.
92. 36 mois 10 jours. — De Durcet, rouge brun. — 915 kilogrammes.	Présenté par M. le comte Raphaël DE TORCY, précité, engraisseur.
93. 37 mois 15 jours. — Comtois, bai clair. — 665 kilogrammes.	Présenté par M. CHARPENTIER-COURTIN, précité, éleveur.
94. 40 mois. — Charolais, blanc. — 780 kilogrammes.....	Présentés par M. Ch. SIMON, à Fourdrain (Aisne), engraisseur.
95. 40 mois. — Charolais, blanc. — 785 kilogrammes.....	
96. 41 mois 1/2. — 7/8 durham, 1/16 schwitz, 1/16 normand, pagne ardoisé. — 1,000 kilogrammes.	Présenté par M. le comte Raphaël DE TORCY, précité, éleveur.
97. 44 mois. — Durham-manceau, blanc roux. — 825 kilogrammes.	Présenté par M. DE LA RUE, à Poissy (Seine-et-Oise), engraisseur.
98. 44 mois. — Cotentin, bringé. — 1,000 kilogrammes...	Présenté par M. Armand DESLOGES, à Bures (Calvados), éleveur.
99. 45 mois. — Durham-suisse, noir marqué de blanc. — 960 kilogrammes.	Présenté par M. le prince DE WAGRAM, à Groslois (Seine-et-Oise), éleveur.
100. 46 mois. — Durham-manceau, rouge blanc. — 875 kilogrammes.	Présenté par M. DE LA RUE, précité, engraisseur.
101. 46 mois. — Flamand, rouge foncé. — 960 kilogrammes.	Présenté par M. Benoît DOUSSELAERE, à Socx (Nord), éleveur.
102. 47 mois. — Durham-cotentin, blanc. — 890 kilogrammes.	Présenté par M. le prince DE WAGRAM, précité, éleveur.
103. 47 mois. — Flamand, rouge. — 865 kilogrammes....	Présenté par M. L. VANOORENDYCKE, à Coudekerque (Nord).
104. 46 mois 1/2. — Durham-manceau, rouan. — 990 kilogrammes.	Présenté par M. Georges BIDARD, à Saint-Bomer (Orne), éleveur.

2e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races françaises pures.

105. 5 ans. — Comtois, rouge. — 905 kilogrammes.....	Présentés par M. VAILLANT-LABY, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), éleveur.
106. 5 ans. — Comtois, rouge blanc. — 900 kilogrammes...	
107. 5 ans. — Comtois, blanc rouge. — 850 kilogrammes...	
108. 5 ans. — Cotentin, bringé. — 1,400 kilogrammes.....	Présentés par M. ADELINE, à Blay (Calvados), engraisseur.
109. 5 ans. — Cotentin, blanc et rouge. — 1,150 kilogrammes.....	
110. 5 ans. — Cotentin sans cornes, rouge et blanc. — 1,005 kilogrammes.	Présenté par M. DUTROUX, à Trousseauville, près Dives (Calvados), engraisseur.

3e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races étrangères ou croisées.

111. 5 ans. — Durham-manceau, blanc rouan. — 1,150 kilog.	Présenté par M. Georges BIDARD, précité, éleveur.
112. 6 ans. — Durham, blanc et rouge. — 1,160 kilogr.....	Présentés par M. GROSOURDY DE SAINT-PIERRE, à Silly (Orne), éleveur.
113. 6 ans. — Durham, rouge et blanc. — 1,010 kilogr.....	

Digitized by Google

2e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans et au-dessous, sans distinction de races.

114. 32 mois. — Durham-choletais, rouan. — 780 kilogr....	Présenté par M. J. HUTEAU, à Montrevault (Maine-et-Loire), éleveur.
115. 35 mois. — Durham-manceau, blanc. — 770 kilogr....	Présenté par M. CESBRON-LAVAU, à Cholet (Maine-et-Loire), engraisseur.
116. 36 mois. — 3/4 durham-breton, gris. — 720 kilogr...	Présenté par M. CHRÉTIEN, directeur de la ferme-école du Camp (Mayenne), éleveur.
117. 39 mois. — Durham-choletais, bringé. — 790 kilogr...	Présentés par M. SIONNEAU, à Saint-Hilaire-lez-Mortagne (Vendée), éleveur.
118. 42 mois. — Durham-manceau, rouan. — 960 kilogr...	
119. 44 mois. — 3/4 durham-normand, bringé. — 830 kil..	Présenté par M. CHRÉTIEN, précité, éleveur.
120. 46 mois. — Nantais, jaune. — 730 kilogrammes.....	Présenté par M. Pierre VINET, à Vallet (Loire-Inférieure), engraisseur.
121. 46 mois. — Durham-manceau, blanc, taches rouges. — 845 kilogrammes.	Présenté par M. CESBRON-LAVAU, précité, engraisseur.
122. 48 mois. — Durham, froment. — 835 kilogrammes...	Présenté par M. Pierre ROUILLÉ, au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), éleveur.

2e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races françaises pures.

123. 4 ans 1/2. — Nantais, fauve clair. — 690 kilogrammes.	Présenté par M. CESBRON-LAVAU, précité, engraisseur.
124. 5 ans. — Choletais, bai pâle. — 890 kilogrammes....	Présenté par le R. P. abbé BERNARD, de la Trappe de la Meilleraye (Loire-Inférieure), engraisseur.
125. 5 ans. — Breton, noir et blanc. — 550 kilogrammes...	Présentés par M. JOANNIC, à Theix (Morbihan), engraisseur.
126. 5 ans. — Breton, noir et blanc. — 495 kilogrammes..	
127. 5 ans. — Manceau, rouge gris. — 1,210 kilogrammes..	Présenté par M. BRUNET, à Saint-Laurent-du-Mottay (Maine-et-Loire), engraisseur.
128. 5 ans. — Salers, rouge. — 945 kilogrammes.....	Présentés par M. GRIFFON, à Roussay (Maine-et-Loire), engraisseur.
129. 5 ans. — Salers, rouge. — 930 kilogrammes.....	
130. 5 ans. — Manceau, noir et blanc. —1,070 kilogrammes.	Présentés par M. Jean OUVRARD, à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), engraisseur.
131. 5 ans. — Manceau, noir et blanc. —1,070 kilogrammes.	
132. 5 ans. — Choletais, froment. — 980 kilogrammes.....	Présentés par M. ORIEUX, à la Morinière, près Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée), engraisseur.
133. 5 ans. — Choletais, fauve. — 810 kilogrammes.....	
134. 5 ans. — Salers, marron. — 920 kilogrammes.....	Présentés par M. CESBRON-LAVAU, précité, engraisseur.
135. 5 ans. — Nantais, fauve brun. — 780 kilogrammes....	
136. 5 ans 1/2. — Salers, marron. — 920 kilogrammes....	
137. 5 ans 1/2. — Parthenais, fauve clair. — 780 kilogr....	
138. 5 ans 1/2. — Breton, noir et blanc. — 555 kilogrammes.	Présentés par M. QUESTEL, à Sulniac (Morbihan), engraisseur.
139. 5 ans 1/2. — Breton, noir et blanc. — 325 kilogr....	
140. 5 ans 1/2. — Parthenais, gris foncé. — 920 kilogr....	Présentés par M. HULIER, aux Essarts (Vendée), engraisseur.
141. 5 ans 1/2. — Parthenais, gris foncé. — 900 kilogr....	
142. 6 ans. — Parthenais, fauve clair. — 820 kilogrammes.	Présenté par M. CESBRON-LAVAU, précité, engraisseur.
143. 6 ans. — Breton, jaune et blanc. — 720 kilogrammes..	Présenté par MM. DE KERJÉGU et LEROUX, à Tréverez (Finistère), engraisseurs.
144. 6 ans. — Choletais, bai pâle. — 940 kilogrammes....	Présentés par M. RIVET, au Puiset-Doré (Maine-et-Loire), engraisseur.
145. 5 ans. — Choletais, gris léger. — 870 kilogrammes..	
146. 6 ans. — Breton, noir léger. — 630 kilogrammes....	Présentés par M. LE POURSIET, à Kergrist-Moël (Côtes-du-Nord), éleveur.
147. 6 ans. — Breton, rouge et blanc. — 665 kilogrammes.	
148. 6 ans. — Breton, jaune et blanc. — 695 kilogrammes.	
149. 6 ans. — Choletais, rouge pâle. — 1,000 kilogrammes.	Présenté par le R. P. abbé BERNARD, précité, engraisseur.
150. 6 ans. — Choletais, blond fauve. — 840 kilogrammes.	Présentés par M. BORÉ, à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), engraisseur.
151. 6 ans. — Choletais, blond fauve. — 855 kilogrammes.	
152. 6 ans. — Choletais, gris blond. — 1,045 kilogrammes.	Présentés par MM. Jean et Pierre CHEMINEAU, à la Salle-de-Vihiers (Maine-et-Loire), engraisseurs.
153. 6 ans. — Choletais, gris blond. — 930 kilogrammes..	

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, sans distinction de races.

154. 4 ans 2 mois. — Durham-manceau, rouan.—1,045 kilogrammes.	Présenté par M. CESBRON-LAVAU, précité, engraisseur.
155. 4 ans 3 mois. — Durham-manceau, rouge et blanc. — 1,150 kilogrammes.	Présenté par M. AUDOUIN, au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), engraisseur.
156. 4 ans 1/2. — Durham-manceau, jaune. — 950 kilogrammes.	Présenté par M. GALARD, à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire).
157. 5 ans. — Nantais-maraichain, gris. — 860 kilogr....	Présenté par M. VINET, précité, engraisseur.
158. 5 ans. — Durham-manceau, blanc et noir. — 1,090 k.	Présenté par M. AUDOUIN, précité, engraisseur.

3e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans et au-dessous, sans distinction de races.

159. 34 mois 5 j. — Garonnais, froment. — 930 kilogr...	Présenté par M. ARTIGALAS, à Coutures (Lot-et-Garonne), éleveur.
160. 35 mois. — Périgourdin, froment. — 935 kilogr.....	Présenté par M. DE SEGUINEAU DE LOGNAC, à Portets, canton de Podensac (Gironde), engraisseur.
161. 35 mois 1/2. — Garonnais, froment. — 785 kilogr...	Présentés par M. MÉRIC jeune, à Tonneins (Lot-et-Garonne), éleveur.
162. 35 mois 1/2. — Garonnais, froment. — 790 kilogr...	
163. 36 mois. — Cotentin, rouge et blanc. — 1,000 kilogrammes.	Présenté par M. ROUCHON, aux Lèves (Gironde), engraisseur.
164. 36 mois. — Hollandais-garonnais, alezan. — 790 kilogrammes.	Présenté par M. DURAND DE CORBIAC, à Corbiac (Dordogne), éleveur.
165. 39 mois. — Durham-manceau, pagne. — 835 kilogr..	Présenté par M. ROUCHON, précité, engraisseur.
166. 42 mois. — Limousin, froment, 815 kilogrammes....	Présenté par M. BARDONNEAU, à Payzac (Dordogne), engraisseur.
167. 47 mois. — Durham-garonnais, rouge vif.....	Présenté par M. DELABARRE, à Longueville (Lot-et-Garonne), éleveur.
168. 47 mois. — Durham-limousin, gris jaune. — 1,000 k.	Présenté par M. DE SEGUINEAU DE LOGNAC, précité, engraisseur.
169. 47 mois 11 jours. — Garonnais, froment. — 760 kil.	Présenté par M. ARTIGALAS, précité, éleveur.
170. 48 mois. — Limousin, jaune.....	Présenté par M. MIMENEAU, à Saint-Maurice (Charente), engraisseur, *manquant*.
171. 48 mois. — Garonnais, froment. — 1,000 kilogr....	Présenté par M. Remond-Lamothe PRADELLE, à Verdon (Dordogne), engraisseur.
172. 48 mois. — Garonnais, froment. — 950 kilogrammes.	Présenté par M. JULLIAN aîné, dit SAUBAN, à Hure (Gironde), engraisseur.

2e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races françaises pures.

173. 4 ans 6 mois. — Limousin, rouge léger. — 985 kilogrammes.	Présenté par M. JAROUSSE, à Meilhan (Lot-et-Garonne), engraisseur.
174. 5 ans. — Limousin, froment. — 920 kilogrammes....	Présenté par M. Remond-Lamothe PRADELLE, précité, engraisseur.
175. 5 ans. — Garonnais, froment. — 1,170 kilogrammes.	Présenté par M. Pierre PAULY, à Meilhan (Lot-et-Garonne), engraisseur.
176. 5 ans. — Limousin, froment foncé. — 1,165 kilogr..	Présenté par M. BARDONNEAU, précité, engraisseur.
177. 5 ans. — Garonnais, froment. — 1,115 kilogrammes.	Présentés par M. DE SEGUINEAU DE LOGNAC, précité, engraisseur.
178. 5 ans. — Bazadais, gris clair. — 895 kilogrammes...	
179. 5 ans. — Bazadais, gris clair. — 965 kilogrammes...	
180. 5 ans. — Limousin, froment vif. — 1,095 kilogr....	
181. 5 ans. — Cotentin, noir et blanc. — 1,285 kilogr....	
182. 6 ans. — Gascon, froment clair.....	Présentés par M. Jean-Maximin DUBOSCQ, à Saubrigues (Landes), engraisseur.
183. 6 ans. — Gascon, froment. — 800 kilogrammes.....	
184. 6 ans. — Garonnais, rouge clair. — 1,090 kilogr....	Présenté par M. PERPEZAT, à Meilhan (Lot-et-Garonne), engraisseur.
185. 6 ans. — Garonnais, froment clair. — 920 kilogr....	Présenté par M. Remond-Lamothe PRADELLE, précité, engraisseur.

Digitized by Google

186. 6 ans. — Auvergnat, rouge brun. — 1,015 kilogr....	Présenté par M. Jacques Rivaillé, à Sivrac (Dordogne), engraisseur.
187. 6 ans. — Limousin, jaune foncé. — 990 kilogrammes.	Présenté par M. Jean-Antoine-Auguste Sourdreaux, à Gouzat (Dordogne), éleveur.
188. 6 ans. — Landais-bazadais. — 960 kilogrammes.....	Présenté par M. Pierre Jousseaume, à Loupiac-de-Blaignac (Gironde), engraisseur.
189. 6 ans. — Garonnais, froment clair. — 970 kilogr....	Présenté par M. Jacques Bentéjac, à la Réole (Gironde), engraisseur.
190. 6 ans. — Garonnais, froment. — 1,220 kilogrammes.	Présenté par M. Philippe Bentéjac, à la Réole (Gironde), engraisseur.
191. 6 à 7 ans. — Cotentin, pagne. — 1,185 kilogrammes.	Présenté par M. Perpezat, précité, engraisseur.
192. 7 ans. — Gascon, froment clair. — 1,275 kilogr.....	Présenté par M. Jarousse, précité, engraisseur.
193. 8 ans. — Saintongeois, noir. — 1,130 kilogrammes..	Présenté par M. Jacques Ellie aîné, à Saint-Hilaire (Charente-Inférieure), engraisseur.
194. 8 ans. — Gâtinais, brun.....	Présentés par M. Mimeneau, précité, engraisseur.
195. 8 ans. — Gâtinais, brun.....	

3e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races étrangères ou croisées.

196. 5 ans. — Limousin-garonnais, froment. — 960 kilogrammes.	Présenté par M. Remond-Lamothe Pradelle, précité, engraisseur.
197. 6 ans. — Auvergnat croisé, rouge clair. — 995 kilogrammes.	Présenté par M. Jacques Rivaillé, précité, engraisseur.
198. 6 ans. — Garonnais-limousin, froment. — 1,245 kilogrammes.	Présenté par M. de Seguineau de Lognac, précité, engraisseur.
199. 6 ans. — Garonnais-limousin, froment. — 1,100 kilogrammes.	Présenté par M. Chambaudet, à Meilhan (Lot-et-Garonne), engraisseur.
200. 6 ans. — Garonnais-bazadais, froment foncé. — 1,035 kilogrammes.	Présenté par M. Ludovic de Crémoux, à Mauzac (Dordogne), engraisseur.
201. 6 à 7 ans. — Limousin, froment foncé. — 1,030 kilog.	Présenté par M. Rouchon, précité, engraisseur.
202. 7 ans. — Croisé, froment clair. — 1,110 kilogrammes.	Présenté par M. Jacques Dussaut, à Loupiac-de-Blaignac (Gironde), engraisseur.
203. 8 ans. — Garonnais-suisse, rouge. — 1,160 kilogr...	Présenté par M. Jacques Ellie aîné, précité, engraisseur.

4e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans et au-dessous, sans distinction de races.

204. 26 mois. — Durham, rouge et blanc. — 620 kilogr...	Présentés par M. Henri Michel, au Vigen (Haute-Vienne), éleveur.
205. 36 mois. — Durham-limousin, rouge. — 640 kilogr..	
206. 37 mois 1/2. — Durham-schwitz-charolais, rouge et blanc. — 750 kilogrammes.	Présenté par M. Sabatier d'Espeyran, à Saint-Gilles (Gard), éleveur.
207. 42 mois. — Durham-limousin, rouge. — 750 kilogr...	Présenté par M. Henri Michel, précité, éleveur.
208. 44 mois. — Limousin, froment. — 950 kilogrammes..	Présenté par M. le marquis de Roffignac, à Bellac (Haute-Vienne), éleveur.

2e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races françaises pures.

209. 4 ans 1 mois. — Limousin, rouge pâle. — 890 kilogrammes.	Présenté par M. le marquis de Bagniac, à Saint-Bonnet (Haute-Vienne), éleveur.
210. 4 ans 10 mois. — Limousin, froment. — 885 kilogr..	Présenté par M. Claudin, à Coussac-Bonneval (Haute-Vienne), éleveur.
211. 5 ans 1/2. — Limousin, noir. — 675 kilogrammes....	Présenté par M. Henri Michel, précité, éleveur.
212. 5 ans 1/2. — Limousin, rouge. — 1,000 kilogr.....	Présenté par M. Adrien Desmarais, à Bersac (Haute-Vienne), engraisseur.
213. 5 ans 9 mois. — Limousin, blond. — 830 kilogr....	Présentés par le comte des Moutiers-Mérinville, à Nouic (Haute-Vienne), éleveur.
214. 5 ans 10 mois. — Limousin, froment. — 960 kilogr..	

3e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races étrangères ou croisées.

215. 5 ans 6 mois. — Durham-limousin, froment.....	Présenté par M. Henri Michel, précité, éleveur.

Digitized by Google

5e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans et au-dessous, sans distinction de races.

216. 34 mois. — Durham, blanc et rouge. — 830 kilogrammes.	Présentés par M. A. Salvat, à Noizieux (Loir-et-Cher), éleveur.
217. 34 mois. — Durham, blanc et rouge. — 865 kilogrammes.	
218. 35 mois. — Durham-charolais, rouge et blanc. — 930 kilogrammes.	Présenté par M. de Bénague, à Dampierre (Loiret), éleveur.
219. 35 mois 1/2. — Durham, rouge et blanc. — 805 kilogr...	Présenté par M. Tachard, à la Guerche (Cher), éleveur.
220. 37 mois. — Durham-charolais, blanc. — 790 kilogr....	Présenté par M. de Bénague, précité, éleveur.
221. 39 mois. — Charolais, blanc. — 905 kilogrammes.....	Présenté par Mlle Tiersonnier, au Colombier (Nièvre), éleveur.
222. 47 mois 1/2. — Durham, rouan bringé. — 800 kilogr...	Présenté par M. Tachard, précité, éleveur.

2e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races françaises pures.

223. 4 ans 2 mois. — Charolais, blanc. — 880 kilogrammes..	Présentés par M. André Bellard, à Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre), éleveur.
224. 4 ans 3 mois. — Charolais, blanc. — 860 kilogrammes..	
225. 5 ans. — Nivernais, blanc. — 920 kilogrammes.....	Présenté par le marquis d'Espeuilles, à Varigny (Nièvre), éleveur.
226. 6 ans. — Charolais, blanc. — 1,100 kilogrammes.....	Présenté par M. Tiersonnier, précité, éleveur.
227. 8 ans. — Bourbonnais, jaune. — 1,085 kilogrammes...	Présentés par M. Boutin, à Montmarault (Allier), engraisseur.
228. 8 ans. — Bourbonnais, jaune pâle. — 965 kilogrammes.	

3e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races étrangères ou croisées.

229. 4 ans 1 mois. — Durham-charolais, jaune blanc. — 860 kilogrammes.....	Présentés par M. André Bellard, précité, éleveur.
230. 4 ans 1 mois. — Durham-charolais, blanc et rouge. — 760 kilogrammes.....	
231. 6 ans. — Durham-charolais, gris cendré et blanc. — 1,270 kilogrammes.	Présenté par M. Tiersonnier, précité, éleveur.

6e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Bœufs de 4 ans et au-dessous, sans distinction d'âge.

232. 30 mois. — Durham-charolais, jaune clair. — 680 kilog.	Présentés par M. A. Crétin, à Mably (Loire), engraisseur.
233. 44 mois. — Durham-manceau, froment. — 870 kilogr..	
234. 44 mois. — Durham-charolais, gris blond. — 760 kilog.	
235. 44 mois 7 jours. — Durham-charolais, jaune et blanc. — 865 kilogrammes.	Présenté par M. Larzat, à Crônat (Saône-et-Loire), éleveur.
236. 45 mois. — Durham-charolais, blanc. — 760 kilogr....	Présenté par M. A. Crétin, précité, engraisseur.

2e CATÉGORIE. — Bœufs de plus de 4 ans, de races françaises pures.

239. 5 ans. — Charolais, blanc. — 1,060 kilogrammes.....	Présentés par M. Serre, à Monthrison (Loire), engraisseur.
240. 5 ans. — Bourbonnais, rouge clair. — 980 kilogrammes.	
241. 5 ans 1/2. — Comtois, jaune. — 1,055 kilogrammes...	Présenté par M. Auguste Marriott, à Augicourt (Haute-Saône), engraisseur.
242. 5 ans 1/2. — Charolais, blanc. — 890 kilogrammes.....	Présenté par M. Chaumet, à Pouilly (Loire), engraisseur.
243. 5 ans 1/2. — Charolais, blanc. — 810 kilogrammes....	Présenté par M. Thevenet, à Saint-Bonnet-de-Cray (Saône-et-Loire), engraisseur.
244. 5 ans 1/2. — Auvergnat, noir. — 830 kilogrammes.....	Présenté par M. Chaumet, précité, engraisseur.
245. 6 ans. — Charolais, blanc. — 920 kilogrammes.....	Présentés par M. Larzat, précité, engraisseur, éleveur.
246. 6 ans. — Charolais, blanc. — 1,010 kilogrammes.....	

Digitized by Google

247. 6 ans. — Charolais, jaune.....	Présenté par M. Adenot, à Bursy (Saône-et-Loire), engraisseur.
248. 7 ans. — Bressan, cendré blanc.....	Présenté par M. Serre, précité, engraisseur.
249. 7 ans. — Comtois, jaune, tête blanche.....	Présenté par M. A. Marriott, précité, engraisseur.
250. 7 ans. — Comtois, jaune.....	Présentés par M. Jobert (Pierre), à Jussencourt (Haute-Saône), engraisseur.
251. 7 ans. — Comtois, jaune et blanc.....	
252. 7 ans. — Comtois, jaune.....	
253. *Idem*.....	

3e catégorie. — Bœufs de plus de 4 ans, de races étrangères ou croisées.

254. 4 ans 1 mois. — Durham-manceau, gris rouan. — 970 k.	Présenté par M. A. Crétin, précité, engraisseur.
237. 5 ans. — Charolais, blanc.....	Présentés par M. Chauvet, précité, engraisseur.
238. 5 ans. — Charolais, blanc.....	
255. 6 ans. — Anglo-charolais, gris.....	Présenté par M. Adenot, précité, engraisseur.

BANDES DE BŒUFS.

256. 33 mois. — Durham croisé, caille rouge. — 720 kilog..	Présentés par M. le comte Raphaël de Torcy, précité, éleveur.
257. 35 mois. — Durham croisé, rouge et blanc. — 830 kilog.	
258. 37 mois. — Durham croisé, pagne. — 815 kilogrammes.	
259. 37 mois. — Durham croisé, rouge. — 840 kilogrammes.	
260. 37 mois. — Charolais, blanc. — 765 kilogrammes.....	Présentés par M. André Bellard, précité, éleveur.
261. 37 mois. — Charolais, blanc. — 760 kilogrammes.....	
262. 37 mois. — Charolais, jaune. — 790 kilogrammes.....	
263. 6 ans. — Charolais, blanc. — 890 kilogrammes.....	
264. 42 mois. — Durham-manceau, marron, taches blanches. — 770 kilogrammes.	Présentés par M. Cesbron-Lavau, précité, engraisseur.
265. 45 mois. — Durham-manceau, caille. — 820 kilogr....	
266. 46 mois. — Durham-manceau, marron, tête blanche. — 790 kilogrammes.	
267. 4 ans. — Durham-manceau, rouan pommelé. — 680 kil.	
268. 44 mois. — Limousin, rouge clair. — 850 kilogrammes.	Présentés par M. Bardonneau, précité, engraisseur.
269. 45 mois. — Limousin, rouge clair. — 820 kilogrammes..	
270. 45 mois 15 jours. — Limousin, rouge clair. — 830 kilog.	
271. 46 mois. — Limousin, froment. — 845 kilogrammes....	
272. 46 mois. — Limousin, froment. — 770 kilogrammes....	
273. 46 mois. — Limousin, froment. — 810 kilogrammes ...	
274. 4 à 5 ans. — Breton, rouge et blanc. — 580 kilogrammes.	Présentés par M. Pierre Postolec, éleveur, à Plouguer (Finistère).
275. 4 à 5 ans. — Breton, rouge et blanc. — 440 kilogrammes.	
276. 4 à 5 ans. — Breton, rouge et blanc. — 530 kilogrammes.	
277. 4 à 5 ans. — Breton, rouge et blanc. — 420 kilogrammes.	
278. 5 ans. — Breton, noir et blanc. — 630 kilogrammes....	Présentés par le R. P. abbé Bernard, de la Trappe, précité, engraisseur.
279. 5 ans. — Breton, noir et blanc. — 600 kilogrammes....	
280. 5 ans. — Breton, noir et blanc. — 620 kilogrammes....	
281. 6 ans. — Breton, noir et blanc. — 600 kilogrammes....	
282. 6 ans. — Breton, noir et blanc. — 640 kilogrammes....	

Digitized by Google

283. 4 à 5 ans. — Bourbonnais, blanc.....	Présentés par M. Chaumet, précité, engraisseur, *manquants*.
284. 4 à 5 ans. — Bourbonnais, blanc.....	
285. 4 à 5 ans. — Bourbonnais, blanc.....	
286. 4 à 5 ans. — Bourbonnais, blanc.....	
287. 5 ans. — Salers, rouge. — 910 kilogrammes.....	Présentés par M. Baudry, à la Renouillère (Maine-et-Loire), engraisseur.
288. 5 ans. — Salers, rouge. — 955 kilogrammes.....	
289. 5 ans. — Salers, rouge. — 935 kilogrammes.....	
290. 5 ans. — Salers, rouge. — 915 kilogrammes.....	
291. 5 ans. — Auvergnat, rouge. — 880 kilogrammes.....	Présentés par M. Pierre Lhumeau, à Cossé (Maine-et-Loire), éleveur.
292. 5 ans. — Auvergnat, rouge. — 920 kilogrammes.....	
293. 5 ans. — Auvergnat, rouge. — 890 kilogrammes.....	
294. 5 ans. — Auvergnat, rouge. — 890 kilogrammes.....	
295. 5 ans. — Nivernais, blanc. — 940 kilogrammes.....	Présentés par M. le marquis d'Espeuilles, précité, éleveur.
296. 5 ans. — Nivernais, jaune. — 930 kilogrammes.....	
297. 5 ans. — Nivernais, jaune. — 820 kilogrammes.....	
298. 5 ans. — Nivernais, jaune. — 860 kilogrammes.....	
299. 5 ans. — Nivernais, jaune. — 950 kilogrammes.....	
300. 5 à 6 ans. — Charolais, blanc jaune. — 855 kilogrammes.	Présentés par M. Tachard, précité, engraisseur.
301. 5 à 6 ans. — Charolais, blanc jaune. — 855 kilogrammes.	
302. 5 à 6 ans. — Charolais, blanc jaune. — 890 kilogrammes.	
303. 5 à 6 ans. — Charolais, blanc jaune. — 840 kilogrammes.	

VEAUX.

304. 2 mois 8 jours. — Cotentin, bringé.....	Présenté par M. Leroy, à Montainville (Seine-et-Oise), éleveur.
305. 2 mois 1/2. — Cotentin, bringé.....	Présenté par Mme Mantais, à Port-Villez (Seine-et-Oise), éleveur.
306. 2 mois 3 semaines. — Cotentin, caille.....	Présenté par M. d'Hivert, à Longnes (Seine-et-Oise), éleveur.
307. 3 mois. — Cotentin, bringé.....	Présenté par M. Dupin, à Aumois (Seine-et-Oise), éleveur.
308. 3 mois. — Cotentin, gris.....	Présenté par Mme Allais, à Lainville (Seine-et-Oise), éleveur.
309. 3 mois 8 jours. — Cotentin, jaune.....	Présenté par M. Guérey, à Ivry (Seine), engraisseur.
310. 3 mois 13 jours. — Cotentin, jaune.....	Présenté par M. Labbé, à Cravant (Seine-et-Oise), éleveur.
311. 3 mois 1/2. — Cotentin, rouge et blanc.....	Présenté par M. Finet, à Sagy (Seine-et-Oise), éleveur.
312. 3 mois 1/2. — Cotentin, bringé.....	Présenté par M. Dupont, à Charmont (Seine-et-Oise), éleveur.
313. 3 mois 20 jours. — Cotentin, bringé.....	Présenté par M. Finet, précité, éleveur.
314. 3 mois 3 semaines. — Cotentin, rouge et blanc.....	Présenté par M. Bibuville, à Richebourg (Seine-et-Oise), éleveur.
315. 4 mois. — Cotentin, bringé.....	Présenté par M. Gaucheix, à Écluselles (Eure-et-Loir), éleveur.
316. 4 mois. — Flamand croisé, noir.....	Présenté par M. Fournier-Bertin, à Berry (Aisne), éleveur.
317. 4 mois. — Cotentin croisé, rouge et blanc.....	Présenté par M. Guillemot fils, à Connantre (Marne), éleveur.
318. 4 mois 1/2. — Cotentin, rouge et blanc.....	Présenté par M. Guillemot père, à Pleurs (Marne), éleveur.
319. 5 mois. — Durham-lorrain.....	Présenté par M. Pargon, à Salival (Meurthe), éleveur.

Digitized by Google

ESPÈCE OVINE.

LOTS COMPOSÉS DE 20 ANIMAUX DE MÊME RACE ET DE MÊME ÂGE.

1re CLASSE.

MOUTONS JEUNES DE 18 MOIS AU PLUS.

320. 14 mois. — Anglo-artésiens. — 1,320 kilogrammes.....	Présenté par M. Crespel-Pinta, à Arras (Pas-de-Calais), éleveur.

2e CLASSE.

1re CATÉGORIE. — Races mérinos et métis-mérinos.

321. 14 mois. — Métis-mérinos. — 1,260 kilogrammes.....	Présenté par M. Libessart, à Louvres (Seine-et-Oise), éleveur.
322. 36 mois. — Métis-mérinos. — 1,480 kilogrammes.....	Présenté par M. Pargon, précité, éleveur.
323. 36 mois. — Métis-mérinos. — 1,495 kilogrammes.....	Présenté par M. Bonnival-Crespel, à Blangy-les-Arras (Pas-de-Calais), engraisseur.
324. 40 mois. — Mérinos. — 1,670 kilogrammes.....	Présenté par M. Crespel-Pinta, précité, engraisseur.
325. 42 mois. — Métis-mérinos. — 1,495 kilogrammes.....	Présenté par M. Guignard, à l'Hay (Seine), engraisseur.
326. 4 ans. — Métis-mérinos. — 1,285 kilogrammes.....	Présenté par M. Dumoutier, à Viesly (Nord), éleveur.
327. 4 ans. — Métis-mérinos. — 1,340 kilogrammes.....	Présenté par M. Cécier, à l'Aigle (Orne), éleveur.
328. 5 ans. — Métis-mérinos. — 1,630 kilogrammes.....	Présenté par M. Fournier, à Rutel (Seine-et-Marne), engraisseur.

2e CATÉGORIE. — Grosses races à laine longue.

329. 12 mois. — Artésiens-croisés. — 1,040 kilogrammes....	Présenté par M. Lauthiez, à Baralle (Pas-de-Calais), éleveur.
330. 14 mois. — Cotswold-south-down-lorrains. — 1,295 kilogrammes.	Présenté par M. Pargon, précité, éleveur.
331. 14 mois 1/2. — Dishley-mérinos. — 1,480 kilogrammes.	Présenté par M. Louis Pilat, à Bréhières (Pas-de-Calais), éleveur.
332. 15 mois. — Dishley-artésiens. — 1,300 kilogrammes..	Présenté par MM. Pinta et Cie, à Berthouval (Pas-de-Calais), éleveur.
333. 36 mois. — Anglo-artésiens. — 1,570 kilogrammes.....	Présenté par M. Crespel-Pinta, précité, engraisseur.
334. 4 ans. — Dishley-mérinos. — 1,855 kilogrammes.....	Présenté par M. Fournier, précité, éleveur.

3e CATÉGORIE. — Petites races à laine commune.

335. 13 mois 1/2. — Anglo-berrichons. — 1,350 kilogrammes.	Présenté par M. Ch. de Belleyme, à Saint-Martin-des-Bois (Loir-et-Cher), éleveur.
336. 15 mois. — De la Charmoise. — 1,140 kilogrammes...	Présenté par M. Paul Malingié, directeur de la ferme-école de la Charmoise (Loir-et-Cher), éleveur.
337. 15 mois. — South-down-picards. — 960 kilogrammes..	Présenté par MM. Pinta et Cie, précités, engraisseurs.
338. 22 mois. — South-down-berrichons-solognots. — 1,115 kilogrammes.	Présenté par M. Fournier, précité, engraisseur.
339. 32 mois. — Berrichons. — 1,050 kilogrammes.....	Présenté par M. Crespel-Pinta, précité, engraisseur.

Digitized by Google

ESPÈCE PORCINE.

1re CLASSE.

RACES FRANÇAISES PURES.

340. 10 mois — Normand, blanc. — 255 kilogrammes.....	Présenté par M. Gilbert, à Marcq (Seine-et-Oise), engraisseur.
341. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 240 kilogrammes.	Présentés par M. Pluchet, à Chavenay (Seine-et-Oise), engraisseur.
342. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 215 kilogrammes.	
343. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 250 kilogrammes..	
344. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 250 kilogrammes..	
345. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 240 kilogrammes..	
346. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 225 kilogrammes.	
347. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 240 kilogrammes.	
348. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 250 kilogrammes.	
349. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 225 kilogrammes.	
350. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 240 kilogrammes.	
351. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 220 kilogrammes.	
352. 12 à 13 mois. — Normand, blanc. — 220 kilogrammes..	
353. 15 mois. — Normand, blanc. — 285 kilogrammes.....	Présenté par M. Gilbert, précité, engraisseur.
354. 17 mois 1/2. — Normand, blanc. — 305 kilogrammes..	Présentés par M. Le Gay, à Villiers-le-Mahieu (Seine-et-Oise).
355. 18 mois. — Truie. Normande, blanche. — 280 kilogr.	
356. 18 mois 1/2. — Normand, blanc. — 260 kilogrammes..	Présentés par M. Croiset, à Andelu (Seine-et-Oise), engraisseur.
357. 18 mois 1/2. — Normand, blanc. — 295 kilogrammes..	
358. 19 mois. — Craonnais, blanc. — 260 kilogrammes....	Présentés par M. Hudault, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise), engraisseur.
359. 19 mois. — Truie. Craonnaise, blanche. — 280 kilogr.	
360. 22 mois. — Normand, blanc. — 275 kilogrammes.....	Présenté par M. Cécire, précité, engraisseur.
361. 22 mois. — Limousin, noir et blanc. — 192 kilogr....	Présentés par M. Bugeaud, à Juveny (Dordogne), éleveur.
362. 22 mois. — Limousin, noir et blanc. — 205 kilogr....	
363. 22 mois. — Limousin, noir et blanc. — 210 kilogr....	
364. 22 mois. — Limousin, noir et blanc. — 205 kilogr....	
365. 30 mois. — Normand, blanc. — 260 kilogrammes.....	Présentés par M. Gasselin, à Margon (Eure-et-Loir), éleveur.
366. 30 mois. — Truie. Normande, blanche. — 250 kilogr..	
367. 36 mois. — Normand, blanc. — 405 kilogrammes.....	Présenté par M. Lelong, à Poivilliers (Eure-et-Loir).

2e CLASSE.

RACES ÉTRANGÈRES OU CROISÉES.

368. 6 mois 6 jours. — New-leicester, noir et blanc. — 70 kilogrammes.....	Présentés par M. le marquis de Verdun, à Aurey (Manche), éleveur.
369. 6 mois 6 jours. — New-leicester, blanc. — 62 kilogr....	
370. 7 mois. — Berkshire, noir et blanc. — 165 kilogr.....	Présenté par M. Dordey, à Auteuil (Seine), engraisseur.
371. 7 mois 1/2. — New-leicester-essex, noir et blanc. — 95 kilogrammes.	Présenté par M. Allier, directeur de la colonie agricole de Petit-Bourg (Seine-et-Oise), éleveur.
372. 8 mois 6 jours. — New-leicester-berkshire, noir et blanc. — 150 kilogrammes.....	Présentés par M. le marquis de Verdun, précité, éleveur.
373. 8 mois 6 jours. — *Idem*. — 140 kilogrammes.....	
374. 8 mois 1/2. — New-leicester-augeron. — 180 kilogr...	Présentés par M. Allier, précité, éleveur.
375. 8 mois 1/2. — New-leicester-augeron. — 165 kilogr....	
376. 8 mois 1/2. — New-leicester-coleshill-berkshire. — 130 k.	
377. 9 mois 1/2. — Hampshire, noir et blanc. — 205 kilogr.	Présenté par M. Louis-Jacques Cassier, à Poissy (Seine-et-Oise), éleveur.
378. 9 mois 1/2. — Anglo-chinois, *idem*. — 195 kilogr.....	Présenté par M. Savin, à Andrésy (Seine-et-Oise), éleveur.

Digitized by Google

379. 9 mois 26 jours. — New-leicester, blanc. — 140 kilogr..	Présentés par M. le marquis DE VERDUN, précité, éleveur.
380. 9 mois 26 jours. — New-leicester, blanc. — 100 kilogr..	
381. 11 mois 10 jours. — Yorkshire-augeron, blanc. — 270 k.	Présentés par M. ALLIER, précité, éleveur.
382. 11 mois 10 jours. — Yorkshire-augeron, blanc. — 250 k.	
383. 11 mois 10 jours. — Yorkshire-augeron, blanc. — 280 k.	
384. 11 mois 1/2. — New-essex, noir. — 195 kilogrammes..	
385. 12 mois. — Berkshire, noir. — 320 kilogrammes.....	Présenté par M. BELLA, directeur de la Société agronomique de Grignon (Seine-et-Oise), éleveur.
386. 12 mois 13 jours.— Middlesex, blanc et noir. — 150 k.	Présentés par M. Émile PAVY, à Girardet (Indre-et-Loire), éleveur.
387. 12 mois 13 jours.— Middlesex, blanc et noir. — 200 k.	
388. 12 mois 13 jours.— Middlesex, blanc. — 140 kilogr...	
389. 12 mois 1/2. — Truie. Leicester croisé, blanche. — 225 kilogrammes.	Présenté par M. LEFEBVRE, à Fontenay-le-Fleury (Seine-et-Oise), éleveur.
390. 13 mois. — New-leicester-coleshill-berkshire, blanc. — 180 kilogrammes.....	Présentés par M. ALLIER, précité, éleveur.
391. 13 mois. — *Idem*. — 190 kilogrammes.....	
392. 14 mois. — Anglo-chinois, blanc et noir. — 267 kilogr.	Présentés par M. SAVIN, précité, éleveur.
393. 14 mois. — Anglo-chinois, blanc et noir. — 280 kilogr.	
394. 15 mois. — Yorkshire-new-leicester-berkshire, blanc. — 225 kilogrammes.....	Présentés par M. Émile PAVY, précité, éleveur.
395. 15 mois. — *Idem*. — 210 kilogrammes.....	
396. 15 mois. — *Idem*. — 205 kilogrammes.....	
397. 16 mois. — Anglo-craonnais, blanc, roux et noir. — 210 kilogrammes.....	
398. 16 mois. — Anglo-craonnais, blanc. — 205 kilogr.....	
399. 16 mois. — Anglo-craonnais, blanc et gris. — 185 kil..	
400. 16 mois. — Anglo-craonnais, blanc. — 215 kilogr.....	
401. 16 mois. — Anglo-craonnais, blanc. — 280 kilogr.....	
402. 20 mois. — Yorkshire croisé, blanc. — 230 kilogr.....	Présentés par M. HUDAULT, précité, éleveur,
403. 23 mois. — New-leicester, blanc. — 240 kilogrammes...	Présenté par M. FONTAINE, à Maisoncelles (Seine-et-Marne), engraisseur.
404. 36 mois. — Percheron-normand, blanc. — 295 kilogr..	Présenté par M. GASSELIN, précité, éleveur.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

Il résulte de ce catalogue les résultats suivants :

1re DIVISION.

ANIMAUX NÉS À L'ÉTRANGER ET ENGRAISSÉS SOIT À L'ÉTRANGER SOIT EN FRANCE.

30 propriétaires ont présenté 64 bœufs, se divisant comme suit :

Durham	8
Devon	7
Hereford	8
Sans cornes	12
West-highland	14
Étrangères diverses	2
Croisées	13
	64

Dont 26 de 3 ans au plus et 38 au-dessus de 3 ans.

26 animaux de 3 ans au plus étaient de races suivantes :

Durham	3
Devon	3
Hereford	6
Sans cornes	8
West-highland	3
Croisées	3
	26

Les 38 bœufs au-dessus de 3 ans se classaient comme il suit :

Durham	5
Devon	4
Hereford	2
Sans cornes	4

Digitized by Google

West-highland	11
Étrangères diverses	2
Croisées	10
	38

Les 24 lots de moutons exposés ont été présentés par 11 propriétaires, et étaient des races suivantes :

Laine longue	5
South-down	7
Cheviot	5
Face noire (Black-faced)	2
Races croisées	5
	24

2e DIVISION.

ANIMAUX DE RACES FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES NÉS EN FRANCE.

Les chiffres suivants ont été envoyés au concours :

215 bœufs, dont 21 de trois ans et au-dessous, 52 de 3 à 4 ans au plus et 142 de plus de 4 ans;

16 veaux, 20 lots de moutons, 65 porcs.

Les bœufs ont été présentés par 82 propriétaires, dont 33 étaient à la fois éleveurs et engraisseurs et 49 seulement engraisseurs.

Les animaux ont été engraissés dans 29 départements :

Aisne, Calvados, Marne, Nord, Orne, Seine (6 départements sur 16 de la 1re région);

Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Vendée (7 départements sur 12 de la 2e région);

Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne (6 départements sur 12 de la 3e région);

Gard et Haute-Vienne (2 départements sur 22 de la 4e région);

Allier, Cher, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre (5 départements sur 8 de la 5e région);

Loire, Saône-et-Loire, Haute-Saône (3 départements sur 16 de la 6e région).

Les 21 bœufs de 3 ans et au-dessous appartenaient aux races suivantes :

Comtoise	1
Garonnaise	3
Périgourdine	1

Digitized by Google

Cotentine	1
Durcet	2
C. Garonnaise	1
Durham	5
Durham-choletaise	1
Durham-mancelle	1
Bretonne	1
Limousine	1
Charolaise	2
C. Durham	1
	21

Les 52 bœufs de 3 à 4 ans se répartissaient entre les races ci-après :

Comtoise	1
Charolaise	6
Cotentine	1
Flamande	2
Nantaise	1
Limousine	9
Garonnaise	3
Durcet	1
Durham	2
C. Durham	4
Durham-mancelle	11
Durham-suisse	1
Durham-cotentine	2
Durham-choletaise	1
Durham-garonnaise	1
Durham-limousine	2
Durham-charolaise	4
	52

Les 142 bœufs de plus de 4 ans se répartissaient entre les races ci-après :

Comtoise	9
Cotentine	5
Nantaise	5
Choletaise	8
Bretonne	17
Mancelle	3
Salers	8
Parthenaise	4
Limousine	12

Digitized by Google

Garonnaise	6
Bazadaise	2
Gasconne	3
Auvergnate	6
Saintongeoise	1
Gatinaise	2
Charolaise	22
Bourbonnaise	7
Bressane	1
Limousine-garonnaise	3
C. Auvergnate	1
Garonnaise-bazadaise	2
Landaise-bazadaise	1
Garonnaise-suisse	1
Durham	2
Durham-mancelle	6
Durham-limousine	1
Durham-charolaise	4
Croisée	1
	142

Les 16 veaux ont été présentés par 14 propriétaires, domiciliés dans les départements de Seine-et-Oise, d'Eure-et-Loir, de l'Aisne et de la Marne.

Ils étaient des races ci-après :

Cotentine	13
Flamande croisée	1
Cotentine croisée	1
Durham lorraine	1
	16

Les 20 lots de moutons ont été envoyés au concours par 13 propriétaires et provenaient de 8 départements.

Pas-de-Calais	9	lots appartenant à	5 propriétaires.
Seine-et-Oise	1		1
Meurthe	2		1
Seine	1		1
Nord	1		1
Orne	1		1
Seine-et-Marne	3		1
Loir-et-Cher	2		2
	20		13

Digitized by Google

Sur ces 20 lots, 9 étaient composés d'animaux ayant au plus 18 mois; ils se classaient comme il suit :

Anglo-artésienne	1
Métis-mérinos	1
C. Artésienne	1
Cotswold-south-down-lorraine	1
Dishley-mérinos	1
Dishley-artésienne	1
Anglo-berrichonne	1
La Charmoise	1
South-down-picarde	1
	9

Les lots âgés de plus de 18 mois se répartissaient entre les races ci-après :

Mérinos	1
Métis-mérinos	6
Dishley-mérinos	1
Anglo-artésienne	1
Berrichonne	1
South-down-berrichonne-solognote	1
	11

Les 65 porcs se classaient ainsi qu'il suit :

RACES FRANÇAISES PURES.

Normande	22
Craonnaise	2
Limousine	4
	28

RACES ÉTRANGÈRES OU CROISÉES.

New-leicester	5
Berkshire	2
New-leicester-essex	1
New-leicester-berkshire	2
New-leicester-augeronne	2
New-leicester-coleshill-berkshire	3
Hampshire	1
Yorkshire-augeronne	3

Digitized by Google

Anglo-chinoise	3
New-essex	1
Middlesex	3
Leicester croisée	1
Yorkshire-new-leicester-berkshire	3
Anglo-craonnaise	5
Yorshire croisée	1
Percheronne-normande	1
	37

Ils provenaient de 7 départements : Dordogne, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Manche, Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DU CONCOURS

ET DU RENDEMENT.

COMPOSITION DU JURY, DIVISÉ EN DEUX SECTIONS.

1re SECTION, CHARGÉE D'APPRÉCIER LES ANIMAUX DE L'ESPÈCE BOVINE.

MM. Lefebvre de Sainte-Marie, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général du concours, président du jury, président de la section;
Torr, membre du club de Smithfield;
Arthur Harvey, secrétaire de la Société royale d'agriculture du nord de l'Écosse;
le général baron de Béville, aide de camp de Sa Majesté, propriétaire, éleveur (Nièvre);
le comte de Kergorlay, député au Corps Législatif (Manche);
De Monseignat (Aveyron)... } propriétaires éleveurs;
Mosselman (Manche)..... } propriétaires éleveurs;
Jalabert (Aveyron)..... } propriétaires éleveurs;
Baudement, professeur de zootechnie au Conservatoire des arts et métiers;
Vesque, membre du syndicat de la boucherie de Paris.

2e SECTION, CHARGÉE D'APPRÉCIER LES ANIMAUX DES ESPÈCES OVINE ET PORCINE.

MM. Gareau, député au Corps Législatif, vice-président du jury, président de la section;
William Fisher Hobbs, membre du club de Smithfield;
Charles Stevenson, membre de la société d'agriculture des Highlands d'Écosse, à Édimbourg;
Durand, directeur de l'approvisionnement de Paris;
Tisserand, ancien élève de l'Institut agronomique de Versailles, propriétaire, éleveur (Meurthe);
Baroche, maître des requêtes au Conseil d'État, propriétaire, éleveur (Seine-et-Oise);
Tanquerel des Planches, membre du conseil général d'agriculture (Mayenne);
Bellamy, membre du syndicat de la boucherie de Paris;
Gasse, mandataire du bureau de la charcuterie de Paris,

COMMISSARIAT DU CONCOURS.

MM. Lefebvre de Sainte-Marie, inspecteur général de l'agriculture, commissaire général.
Porlier, sous-chef à la division de l'agriculture, commissaire général adjoint.
Tisserand..... } commissaires, secrétaires du jury.
Michelet..... } commissaires, secrétaires du jury.

Digitized by Google

DISTRIBUTION SOLENNELLE

DES PRIX ET MÉDAILLES.

PRÉSIDENCE DE SON EXCELLENCE M. ROUHER, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Le Moniteur a rendu compte de cette solennité dans les termes suivants :

Aujourd'hui, 8 avril, a eu lieu à Poissy, sous la présidence de Son Excellence M. Rouher, Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, la distribution solennelle des prix du concours général annuel d'animaux de boucherie.

Un intérêt tout particulier s'attachait cette année à ce concours, auquel plusieurs éleveurs fameux de l'Angleterre et de l'Écosse avaient voulu prendre part en envoyant des spécimens, nés et engraissés chez eux, des principales races de boucherie de leur pays. Après nos grandes expositions agricoles qui nous ont fait connaître les types reproducteurs des races si remarquables créées par nos voisins d'outre-Manche, le concours de Poissy vient de nous montrer des individus, appartenant à ces mêmes races, amenés à un état de développement des plus précoces, et qui témoigne du plus haut point de perfection qu'a atteint dans la Grande-Bretagne cette branche importante de l'industrie rurale.

On comprend les enseignements féconds auxquels ne peut manquer de donner lieu, pour nos éleveurs, le rapprochement d'animaux spécialement destinés, dans l'un et l'autre pays, à four-

Digitized by Google

nir aux besoins de la consommation. Aussi le concours avait-il attiré une immense affluence d'agriculteurs, de propriétaires, d'éleveurs, venus de tous les points de l'Empire. De son côté, la ville de Poissy n'avait rien négligé pour rehausser l'éclat de cette solennité et pour fêter dignement les exposants étrangers, ses hôtes. Sur tous les édifices publics et sur la plupart des maisons particulières, dans les rues conduisant au champ du concours, flottaient dès ce matin les drapeaux réunis de l'Angleterre et de la France.

En l'absence de M. Yvart, inspecteur des écoles vétérinaires et des bergeries impériales, retenu pour cause de maladie, M. Lefebvre de Sainte-Marie, inspecteur général de l'agriculture, avait été chargé de présider le jury. Celui-ci, en raison du nombre considérable d'animaux exposés, avait dû se diviser en deux sections, dont l'une, chargée d'apprécier les animaux de l'espèce bovine, était présidée par M. Lefebvre de Sainte-Marie; l'autre, dont les attributions comprenaient les espèces ovine et porcine, était présidée par M. Gareau, député au Corps Législatif, un de nos agriculteurs les plus distingués.

L'organisation du concours avait été confiée aux soins éclairés de M. Lefebvre de Sainte-Marie, commissaire général, assisté de M. Porlier, commissaire général adjoint, et pendant toute la durée de l'exposition l'ordre le plus parfait n'a pas cessé d'y régner.

Nous n'entreprendrons pas l'énumération détaillée de toutes les richesses de l'exposition anglaise; nous nous contenterons de citer un taureau de 35 mois, de race durham (*improved short-horned*), qui a fait l'admiration de tous les connaisseurs. Ce magnifique animal a valu à Sa Grâce le duc de Beaufort, qui l'avait exposé, un prix d'honneur (médaille d'or grand module). Mentionnons aussi un lot de moutons cotswold, remarquables pour leur engraissement précoce, et pour lequel Mme Sarah West, de Bletchington, a obtenu un prix d'honneur consistant en une coupe

Digitized by Google

d'argent d'une valeur de 1,200 francs. Les noms des autres vainqueurs étrangers figurent dans la liste des prix.

Toutes les régions de la France étaient largement représentées; 404 animaux, en dehors des envois étrangers, avaient été soumis à l'appréciation du jury. Ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'année 1856; mais ce qui caractérisait essentiellement l'exposition de 1857, c'étaient l'excellente conformation et la précocité d'engraissement des sujets qu'elle comprenait. La catégorie des bœufs de trois ans n'avait jamais été si nombreuse, et l'on a pu voir cette année à Poissy des races qui ne s'y étaient pas encore montrées. Les étrangers eux-mêmes ont été surpris de la valeur de nos moutons, parmi lesquels l'heureuse influence du croisement des dishley-leicester avec les mérinos commence à se faire sentir.

Quant aux animaux de l'espèce porcine, ils étaient tellement hors ligne sous le triple rapport de la beauté des formes, de la fermeté de chair et de la précocité d'engraissement, que le jury a demandé qu'un prix d'honneur fût mis à sa disposition pour cette classe. Ce prix, accordé par le Ministre, a été décerné à M. Émile Pavy.

A une heure, Son Excellence le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, accompagné de M. de Monny de Mornay, directeur de l'agriculture, est arrivé à Poissy. Il a été reçu par le préfet de Seine-et-Oise, le maire de Poissy, M. Lefebvre de Sainte-Marie, commissaire général du concours, et par les membres du jury.

Le Ministre a parcouru et visité en détail toutes les parties de l'exposition, et il a témoigné, à plusieurs reprises, aux exposants toute sa satisfaction sur les heureux résultats par lesquels leurs efforts se traduisaient au concours.

A deux heures a commencé la distribution des récompenses, en présence d'une nombreuse et brillante assemblée, où l'on re-

Digitized by Google

marquait des notabilités appartenant au Sénat, au Corps Législatif, au Conseil d'État et à l'agriculture.

La séance étant ouverte, le Ministre a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Le concours général des animaux de boucherie pour 1857 ouvre un nouvel horizon à vos études, un nouvenu but à vos efforts.

Nous avons, l'an dernier, réuni au Palais de l'industrie les races les plus diverses d'animaux reproducteurs, et cette fête de l'agriculture a propagé les meilleurs enseignements. Aujourd'hui, dans cette enceinte préparée par une administration municipale toujours hospitalière, il nous a été possible de convoquer à une nouvelle solennité ceux dont pendant longtemps nous avons suivi de trop loin les progrès.

Pour la première fois, nous pouvons soumettre à un examen comparatif les bêtes préparées pour les abattoirs de France et les animaux engraissés pour les boucheries anglaises. Cette comparaison produira aussi de bons enseignements et d'utiles émulations. Nous devons donc remercier les éleveurs de la Grande-Bretagne de leur cordial empressement à répondre à notre invitation. Déjà ils ont vu avec quelle admiration, exempte d'envie, nous avons examiné les magnifiques spécimens de leurs belles races; nous leur donnerons bientôt une nouvelle preuve de nos sympathies en applaudissant chaleureusement aux légitimes récompenses qui leur sont décernées par le jury.

Qu'il me soit permis de penser qu'eux aussi ils ont rendu justice à l'ardeur de nos efforts, à la rapidité de nos progrès, à la beauté de nos races.

Les éleveurs français ne s'arrêteront pas dans cette voie d'amélioration. Le champ de la zootechnie est bien vaste. Si de savantes et laborieuses constatations ont déjà démontré la saine maturité des viandes jeunes et les bons effets de certains croisements, sous le double rapport de la qualité et de la précocité, ces résultats ne sont pas encore vulgarisés, et c'est une œuvre utile que de les confirmer par des observations plus étendues, par l'investigation de tous les systèmes, de toutes les méthodes.

Les représentants de l'agriculture sont plus que jamais convaincus de cette nécessité : aussi le Gouvernement n'a-t-il plus le monopole des concours. A son exemple, des associations agricoles ont organisé, avec leurs

Digitized by Google

propres ressources, des exhibitions locales où des primes sont offertes aux animaux les plus parfaits et les mieux préparés pour la boucherie. Les encouragements n'affluent pas seulement au centre de chaque région, ils pénètrent et rayonnent dans toutes les contrées.

Sous cette bienfaisante influence, l'alimentation publique s'est sensiblement améliorée; en d'autres termes, il y a eu progrès et développement dans les forces, la santé et le bien-être des populations.

La consommation de Paris en viande de boucherie et en viande de porc, qui était en 1846 de 62 millions de kilogrammes, en 1851 de 72 millions, s'est élevée pour 1856 à 84 millions de kilogrammes. La période des cinq dernières années, comparée aux cinq précédentes, présente une augmentation de plus de 24 p. o/o sur le chiffre total de la consommation en viande à Paris, et si l'on tient compte des accroissements graduels de la population, la consommation de chaque habitant, comparée pendant les mêmes périodes, s'est élevée de 60 kilogrammes 427 grammes à 70 kilogrammes 371 grammes, c'est-à-dire de 16 à 17 p. o/o.

Les progrès dans les chefs-lieux de nos départements, quoique plus lents, n'ont pas été moins sérieux, malgré l'inévitable compression due à trois années de disette. La consommation annuelle de chaque individu s'est élevée de 7 p. o/o dans l'ensemble des dix régions agricoles de la France; l'augmentation a été de 17 et de 18 p. o/o dans les régions les plus favorisées. Le mouvement ascensionnel a été plus marqué encore dans les campagnes; mais les chiffres nous manquent pour le préciser.

Ces données statistiques sont un élément à réunir à tant d'autres pour apaiser les inquiétudes éveillées par le dernier recensement et réfuter les assertions aussi erronées qu'empreintes d'ingratitude de quelques hommes de parti, passionnés et injustes. Que certaines causes douloureuses, mais purement accidentelles, aient ralenti l'accroissement de la population; que l'activité de nos grands travaux publics ait amené des déplacements d'ouvriers, que certaines contrées aient subi les entraînements passagers de l'esprit d'émigration, le mouvement de la production agricole n'en est pas moins progressif.

Dans cette société, dont toutes les forces sont mises en activité, les intérêts peuvent éprouver de rapides transformations, mais ils ne sauraient rester en souffrance. Si les bras de l'agriculture devenaient plus rares, les forces inanimées se substitueraient bien vite aux forces animées. Déjà les machines agricoles n'occupent-elles pas une place importante dans nos exploitations? Les capitaux semblent se porter exclusivement vers les placements industriels; mais si le crédit public, qui répand sur notre pays tant de vitalité et de

Digitized by Google

richesse, a ses préférences, ne croyez pas qu'il commette d'aveugles injustices. L'industrie, en développant la richesse mobilière, est l'auxiliaire le plus puissant de l'agriculture. Partout où le capital devient abondant, il ne tarde pas à chercher par son incorporation à la terre les meilleures conditions de stabilité. C'est lui qui arrêtera dans ce pays le morcellement excessif du sol et reconstituera graduellement, dans une mesure utile, les grandes exploitations. Demandez à l'Angleterre tout ce que la prodigieuse prospérité de son industrie lui a permis de faire pour la prospérité de son agriculture. Regardez plus près de nous : les cultures les plus perfectionnées ne sont-elles pas les plus voisines des grands centres industriels?

La mission du Gouvernement placé à la tête de cette nation prospère a été définie d'un mot par le Chef de l'État : « Éclairer et diriger, voilà son devoir, » a dit l'Empereur. Ainsi il a paru utile à l'Administration de juger les méthodes non-seulement par leurs produits, mais encore en recherchant ce qu'elles exigent de soins, d'habileté, de dépense.

Les succès coûteux ne réussiraient jamais à répandre l'abondance. Il est donc nécessaire d'examiner les opérations dès leur début et dans tous leurs détails, de connaître à fond les moyens employés, d'ouvrir enfin une grande enquête sur les exploitations rurales les plus recommandables. J'ai cherché à y parvenir en accordant d'importantes primes de culture aux agronomes qui se sont distingués par leurs succès.

Ces primes vont être décernées prochainement pour la première fois. J'espère que les documents si divers qui auront servi de base aux décisions du jury répandront de nouvelles lumières sur ces problèmes économiques toujours résolus et toujours renaissants.

Une large production est sans doute la cause première du bon marché, mais elle n'est pas la seule; la facilité des transports doit y concourir; un mauvais système commercial pourrait le rendre impossible Ces considérations m'ont amené à soumettre à une étude nouvelle les questions relatives à la taxe et à l'organisation de la boucherie parisienne, dont je vous entretenais l'année dernière. Le Conseil d'État a été saisi de cet examen. Il mettra en parallèle les avantages et les inconvénients de la liberté, les avantages et les inconvénients de la restriction; il étudiera tous les systèmes dans sa haute indépendance, sans idée préconçue, sans théorie arbitraire, en s'aidant des données de l'expérience, des faits consacrés par le temps; il tiendra compte des intérêts divers mais non contradictoires de l'éleveur, de l'intermédiaire, du consommateur, et il préparera les plus prudentes solutions avec la profonde sagacité qui préside à ses délibérations.

En prescrivant ces investigations, le Gouvernement de l'Empereur n'a

Digitized by Google

qu'un seul but, qui est aussi le vôtre, parce qu'il est celui de tous les bons citoyens : prévenir ou atténuer les souffrances, assurer à tous les hommes intelligents, laborieux et honnêtes ce bien-être qu'ils demanderaient vainement à de stériles agitations, mais qu'ils doivent obtenir par le travail et la probité.

Ce but sera atteint, messieurs, soyez-en sûrs. Le Chef de l'État a placé vos intérêts sous la protection directe de sa vigilance et de son génie lorsqu'il a dit à l'ouverture de la dernière session législative : « Les progrès de l'agriculture doivent être un des objets de notre constante sollicitude, car de son amélioration ou de son déclin datent la prospérité ou la décadence des empires. »

Après ce discours, accueilli par des applaudissements unanimes, les prix ont été proclamés dans l'ordre suivant :

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA DISTRIBUTION DES PRIX ET DES MÉDAILLES.

ESPÈCE BOVINE.

1re DIVISION.

ANIMAUX NÉS À L'ÉTRANGER.

RACE DURHAM (SHORT-HORNED IMPROVED).

1re CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

(3 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,500 francs à S. G. le duc de Beaufort, à Badminton (Angleterre), pour le bœuf n° 3, âgé de 35 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,200 francs à MM. Beveridge et James Gulland, à Newton-Wemyss (Écosse), pour le bœuf n° 1, âgé de 30 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 1,000 francs à MM. Beveridge et James Gulland, déjà nommés, pour le bœuf n° 2, âgé de 35 mois.

Digitized by Google

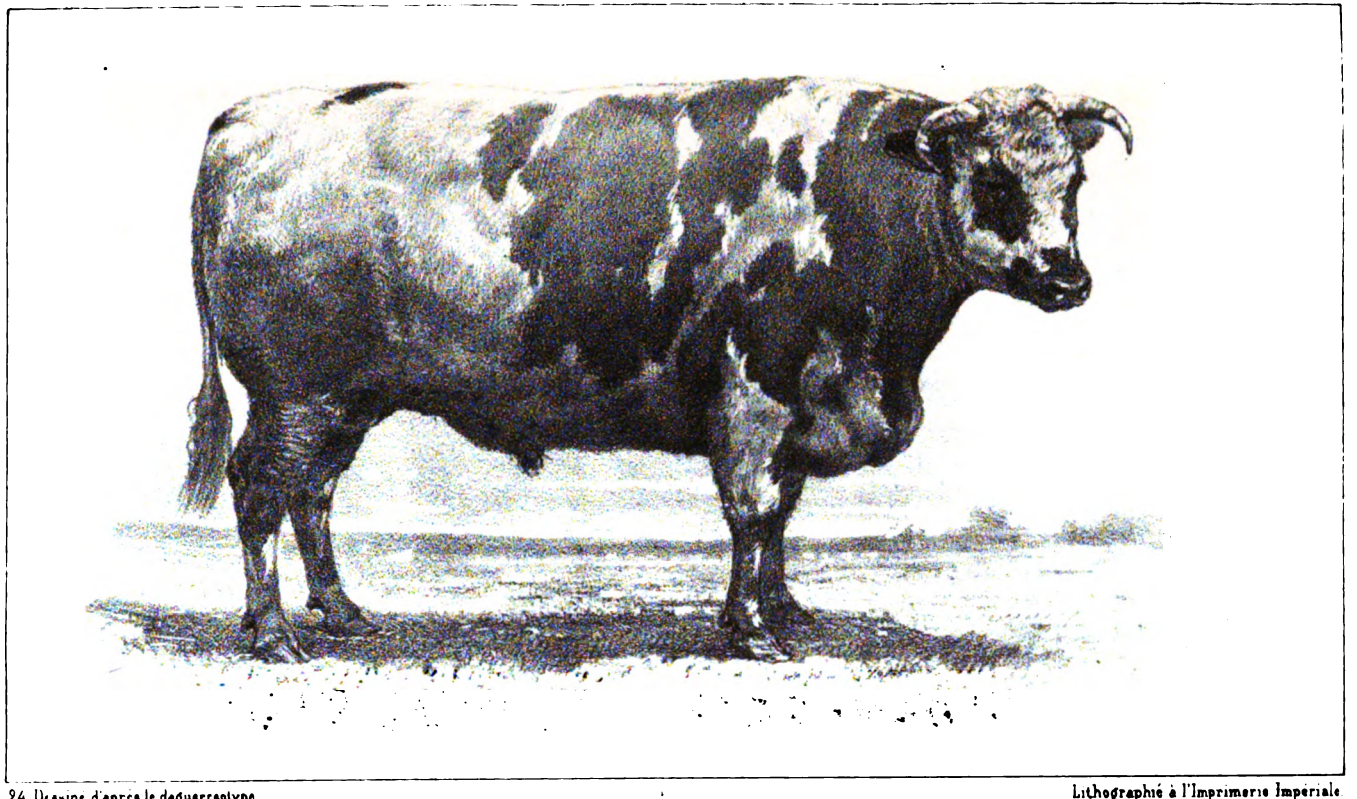

24 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Durham, âgé de 15 mois, présenté par Mr. le Duc de Beaufort, à Badminton (Angleterre).

1er Prix de la 1re classe de la 1re Division — Race Durham (Short horned improved).

PRIX D'HONNEUR

à disputer entre tous les animaux étrangers primés, sans distinction d'âge, de race ni de poids (36 animaux concourant)

Échelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

24ins Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Durham, âgé de 35 mois, présenté par M. le Duc de Beaufort, à Badminton (Angleterre).

1er Prix de la 1re classe de la 1re division. — Race Durham.

PRIX D'HONNEUR

à disputer entre tous les animaux primés (36 animaux concourant).

Échelle: 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

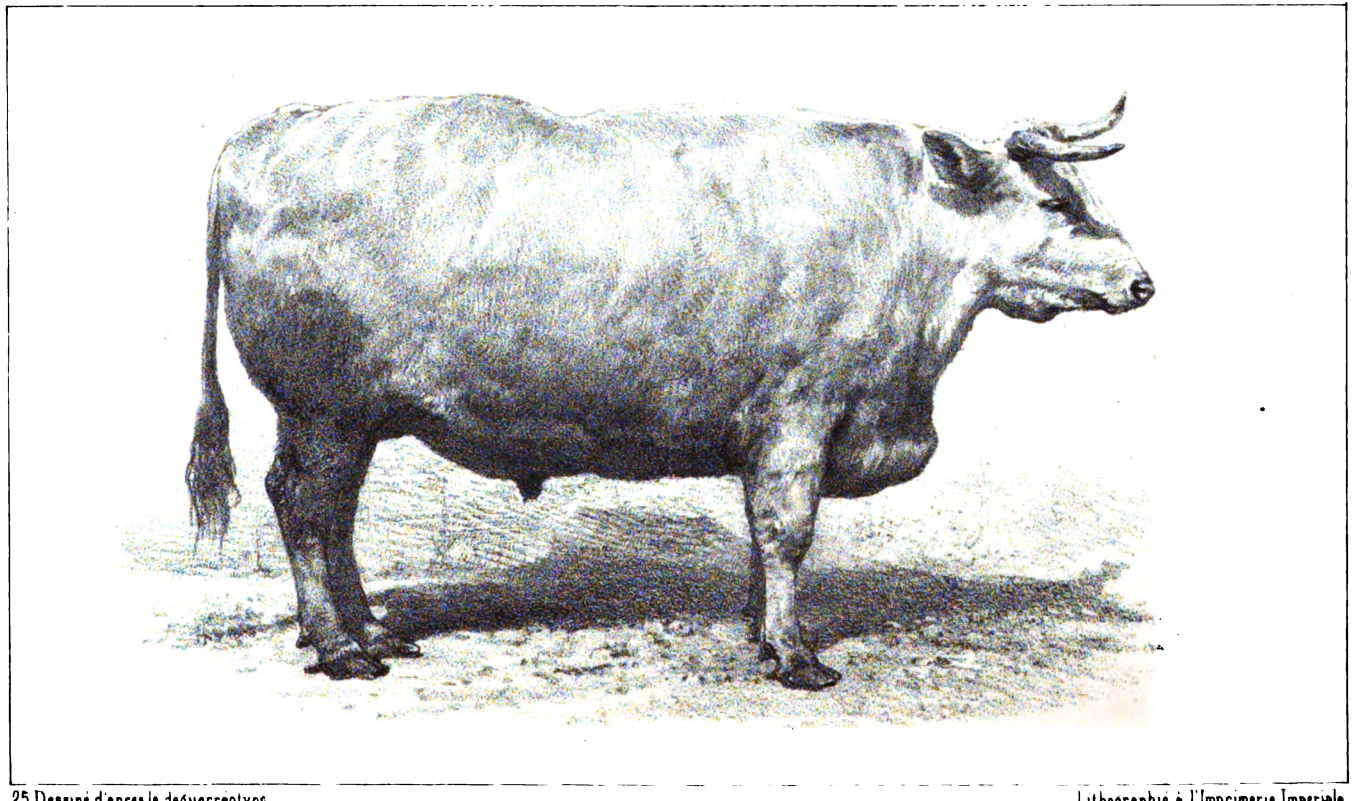

25. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Durham, âgé de 4 ans 2 mois, présenté par M. Richard Stratton, à Broadbinton (Angleterre).

1er Prix de la 2e classe de la 1re Division - Race Durham (Short horned improved).

Échelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

2e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

(5 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,200 francs à M. Richard Stratton, à Broad-Hinton (Angleterre), pour le bœuf n° 5, âgé de 4 ans 2 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,000 francs à lord Leigh, à Stoneleigh-Abbey (Angleterre), pour le bœuf n° 6, âgé de 4 ans 2 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 900 francs à M. Thomas-Gilbert Tuck, à Strumpshaw (Angleterre), pour le bœuf n° 8, âgé de 5 ans.

Digitized by Google

RACE DEVON.

3e CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

(3 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,500 francs à M. William Heath, à Ludham-Hall, comté de Norfolk (Angleterre), pour le bœuf n° 10, âgé de 32 mois 1/2.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,200 francs à M. le comte de Leicester, à Holkham, comté de Norfolk (Angleterre), pour le bœuf n° 11, âgé de 33 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 1,000 francs à M. le comte de Leicester, déjà nommé, pour le bœuf n° 9, âgé de 32 mois.

4e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

(4 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,200 francs à M. Joseph Potter, à Witton, près Birmingham (Angleterre), pour le bœuf n° 15, âgé de 4 ans 6 mois 1/2.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,000 francs à M. William Heath, déjà nommé, pour le bœuf n° 13, âgé de 43 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 900 francs à M. le comte de Leicester, déjà nommé, pour le bœuf n° 12, âgé de 38 mois.

Digitized by Google

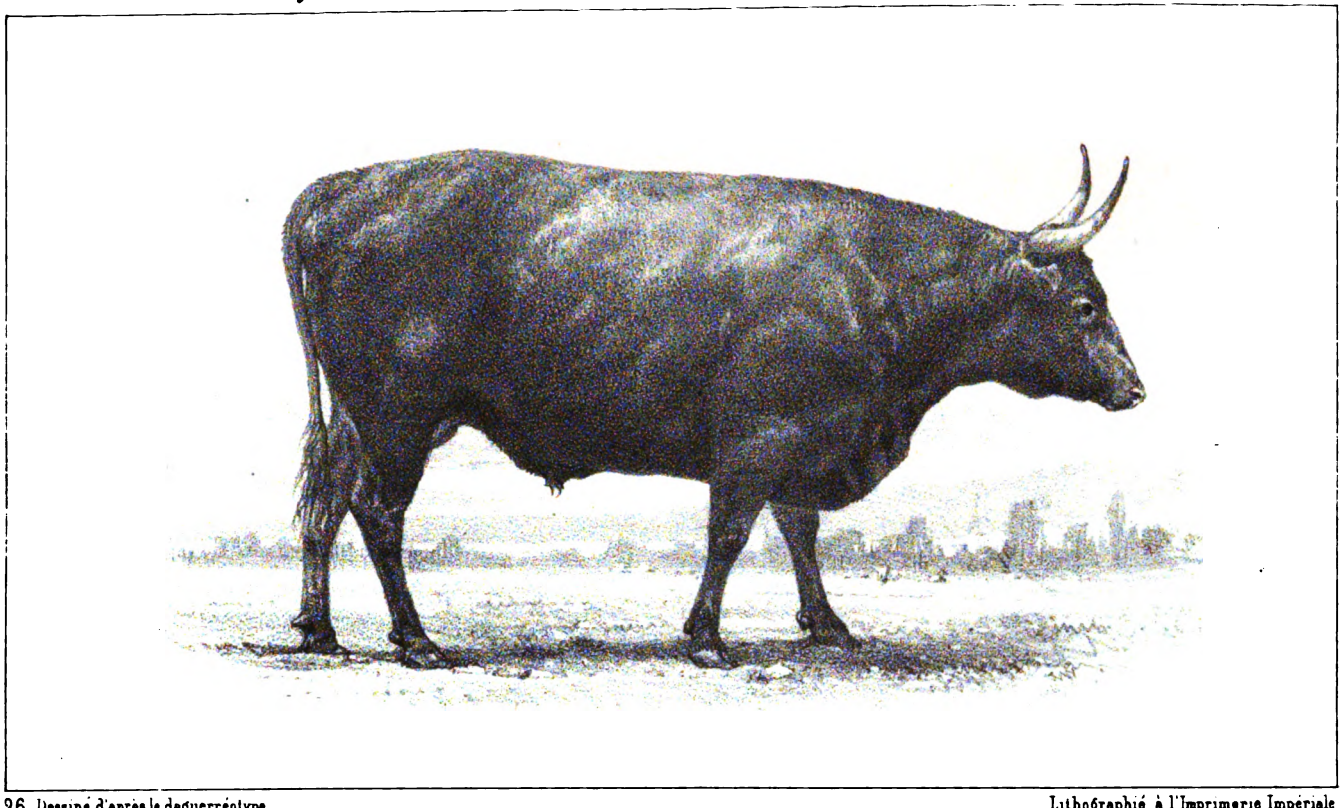

26 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Devon, âgé de 33 mois, présenté par M. le Comte de Leicester, à Holkham, Comté de Norfolk (Angleterre).

2e Prix de la 3e classe de la Ire Division. — Race Devon.

Échelle: 0m 05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

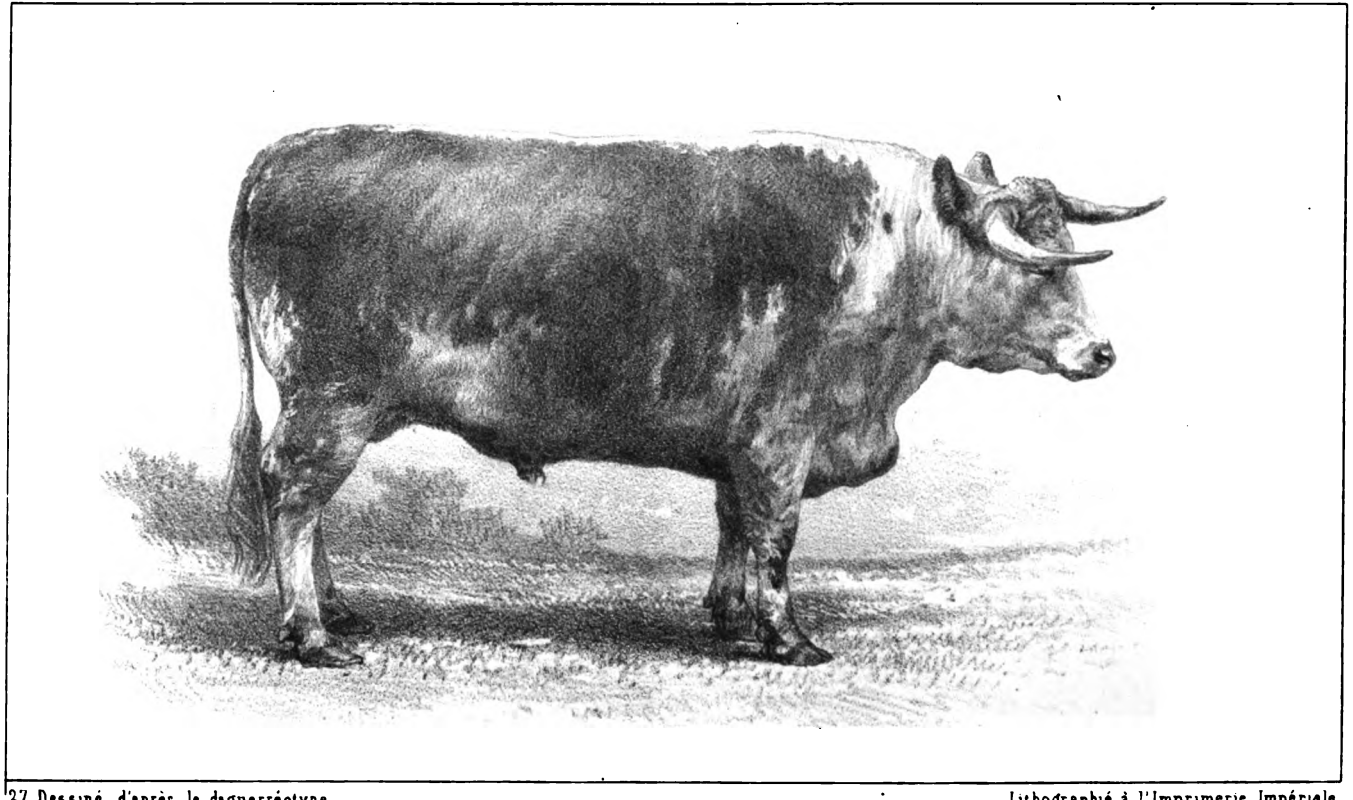

27 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Hereford, âgé de 34 mois, présenté par Lord Hatherton, à Teddesley, Comté de Hafford (Angleterre).

1er Prix de la 5e classe, de la 1re division Race Hereford

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

RACE HEREFORD.

5e CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

(6 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,500 francs à lord Hatherton, à Jeddesley, comté de Stafford (Angleterre), pour le bœuf n° 20, âgé de 34 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,200 francs à M. William Heath, déjà nommé, pour le bœuf n° 21, âgé de 35 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 1,000 francs à M. W. Style Powell, à Hinton-Court, comté de Hereford (Angleterre), pour le bœuf n° 16, âgé de 21 mois.

Digitized by Google

6e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

(2 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,200 francs à M. John Naylor, à Welshpool, comté de Montgomery (Angleterre), pour le bœuf n° 23, âgé de 4 ans 2 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,000 francs à M. William Shaw, à Far-Coton, près Northampton (Angleterre), pour le bœuf n° 22, âgé de 4 ans 2 semaines.

Digitized by Google

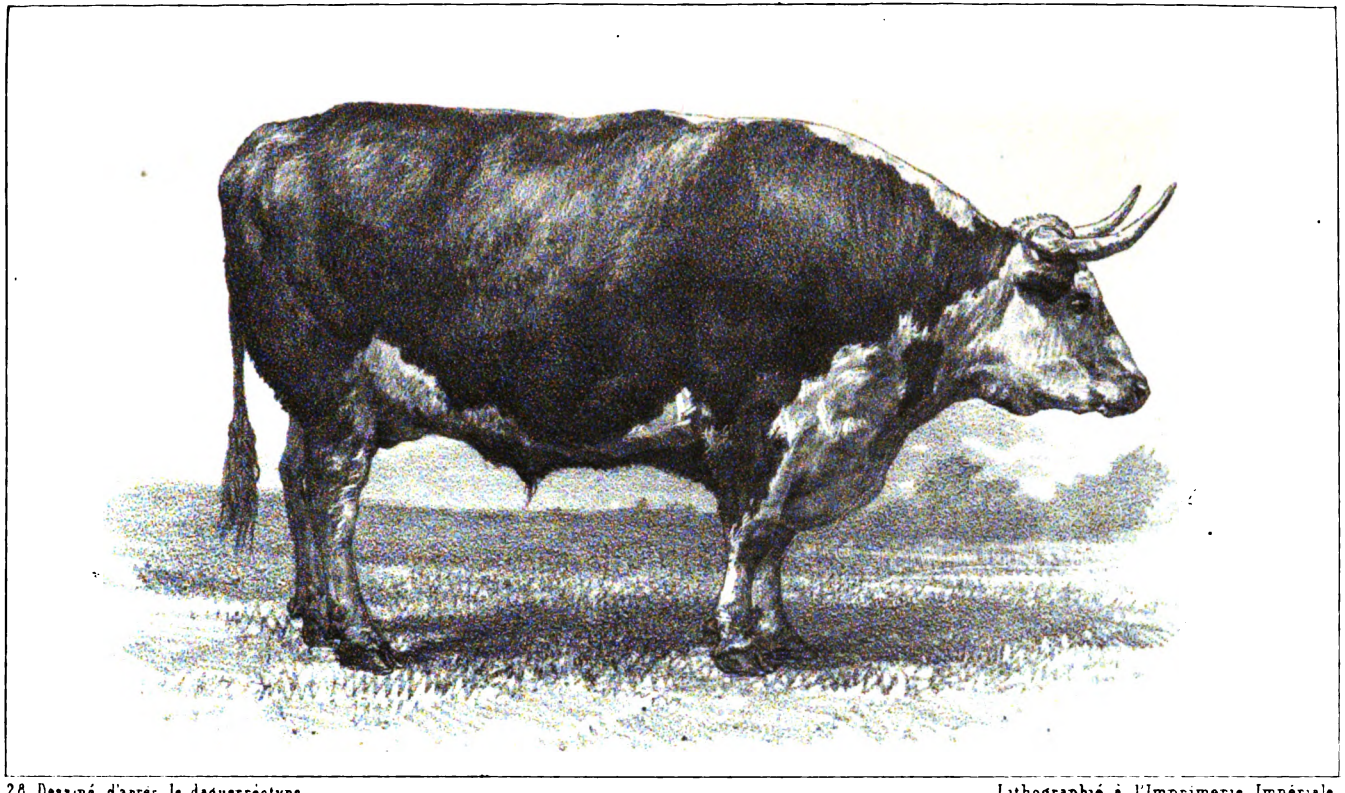

28. Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Hereford, âgé de 4 ans 2 mois, présenté par M. John Naylord, à Welshpool, Comté de Montgomery (Angleterre).

1er Prix de la 6e classe de la 1re division — Race Hereford.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

8e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.

(4 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,200 francs à M. William Mac-Combie, déjà nommé, pour le bœuf n° 35, âgé de 4 ans 5 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,000 francs à M. William Mac-Combie, déjà nommé, pour le bœuf n° 32, âgé de 48 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 900 francs à M. James Stewart, déjà nommé, pour le bœuf n° 34, âgé de 4 ans 1 mois.

Digitized by Google

30 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf d'Angus, âgé de 4 ans 5 mois, présenté par M. William Mac-Combie, à Tyllifour, Comté d'Aberdeen (Écosse).

1er Prix de la 8e classe de la 1re division — Races sans cornes (Angus, Aberdeen, Galloway, &c.)

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

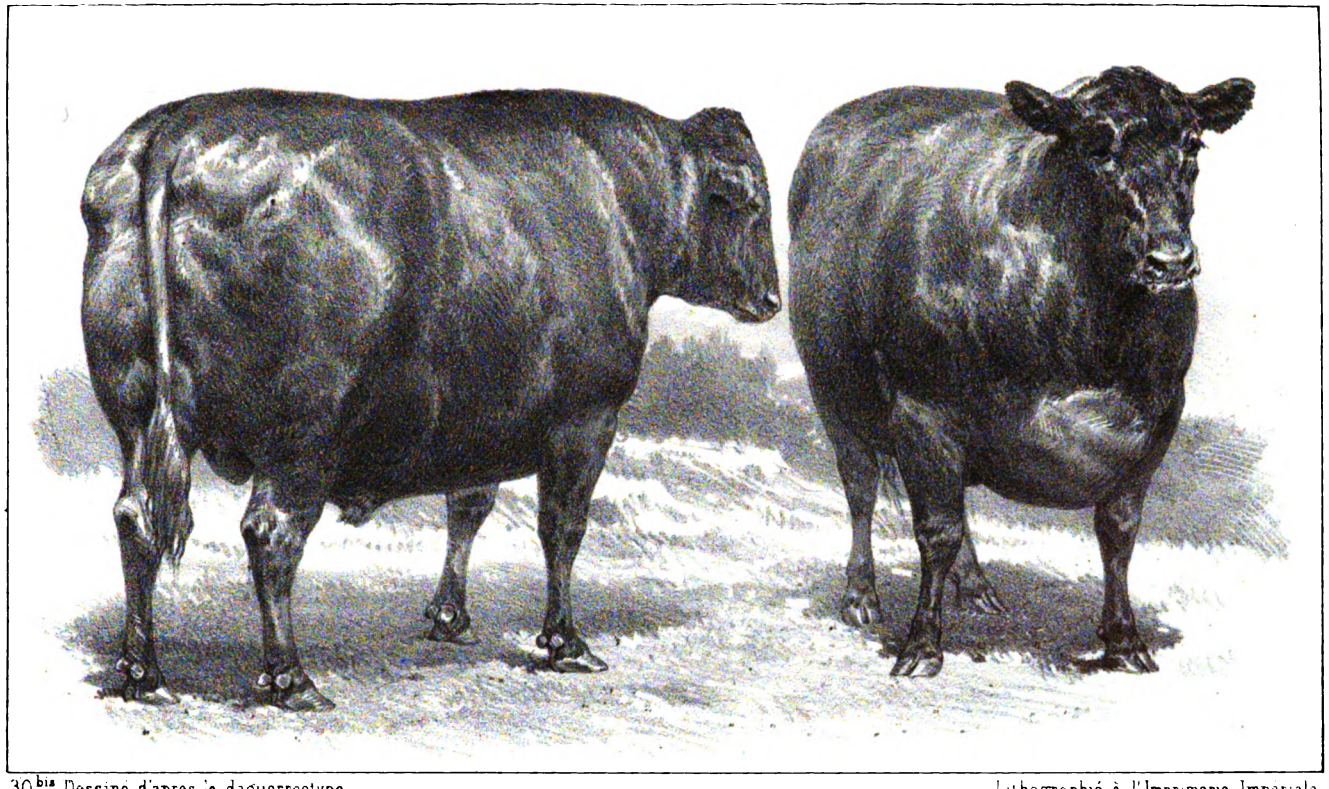

30bis Dessine d'apres le daguerreotype. Lithographié à l'Imprimerie Imperiale

Bœuf d'Angus, âgé de 4 ans 5 mois, présenté par M. William Mac Combie, à Tillyfour (Ecosse).

1er Prix de la 8e classe de la Ire division — Races sans cornes (Angus, Aberdeen, Galloway &a)

Echelle 0m05 pour metre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

31. Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf West Highland, âgé de 48 mois, présenté par M. Thomas Knowles, à Aberdeen (Ecosse.)

1er Prix de la 9e classe de la 1re division — Race West Highland.

Échelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

RACE WEST-HIGHLAND.

9e CLASSE.

BŒUFS DE 4 ANS AU PLUS.

(3 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,200 francs à M. Thomas Knowles, à Aberdeen (Écosse), pour le bœuf n° 37, âgé de 48 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,000 francs à M. Thomas Knowles, déjà nommé, pour le bœuf n° 38, âgé de 48 mois.

Pas de 3e prix.

Digitized by Google

10e CLASSE.

BŒUFS AU-DESSUS DE 4 ANS.

(11 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à S. G. le duc de Beaufort, déjà nommé, pour le bœuf n° 41, âgé de 4 ans 7 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. James Hay Erskine Wemyss, à Wemyss-Castle (Écosse), pour le bœuf n° 39, âgé de 5 ans.

3e PRIX.—Une médaille d'argent et 600 francs à M. Ralph Sneyd, à Keele, près Newcastle (Angleterre), pour le bœuf n° 48, âgé de 5 ans.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Clément B. Felton, à Dunton-Hall, comté de Norfolk (Angleterre), pour le bœuf n° 46, âgé de 5 ans.

Digitized by Google

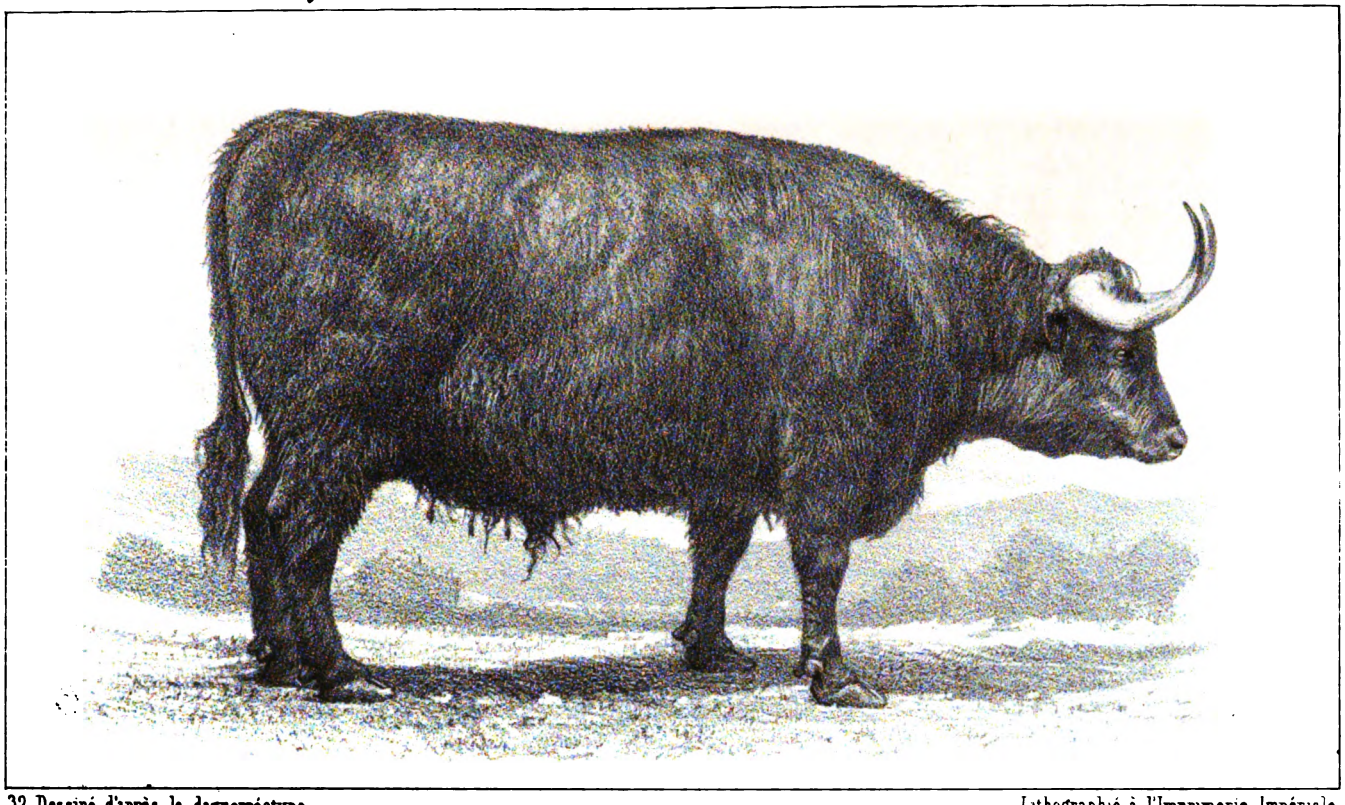

32. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf West-Highland, âgé de 4 ans 7 mois, présenté par le Duc de Beaufort, à Badminton (Angleterre).

1er Prix de la 10e classe de la 1re division. — Race West Highland.

Échelle. 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

32bis Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf West Highland, âgé de 4 ans 7 mois, présenté par M. le Duc de Beaufort, à Badminton (Angleterre)

1er Prix de la 10e classe de la 1re division.—Race West Highland.

Échelle: 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

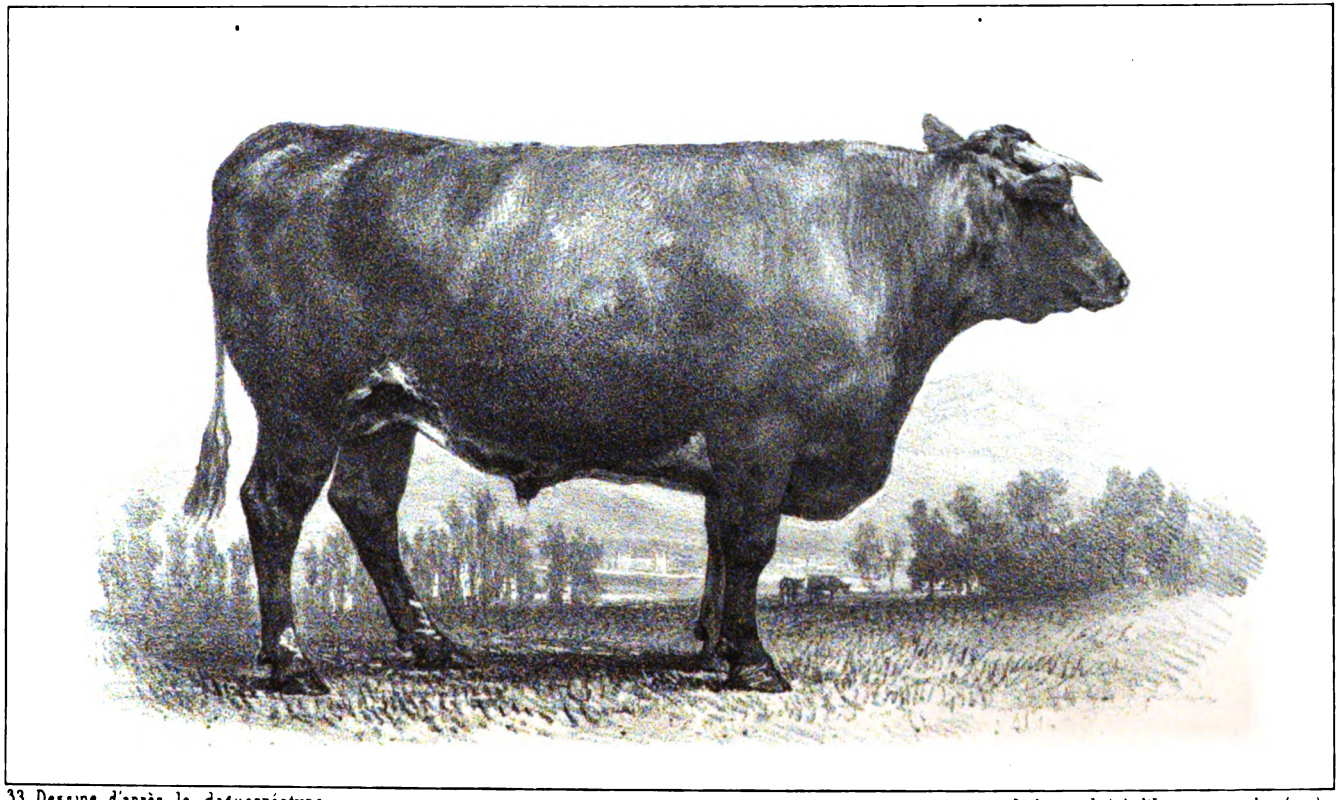

33 Dessine d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf croisé Durham, âgé de 35 mois, présenté par M. John Dudgeon, à Almond-Hill (Ecosse).

1er Prix de la 12e classe de la 1re division — Races croisées.

Echelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

RACES CROISÉES.

12e CLASSE.

BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.

(3 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 900 francs à M. John Dudgeon, à Almond-Hill, comté de Linlithgow (Écosse), pour le bœuf n° 53, âgé de 35 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 800 francs à M. Thomas Knowles, déjà nommé, pour le bœuf n° 54, âgé de 36 mois.

Digitized by Google

13e CLASSE.

BŒUFS AU DESSUS DE 3 ANS.

(10 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. James Martin, à Aberdeen (Écosse), pour le bœuf n° 64, âgé de 4 ans 11 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. James Stewart, déjà nommé, pour le bœuf n° 57, âgé de 39 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. James Stewart, déjà nommé, pour le bœuf n° 61, âgé de 4 ans 1 mois.

1re MENTION HONORABLE.— Une médaille de bronze et 500 francs à M. J. H. Erskine Wemyss, déjà nommé, pour le bœuf n° 60, âgé de 48 mois.

2e MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze à M. James Stewart, déjà nommé, pour le bœuf n° 62, âgé de 4 ans 1 mois.

3e MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze à M. James Stewart, déjà nommé, pour le bœuf n° 56, âgé de 38 mois 1/2.

PRIX D'HONNEUR

À DISPUTER ENTRE TOUS LES BŒUFS PRIMÉS.

(36 animaux concourant.)

Une médaille d'or grand module à S. G. le duc de Beaufort, déjà nommé, pour le bœuf n° 3, qui a obtenu le 1er prix de la 1re classe : Durham jeunes.

2e DIVISION.

ANIMAUX NÉS ET ÉLEVÉS EN FRANCE.

1re CLASSE.

JEUNES BŒUFS.

1re CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1854.

(19 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,500 francs à M. Salvat, à Nozieux (Loir-et-Cher), pour le bœuf de race durham n° 216, âgé de 34 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,200 francs à M. le comte Raphaël de Torcy, à Durcet (Orne), pour le bœuf de race durham n° 89, âgé de 3 ans 1/2.

Digitized by Google

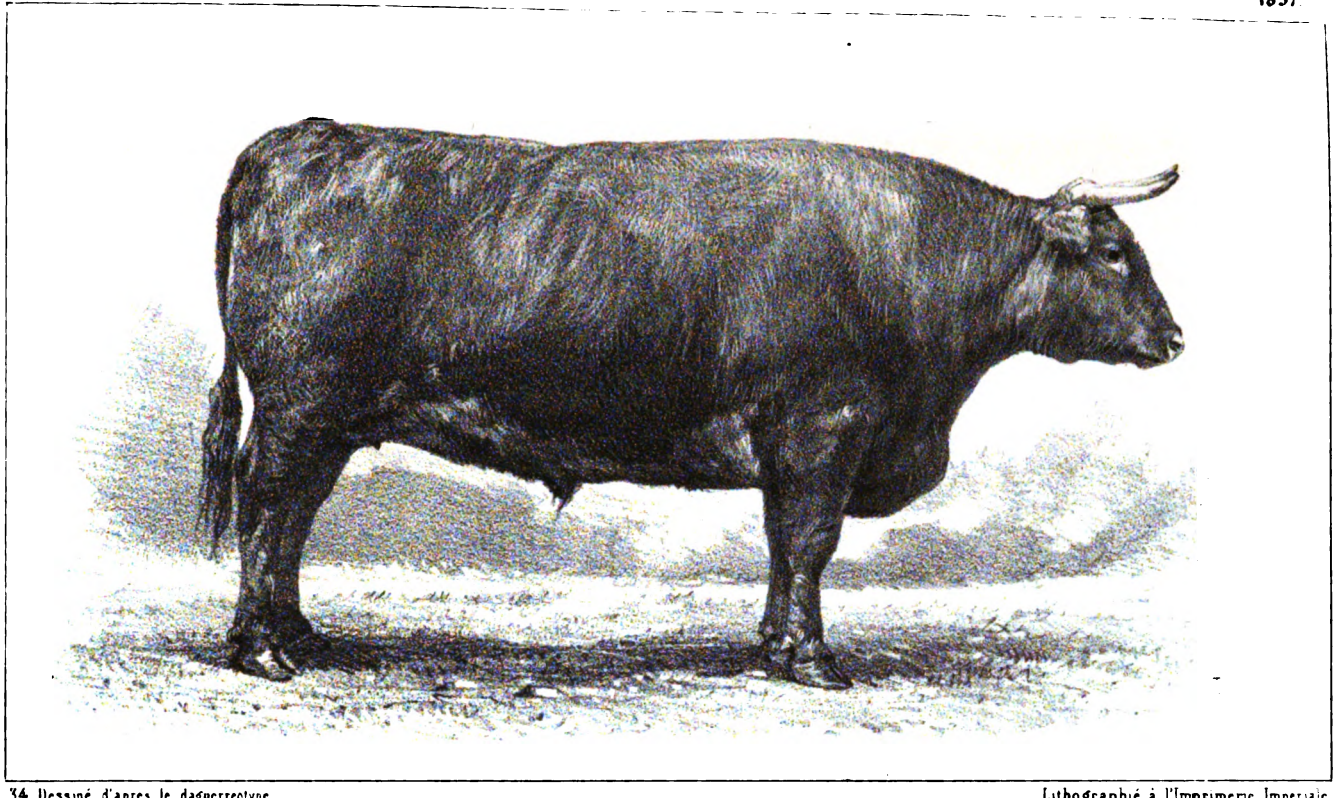

34. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf âgé de 4 ans 11 mois, présenté par M. James Martin, à Aberdeen (Ecosse).

1er Prix de la 13e classe de la 1re division — Races croisées. — Bœufs au-dessus de 3 ans

Échelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

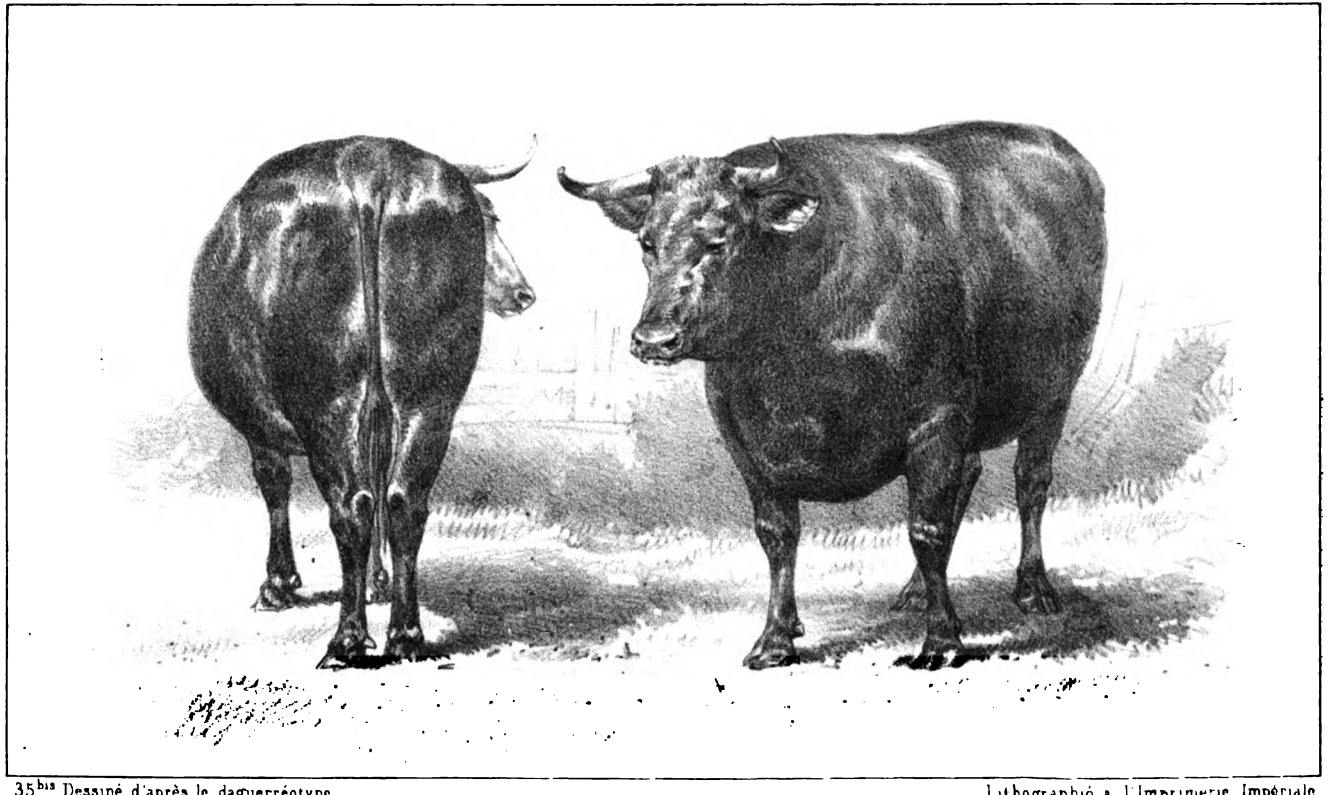

35bis Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf de Durcet, âgé de 36 mois 10 jours, présenté par M. le Comte Raphaël de Tocqueville, à Durcet (Orne).

1er Prix de la 2e catégorie, IIe classe, 2e division. Bœufs de 3 à 4 ans, sans distinction de race.

PRIX D'HONNEUR

à disputer entre tous les animaux primés (250 animaux concourant)

Digitized by Google

Digitized by Google

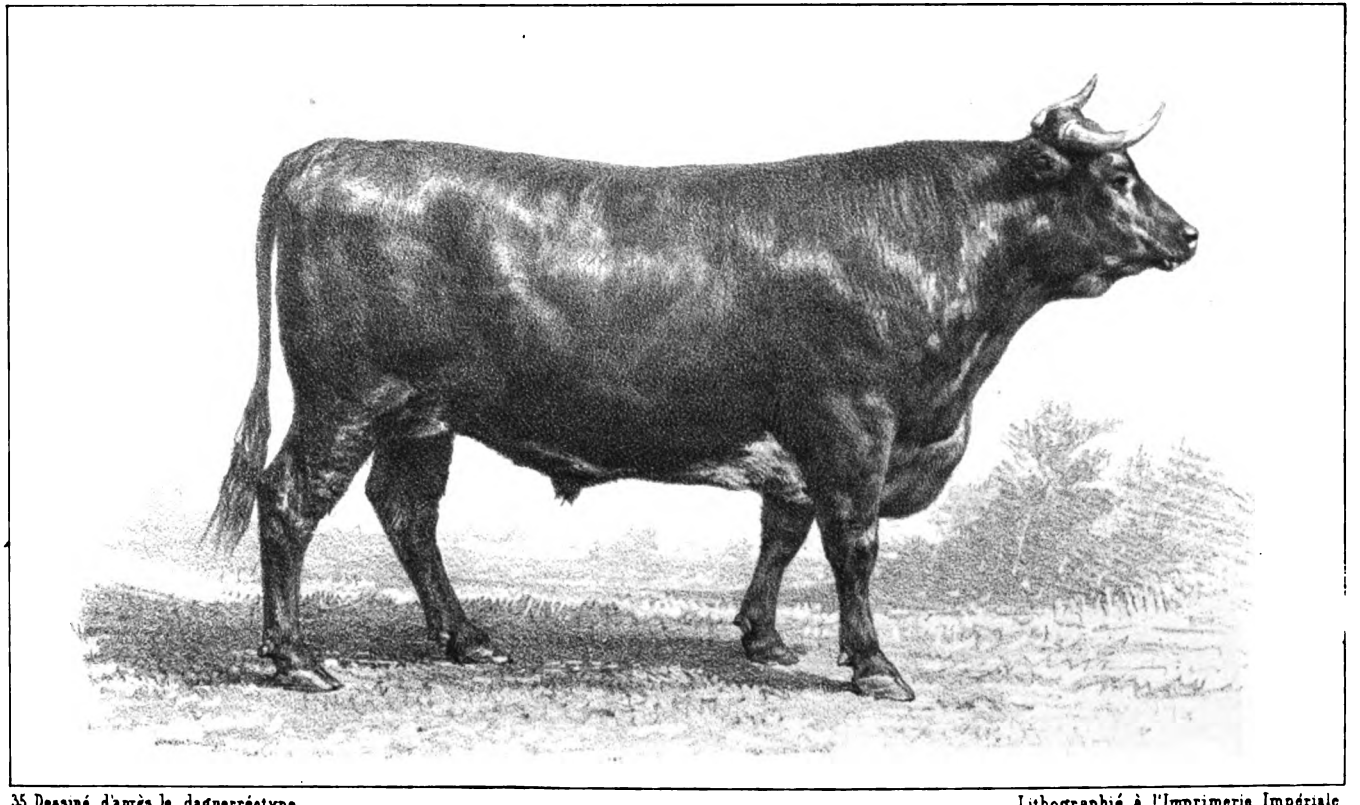

35. Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf de Durcet, âgé de 36 mois 10 jours, présenté par M. le Comte Raphaël de Toroy, à Durcet (Orne).

1er Prix de la 2e catégorie, 1re classe, 2e division — Animaux nés depuis le 1er Avril 1853

PRIX D'HONNEUR

à disputer entre tous les animaux primés (56 Animaux concourant)

Digitized by Google

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 1,000 francs à M. Chrétien, directeur de la ferme-école du Camp (Mayenne), pour le bœuf de race 3/4 durham-bretonne n° 116, âgé de 33 mois 1/2.

2e CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853.

(52 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,200 francs à M. le comte Raphaël de Torcy, déjà nommé, pour le bœuf de race durcet n° 92, âgé de 36 mois 10 jours.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,000 francs à M. Tiersonnier, au Colombier (Nièvre), pour le bœuf de race charolaise n° 221, âgé de 39 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 900 francs à M. le comte Raphaël de Torcy, déjà nommé, pour le bœuf de race 7/8 durham, 1/16 schwitz, 1/16 normand n° 96, âgé de 41 mois 1/2.

PRIX DE LA VILLE DE POISSY. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. le prince de Wagram, à Grosbois (Seine-et-Oise), pour le bœuf de race durham-cotentine n° 102, âgé de 47 mois.

Digitized by Google

2e CLASSE.

PRIX DISTRIBUÉS AUX BŒUFS, RÉPARTIS ENTRE LES CIRCONSCRIPTIONS RÉGIONALES.

1re RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853, sans distinction de races.
(16 animaux concourant.)

1er PRIX.—Une médaille d'or et 800 francs à M. le prince de Wagram, déjà nommé, pour le bœuf de race durham-suisse n° 99, âgé de 45 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. le comte Raphaël de Torcy, déjà nommé, pour le bœuf de race durcet n° 90, âgé de 34 mois.

MENTION HONORABLE.— Une médaille de bronze et 500 francs à M. Armand Desloges, à Bures (Calvados), pour le bœuf de race cotentine n° 98, âgé de 44 mois.

2e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises pures.
(6 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Vaillant-Laby, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), pour le bœuf de race comtoise n° 105, âgé de 5 ans.

Pas de 2e prix.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. Vaillant-Laby, déjà nommé, pour le bœuf de race comtoise n° 107, âgé de 5 ans.

Digitized by Google

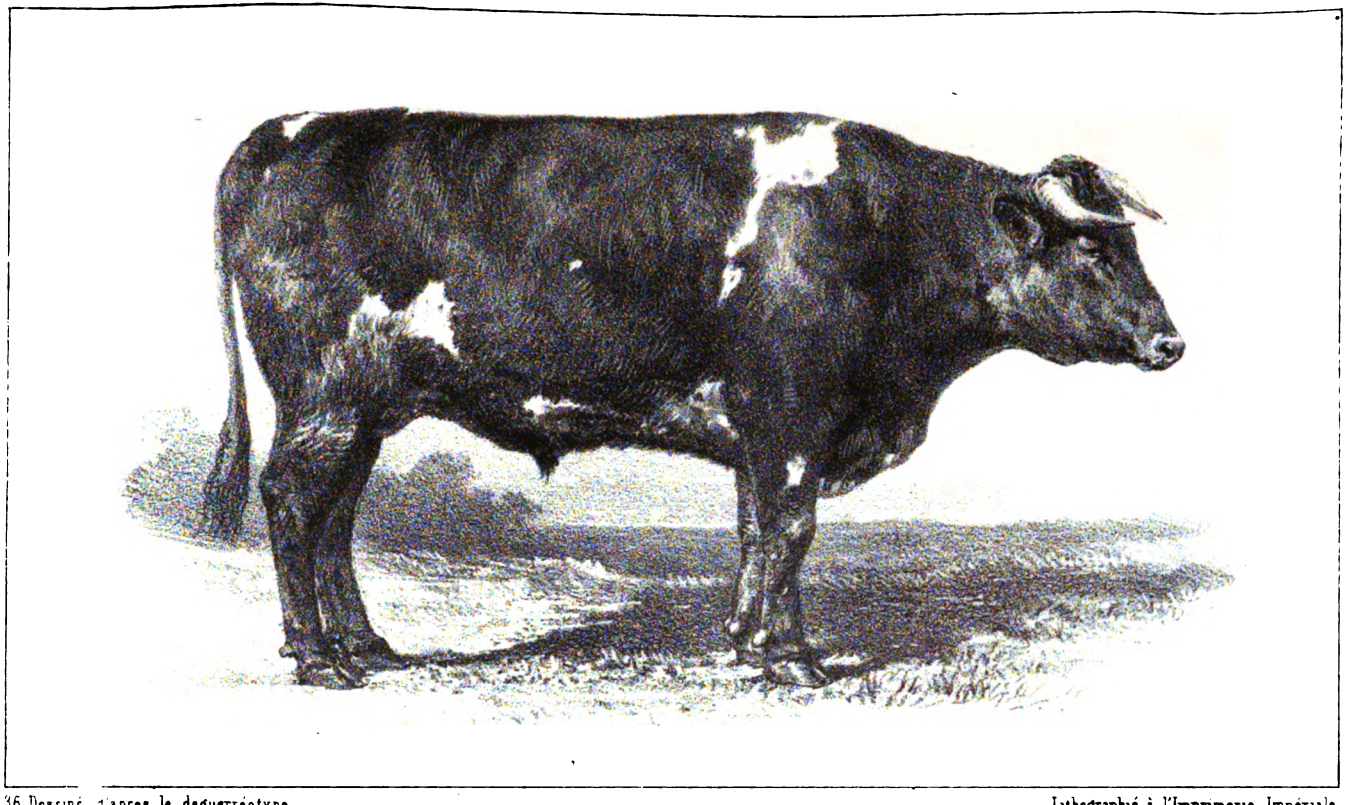

36 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Durham Suisse, âgé de 45 mois, présenté par M. le Prince de Wagram, à Gros-Bois (Seine-et-Oise).

1er Prix de la 1re catégorie, 1re région, 2e classe, 2e division — Animaux nés depuis le 1er Avril 1853

Échelle 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853, sans distinction de races.

(9 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Chrétien, précité, pour le bœuf de race 3/4 durham-normande n° 119, âgé de 44 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. Cesbron-Lavau, à Cholet (Maine-et-Loire), pour le bœuf de race durham-mancelle n° 121, âgé de 46 mois.

Digitized by Google

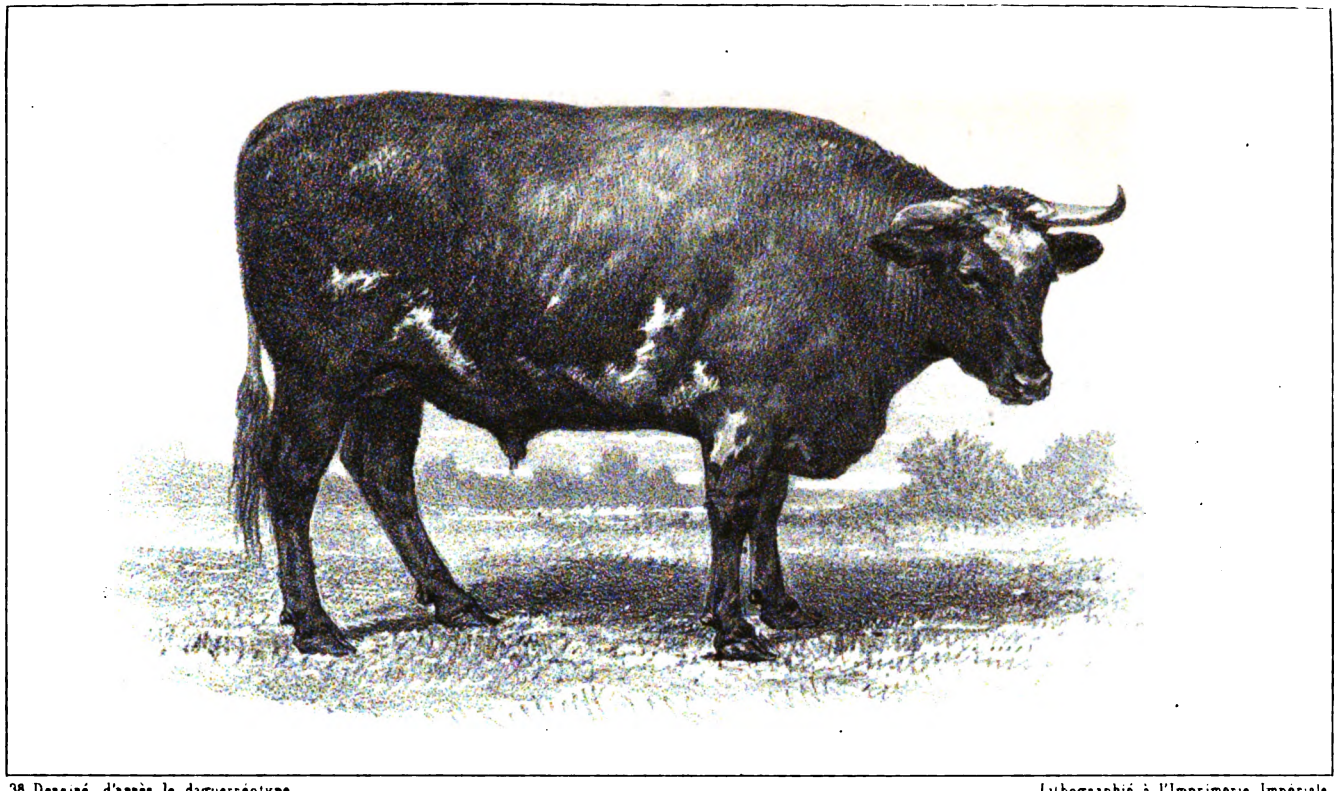

38 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Durham Normand, âgé de 44 mois, présenté par M. Chrétien, Directeur de la Ferme-École du Camp (Mayenne).

1er Prix de la 1e catégorie, 2e région, 2e classe, 2e division. — Animaux nés depuis le 1er Avril 1853.

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

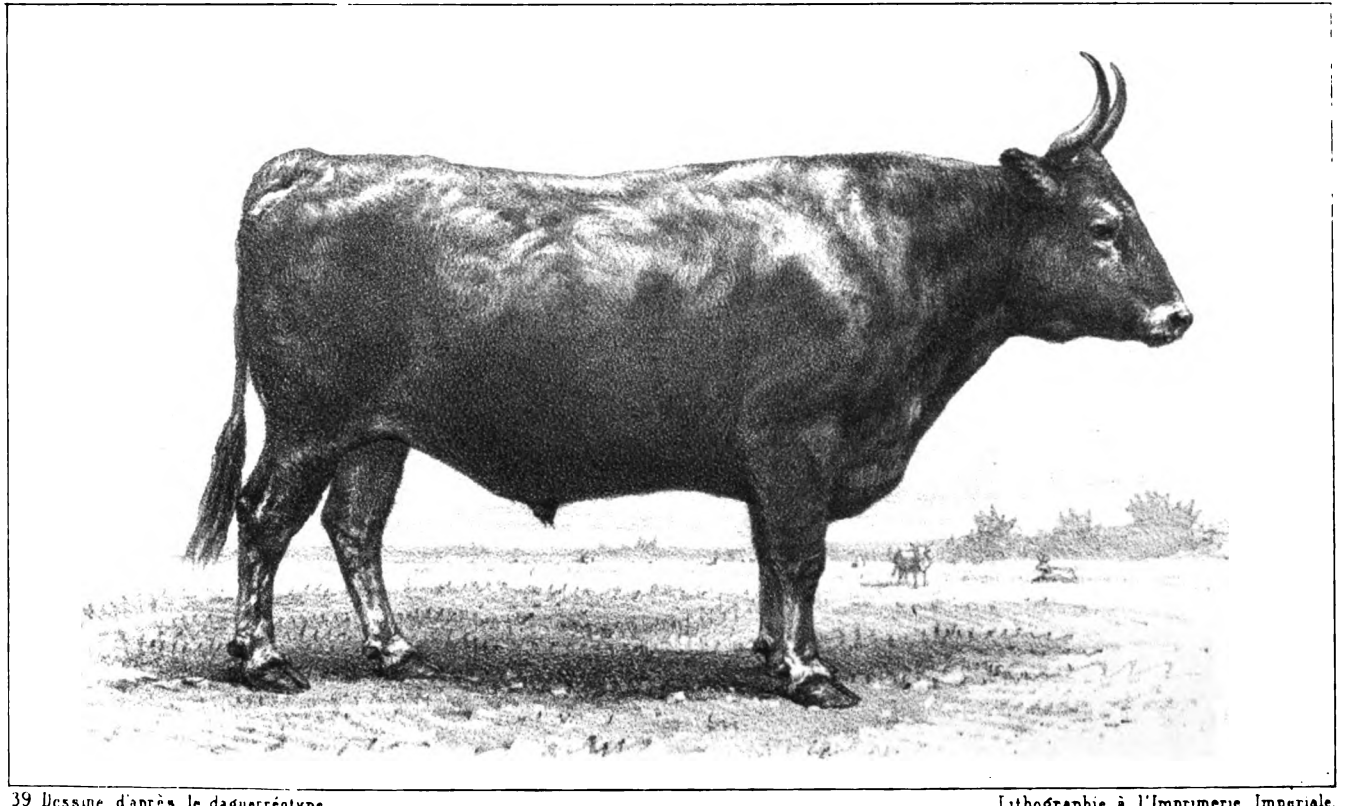

39 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographie à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Choletais, âgé de 6 ans, présenté par M. Rivet, au Puiseau Doré (Maine-et-Loire).

1er Prix de la 2e catégorie, 2e région, 2e classe, 2e division. Animaux nés avant le 1er Avril 1853, de races françaises pures

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises pures.
(31 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Rivet, au Puiset-Doré (Maine-et-Loire), pour le bœuf de race choletaise n° 144, âgé de 6 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. le R. P. abbé Bernard, de la Trappe de la Meilleraye (Loire-Inférieure), pour le bœuf de race choletaise n° 124, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. Cesbron-Lavau, déjà nommé, pour le bœuf de race de Salers n° 134, âgé de 5 ans.

PRIX DE LA VILLE DE POISSY. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. Orieux, à la Morinière (Vendée), pour le bœuf de race choletaise n° 132, âgé de 5 ans.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Cesbron-Lavau, déjà nommé, pour le bœuf de race de Salers n° 136, âgé de 5 ans 1/2.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 300 francs à MM. de Kerjégu et Leroux, à Trévarez (Finistère), pour le bœuf de race bretonne n° 143, âgé de 6 ans.

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées.

(5 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Audouin, au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), pour le bœuf de race durham-mancelle n° 155, âgé de 4 ans 3 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Cesbron-Lavau, déjà nommé, pour le bœuf de race durham-mancelle n° 154, âgé de 4 ans 2 mois.

Digitized by Google

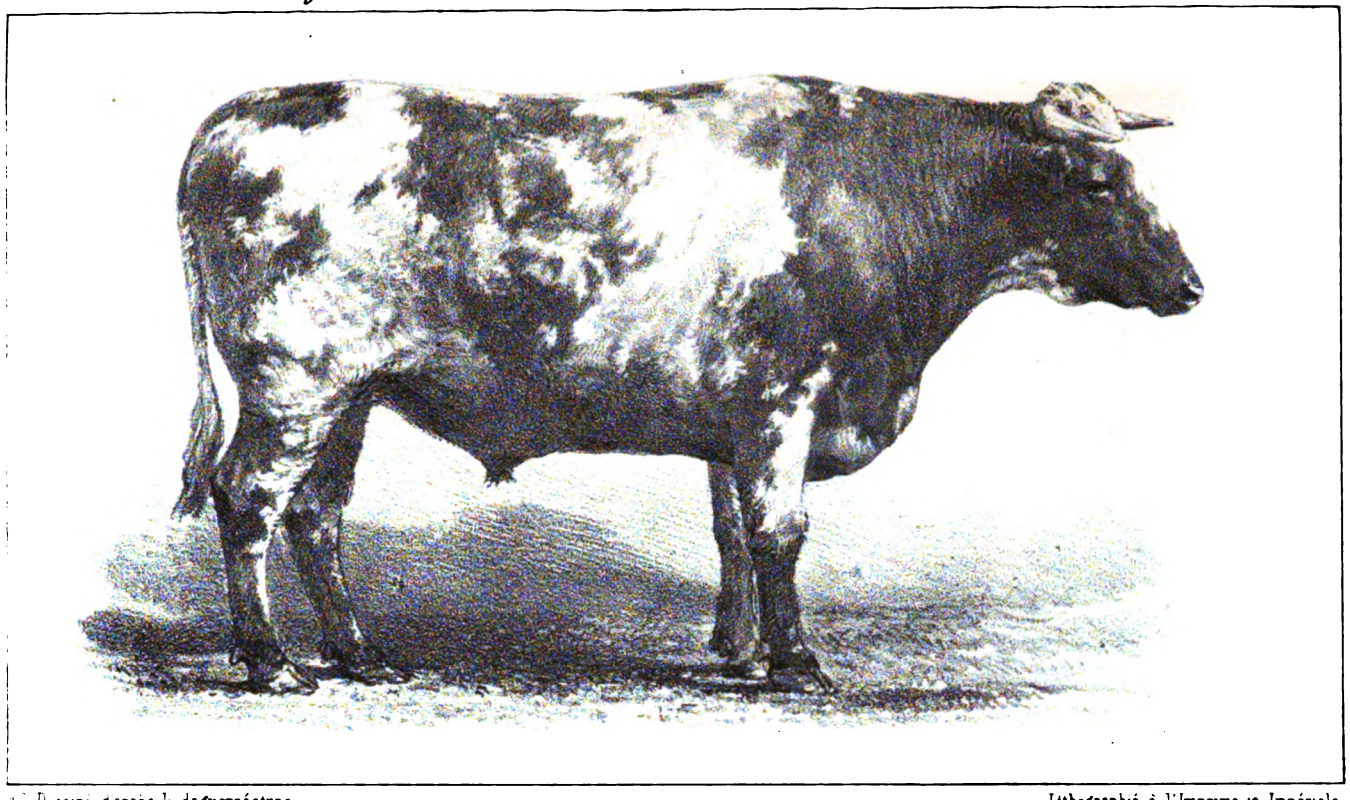

(*) Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Durham-Mancelle, âgé de 4 ans 3 mois, présenté par M. Audouin, au fief Sauvin (Maine-et-Loire).

1er Prix de la 3e catégorie, 2e région, 2e classe, 2e division — Animaux nés, avant le 1er Avril 1853, de races étrangères ou croisées.

Échelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

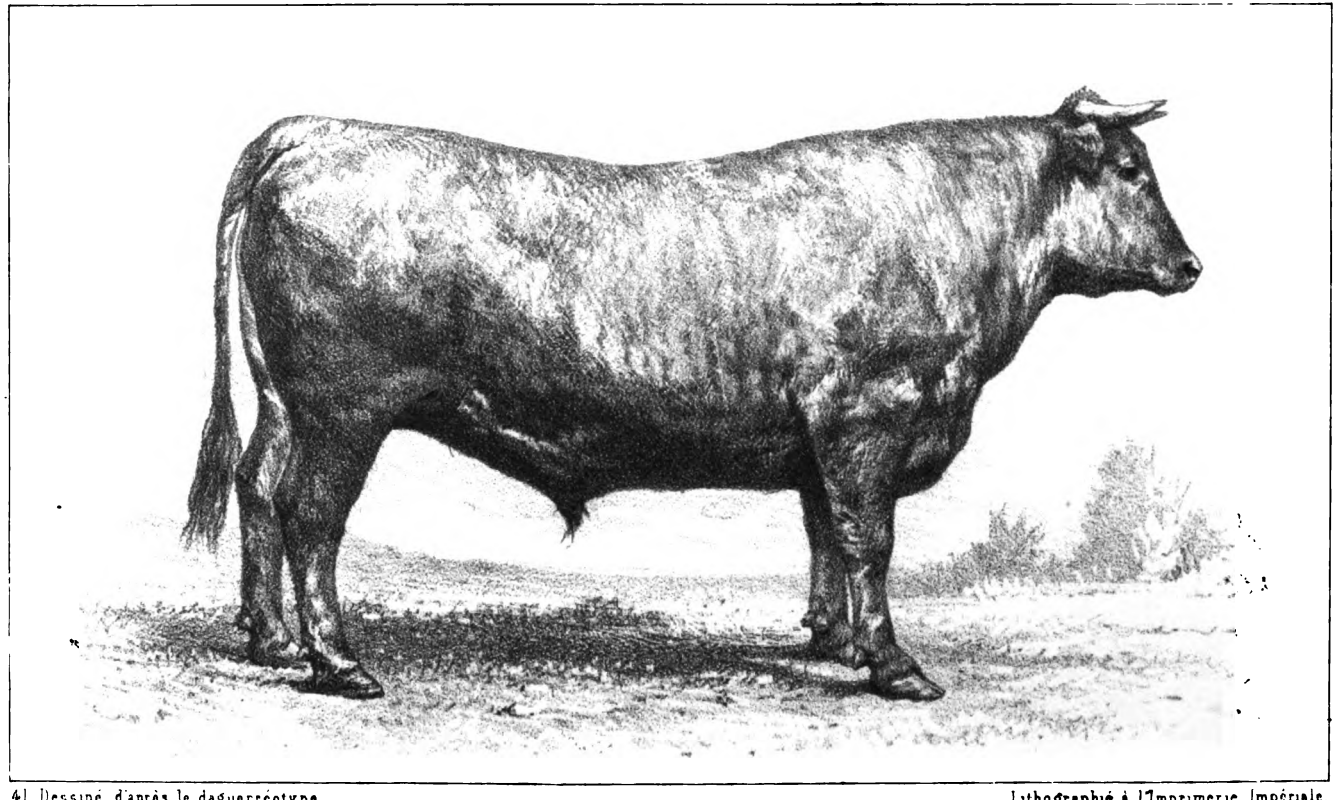

41 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Durham-Limousin, âgé de 47 mois, présenté par Mr. de Séguineau de Lognac, à Portets (Gironde).

1er Prix de la 1re catégorie, 3e région, 2e classe, 2e division. — Animaux nés depuis le 1er Avril 1853, sans distinction de races

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

3e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853, sans distinction de races.

(14 animaux concourants.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. de Seguineau de Lognac, à Portets, canton de Podensac (Gironde), pour le bœuf de race durham-limousine n° 168, âgé de 47 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Rouchon, aux Lèves (Gironde), pour le bœuf de race durham-mancelle n° 165, âgé de 39 mois.

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises.

(23 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. de Seguineau de Lognac, déjà nommé, pour le bœuf de race garonnaise n° 177, âgé de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. de Seguineau de Lognac, déjà nommé, pour le bœuf de race limousine n° 180, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. Perpezat, à Meilhan (Lot-et-Garonne), pour le bœuf de race garonnaise n° 184, âgé de 6 ans.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. P. Bentéjac, à la Réole (Gironde), pour le bœuf de race garonnaise n° 190, âgé de 6 ans.

Digitized by Google

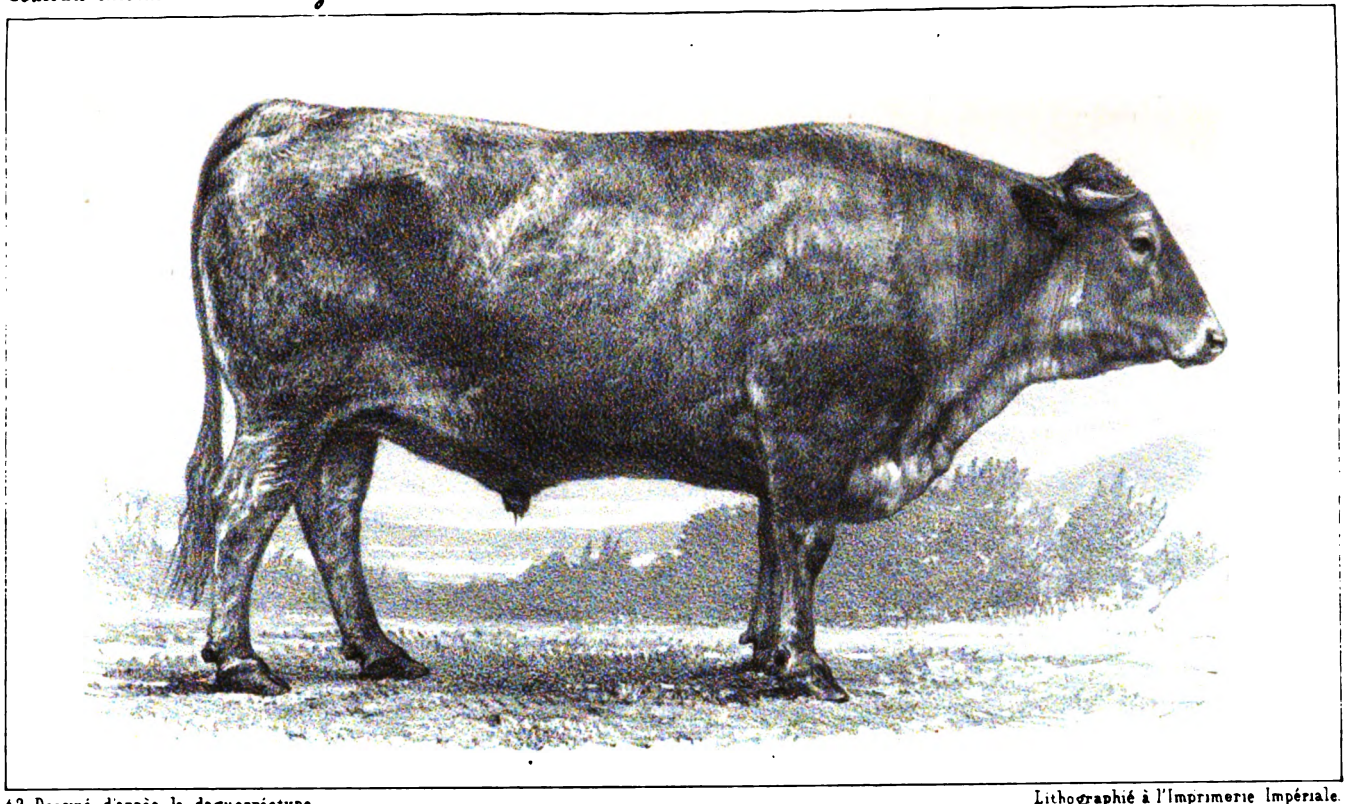

42. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Garonnais, âgé de 5 ans, présenté par M. de Séguineau de Lognac, à Portets (Gironde).

1er Prix de la 2e catégorie, 3e région, 2e classe, 2e division. — Animaux nés, avant le 1er Avril 1853, de races françaises pures.

Échelle. 0m05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Concours international de Poissy

RACE GARONNAISE-LIMOUSINE.

1857

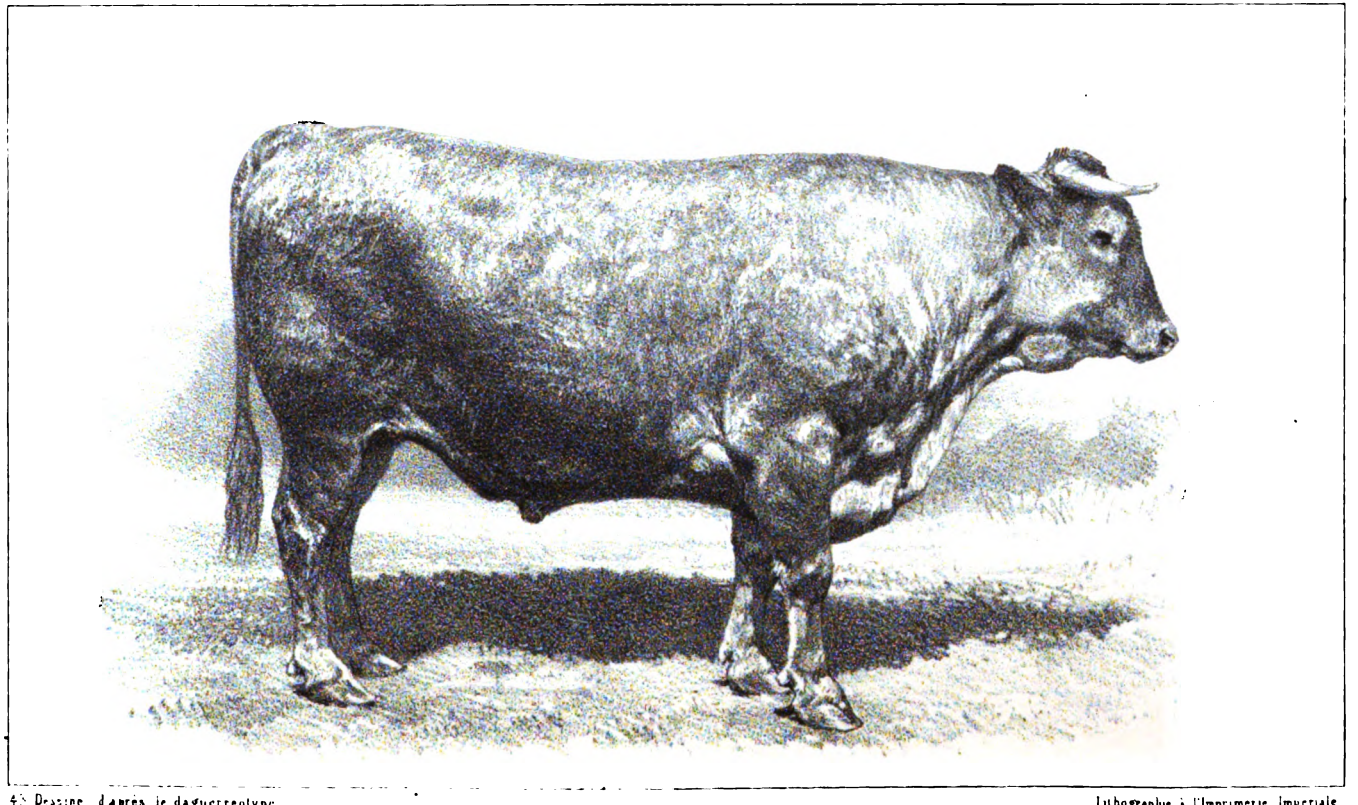

43 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographie à l'Imprimerie Impériale

Bœuf âgé de 6 ans, présenté par M. Chambaudet, à Meilhan (Lot-et-Garonne)

1er Prix de la 3e catégorie, 3e région, 2e classe, 2e division. Animaux nés, avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées.
(8 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Chambaudet, à Meilhan (Lot-et-Garonne), pour le bœuf de race garonnaise-limousine n° 199, âgé de 6 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Rouchon, déjà nommé, pour le bœuf de race limousine-garonnaise n° 201, âgé de 6 à 7 ans.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. Ludovic de Crémoux, à Mauzac (Dordogne), pour le bœuf de race bazadaise-garonnaise n° 200, âgé de 6 ans.

Digitized by Google

4e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853, sans distinction de races.
(5 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Henri Michel, au Vigen (Haute-Vienne), pour le bœuf de race durham n° 204, âgé de 26 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 600 francs à M. Sabatier d'Espeyran, à Saint-Gilles (Gard), pour le bœuf de race durham-schwitz-charolaise n° 206, âgé de 37 mois et demi.

Digitized by Google

44. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Durham, âgé de 26 mois, présenté par M. Henri Michel, au Vigen (Haute-Vienne).

1er Prix de la 1re catégorie, 4e Région, 2e classe, 2e Division. — Animaux nés depuis le 1er Avril 1853.

Échelle : 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

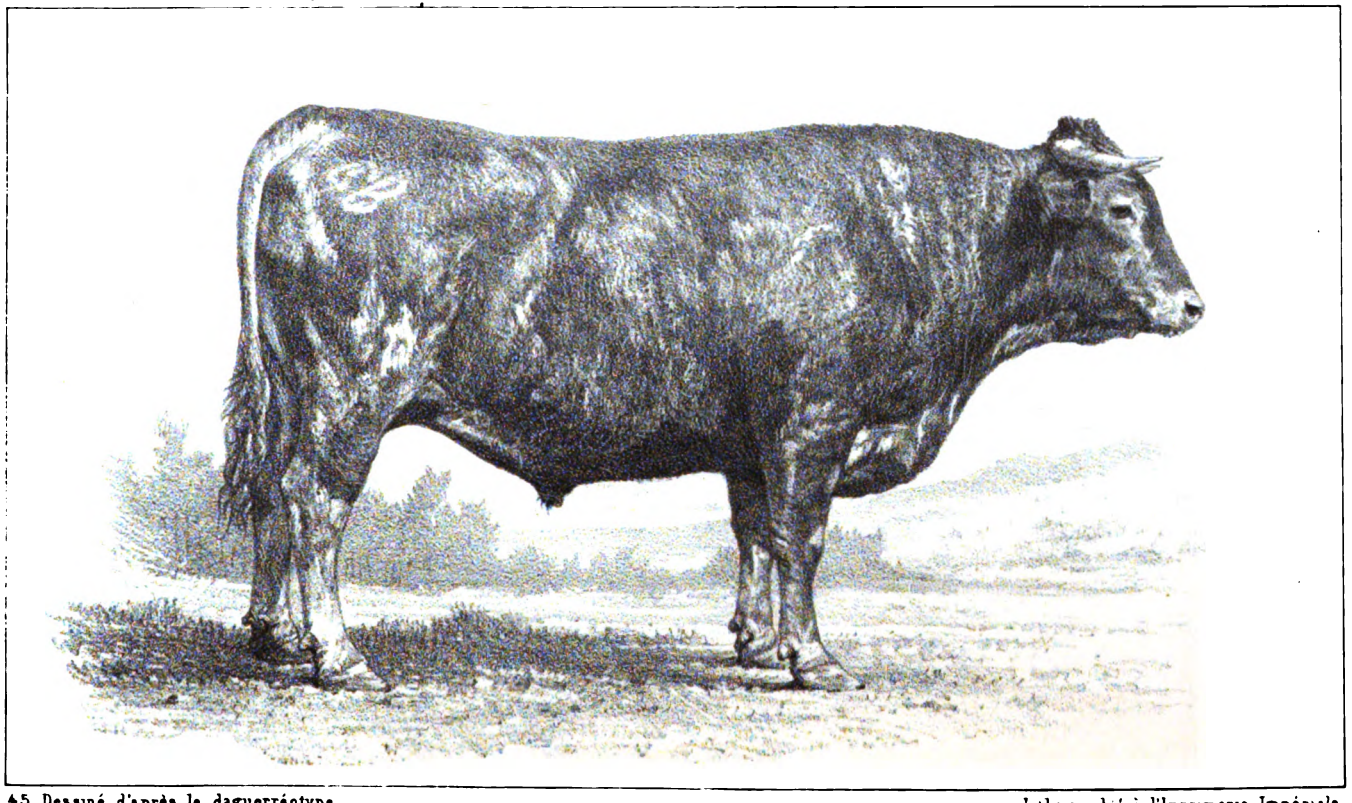

45 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Limousin, âgé de 5 ans et demi, présenté par M. Adrien Desmarais, à Bersac (Haute-Vienne).

1er Prix de la 2e catégorie, 4e région, 2e classe, 2e division — Animaux nés, avant le 1er Avril 1853, de races françaises

Échelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises.

(6 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Adrien Desmarais, à Bersac (Haute-Vienne), pour le bœuf de race limousine n° 212, âgé de 5 ans et demi.

Pas de 2e prix.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. le marquis de Bagniac, à Saint-Bonnet (Haute-Vienne), pour le bœuf de race limousine n° 209, âgé de 4 ans 1 mois.

3e CATÉGORIE.

Pas de prix décernés.

5e RÉGION.

1re CATÉGORIE. — Animaux nés depuis le 1er avril 1853, sans distinction de races.

(7 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. A. Salvat, déjà nommé, pour le bœuf de race durham n° 217, âgé de 34 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. de Béhague, à Dampierre (Loiret), pour le bœuf de race durham-charolaise n° 218, âgé de 35 mois.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 500 francs à M. de Béhague, déjà nommé, pour le bœuf de race durham-charolaise n° 220, âgé de 37 mois.

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises.

(6 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. André Bellard, à Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre), pour le bœuf de race charolaise n° 223, âgé de 4 ans 2 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. le marquis d'Espeuilles, à Varigny (Nièvre), pour le bœuf de race nivernaise n° 225, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. André Bellard, déjà nommé, pour le bœuf de race charolaise n° 224, âgé de 4 ans 3 mois.

Digitized by Google

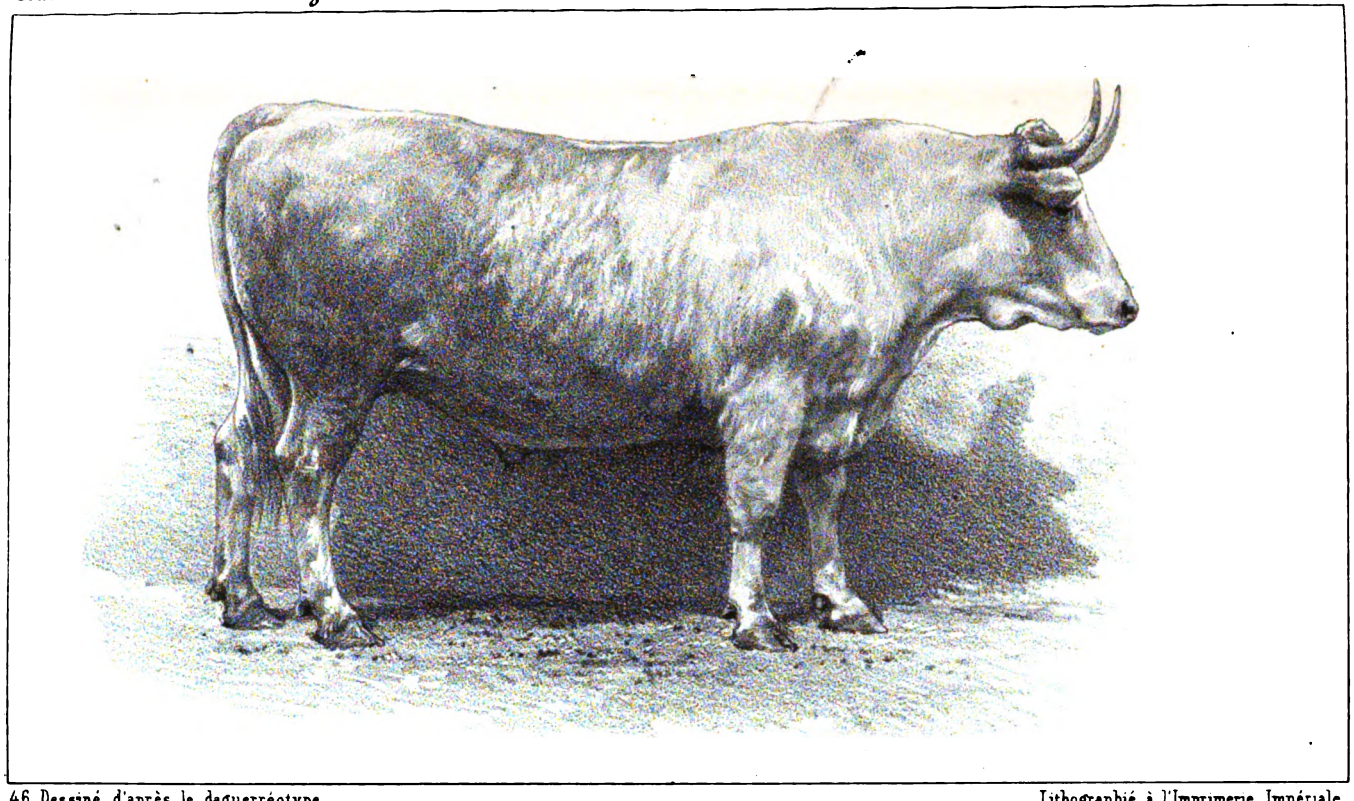

46 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Bœuf Charolais, âgé de 4 ans 2 mois, présenté par M. A. Bellard, à St-Aubin-les-Forges (Nièvre).

1er Prix de la 2e catégorie, 5e région, 2e classe, 2e division. — Animaux nés, avant le 1er Avril 1853, de races françaises pures.

Échelle : 0m05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises.
(5 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Larzat, déjà nommé, pour le bœuf de race charolaise n° 246, âgé de 6 ans.

2 PRIX. — Une médaille d'argent et 700 francs à M. Serre, à Montbrison (Loire), pour le bœuf de race bourbonnaise n° 240, âgé de 5 ans.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. Serre, déjà nommé, pour le bœuf de race charolaise n° 239, âgé de 5 ans.

Digitized by Google

48. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Charolais, âgé de 6 ans, présenté par M. Larrat, à Crônat (Saône-et-Loire).

1er Prix de la 2e catégorie, 6e région, 2e classe, 2e division. — Animaux nés, avant le 1er Avril 1853, de races françaises.

Échelle : 0m 05 pour mètre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

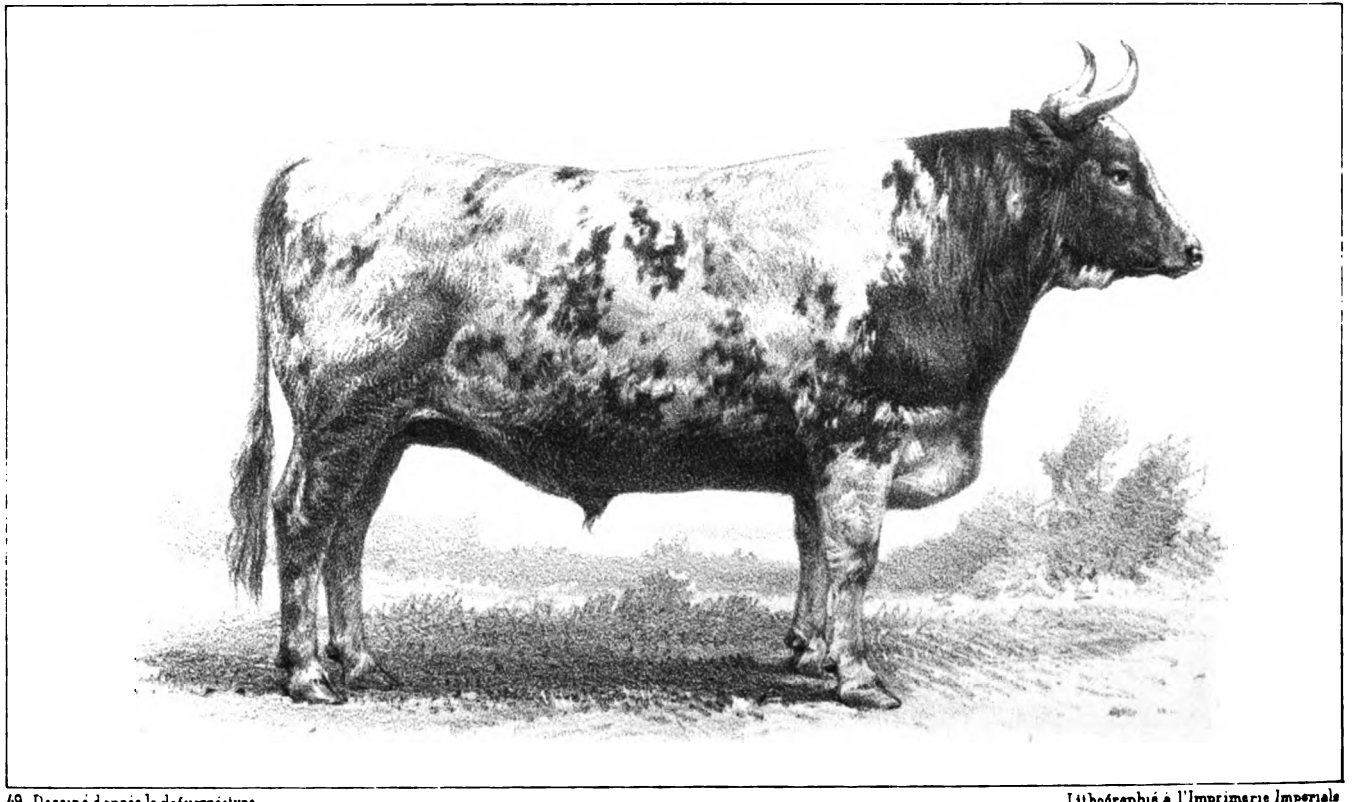

49 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Bœuf Durham-Manceau, âgé de 4 ans 1 mois, présenté par M. A. Crétin, à Mably (Loire).

1er Prix de la 3e catégorie, 6e Région, 2e classe, 2e Division — Animaux nés avant le 1er Avril 1853, de races étrangères ou croisées.

Echelle 0m05 pour mètre

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères et croisées.

(4 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 800 francs à M. Crétin, déjà nommé, pour le bœuf de race durham-mancelle n° 254, âgé de 4 ans 1 mois.

Pas de 2e prix.

3e CLASSE.

Bandes de bœufs, composées de 4 animaux au moins, de même provenance, appartenant au même propriétaire et n'ayant pas été présentés dans d'autres classes.

(11 bandes concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,200 francs à M. le comte R. de Torcy, déjà nommé, pour la bande de 4 bœufs de race durham croisée nos 256 à 259, âgés de 33 à 37 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 1,000 francs à M. Cesbron-Lavau, déjà nommé, pour la bande de 4 bœufs de race durham-mancelle nos 264 à 267, âgés de 42 à 48 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 800 francs à M. André Bellard, déjà nommé, pour la bande de 4 bœufs de race charolaise nos 260 à 263, âgés de 37 mois et de 6 ans.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. Baudry, à la Renouillère (Maine-et-Loire), pour la bande de 4 bœufs de race de Salers nos 287 à 290, âgés de 5 ans.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. le marquis d'Espeuilles, déjà nommé, pour la bande de 5 bœufs de race nivernaise nos 293 à 299, âgés de 5 ans.

MENTION HONORABLE. — Une médaille de bronze et 400 francs au R. P. abbé Bernard, de la Trappe de la Meilleraye, pour la bande de 5 bœufs de race bretonne nos 278 à 282, âgés de 5 à 6 ans.

PRIX D'HONNEUR

À DISPUTER ENTRE TOUS LES ANIMAUX PRIMÉS.

(56 animaux concourant.)

Une coupe d'argent de la valeur de 2,500 francs à M. le comte R. de Torcy, déjà nommé, pour le bœuf n° 92, qui a obtenu le 1er prix de la 2e catégorie de la 1re classe : Animaux de 4 ans et au-dessous.

Digitized by Google

VEAUX.

(16 animaux concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 300 francs à M. Guéret, à Ivry (Seine), pour le veau de race cotentine n° 309, âgé de 3 mois 8 jours.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 250 francs à M. Fournier-Bertin, à Berry (Aisne), pour le veau de race cotentine n° 316, âgé de 4 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Caucheix, à Écluselles (Eure-et-Loir), pour le veau de race cotentine n° 315, âgé de 4 mois.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 150 francs à M. Dupont, à Charmont (Seine-et-Oise), pour le veau de race cotentine n° 312, âgé de 3 mois et demi.

ESPÈCE OVINE.

1re DIVISION.

ANIMAUX NÉS À L'ÉTRANGER.

1re CLASSE.

RACE LEICESTER.

Pas d'animaux présentés.

Digitized by Google

59 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Veau âgé de 3 mois 8 jours, présenté par Mr. Guérin, à Ivry (Seine).

1er Prix des Veaux.

Échelle 0m 05 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

51 Dessiné d'apres le daguerréotype Lithographié à l'Imprimerie Imperiale

Moutons agés de 9 mois et demi, présentés par Mme Sarah West, à Bla-Ebington, Comté d'Oxford (Angleterre).

1er Prix de la 2e classe de la 1re division — Races à laine longue autres que celles de Leicester

Digitized by Google

2e CLASSE.

RACES À LAINE LONGUE AUTRES QUE CELLES DE LEICESTER.

(4 lots concourent.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,000 francs à Mme Sarah West, à Bletchington, comté d'Oxford (Angleterre), pour le lot de 5 moutons de race cotswold n° 65, âgés de 9 mois et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 800 francs à M. John King Tombs, à Langford, comté d'Oxford (Angleterre), pour le lot de 5 moutons de race cotswold n° 67, âgés de 12 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 700 francs à M. John Tombs, à Hatherop, comté de Gloucester (Angleterre), pour le lot de 5 moutons de race cotswold n° 66, âgés de 12 mois et demi.

Digitized by Google

3e CLASSE.

RACE SOUTH-DOWN.

(7 lots concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,000 francs à lord Walsingham, à Merton-Hall, comté de Norfolk (Angleterre), pour le lot de moutons n° 69, âgés de 11 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 800 francs à lord Walsingham, déjà nommé, pour le lot de moutons n° 74, âgés de 25 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 700 francs à M. James Stewart, à Aberdeen (Écosse), pour le lot de moutons n° 75, âgés de 22 mois.

Digitized by Google

52 Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Moutons South-Down, âgés de ?? mois, présentés par Lord Walsingham, à Merton-Hall, Comté de Norfolk (Angleterre).

2e Prix de la 3e classe de la Ire Division. — Races Souht-Down.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

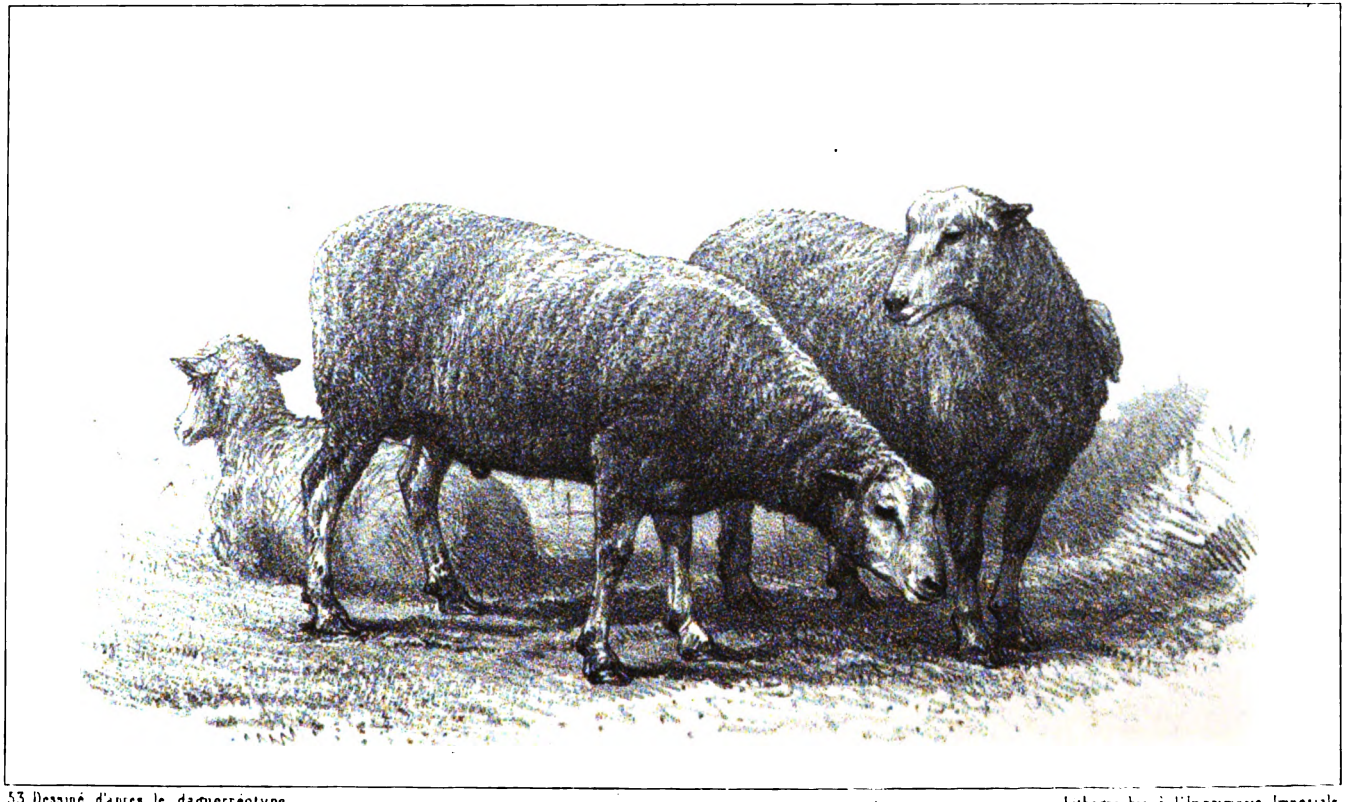

53 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographie à l'Imprimerie Impériale

Moutons âgés de 21 mois, présentés par M. Henry Robertson Sandbach, à Hafodunos, Comté de Denbigh (Angleterre)

1er Prix de la 4e classe de la 1re division Race Cheviot

Digitized by Google

4e CLASSE.

RACE CHEVIOT.

(5 lots concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Henry Robertson Sandbach, à Hafodunos, comté de Denbigh (Angleterre), pour le lot de 5 moutons n° 76, âgés de 21 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Henry Robertson Sandbach, déjà nommé, pour le lot de 5 moutons n° 77, âgés de 21 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. David Scott, à Northfield, près Édimbourg (Écosse), pour le lot de 5 moutons n° 78, âgés de 22 mois.

Digitized by Google

5e CLASSE.

RACE À FACE NOIRE (BLACK-FACED).

(2 lots concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. James Stewart, déjà nommé, pour le lot de 5 moutons n° 82, âgés de 48 mois et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. J. H. Erskine Wemyss, déjà nommé, pour le lot de 5 moutons n° 81, âgés de 48 mois.

Digitized by Google

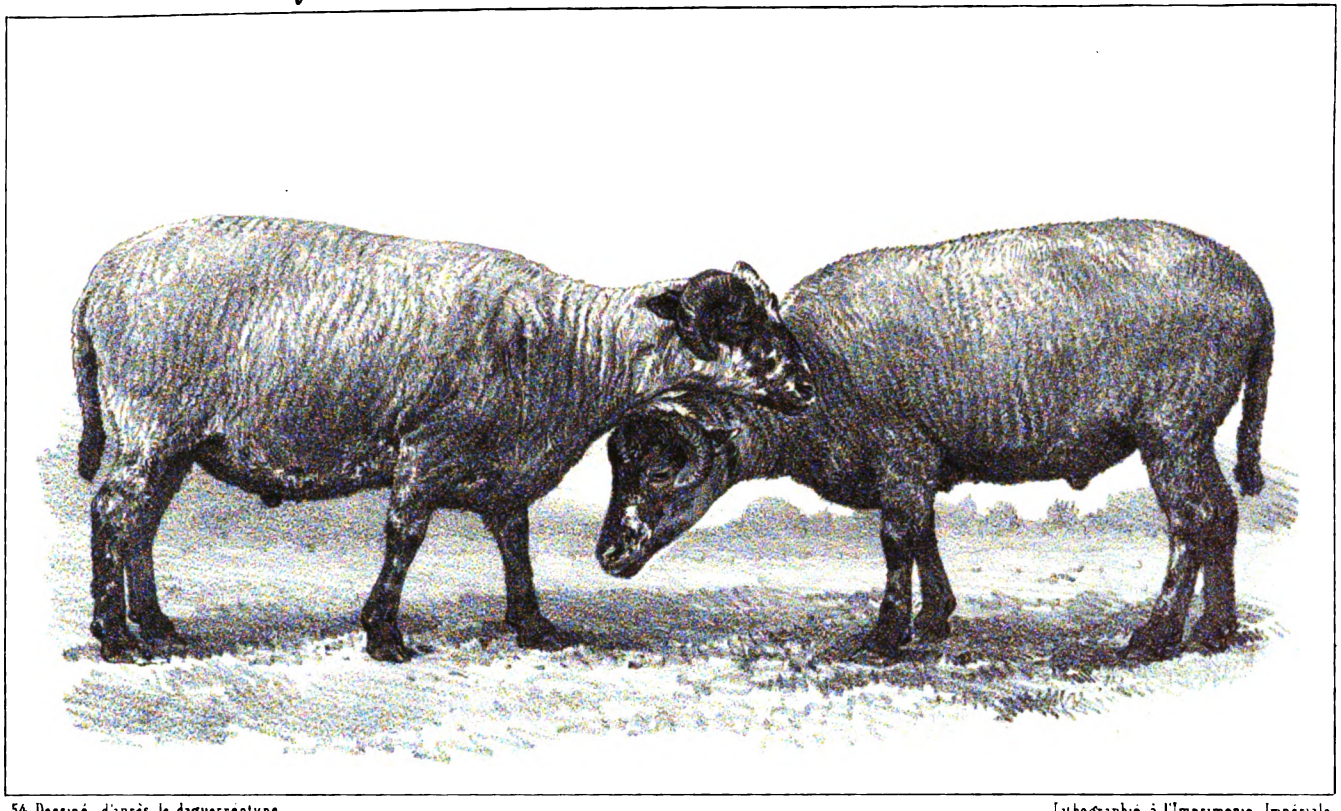

54. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Moutons âgés de 48 mois et demi, présentés par M. James Stewart, à Aberdeen (Ecosse)

1er Prix de la 5e classe de la 1re division. — Race à face noire (Black faced).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

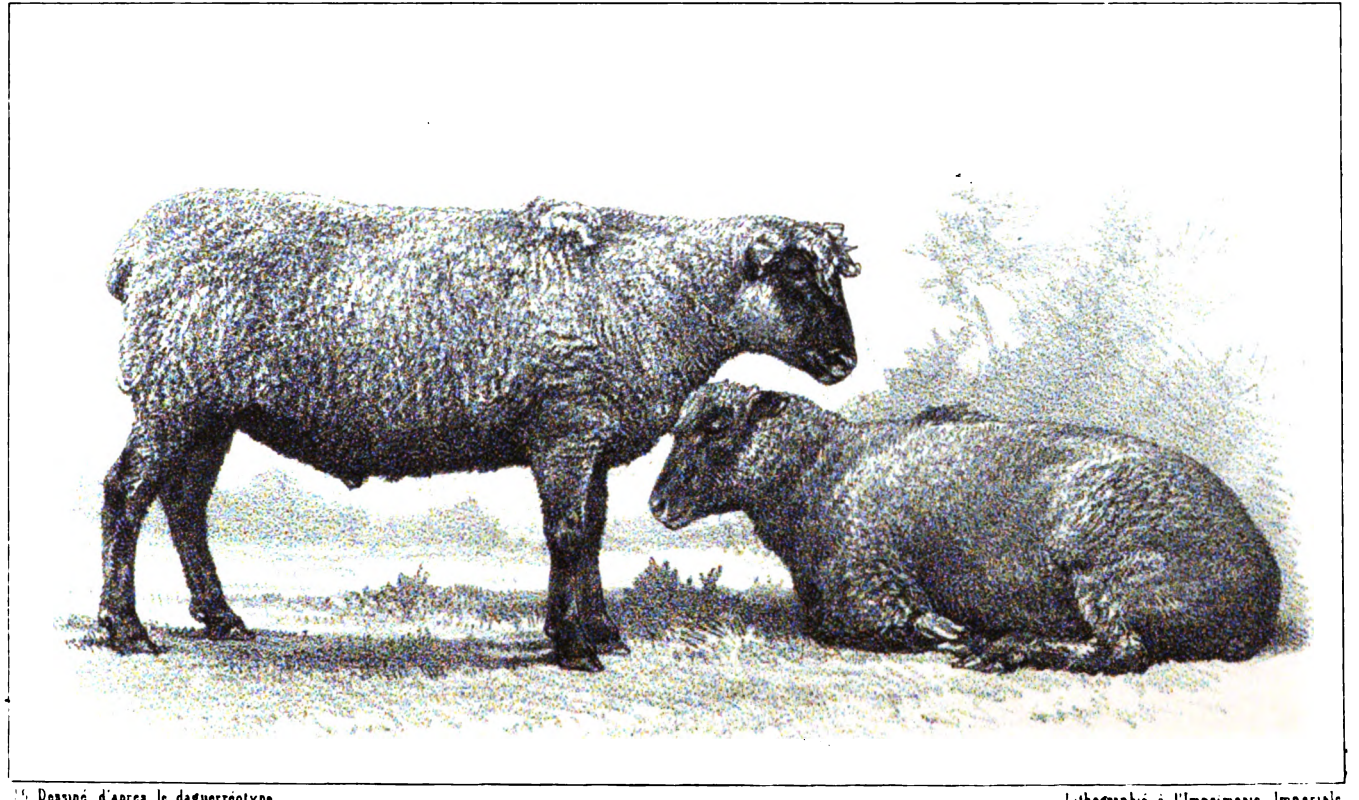

Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Moutons âgés de 11 mois et demi, présentés par M. Joseph Druce, à Eynsham, Comté d'Oxford (Angleterre).

1er Prix de la 6e classe de la 1re division Races croisées

Digitized by Google

6e CLASSE.

RACES CROISÉES.

(6 lots concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Joseph Druce, à Eynsham, comté d'Oxford (Angleterre), pour le lot de 5 moutons de race south-down-cotswold n° 83, âgés de 11 mois et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. John King Tombs, déjà nommé, pour le lot de 5 moutons de race south-down-cotswold n° 86, âgés de 12 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. James Stewart, déjà nommé, pour le lot de 5 moutons de race south-down-dishley n° 88, âgés de 22 mois.

PRIX D'HONNEUR

À DISTRIBUER ENTRE TOUS LES LOTS PRIMÉS.

(14 lots concourant.)

Une coupe d'argent d'une valeur de 1,500 francs à Mme Sarah West, déjà nommée, pour le lot de moutons qui a obtenu le 1er prix de la 2e classe.

Digitized by Google

2e DIVISION.

ANIMAUX NÉS EN FRANCE.

1re CLASSE.

MOUTONS NÉS DEPUIS LE 1er OCTOBRE 1855, QUELS QUE SOIENT LEUR POIDS ET LEUR RACE.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 1,000 francs à M. Louis Pilat, à Brébières (Pas-de-Calais), pour le lot de 20 moutons de race dishley-mérinos n° 331, âgé de 14 mois et demi.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 800 francs à M. Ch. de Belleyme, à Saint-Martin-des-Bois (Loir-et-Cher), pour le lot de 20 moutons de race anglo-berrichonne n° 335, âgés de 13 mois et demi.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 700 francs à M. Crespel-Pinta, à Arras (Pas-de-Calais), pour le lot de 20 moutons de race anglo-artésienne n° 320, âgés de 14 mois.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 600 francs à M. Paul Malingié, directeur de la ferme-école de la Charmoise (Loir-et-Cher), pour le lot de 20 moutons de la race de la Charmoise n° 336, âgés de 15 mois.

5e PRIX. — Une médaille de bronze et 500 francs à MM. Pinta et Cie, à Berthonval (Pas-de-Calais), pour le lot de 20 moutons de race dishley-artésienne n° 332, âgés de 15 mois.

Digitized by Google

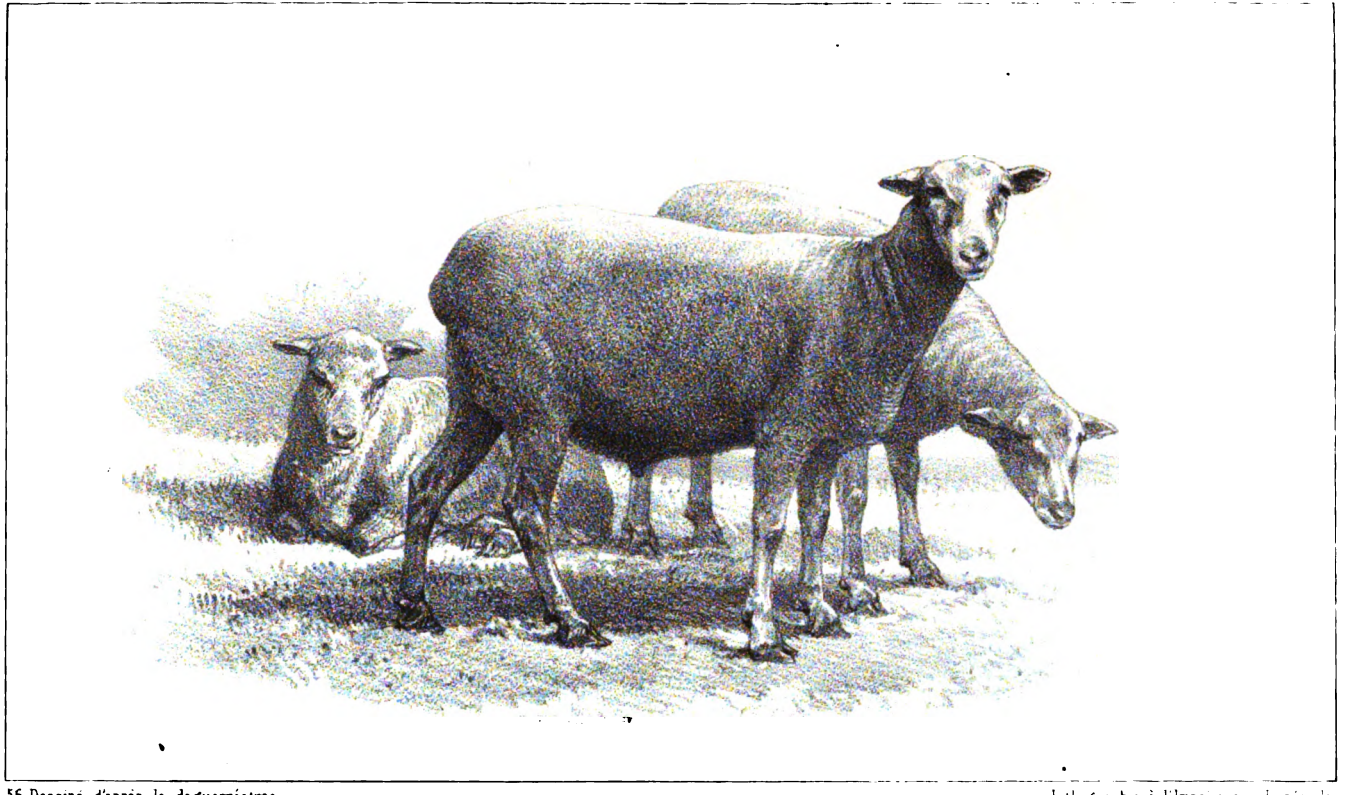

56 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographie à l'Imprimerie Impériale

Moutons âgés de 14 mois et demi, présentés par M. Louis Pilat, à Brébières (Pas-de-Calais).

1er Prix de la 1re classe de la 2e division. — Moutons nés depuis le 1er Octobre 1855.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

57 Dessiné d'après le daguerréotype — Lithographie à l'Imprimerie Impériale

Moutons Métis-Mérinos, âgés de 5 ans, présentés par M. Fournier, à Rutel (Seine-et-Marne)

1er Prix de la 1re catégorie, 2e classe, 2e division — Races Mérinos et Métis-Mérinos

Digitized by Google

2e CLASSE.

MOUTONS DIVISÉS D'APRÈS LEUR RACE, SANS DISTINCTION D'ÂGE NI DE POIDS.

1re CATÉGORIE. — Races mérinos et métis-mérinos.

(8 lots concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 600 francs à M. Fournier, à Rutel (Seine-et-Marne), pour le lot de 20 moutons de race métis-mérinos n° 328, âgés de 5 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 500 francs à M. Crespel-Pinta, déjà nommé, pour le lot de 20 moutons de race mérinos n° 324, âgés de 40 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 400 francs à M. de Bonnival-Crespel, à Blangy-lez-Arras (Pas-de-Calais), pour le lot de 20 moutons de race métis-mérinos n° 323, âgés de 36 mois.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 300 francs à M. Pargon, à Salival (Meurthe), pour le lot de 20 moutons de race métis-mérinos n° 322, âgés de 36 mois.

5e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Delibessart, à Louvres (Seine-et-Oise), pour le lot de 20 moutons de race métis-mérinos n° 321, âgés de 14 mois.

Digitized by Google

2e CATÉGORIE. — Grosses races à laine longue.

(6 lots concourant.)

1er PRIX. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Fournier, déjà nommé, pour le lot de 20 moutons de race dishley-mérinos n° 334, âgés de 4 ans.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 400 francs à M. Crespel-Pinta, déjà nommé, pour le lot de 20 moutons de race anglo-artésienne n° 333, âgés de 36 mois.

3e PRIX.— Une médaille de bronze et 300 francs à M. Pargon, déjà nommé, pour le lot de 20 moutons de race cotswold-south-down-lorraine n° 330, âgés de 14 mois.

Digitized by Google

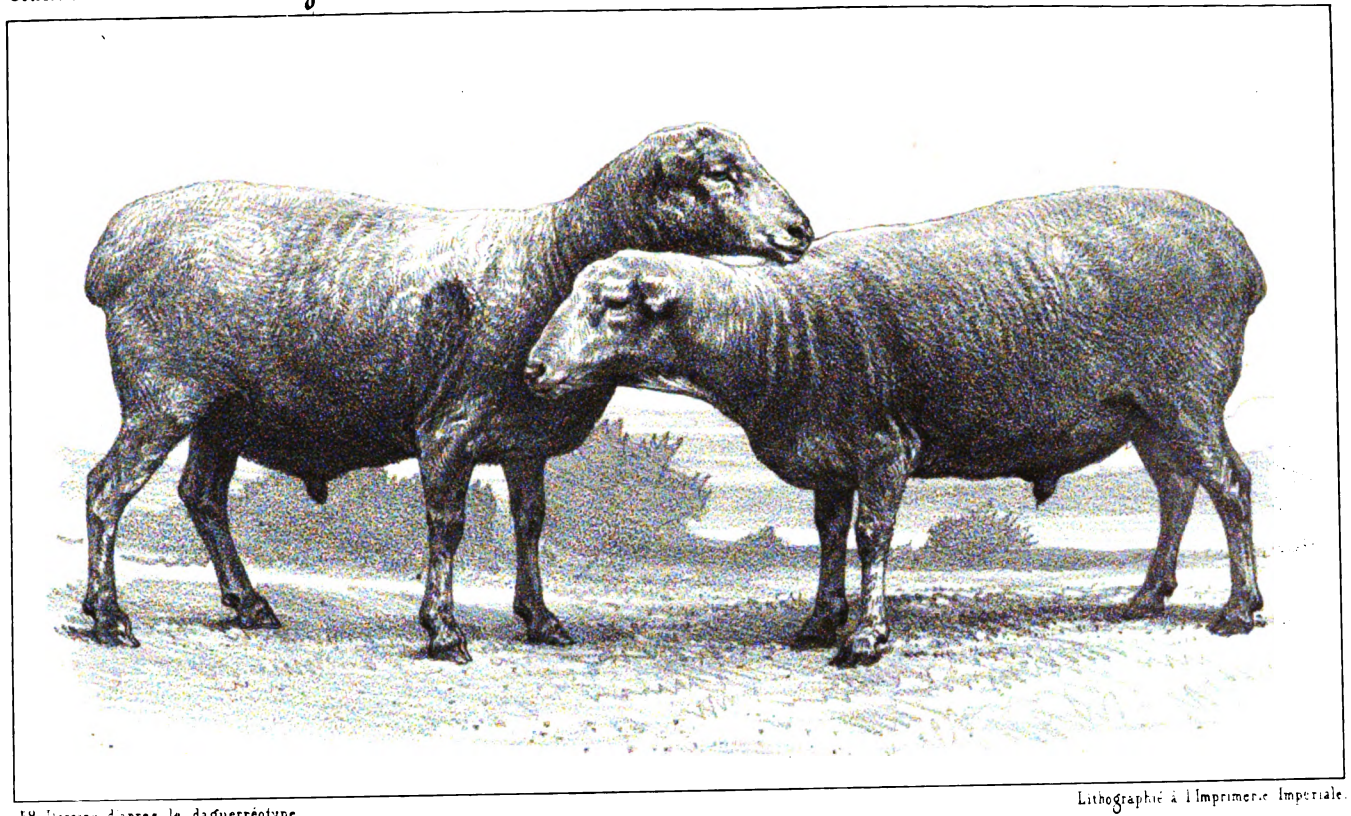

58 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographié à l'Imprimerie Impériale.

Moutons âgés de 4 ans, présentés par M. Fournier, à Rutel (Seine-et-Marne).

1er Prix de la 2e catégorie, 2e classe, 2e division — Grosses races à laine longue.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

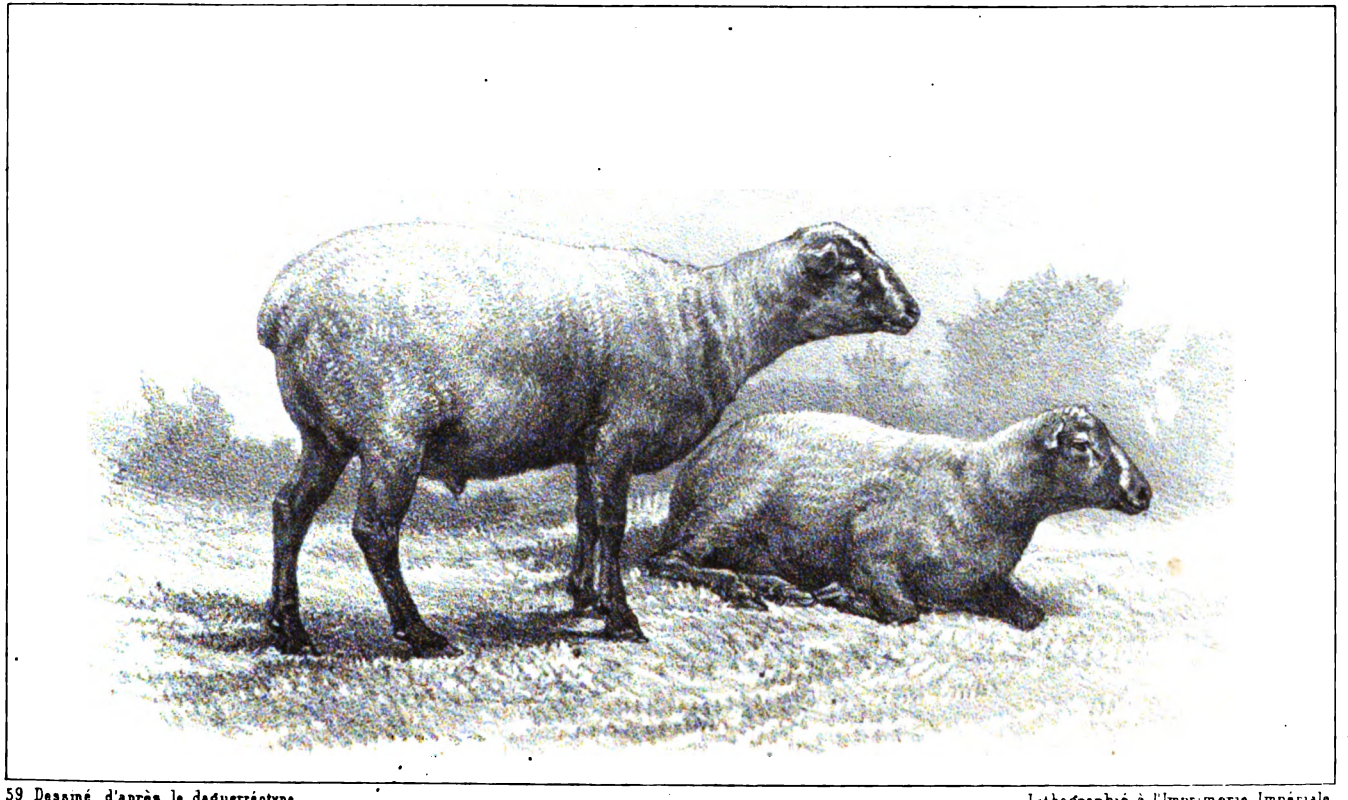

59 Dessiné d'après le daguerréotype

Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Moutons âgés de 22 mois, présentés par Mr. Fournier, à Rutel (Seine-et-Marne).

1er Prix de la 3e catégorie de la 2e classe de la 2e division — Petites races à laine commune

Digitized by Google

3e CATÉGORIE. — Petites races à laine commune.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 500 francs à M. Fournier, déjà nommé, pour le lot de 20 moutons de race south-down-berrichonne-solognote n° 338, âgés de 22 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 300 francs à MM. Pinta et Cie, déjà nommés, pour le lot de 20 moutons de race south-down-picarde n° 337, âgés de 15 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Crespel-Pinta, déjà nommé, pour le lot de 20 moutons de race berrichonne n° 339, âgés de 32 mois.

PRIX D'HONNEUR

À DISPUTER ENTRE TOUS LES LOTS PRIMÉS.

(16 lots concourant.)

Une coupe d'argent de la valeur de 1,500 francs à M. Louis Pilat, déjà nommé, pour le lot de moutons qui a obtenu le 1er prix de la 1re classe.

ESPÈCE PORCINE.

1re CLASSE.

RACES FRANÇAISES PURES.

1er PRIX. — Une médaille d'or et 300 francs à M. Gilbert, à Marcq (Seine-et-Oise), pour le porc de race normande n° 340, âgé de 10 mois.

2e PRIX. — Une médaille d'argent et 250 francs à M. Gilbert, déjà nommé, pour le porc de race normande n° 353, âgé de 15 mois.

3e PRIX. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Le Gay, à Villiers-le-Mahieu (Seine-et-Oise), pour le porc de race normande n° 354, âgé de 17 mois et demi.

4e PRIX. — Une médaille de bronze et 150 francs à M. Pluchet, à Chavenay (Seine-et-Oise), pour le porc de race normande n° 343, âgé de 12 mois.

5e PRIX. — Une médaille de bronze et 100 francs à M. Bugeaud, à Juveny (Dordogne), pour le porc de race limousine n° 363, âgé de 22 mois.

Digitized by Google

Mentions honorables. — Une médaille de bronze et 80 francs à M. Pluchet, déjà nommé, pour le porc n° 348, de race normande, âgé de 12 à 13 mois.

Une médaille de bronze et 60 francs à M. Bugeaud, déjà nommé, pour le porc n° 364, de race limousine, âgé de 22 mois.

2e CLASSE.

RACES ÉTRANGÈRES PURES ET RACES CROISÉES.

1er prix. — Une médaille d'or et 300 francs à M. Émile Pavy, à Girardet (Indre-et-Loire), pour le porc de race middlesex n° 387, âgé de 12 mois et 13 jours.

2e prix. — Une médaille d'argent et 250 francs à M. Allier, directeur de la colonie agricole de Petit-Bourg (Seine-et-Oise), pour le porc de race new-leicester-coleshill-berkshire n° 376, âgé de 8 mois et demi.

3e prix. — Une médaille de bronze et 200 francs à M. Allier, déjà nommé, pour le porc de race yorkshire-augeronne n° 383, âgé de 11 mois 10 jours.

4e prix. — Une médaille de bronze et 150 francs à M. Dordey, à Auteuil (Seine), pour le porc de race berkshire n° 370, âgé de 7 mois.

5e prix. — Une médaille de bronze et 100 francs à M. Allier, déjà nommé, pour le porc de race new-leicester-essex n° 371, âgé de 7 mois et demi.

6e prix. — Une médaille de bronze et 80 francs à M. Émile Pavy, déjà nommé, pour le porc de race anglo-craonnaise n° 400, âgé de 16 mois.

Mentions honorables. — Une médaille de bronze et 60 francs à M. Allier, déjà nommé, pour le porc de race new-leicester-augeronne n° 374, âgé de 8 mois et demi.

Une médaille de bronze et 50 francs à M. Savin, à Andrésy (Seine-et-Oise), pour le porc n° 393, de race anglo-chinoise, âgé de 14 mois.

PRIX D'HONNEUR

À DISPUTER ENTRE TOUS LES ANIMAUX PRIMÉS.

(15 animaux concourant.)

Une coupe d'argent d'une valeur de 1,000 francs à M. Émile Pavy, déjà nommé, pour le porc n° 387, qui a obtenu le 1er prix de la 2e classe.

Digitized by Google

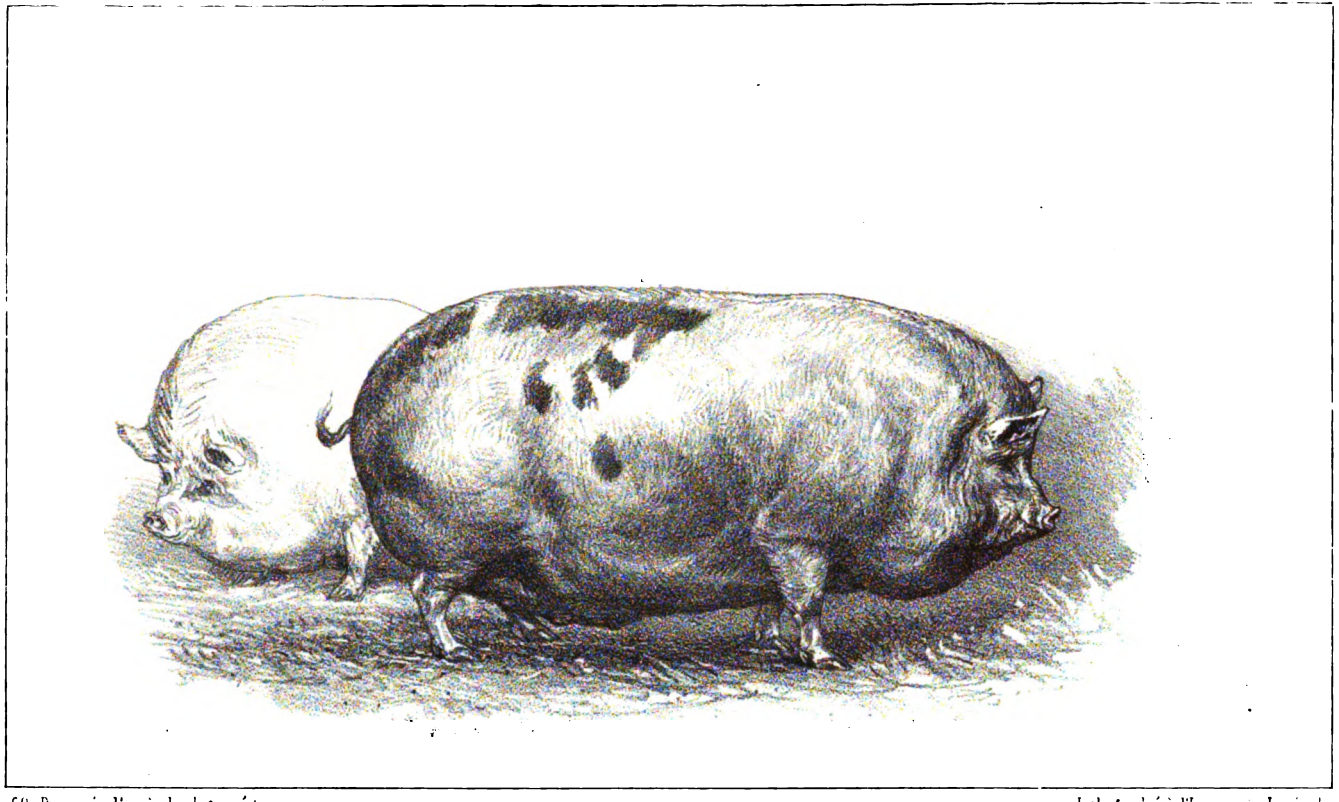

60. Dessiné d'après le daguerréotype. Lithographié à l'Imprimerie Impériale

Porc âgé de 12 mois 13 jours, présenté par M. E. Pavy, à Epeigné-sur-Dême (Indre-et-Loire).

1er Prix de la 9e classe de la 9e division.—Races étrangères pures et croisées

Digitized by Google

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS

SUR

LE RENDEMENT DES ANIMAUX PRIMÉS.

Digitized by Google

ESP

1re DIVISION. — AN

Prix		1er. (Prix d'honne
Numéro du bœuf au concours		3.
Nom et adresse	de l'exposant	Duc de Beaufor à Badminton (Angle
	du boucher acheteur	Duary, rue du Château-d'E
Âge (déclaré à l'époque du concours)		35 mois.
Race		Durham.
Mensuration	Taille — au garrot	1m52
	Taille — à la hanche	1 51
	Circonférence du thorax	2 80
	Largeur des hanches	0 78
	Longueur de la hanche à la queue	0 66
	Longueur totale de la hanche	0 90
	Grosseur de l'avant-bras	0 85
	Grosseur du canon	0 20
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 50
Poids vif au jour de l'abatage		1,010k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		865
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*865 à 1,010k ou 85*
Poids des quatre quartiers seuls		724
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*724 1,010 71,*
Poids du suif		94
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*94 1,010 9,*
	au poids des quatre quartiers	*94 724 12*
Poids du cuir		47
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*47 1,010 4,*
	au poids des quatre quartiers	*47 724 6,*
Poids des issues	Pieds et patins	10k
	Canard	4
	Poumons et cœur	10
	Foie et rate	11
	Langue	5
	Sang	23
	Intestins, excréments, déchets	82
Observations diverses	Qualité de la viande	Viande excessivement trop grasse.
	——— du suif	Peu de suif.

Digitized by Google

VINE.

À L'ÉTRANGER.

RACE DURHAM (SHORT-HORNED IMPROVED).

CLASSE. 3 ans au plus.			2e CLASSE. Bœufs au-dessus de 3 ans.		
2e. 1. Beveridge et James Gulland, ...ston-Wemyss (Écosse). Bollet, rue Mouffetard. 30 mois. Durham.	3e. 2. Beveridge et James Gulland. Landais, à Clichy-la-Garenne. 35 mois. Durham.		1er. 5. Richard Stratton, à Broad-Hinton (Angleterre). Marchand, rue du Faub.-Saint-Denis. 4 ans 2 mois. Durham.	2e. 6. Lord Leigh, à Stoneleigh-Abbey (Angleterre). Kolifra, barrière du Mont-Parnasse. 4 ans 2 mois. Durham.	3e. 8. Thomas-Gilbert Tuck, à Strumpshaw (Angleterre). Fradin, rue du Faub.-St-Antoine. 5 ans. Durham.
...	1m50		1m53	1m50	1m54
...	1 51		1 52	1 52	1 54
...	2 74		2 72	2 65	2 70
...	0 70		0 73	0 70	0 71
...	0 64		0 62	0 65	0 66
...	0 91		0 90	0 90	0 94
...	0 62		0 60	0 60	0 58
...	0 25		0 26	0 24	0 23
...	2 50		2 47	2 45	2 54
...	885k		1,105k	970k	1,100k
...	721		950	830	933
... à 925k ou 82,702...	721 à 885k ou 81,467...		950 à 1,105k ou 85,972.	830 à 970k ou 85,157..	933 à 1,100k ou 84,818
...	570		780	685	760
... 925	570 885	64,406...	780 1,105	685 970	760 1,100 69,090
...	112		120	100	120
... 925	112 885	12,655...	120 1,105	100 970	120 1,100 10,909
... 736	112 570	19,649...	120 780	100 685	120 760 15,789
...	39		50	45	53
... 925	39 885	4,406..	50 1105	45 970	53 1100 4,818
... 636	39 570	6,842...	50 780	45 685	53 760 6,973
...	10k		9k	10k	12k
...	4		3	3	4
...	9		11	10	12
...	11		10	11	13
...	5		6	5	5
...	25		36	26	29
...	100		80	75	92
...de fine; beaucoup ...op grasse.	Viande ordinaire; trop grasse.		Viande couverte de graisse à l'excès; peu mangeable.	Viande ordinaire; très-grasse.	Viande belle; trop grasse.
...de suif.	Suif bon.		»	»	»

Digitized by Google

ESP

		3e CLASSE. —
Prix		2e.
Numéro du bœuf au concours		11.
Nom et adresse	de l'exposant	Cte DE LEICESTER, à Holkham (Angleter
	du boucher acheteur	DIGUET, à Paris.
Age (déclaré à l'époque du concours)		33 mois.
Race		Devon.
Mensuration	Taille — au garrot	1m28
	Taille — à la hanche	1 29
	Circonférence du thorax	2 32
	Largeur des hanches	0 51
	Longueur de la hanche à la queue	0 56
	Longueur totale de la hanche	0 72
	Grosseur de l'avant-bras	0 48
	Grosseur du canon	0 17
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 10
Poids vif à l'abatage		620k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		523
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*523 à 620k ou 84,355*
Poids des quatre quartiers seuls		414
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*414 620 66,774*
Poids du suif		74
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*74 620 11,935*
	au poids des quatre quartiers	*74 414 17,874*
Poids du cuir		35
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*35 620 5,645*
	au poids des quatre quartiers	*35 414 8,454*
Poids des issues	Pieds et patins	6k
	Canard	3
	Poumons et cœur	6
	Foie et rate	7
	Langue	3
	Sang	14
	Intestins, excréments, déchets	58
Observations diverses. — Qualité de la viande		Viande très-bonne. Seul be d'être consommé ce qu

Digitized by Google

…INE. (Suite.)

…ON.	RACE HEREFORD.		
…ANS AU PLUS.	5e CLASSE. Bœufs de 3 ans au plus.	6e CLASSE. — BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.	
3e. 9. Cte DE LEICESTER à Holkham (Angleterre). DIGUET, à Paris. 32 mois. Devon.	1er. 20. Lord HATHERTON, à Jeddesley (Angleterre). DENIS, à Paris. 34 mois. Hereford.	1er. 23. John NAYLOR, à Welshpool (Angleterre). MARTEAUX, à Paris. 4 ans 2 mois. Hereford.	2e. 22. William SHAW, à Far-Coton (Angleterre). MARTEAUX, à Paris. 4 ans 2 semaines. Hereford.
…28	1m40	1m47	1m48
…30	1 42	1 48	1 49
…30	2 50	2 60	2 61
…52	0 72	0 71	0 70
…55	0 63	0 60	0 63
…71	0 82	0 78	0 70
…50	0 60	0 58	0 57
…19	0 24	0 21	0 22
…60	2 48	2 47	2 52
…0k	895k	990k	990k
…7	757	868	858
…7 à 550k ou 79,454	757 à 895k ou 84,581	868 à 990k ou 87,676	858 à 990k ou 86,666
…6	614	682	686
…8 550 63,272	614 895 68,603	682 990 68,888	686 990 69,292
…4	92	135	116
…5 550 9,818	92 895 10,279	135 990 13,636	116 990 11,717
…5 348 15,517	92 614 14,983	135 682 19,791	116 686 11,909
…5	51	51	56
…5 550 6,363	51 895 5,698	51 990 5,151	56 990 5,656
…5 348 10,057	51 614 8,306	51 682 7,478	56 686 8,163
…7k	9k	10k	10k
…4	6	4	3
…7	12	8	8
…7	9	8	9
…3	5	5	6
…19	24	20	19
…56	73	67	77
…is qui ne soient pas hors d'état …r graisse.	Viande fine, trop grasse	Viande très-fine, beaucoup trop couverte de graisse.	Viande fine, trop grasse.

Digitized by Google

ESPÈ

Prix	1er.
Numéro du bœuf au concours	28.
Nom et adresse — de l'exposant	William Mac-Com à Tillyfour (Écosse).
Nom et adresse — du boucher acheteur	Duval, à Paris.
Âge (déclaré à l'époque du concours)	34 mois.
Race	Angus.
Mesuration — Taille — au garrot	1m52
Taille — à la hanche	1 48
Circonférence du thorax	2 65
Largeur des hanches	0 72
Longueur de la hanche à la queue	0 62
Longueur totale de la hanche	0 72
Grosseur de l'avant-bras	0 58
Grosseur du canon	0 24
Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 55
Poids vif à l'abattoir	888k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif	724
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif	*724 à 888 ou 82,271*
Poids des quatre quartiers seuls	590
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*590 888 67,945*
Poids du suif	83
Proportion du poids du suif — *au poids vif*	*83 888 9,431*
Proportion du poids du suif — *au poids des quatre quartiers*	*83 590 14,067*
Poids du cuir	51
Proportion du poids du cuir — *au poids vif*	*51 888 5,795*
Proportion du poids du cuir — *au poids des quatre quartiers*	*51 590 8,654*
Poids des issues — Pieds et patins	11k
Canard	4
Poumons et cœur	9
Foie et rate	11
Langue	5
Sang	30
Intestins, excréments, déchets	86
Observations diverses — Qualité de la viande	Viande belle, trop graisse.
Observations diverses — ——— du suif	Suif trop mûr

Digitized by Google

NE. (Suite.)

RACES SANS CORNES (ANGUS, ABERDEEN, GALLOWAY, ETC.).

... — BŒUFS DE 3 ANS AU PLUS.		8e CLASSE. — BŒUFS AU-DESSUS DE 3 ANS.		
2e. 29. ...es STEWART, à Aberdeen (Écosse). ...ORS, à Paris. 35 mois 1/2. Aberdeen.	3e. 26. William MAC-COMBIE, à Tillyfour (Écosse). BOULAND, à Paris. 34 mois. Angus.	1er. 35. William MAC-COMBIE, à Tillyfour (Écosse). PINET, à Paris. 4 ans 5 mois. Angus.	2e. 32. William MAC-COMBIE, à Tillyfour (Écosse). DELETTREZ, à Paris. 48 mois. Angus.	3e. 34. James STEWART, à Aberdeen (Écosse). DELETTREZ, à Paris. 4 ans 1 mois. Aberdeen.
...	1m59	1m60	1m54	1m48
...	1 60	1 62	1 53	1 50
...	3 15	3 10	2 72	2 76
...	0 78	0 80	0 70	0 75
...	0 68	0 67	0 64	0 64
...	0 95	0 92	0 96	0 90
...	0 54	0 53	0 58	0 66
...	0 23	0 22	0 22	0 25
...	2 65	2 68	2 32	2 37
...	825k	1,210k	1,015k	1,040k
...	663	1,031	838	831
700k ou 83,000	*663 à 825k ou 80,363*	*1,031 à 1,210k ou 85,206.*	*838 à 1,015k ou 82,561.*	*831 à 1,040k ou 79,903*
...	542	875	685	666
700 71,142	*542 825 65,696*	*875 1,210 72,314.*	*685 1,015 67,487.*	*666 1,040 64,038*
...	70	105	101	110
700 6,142	*70 825 8,484*	*105 1,210 8,677.*	*101 1,015 9.950.*	*110 1,040 10,576*
498 8,634	*70 542 12,915*	*105 875 12,000.*	*101 685 14,744.*	*110 666 16,516*
...	51	51	52	55
700 5,714	*51 825 6,181*	*51 1,210 4,214.*	*52 1,015 5,123.*	*55 1,040 5,288*
498 8,032	*51 542 9,409*	*51 875 5,828.*	*52 685 7,591.*	*55 666 8,258*
...	12k	12k	11k	12k
...	5	5	5	5
...	9	9	8	10
...	10	4	9	11
...	7	5	5	6
...	25	30	22	32
...	94	104	117	133
...de médiocre	Viande ordinaire, trop grasse.	Viande ordinaire, trop grasse.	Viande bien fine, excessivement grasse.	Viande foncée.
...de suif	...	Peu de suif	...	Suif brûlé en bonne proportion.

Digitized by Google

Prix.....

Numéro du bœuf au concours.....

Nom et adresse..... { de l'exposant..... / du boucher acheteur.....

Âge (déclaré à l'époque du concours).....

Race.....

Mensuration..... { Taille..... { au garrot..... / à la hanche..... / Circonférence du thorax..... / Largeur des hanches..... / Longueur de la hanche à la queue..... / Longueur totale de la hanche..... / Grosseur de l'avant-bras..... / Grosseur du canon..... / Longueur de l'animal de la nuque à la queue.....

Poids vif au jour de l'abatage.....

Poids des quatre quartiers, cuir et suif.....

Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif.....

Poids des quatre quartiers seuls.....

Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif.....

Poids du suif.....

Proportion du poids du suif..... { *au poids vif*..... / *au poids des quatre quartiers*.....

Poids du cuir.....

Proportion du poids du cuir..... { *au poids vif*..... / *au poids des quatre quartiers*.....

Poids des issues..... { Pieds et patins..... / Canard..... / Poumons et cœur..... / Foie et rate..... / Langue..... / Sang..... / Intestins, excréments, déchets.....

Observations diverses. — Qualité de la viande.....

Digitized by Google

INE. (Suite.)

RACE WEST-HIGHLAND.		
9e CLASSE. Bœufs de 4 ans au plus.		10e CLASSE. Bœufs au-dessus de 4 ans.
1er. 37. T. KNOWLES, à Aberdeen (Écosse). PINEL, rue de Constantine. 48 mois. West-highland.	2e. 38. T. KNOWLES. FOREST, rue Galande. 48 mois. West-highland.	1er. 41. Duc DE BEAUFORT. DIGUET, rue Louis-le-Grand. 4 ans 7 mois. West-highland.
45	1m50	1m48
46	1 46	1 48
72	2 70	2 66
72	0 72	0 70
62	0 60	0 58
85	0 84	0 80
64	0 62	0 58
22	0 22	0 20
35	2 30	2 25
15k	690k	790k
15	549	673
15 à 625k ou 81,280	549 à 690k ou 79,565	673 à 790k ou 85,189
19	430	522
19 625 65,600	430 690 62,318	522 790 66,075
13	70	105
13 625 6,880	70 690 10,144	105 790 13,291
13 410 10,487	70 430 16,279	105 522 20,114
15	49	46
15 625 8,800	49 690 7,101	46 790 5,822
15 410 12,414	49 430 11,395	46 522 8,812
7k	8k	9k
3	3	3
6	7	8
9	10	8
4	4	4
19	23	22
49	86	63
iande fine en petite quantité, tout en graisse.	Viande très-fine, trop grasse	Viande fine, trop grasse.

Digitized by Google

ESP

		Bœ
Prix		1er.
Numéro du bœuf au concours		53.
Nom et adresse	de l'exposant	John Dudgeon à Almond-Hill (Éc
	du boucher acheteur	Lenoy, rue Mesl
Age (déclaré à l'époque du concours)		35 mois.
Race		Hereford-durha
Mensuration	Taille — au garrot	1m48.
	Taille — à la hanche	1 47
	Circonférence du thorax	2 65
	Largeur des hanches	0 71
	Longueur de la hanche à la queue	0 60
	Longueur totale de la hanche	0 80
	Grosseur de l'avant-bras	0 57
	Grosseur du canon	0 23
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 34
Poids vif au jour de l'abatage		1,025k.
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		841
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*841 à 1,025k ou 8*
Poids des quatre quartiers seuls		704
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*704 1,025 6*
Poids du suif		83
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*83 1,025*
	au poids des quatre quartiers	*83 704 1*
Poids du cuir		54
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*54 1,025 5*
	au poids des quatre quartiers	*54 704 7*
Poids des issues	Pieds et patins	11k.
	Canard	5
	Poumons et cœur	10
	Foie et rate	11
	Langue	6
	Sang	28
	Intestins, excréments, déchets	113
Observations diverses	Qualité de la viande	Viande très-fine
	——— du suif	Suif bon

Digitized by Google

NE. (Suite.)

RACES CROISÉES.				
	13e CLASSE. Bœufs au-dessus de 3 ans.			
2e. 54. T. Lbowles. Bourgeois, du Faub.-St-Honoré. 36 mois. Durham-aberdeen.	1er. 64. James Martin, à Aberdeen (Écosse). Duval, rue Coquillière. 4 ans 11 mois. Durham-aberdeen.	2e. 57. James Stewart. Veillotte, rue du Faub.-St-Antoine. 39 mois. Durham-aberdeen.	3e. 61. James Stewart. Danlos, rue Saint-Honoré. 4 ans 1 mois. Durham-aberdeen.	1re mention. 60. Wemyss. Delettrez, rue Saint-Jacques. 48 mois. Durham-angus.
.....	1m52.....	1m50.....	1m54.....	
.....	1 52.....	1 50.....	1 50.....	
.....	2 70.....	2 68.....	2 70.....	
.....	0 75.....	0 68.....	0 67.....	
.....	0 64.....	0 62.....	0 60.....	
.....	0 90.....	0 92.....	0 90.....	
.....	0 58.....	0 56.....	0 55.....	
.....	0 23.....	0 25.....	0 24.....	
.....	2 40.....	2 42.....	2 35.....	
.....	1,130k.....	915k.....	950k.....	1,050k
.....	977.....	773.....	812.....	871
à 720k ou 82,777...	*977 à 1,130k ou 86,460*	*773 à 915k ou 84,480...*	*812 à 950k ou 85,473...*	*871 à 1,050k ou 82,952*
.....	817.....	640.....	677.....	683
720 65,277...	*817 1,130 72,300*	*640 915 69,945...*	*677 950 71,263...*	*683 1,050 65,047*
.....	110.....	87.....	84.....	135
720 11,111...	*110 1,130 9,734*	*87 915 9,508...*	*84 950 8,842...*	*135 1,050 12,857*
470 17,021...	*110 817 13,643*	*87 640 13,593...*	*84 677 12,407...*	*135 683 19,765*
.....	50.....	46.....	51.....	53
720 6,388...	*50 1,130 4,424*	*46 915 5,027...*	*51 950 5,368...*	*53 1,050 5,047*
470 9,787...	*50 . 817 6,119*	*46 640 9,187...*	*51 677 7,533...*	*53 683 7,759*
.....	10k.....	10k.....	10k.....	10k
.....	4.....	4.....	5.....	6
.....	8.....	9.....	10.....	10
.....	10.....	9.....	11.....	10
.....	5.....	6.....	5.....	6
.....	23.....	25.....	22.....	25
.....	93.....	79.....	75.....	112
Viande couverte d'une trop grande quantité de graisse.	Viande fine, extraordinaire de graisse.	Viande couverte d'une trop grande quantité de graisse.		

ESPI

2e DIVISION. — ANI

		1re CATÉ Animaux nés depuis le 1er	
Prix		1er.	2e.
Numéro du bœuf au concours		216.	89.
Nom et adresse	de l'exposant	SALVAT, à Nozieux (Loir-et-Cher).	Cte Raphaël DE To à Durcet (Orne
	du boucher acheteur	CARPENTIER, à Valenciennes.	DUVAL, rue Coquil
Age (déclaré à l'époque du concours)		34 mois.	42 mois.
Race		Durham.	Durham.
Mensuration	Taille — au garrot	1m44	1m40
	Taille — à la hanche	1 42	1 44
	Circonférence du thorax	2 65	2 55
	Largeur des hanches	0 62	0 60
	Longueur de la hanche à la queue	0 55	0 60
	Longueur totale de la hanche	0 75	0 80
	Grosseur de l'avant-bras	0 57	0 48
	Grosseur du canon	0 22	0 23
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 30	2 30
Poids vif au jour de l'abatage		780k	780k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		640	639
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*640 à 780k ou 82,051*	*639 à 780k ou 81,*
Poids des quatre quartiers seuls		514	530
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*514 780 65,897*	*530 780 67,*
Poids du suif		96	64
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*96 780 10,256*	*64 780 8,*
	au poids des quatre quartiers	*96 514 15,564*	*64 530 12,*
Poids du cuir		30	45
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*30 780 5,897*	*45 780 5,*
	au poids des quatre quartiers	*30 514 8,949*	*45 530 8,*
Poids des issues	Pieds et patins	11k	9k
	Canard	4	5
	Poumons et cœur	10	8
	Foie et rate	23	8
	Langue	5	5
	Sang	18	25
	Intestins, excréments, déchets	69	81
Observations diverses	Qualité de la viande	Très-fine	Viande très-fine, un grasse.
	——— du suif	Très-bon	

Digitized by Google

NE. (Suite.)

ÉLEVÉS EN FRANCE.

JEUNES BŒUFS.

	2e CATÉGORIE. Animaux nés depuis le 1er avril 1853.			
3e. 116. …, au Camp (Mayenne). SERGENT, …du Faub.-St-Denis. 39 mois. Durham-bretonne.	1er. (Prix d'honneur.) 92. Cte Raphaël DE TORCY. MARCHAND, rue du Faub.-St-Denis. 36 mois 10 jours. Durcet.	2e. 221. TIERSONNIER, au Colombier (Nièvre). MANTEL, rue des Nonnains d'Yères. 39 mois. Charolaise.	3e. 96. Cte Raphaël DE TORCY. BAILLY, rue St-Louis-au-Marais. 41 mois 1/2. Durham-schwitz-normande	Prix de Poissy. 102. Prince DE WAGRAM, à Grosbois (Seine-et-Oise). DUVAL. 47 mois. Durham-cotentine.
	1m44	1m42	1m51	1m43
	1 42	1 40	1 55	1 41
	2 75	2 70	2 80	2 65
	0 68	0 69	0 70	0 65
	0 64	0 60	0 62	0 60
	0 88	0 86	0 85	0 75
	0 75	0 55	0 57	0 50
	0 23	0 23	0 28	0 23
	2 40	2 15	2 20	2 27
	880k	880k	950k	850k
	719	739	785	686
à 710k ou 84,647..	719 à 880k ou 81,704..	739 à 880k ou 83,977..	785 à 950k ou 82,631..	686 à 850k ou 80,705
	592	608	655	545
710 68,873..	592 880 67,272..	608 880 69,090..	655 950 68,947..	545 686 64,117
	86	76	80	90
710 10,422..	86 880 9,772..	76 880 8,636..	80 950 8,421..	90 686 10,588
489 15,132..	86 592 14,527..	76 608 12,500..	80 655 12,213..	90 545 16,513
	41	55	50	51
710 5,352..	41 880 4,059..	55 880 6,250..	50 950 5,263..	51 686 6,000
489 7,770..	41 592 6,925..	55 608 9,046..	50 655 7,633..	51 545 9,357
	10k	10k	11k	10k
	4	3	4	5
	9	9	10	10
	9	10	11	10
	6	5	5	4
	25	29	35	26
	98	75	89	99
…de fine, supérieure …a qualité.	Très-fine	Belle	Ordinaire	Belle.
	Ordinaire	Fort en suif	Brûlé	Ordinaire.

Digitized by Google

		1re CATÉ Animaux nés depuis le	
Prix		1er.	2e.
Numéro du bœuf au concours		99.	90.
Nom et adresse	de l'exposant	Prince DE WAGRAM.	Cte Raphaël DE T
	du boucher acheteur	DUVAL.	DUVAL.
Âge (déclaré à l'époque du concours)		45 mois.	34 mois.
Race		Durham-suisse.	Durcet.
Mensuration	Taille — au garrot	1m50	1m40
	Taille — à la hanche	1 58	1 38
	Circonférence du thorax	2 75	2 45
	Largeur des hanches	0 68	0 56
	Longueur de la hanche à la queue	0 64	0 60
	Longueur totale de la hanche	0 88	0 75
	Grosseur de l'avant-bras	0 75	0 55
	Grosseur du canon	0 23	0 22
	Longueur de l'animal de la queue à la nuque	2 40	2 00
Poids vif au jour de l'abatage		915k	670k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		764	534
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*764 à 915k ou 83,497*	*534 à 670k ou 79*
Poids des quatre quartiers seuls		634	431
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*634 915 69,289*	*431 670 64,*
Poids du suif		75	61
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*75 915 8,196*	*61 670 9,*
	au poids des quatre quartiers	*75 634 11,829*	*61 431 14*
Poids du cuir		55	42
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*55 915 6,010*	*42 670 6,*
	au poids des quatre quartiers	*55 634 8,675*	*42 431 9,*
Poids des issues	Pieds et patins	10k	8k
	Canard	5	3
	Poumons et cœur	8	7
	Foie et rate	8	7
	Langue	4	4
	Sang	22	19
	Intestins, excréments, déchets	94	88
Observations diverses	Qualité de la viande	Très-fine, un peu trop de graisse.	Fine
	——— du suif		Peu de suif, bon en q

Digitized by Google

NE. (Suite.)

1re RÉGION.

	2e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises pures.		3e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées.	
stion honorable.	1er.	3e.	1er.	2e.
98.	105.	107.	112.	111.
ISANES, à Bures (Calvados).	VAILLANT-LABY, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord).	VAILLANT-LABY.	G. DE SAINT-PIERRE, à Silly (Orne).	G. BIDARD, à Saint-Bomer (Orne).
MATHIEU, des Vieux-Augustins.	CHÉRET, rue des Bons-Enfants.	CHÉRET.	CASSARD, rue Sainte-Anne.	GATINOT, rue St-Honoré.
44 mois.	5 ans.	5 ans.	6 ans.	5 ans.
Cotentine.	Comtoise.	Comtoise.	Durham.	Durham-mancelle.
.....	1m47	1m42	1m51	1m56
.....	1 48	1 40	1 53	1 58
.....	2 58	2 56	2 65	2 85
.....	0 64	0 64	0 67	0 65
.....	0 60	0 60	0 70	0 60
.....	0 78	0 84	0 90	0 90
.....	0 70	0 60	0 67	0 64
.....	0 25	0 24	0 26	0 24
.....	2 35	2 40	2 45	2 70
.....	860k	860k	1,110k	1,080k.
.....	672	690	899	875
à 1,020k ou 80,490.	672 à 860k ou 78,139..	690 à 860k ou 80,232..	899 à 1,110k ou 80,990.	875 à 1,080k ou 81,018
.....	545	568	760	691
1,020 64,509.	548 860 63,372..	568 860 66,046..	760 1,110 68,468.	691 1,080 63,981
.....	70	64	74	120
1,020 9,215.	70 860 8,139..	64 860 7,441..	74 1,110 6,666.	120 1,080 11,111
658 14,285.	70 545 12,844..	64 568 11,269..	74 760 9,736.	120 691 17,366
.....	57	58	65	64
1,020 6,764.	57 860 6,627..	58 860 6,744..	65 1,110 5,855.	64 1,080 5,925
658 10,486.	57 545 10,458..	58 568 10,211..	65 760 8,552.	64 691 9,261
.....	12k	12k	13k	12k
.....	4	5	6	6
.....	9	10	12	11
.....	10	10	13	12
.....	5	5	6	6
.....	24	29	30	31
.....	124	99	131	127
.....	Fine.	Fine.	Ordinaire.	Très-fine.
.....	Peu de suif.	Peu de suif.	Peu de suif.	Bon et en quantité.

Digitized by Google

ES

		Animaux
Prix		1re.
Numéro du bœuf au concours		119.
Nom et adresse	de l'exposant	Chrétien.
	du boucher acheteur	Parant, rue Bréa.
Age (déclaré à l'époque du concours)		44 mois.
Race		Durham-normande.
Mensuration	Taille — au garrot	1m43
	Taille — à la hanche	1 41
	Circonférence du thorax	2 67
	Largeur des hanches	0 65
	Longueur de la hanche à la queue	0 60
	Longueur totale de la hanche	0 80
	Grosseur de l'avant-bras	0 60
	Grosseur du canon	0 21
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 35
Poids vif au jour de l'abatage		835k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		683
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*683 à 835k ou 81,796*
Poids des quatre quartiers seuls		550
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*550 835 65,868*
Poids du suif		88
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*88 835 10,538*
	au poids des quatre quartiers	*88 550 16*
Poids du cuir		45
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*45 835 5,389*
	au poids des quatre quartiers	*45 550 8,181*
Poids des issues	Pieds et patins	9k
	Canard	3
	Poumons et cœur	9
	Foie et rate	1 (rate)
	Langue	5
	Sang	21
	Intestins, excréments, déchets	103
Observations diverses	Qualité de la viande	Très-fine; foie plein d'ulcer
	——— du suif	

Digitized by Google

INE. (Suite.)

2e RÉGION.

…il 1853.	2e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises pures.		
2e. 121. Cesbron-Lavau, Cholet (Maine-et-Loire). …, rue de Miroménil. 46 mois. Durham-mancelle.	1er. 144. Rivet, au Puiset-Doré (Maine-et-Loire). Vigeon, rue du Bac. 6 ans. Choletaise.	2e. 124. L'abbé Bernard, à la Trappe (Loire-Inférieure). Bellamy, rue de Sèvres. 5 ans. Choletaise.	3e. 134. Cesbron-Lavau. Lointier, rue Sainte-Barbe. 5 ans. Salers.
	1m41	1m50	1m50
	1 42	1 52	1 52
	2 70	2 75	2 70
	0 70	0 71	0 70
	0 60	0 64	0 66
	0 80	0 86	0 90
	0 51	0 55	0 54
	0 23	0 25	0 25
	2 45	2 40	2 50
	915k	990k	910k
	764	812	766
à 770k ou 81,818	764 à 915k ou 83,497	812 à 990k ou 82,020	766 à 910k ou 84,175
	552	639	630
630 63,376	552 915 60,327	639 990 64,545	630 910 69,230
	165	105	82
630 12,467	165 915 18,032	105 990 10,606	82 910 9,010
488 19,672	165 552 29,891	105 639 16,431	82 630 13,015
	47	68	54
630 5,974	47 915 5,136	68 990 6,868	54 910 5,934
488 9,426	47 552 8,514	68 639 10,641	54 630 8,571
	10k	12k	10k
	3	5	4
	9	11	9
	11	11	10
	3	5	4
	29	29	14
	86	105	93
…ne	Excessivement fine, un peu grasse.	Très-fine	Ordinaire.
…dinaire		Très-bon	Brûlé.

Digitized by Google

		Animaux i
Prix		Prix de Poissy.
Numéro du bœuf au concours		132.
Nom et adresse	de l'exposant	Orieux, à la Mortiniè (Vendée).
	du boucher acheteur	Mazille, rue Mouffeta
Age (déclaré à l'époque du concours)		5 ans.
Race		Choletaise.
Mensuration	Taille — au garrot	1m40
	Taille — à la hanche	1 42
	Circonférence du thorax	2 55
	Largeur des hanches	0 70
	Longueur de la hanche à la queue	0 60
	Longueur totale de la hanche	0 75
	Grosseur de l'avant-bras	0 47
	Grosseur du canon	0 24
	Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 40
Poids vif au jour de l'abatage		755k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif		605
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif		*605 à 755k ou 80,132*
Poids des quatre quartiers seuls		470
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*470 755 62,251*
Poids du suif		87
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*87 755 11,523*
	au poids des quatre quartiers	*87 470 18,510*
Poids du cuir		48
Proportion du poids du cuir	*au poids vif*	*48 755 6,357*
	au poids des quatre quartiers	*48 470 10,212*
Poids des issues	Pieds et patins	9k
	Canard	3
	Poumons et cœur	7
	Foie et rate	9
	Langue	4
	Sang	25
	Intestins, excréments, déchets	93
Observations diverses	Qualité de la viande	Fine
	——— du suif	Trop mûr

Digitized by Google

NE. (Suite.)

2e RÉGION. (Suite.)

(Suite.) avril 1853, de races françaises pures.		Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées.	
Mention honorable. 136. CESBRON-LAVAU. LOINTIER. 5 ans 6 mois. Salers.	Mention honorable. 143. DE KERJÉGU et LEROUX, à Trévarez (Finistère). DEVIÈS, place Cadet. 6 ans. Bretonne.	1er. 155. AUDOUIN, au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire). MARQUIS, aux Thernes. 4 ans 3 mois. Durham-mancelle.	2e. 154. CESBRON-LAVAU. CLERGET, rue du Faubourg-Saint-Antoine. 4 ans 2 mois. Durham-mancelle.
55	1m40	1m64	1m52
60	1 40	1 62	1 51
70	2 50	2 95	2 75
70	0 67	0 70	0 68
60	0 58	0 65	0 64
60	0 75	0 95	0 85
55	0 50	0 52	0 44
25	0 21	0 24	0 25
50	2 30	2 80	2 45
0k	700k	1,100k	1,010k
5	580	888	827
5 à 885k ou 83,163	580 à 700k ou 82,857	888 à 1,100k ou 80,727	827 à 1,010k ou 81,881
5	450	740	680
5 885 68,248	450 700 64,285	740 1,100 67,272	680 1,010 67,326
5	87	88	93
5 885 8,587	87 700 12,428	88 1,100 8,000	93 1,010 9,207
5 604 12,582	87 450 19,333	88 740 11,891	93 680 13,676
6	43	60	54
6 885 6,327	43 700 6,142	60 1,100 5,454	54 1,010 5,356
6 604 9,271	43 450 9,555	60 740 8,108	54 680 7,941
k	8k	13k	12k
	4	4	5
	8	10	10
	9	11	12
	4	5	6
	22	28	33
	65	141	105
ne	Bonne ordinaire; grasse	Très-fine	Très-fine.
dinaire		Peu de suif	Bon.

Digitized by Google

	1re CATÉGORIE. Animaux nés depuis le 1er avril 1853.		2 Animaux nés avant le 1er	
Prix	1er.	2e.	1er.	2e.
Numéro du bœuf au concours	168.	165.	177.	180.
Nom et adresse — de l'exposant	DE SEGUINEAU DE LOGNAC, à Portets (Gironde).	ROUCHON, aux Lèves (Gironde).	DE SEGUINEAU DE LOGNAC.	DE SEGUINEAU DE LOGNAC.
Nom et adresse — du boucher acheteur	PINARD, rue du Pas-de-la-Mule.	MOTEAU, rue Poissonnière.	GODFRIN, rue de Cotte.	PELLERIN, rue Saint-Jacqu
Age (déclaré à l'époque du concours)	47 mois.	39 mois.	5 ans.	5 ans.
Race	Durham-limousine.	Durham-mancelle.	Garonnaise.	Limousine.
Mensuration. — Taille.. au garrot	1m42.	1m45	1m51	1m55.
Mensuration. — Taille.. à la hanche	1 40.	1 45	1 53.	1 52.
Mensuration. — Circonférence du thorax	2 65.	2 50	2 84.	2 85
Mensuration. — Largeur des hanches	0 66.	0 60	0 75.	0 80.
Mensuration. — Longueur de la hanche à la queue	0 62.	0 55.	0 70.	0 65
Mensuration. — Longueur totale de la hanche	0 84.	0 80.	0 85.	0 90
Mensuration. — Grosseur de l'avant-bras	0 52.	0 48.	6 53	0 54.
Mensuration. — Grosseur du canon	0 23.	0 20	0 24.	0 26.
Mensuration. — Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 45.	2 35.	2 70.	2 60.
Poids vif au jour de l'abatage	975k.	785k.	1,055k.	1,060k.
Poids des quatre quartiers, cuir et suif.	840.	636.	875.	910.
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif	*840 à 975k ou 86,153.*	*636 à 785k ou 81,019.*	*875 à 1,055k ou 82,938*	*910 à 1,050k ou 85*
Poids des quatre quartiers seuls	675.	504.	680.	729.
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*675 975 69,230.*	*504 785 64,203.*	*680 1,055 64,454*	*729 1,060 6*
Poids du suif	112.	91.	130.	118.
Proportion du poids du suif au poids vif.	*112 975 11,487.*	*91 785 11,592.*	*130 1,055 12,322*	*118 1,060 1*
Proportion du poids du suif au poids des quatre quartiers	*112 675 16,592.*	*91 504 18,055.*	*130 680 19,117*	*118 729 16*
Poids du cuir	53.	41.	65.	63.
Proportion du poids du cuir au poids vif.	*53 975 5,435.*	*41 785 5,222.*	*65 1,055 6,161*	*63 1,060 5*
Proportion du poids du cuir au poids des quatre quartiers	*53 675 7,851.*	*41 504 8,134.*	*65 680 9,558*	*63 729*
Poids des issues. — Pieds et patins	10k.	9k.	12k.	11k.
Poids des issues. — Canard	3.	4.	5.	4.
Poids des issues. — Poumons et cœur	10.	8.	10.	10.
Poids des issues. — Foie et rate	10.	8.	12.	10.
Poids des issues. — Langue	5.	4.	5.	5.
Poids des issues. — Sang	23.	26.	36.	30.
Poids des issues. — Intestins, excréments, déchets	74.	90.	100.	80.
Observations diverses. — Qualité de la viande	Très-fine; rendement et viande supérieurs.	Un peu foncée	Très-fine	Très-belle, bien née.
Observations diverses. — ——— du suif		Très-bon	Brûlé	

Digitized by Google

WINE. (Suite.)

3e RÉGION.				
…, de races françaises.		3e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées.		
3e. 184. …ERZAT, à Meilhan (Lot-et-Garonne).	Mention honorable. 190. P. BENTÉJAC, à la Réole (Gironde).	1er. 199. CHAMBAUDET, à Meilhan (Lot-et-Garonne).	2e. 201. ROUCHON.	Mention honorable. 200. Ludovic DE CRÉMOUX, à Mauzac (Dordogne).
CROSNIER, rue Hauteville.	POUTREL, aux Thernes.	GODFRIN.	GUYET, rue de Ponthieu.	SARRAZIN, rue du Cherche-Midi.
6 ans.	6 ans.	6 ans.	6 à 7 ans.	6 ans.
Garonnaise.	Garonnaise.	Garonnaise-limousine.	Limousine-garonnaise.	Bazadaise-garonnaise.
…54	1m58	1m52	1m50	1m55
…50	1 60	1 54	1 50	1 57
…95	3 00	2 90	2 85	2 80
…65	0 80	0 65	0 70	0 65
…60	0 70	0 65	0 60	0 60
…15	1 00	0 90	0 90	0 90
…54	0 60	0 46	0 46	0 46
…28	0 27	0 25	0 25	0 25
…70	2 80	2 60	2 70	2 65
…50k	1,190k	1,050k	1,000k	1,030k
…84	984	875	828	839
…à 1,050k ou 84,190.	*984 à 1,190k ou 82,689.*	*875 à 1,050k ou 83,333.*	*828 à 1,000k ou 82,800.*	*839 à 1,030k ou 81,456*
…1	804	685	675	679
…1 1,050 67,619.	*804 1,190 67,563.*	*685 1,050 65,238.*	*675 1,000 67,500.*	*679 1,030 65,922*
…3	105	121	89	95
…3 1,050 9,809.	*105 1,190 8,823.*	*121 1,050 11,523.*	*89 1,000 8,900.*	*95 1,030 9,223*
…3 711 14,486.	*105 804 13,059.*	*121 685 17,644.*	*89 675 13,185.*	*95 679 13,991*
…70	75	69	64	65
…70 1,050 6,666.	*75 1,190 6,302.*	*69 1,050 6,571.*	*64 1,000 6,400.*	*65. 1,030 6,310*
…70 711 9,845.	*75 804 9,328.*	*69 685 10,072.*	*64 675 9,481.*	*65 679 9,572*
…11k	12k	11k	13k	12k
…4	5	5	5	4
…10	11	8	9	11
…13	12	14	14	11
…5	6	6	4	5
…28	34	30	31	37
…95	126	101	96	111
…ine, qualité ordinaire	Belle	Fine, un peu grasse	Supérieure	Bien fine.
	Faible	Bon	Ordinaire	Bon.

Digitized by Google

ESPÈ

Prix.....

Numéro du bœuf au concours.....

Nom et adresse..... { de l'exposant.....
du boucher acheteur.....

Age (déclaré à l'époque du concours).....

Race.....

Mensuration..... { Taille..... { au garrot.....
à la hanche.....
Circonférence du thorax.....
Longueur des hanches.....
Longueur de la hanche à la queue.....
Longueur totale de la hanche.....
Grosseur de l'avant-bras.....
Grosseur du canon.....
Longueur de l'animal de la nuque à la queue.....

Poids vif au jour de l'abatage.....

Poids des quatre quartiers, cuir et suif.....

Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif.....

Poids des quatre quartiers seuls.....

Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif.....

Poids du suif.....

Proportion du poids du suif..... { *au poids vif*.....
au poids des quatre quartiers.....

Poids du cuir.....

Proportion du poids du cuir..... { *au poids vif*.....
au poids des quatre quartiers.....

Poids des issues..... { Pieds et patins.....
Canard.....
Poumons et cœur.....
Foie et rate.....
Langue.....
Sang.....
Intestins, excréments, déchets.....

Observations diverses..... { Qualité de la viande.....
——— du suif.....

Digitized by Google

…INE. (Suite.)

4e RÉGION.			
1re CATÉGORIE. Animaux nés depuis le 1er avril 1853.		2e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises.	
1er. 204. H. MICHEL, au Vigen (Haute-Vienne). RAVELET, …Neuve-des-Petits-Champs. 26 mois. Durham.	2e. 206. SABATIER D'ESPEYRAN, à Saint-Gilles (Gard). BROCHET, rue de Rochechouart. 37 mois 1/2. Durham-schwitz-charolaise.	1er. 212. A. DESMARAIS, à Bersac (Haute-Vienne). BARBIER, marché Saint-Joseph. 5 ans 1/2. Limousine.	3e. 209. Marquis DE BAGNIAC, à Saint-Bonnet (Cantal). SAVARIN, barrière du Mont-Parnasse. 4 ans 1 mois. Limousine.
…38	1m46	1m50	1m42
…40	1 44	1 52	1 40
…30	2 40	2 75	2 50
…55	0 55	0 61	0 62
…60	0 50	0 60	0 60
…76	0 72	0 90	0 80
…45	0 47	0 48	0 50
…22	0 22	0 27	0 26
…65	2 30	2 57	2 55
…k	740k	950k	800k
…	601	782	669
…à 600k ou 76,666	601 à 740k ou 81,216	782 à 950k ou 82,315	669 à 800k ou 83,625
…	479	623	554
…600 63,166	479 740 64,729	623 950 65,578	554 800 69,250
…	75	90	54
…600 7,333	75 740 10,135	90 950 9,473	54 800 6,750
…379 11,609	75 479 15,657	90 623 14,446	54 554 9,747
…7	47	69	61
…600 6,166	47 740 6,351	69 950 7,263	61 800 7,625
…379 9,762	47 479 9,812	69 62 11,075	61 554 11,010
…k	10k	13k	9k
…	4	5	4
…7	9	11	8
…	9	11	9
…	4	5	4
…	22	38	23
…	81	85	74
…peu trop grasse, mais fine	Bonne	Fine	Ordinaire.
…	Ordinaire	Bon	Un peu brûlé.

Digitized by Google

	1re CATÉGORIE. Animaux nés depuis le 1er avril 1853.			Animaux
Prix	1er.	2e.	Mention honorable.	1er.
Numéro du bœuf au concours	217.	218.	220.	223.
Nom et adresse — de l'exposant	A. SALVAT.	DE BÉNAGUE, à Dampierre (Loiret).	DE BÉNAGUE.	A. BELLARD, à St-[illegible] les-Forges (Nièvre).
Nom et adresse — du boucher acheteur	CARPENTIER.	BARBIER, marché Saint-Joseph.	CASSARD.	DUVAL.
Age (déclaré à l'époque du concours)	34 mois.	35 mois.	37 mois.	4 ans 2 mois
Race	urham.	Durham-charolaise.	Durham-charolaise.	Charolaise.
Mensuration. — Taille — au garrot	1m52	1m40	1m43	1m40
Mensuration. — Taille — à la hanche	1 50	1 42	1 46	1 40
Mensuration. — Circonférence du thorax	2 55	2 68	2 45	2 55
Mensuration. — Largeur des hanches	0 63	0 62	0 60	0 59
Mensuration. — Longueur de la hanche à la queue	0 63	0 65	0 55	0 53
Mensuration. — Longr totale de la hanche	0 87	0 80	0 80	0 84
Mensuration. — Grosseur de l'avant-bras	0 58	0 55	0 48	0 45
Mensuration. — Grosseur du canon	0 23	0 22	0 22	0 24
Mensuration. — Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 30	2 25	2 22	2 30
Poids vif au jour de l'abatage	820k	890k	750k	820k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif	690	716	618	659
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif	*690 à 820k ou 84,146.*	*716 à 890k ou 80,449.*	*618 à 750k ou 28 400.*	*659 à 820k ou 8[illegible]*
Poids des quatre quartiers seuls	570	588	502	540
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*570 820 69,512.*	*588 890 66,067.*	*502 750 66,933.*	*540 820 6[illegible]*
Poids du suif	72	80	75	70
Proportion du poids du suif au poids vif	*72 820 8,780.*	*80 890 8,988.*	*75 750 10,000.*	*70 820 [illegible]*
Proportion du poids du suif au poids des quatre quartiers	*72 570 12,631.*	*80 588 13,605.*	*75 502 14,940.*	*70 540 1[illegible]*
Poids du cuir	48	48	41	49
Proportion du poids du cuir au poids vif	*48 820 5,853.*	*48 890 5,393.*	*41 750 5,446.*	*49 820 [illegible]*
Proportion du poids du cuir au poids des quatre quartiers	*48 570 8,421.*	*48 588 8,162.*	*41 502 8,167.*	*49 540 [illegible]*
Poids des issues. — Pieds et patins	11k	10k	8k	10k
Poids des issues. — Canard	4	5	3	4
Poids des issues. — Poumons et cœur	9	8	10	9
Poids des issues. — Foie et rate	9	10	9	10
Poids des issues. — Langue	5	5	4	5
Poids des issues. — Sang	22	27	22	26
Poids des issues. — Intestins, excréments, déchets	70	109	76	97
Observations diverses. — Qualité de la viande	Très-fine	Ordinaire	Fine	Très-fine, un [illegible] grasse.
Observations diverses. — ——— du suif	Très-bon	Très-bon	Bon	

Digitized by Google

…INE. (Suite.)

5e RÉGION.				
2e CATÉGORIE. …le 1er avril 1853, de races françaises pures.		3e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères ou croisées.		
2e. 225. …rquis d'ESPEUILLES, …Varigny (Nièvre). …CUTURIER, à Passy. 5 ans. Nivernaise.	3e. 224. A. BELLARD. BOISSY, à Boulogne. 4 ans 3 mois. Charolaise.	1er. 230. A. BELLARD. DUVAL. 4 ans 1 mois. Durham-charolaise.	2e. 231. TIERSONNIER. CHAUDRON, rue de Constantine. 6 ans. Durham-charolaise.	Mention honorable. 229. A. BELLARD. DUVAL. 4 ans 1 mois. Durham-charolaise.
…41	1m46	1m39	1m63	1m40
…46	1 48	1 40	1 61	1 42
…65	2 65	2 70	3 10	2 50
…64	0 60	0 64	0 75	0 61
…60	0 55	0 58	0 68	0 55
…60	0 80	0 84	0 95	0 80
…62	0 50	0 49	0 50	0 46
…24	0 23	0 24	0 24	0 23
…10	2 40	2 30	2 55	2 35
…5	830	800	1,200k	725k
…7	703	653	968	587
…à 890k ou 86,179	703 à 830k ou 84,698	653 à 800k ou 81,625	968 à 1,200k ou 80,666	587 à 725k ou 80,965
…	549	525	752	475
…890 70,786	549 830 66,144	525 800 65,625	752 1,200 62,666	475 725 65,517
…	104	83	144	68
…890 9,325	104 830 12,530	83 800 10,375	144 1,200 12,000	68 725 9,379
…630 13,174	104 549 18,943	83 525 15,809	144 752 19,148	68 475 14,315
…54	50	45	72	44
…890 6,067	50 830 6,024	45 800 5,625	72 1,200 6,000	44 725 6,068
…630 8,571	50 549 9,107	45 525 8,571	72 752 9,574	44 475 9,263
…9k	9k	9k	15k	10k
…5	4	4	4	3
…6	8	10	12	9
…6	11	11	15	9
…3	4	4	5	4
…3	24	20	38	24
…0	67	89	143	79
…dement des plus forts …n viande très-fine.	Fine, un peu foncée	Très-fine	Belle, un peu grasse	Belle.
…	…	Bon	…	Brûlé.

Digitized by Google

	1re CATÉGORIE. Animaux nés depuis le 1er avril 1853.	
Prix	2e.	Mention honorable.
Numéro du bœuf au concours	235.	233.
Nom et adresse de l'exposant	LARZAT, à Crônat (Saône-et-Loire).	CRÉTIN, à Mably (Loir
Nom et adresse du boucher acheteur	LEROY, rue Saint-Louis-au-Marais.	LATHELISE, rue du Faubourg-Saint-Ant
Age (déclaré à l'époque du concours)	44 mois 7 jours.	40 mois.
Race	Durham-charolaise.	Durham-mancelle.
Mensuration — Taille — au garrot	1m43	1m51
Mensuration — Taille — à la hanche	1 45	1 51
Mensuration — Circonférence du thorax	2 57	2 64
Mensuration — Largeur des hanches	0 62	0 65
Mensuration — Longueur de la hanche à la queue	0 55	0 50
Mensuration — Longueur totale de la hanche	0 80	0 80
Mensuration — Grosseur de l'avant-bras	0 50	0 53
Mensuration — Grosseur du canon	0 24	0 22
Mensuration — Longueur de l'animal de la nuque à la queue	2 30	2 35
Poids vif au jour de l'abatage	840k	850k
Poids des quatre quartiers, cuir et suif	682	727
Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif	*682 à 840k ou 81,690*	*727 à 850k ou 85,529*
Poids des quatre quartiers seuls	513	580
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*513 840 61,071*	*580 850 68,235*
Poids du suif	125	101
Proportion du poids du suif — au poids vif	*125 840 14,880*	*101 850 11,882*
Proportion du poids du suif — au poids des quatre quartiers	*125 513 24,366*	*101 580 17,413*
Poids du cuir	44	46
Proportion du poids du cuir — au poids vif	*44 840 5,238*	*46 850 5,411*
Proportion du poids du cuir — au poids des quatre quartiers	*44 513 8,576*	*46 580 7,931*
Poids des issues — Pieds et patins	9k	8k
Poids des issues — Canard	4	4
Poids des issues — Poumons et cœur	10	9
Poids des issues — Foie et rate	10	9
Poids des issues — Langue	4	4
Poids des issues — Sang	23	14
Poids des issues — Intestins, excréments, déchets	93	75

Digitized by Google

INE. (Suite.)

6e RÉGION.			
2e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races françaises pures.			3e CATÉGORIE. Animaux nés avant le 1er avril 1853, de races étrangères et croisées.
1er. 246. LARIAT. Goutté, rue de la Cité. 6 ans. Charolaise.	2e. 240. SERRE, à Montbrison (Loire). MAILLE, rue Joquelet. 5 ans. Bourbonnaise.	3e. 239. SERRE, à Montbrison (Loire). PICOURT, rue Vanneau. 5 ans. Charolaise.	1er. 254. A. CRÉTIN. DORRY, rue du Château-d'Eau. 4 ans 1 mois. Durham-mancelle.
.....	1m46.....	1m54.....	1m48
.....	1 45.....	1 53.....	1 50
.....	2 02.....	2 80.....	2 80
.....	0 65.....	0 70.....	0 70
.....	0 60.....	0 60.....	0 60
.....	0 90.....	0 90.....	0 82
.....	0 54.....	0 60.....	0 47
.....	0 25.....	0 26.....	0 22
.....	2 60.....	2 55.....	2 50
.....	950k.....	1,040k.....	950k
.....	781.....	856.....	820
..... 965k ou 83,730.....	*781 à 950k ou 82,210*.....	*856 à 1,040k ou 82,307*.....	*820 à 950k ou 86,315*
.....	627.....	657.....	615
..... 965 62,072.....	*627 950 66,000*.....	*657 1,040 63,173*.....	*615 950 64,736*
.....	90.....	129.....	156
..... 965 15,233.....	*90 950 9,473*.....	*129 1,040 12,403*.....	*156 950 16,421*
..... 599 24,540.....	*90 627 14,354*.....	*129 657 19,634*.....	*156 615 25,365*
.....	64.....	70.....	49
..... 965 6,424.....	*64 950 6,736*.....	*70 1,040 6,730*.....	*49 950 5,157*
..... 599 10,350.....	*64 627 10,207*.....	*70 657 10,564*.....	*49 615 7,967*
.....	12k.....	14k.....	9k
.....	5.....	5.....	4
.....	10.....	10.....	9
.....	11.....	14.....	10
.....	5.....	5.....	5
.....	30.....	39.....	15
.....	96.....	97.....	78

Digitized by Google

ESPÈ

Prix.....

Numéro du bœuf au concours.....

Nom et adresse..... { de l'exposant.....
du boucher acheteur.....

Age (déclaré à l'époque du concours).....

Race.....

Poids vif au jour de l'abatage.....

Poids des quatre quartiers, cuir et suif.....

Proportion des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif.....

Poids des quatre quartiers seuls.....

Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif.....

Poids du suif.....

Proportion du poids du suif..... { *au poids vif*.....
au poids des quatre quartiers.....

Poids du cuir.....

Proportion du poids du cuir..... { *au poids vif*.....
au poids des quatre quartiers.....

Poids des issues..... { Pieds et patins.....
Canard.....
Poumons et cœur.....
Foie et rate.....
Langue.....
Sang.....
Intestins, excréments, déchets.....

Qualité de la viande.....

Digitized by Google

WINE. (Suite.)

VEAUX.			
1er.	2e.	3e.	4e.
309.	316.	315.	312.
Guérit, à Ivry (Seine).	Fournier-Bertin, à Berry (Aisne).	Caucheix, à Écluselles (Eure-et-Loir).	Dupont, à Charmont (Seine-et-Oise).
[illegible], rue des Saussaies.	Bailly, rue de la Michodière.	Bailly, rue Saint-Louis-au-Marais.	Angot, à Courbevoie.
3 mois 8 jours.	4 mois.	4 mois.	3 mois 1/2.
Cotentine.	Cotentine.	Cotentine.	Cotentine.
[illegible]	225k	230k	200k
[illegible]	172	186	156
[illegible] à 180k ou 76,666	172 à 225k ou 76,444	186 à 230k ou 80,869	156 à 200k ou 78,000
[illegible]	145	160	135
[illegible] 180 65,000	145 225 64,444	160 230 69,565	135 200 67,500
[illegible]	12	10	10
[illegible] 180 4,444	12 225 5,333	10 230 4,437	10 200 5,000
[illegible] 117 6,837	12 145 8,275	10 160 6,250	10 135 7,407
[illegible]	15	16	11
[illegible] 180 7,222	15 225 6,666	16 230 6,956	11 200 5,500
[illegible] 117 11,111	15 145 10,344	16 160 10,000	11 135 8,148
[illegible]	16k	17k	14k
"	"	"	"
[illegible]	9	10	7
"	"	"	"
"	"	"	"
[illegible]	4	5	6
[illegible]	13	12	17
[illegible]-belle, fine et excessivement blanche.	Un peu rouge	Très-belle	Fine, bonne qualité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESP

1re DIVISION. — ANIMAUX

		RACES À
Prix		1er. (Prix d'honneur.
Numéro du lot au concours		65.
Nom et adresse	de l'exposant	Mme Sarah West, à Bletchington (Angleter
	du boucher acheteur	Sarrazin, rue du Cherche-Midi.
Âge		9 mois et demi.
Race		Cotswold.
Poids vif à l'abattoir		520k
Poids des quatre quartiers seuls		340
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*340 à 520k ou 65,384*
Poids du suif		50
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*50 520 9,615*
	au poids des quatre quartiers	*50 340 14,705*
Poids du cuir		26
Poids des issues	Pieds et patins	6k
	Tête	16
	Poumons et cœur	18
	Sang	12
	Intestins vides	52
Qualité de la viande		Trop grasse pour la consommation.

Digitized by Google

NE.

ÉTRANGER.

SE.		3e CLASSE.	4e CLASSE.	
ES AUTRES QUE CELLES DE LEICESTER.		RACE SOUTH-DOWN.	RACE CHEVIOT.	
2e.	3e.	3e.	2e.	3e.
67.	66.	75.	77.	78.
John King Tombs, ngford (Angleterre).	John Tombs, à Hatherop (Angleterre).	James Stewart, à Aberdeen (Écosse).	H. Robertson Sandbach, à Hafodunos (Angleterre).	David Scott, à Northfield (Écosse).
Cherry, r des Bons-Enfants.	Penaud, à Fontenay-aux-Roses.	Picourt, rue Vanneau.	Prieur, à Saint-Cloud.	Bourgeois, rue du Faub.-St-Honoré.
12 mois.	12 mois et demi.	22 mois.	21 mois.	22 mois.
Cotswold.	Cotswold.	"	"	"
k.....	362k.....	420k.....	345k.....	370k
6.....	110.....	256.....	229.....	221
6 à 390k ou 65,641...	110 à 362k ou 58,011...	256 à 420k ou 60,952..	229 à 345k ou 66,376..	221 à 370k ou 59,729
8.....	22.....	60.....	30.....	40
390 7,692..	22 362 6,077....	60 420 14,285..	30 345 8,695..	40 370 10,810
256 11,718..	22 110 10,476...	60 256 23,437..	30 229 13,100..	40 221 18,099
8.....	20.....	21.....	16.....	21
6k.....	5k.....	7k.....	5k.....	6k
4.....	13.....	15.....	14.....	15
4.....	13.....	12.....	10.....	13
0.....	15.....	12.....	8.....	18
0.....	64.....	32.....	33.....	36
lle, trop couverte....	Belle, trop grasse.	Fine, beaucoup trop grasse.	Très-fine.....	Très-fine.

Digitized by Google

		RACE
Prix		1er.
Numéro du lot au concours		82.
Nom et adresse	de l'exposant	James STEWART.
	du boucher acheteur	VEILLOTTE, rue du Faubourg-Saint-An
Âge		48 mois et demi.
Race		»
Poids vif à l'abattoir		400k
Poids des quatre quartiers seuls		225
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif		*225 à 400k ou 56,250*
Poids du suif		52
Proportion du poids du suif	*au poids vif*	*52 400 13*
	au poids des quatre quartiers	*52 225 23,111*
Poids du cuir		26
Poids des issues	Pieds et patins	7k
	Tête	16
	Poumons et cœur	12
	Sang	16
	Intestins vides	46
Qualité de la viande		Belle, un peu grasse

Digitized by Google

NE. (Suite.)

E.	6e CLASSE.		
(BLACK-FACED).	RACES CROISÉES.		
2e.	1re.	2e.	3e.
81.	83.	86.	88.
J.-H. ERSKINE WEMYSS.	Joseph DRUCE, à Eynsham (Angleterre).	John KING TOMBS.	James STEWART.
BOURGEOIS, du Faubourg-Saint-Honoré.	THIÉBAUT, rue Saint-Honoré.	DUVAL, rue Coquillière.	GATINOT, rue Saint-Honoré.
48 mois.	11 mois et demi.	12 mois.	22 mois.
"	South-down-cotswold.	South-down-cotswold.	South-down-dishley.
5k	400k	444k	405k
2	239	276	234
2 à 335k ou 57,713	239 à 400k ou 59,750	276 à 444k ou 62,162	234 à 405k ou 57,777
4	40	42	54
4 335 11,940	40 400 10	42 444 3,459	54 405 13,333
4 192 20,833	40 239 16,736	42 276 15,221	54 234 23,076
0	25	25	24
6k	10k	7k	7
4	17	15	14
2	13	14	12
5	10	12	9
32	46	53	51
Trop grasse	Ordinaire, trop grasse	Fine, pas trop grasse	Ordinaire.

Digitized by Google

ESPÈC

2e DIVISION. — ANIMA

Prix	1er. (Prix d'honneur.)
Numéro du lot au concours	331.
Nom et adresse de l'exposant	Louis PILAT, à Brébières (Pas-de-Calais).
Âge	14 mois 1/2.
Race	Dishley-mérinos.
Poids vif au jour de l'abatage	1,376k
Poids des quatre quartiers seuls	856
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*856 à 1,376k ou 62,209*
Poids du suif	186
Proportion du poids du suif — *au poids vif*	*186 1,376 13,517*
Proportion du poids du suif — *au poids des quatre quartiers*	*186 856 21,728*
Poids du cuir	71
Poids des issues — Pieds et patins	18k
Poids des issues — Têtes	53
Poids des issues — Poumons et cœur	35
Poids des issues — Sang	47
Poids des issues — Intestins, etc.	110
Qualité de la viande	Très-belle

Digitized by Google

INE. (Suite.)

S EN FRANCE.

1re CLASSE.

MOUTONS NÉS DEPUIS LE 1er OCTOBRE 1855.

2e.	3e.	4e.	5e.
335.	320.	336.	332.
Ch. DE BELLEYME, à Saint-Martin-des-Bois (Loir-et-Cher).	CRESPEL-PINTA, à Arras (Pas-de-Calais).	P. MALINGIÉ, directeur de la ferme-école de la Charmoise (Loir-et-Cher).	PINTA et Cie, à Berthonval (Pas-de-Calais).
13 mois 1/2.	14 mois.	15 mois.	15 mois.
Anglo-berrichonne.	Anglo-artésienne.	La Charmoise.	Dishley-artésienne.
1,150k.....	1,220k.....	1,040k.....	1,100k
665.....	824.....	624.....	629
665 à 1,150k ou 57,826.....	*824 à 1,220k ou 67,540.....*	*624 à 1,040k ou 60.....*	*629 à 1,100k ou 57,181*
171.....	98.....	158.....	152
171 1,150 14,869.....	*98 1,220 8,032.....*	*158 1,040 15,192.....*	*152 1,100 13,818*
171 665 25,714.....	*98 824 11,893.....*	*158 624 25,320.....*	*152 629 24,165*
59.....	74.....	44.....	65
16k.....	19k.....	17k.....	17k
42.....	45.....	37.....	49
42.....	36.....	32.....	37
41.....	36.....	36.....	55
114.....	88.....	92.....	96
Très-fine, grasse.....	Belle, plus fort rendement....	Très-fine.....	Ordinaire, grasse.

Digitized by Google

ESPI

Prix	1er.
Numéro du ot au concours	328.
Nom et adresse de l'exposant	Fourrier, à Rutel (Seine-et-Marne
Âge	5 ans.
Race	Métis-mérinos.
Poids vif au jour de l'abatage	1,540k
Poids des quatre quartiers seuls	948
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*948 à 1540k ou 51,558*
Poids du suif	214
Proportion du poids du suif — *au poids vif*	*214 1540 13,896*
Proportion du poids du suif — *au poids des quatre quartiers*	*214 948 22,573*
Poids du cuir	58
Poids des issues — Pieds et patins	20k
Poids des issues — Tête	50
Poids des issues — Poumons et cœur	46
Poids des issues — Sang	46
Poids des issues — Intestins, etc	152
Qualité de la viande	Supérieure sous tous les rapport

Digitized by Google

NE. (Suite.)

2e CLASSE. — MOUTONS DIVISÉS D'APRÈS LEUR RACE.

1re CATÉGORIE. — RACES MÉRINOS ET MÉTIS-MÉRINOS.

2e.	3e.	4e.	5e.
324.	323.	322.	321.
CRESPEL-PINTA.	DE BONNIVAL-CRESPEL, à Blangy-lez-Arras (Pas-de-Calais).	PARGON, à Salival (Meurthe).	DELIBESSART, à Louvres (Seine-et-Oise).
40 mois.	36 mois.	36 mois.	14 mois.
Mérinos.	Métis-mérinos.	Métis-mérinos.	Métis-mérinos.
500k	1,520k	1,406k	1,050k
968	899	900	570
968 à 1,500k ou 64,533	*899 à 1,520k ou 59,144*	*900 à 1,406k ou 64,011*	*570 à 1,050k ou 54,285*
152	240	140	135
152 1,500 10,133	*240 1,520 15,789*	*140 1,406 9,957*	*135 1,050 12,857*
152 968 15,702	*240 899 26,696*	*140 900 15,555*	*135 570 23,684*
76	59	76	80
17k	15k	19k	18k
42	41	51	52
49	48	49	35
40	40	30	20
156	168	141	140
...ien fine	Très-belle	Trop grasse	Ordinaire.

Digitized by Google

ESP

	2e CATÉGO
Prix	1er.
Numéro du lot au concours	334.
Nom et adresse de l'exposant	Fournier.
Âge	4 ans.
Race	Dishley-mérinos.
Poids vif au jour de l'abatage	975k
Poids des quatre quartiers seuls	475
Proportion des quatre quartiers seuls au poids vif	*475 à 975k ou 48,717*
Poids du suif	145
Proportion du poids du suif — *au poids vif*	*145 975 14,871*
Proportion du poids du suif — *au poids des quatre quartiers*	*145 475 30,526*
Poids du cuir	90
Poids des issues — Pieds et patins	21k
Poids des issues — Tête	58
Poids des issues — Poumons et cœur	43
Poids des issues — Sang	40
Poids des issues — Intestins, etc.	103
Qualité de la viande	Très-fine, faible rend ment.

Digitized by Google

IE. (Suite.)

OSSES RACES A LAINE LONGUE.		3e CATÉGORIE. — PETITES RACES A LAINE COMMUNE.		
2e.	3e.	1er.	2e.	3e.
333.	330.	338.	337.	339.
CRESPEL-PINTA.	PARGON.	FOURNIER.	PINTA et Cie.	CRESPEL-PINTA.
36 mois.	14 mois.	22 mois.	15 mois.	32 mois.
Anglo-artésienne.	Cotswold-south-down-lorraine.	South-down-berrichonne-solognote.	South-down-picarde.	Berrichonne.
0k.....	1,090k.....	980k.....	900k.....	980k
0.....	620.....	570.....	520.....	526
0 à 1,540k ou 64,285.	620 à 1,090k ou 56,880.	570 à 980k ou 58,163...	520 à 900k ou 57,777...	526 à 980k ou 53,673
2.....	130.....	142.....	75.....	187
2 1,540 9,870.	130 1,090 11,926.	142 980 14,489...	75 900 8,333...	187 980 19,081
2 990 15,153.	130 620 26,967.	142 570 29,912...	75 520 14,423...	187 526 35,551
8.....	70.....	40.....	54.....	48
19k.....	18k.....	14k.....	16k.....	14k
57.....	50.....	38.....	42.....	36
52.....	30.....	40.....	32.....	36
44.....	40.....	36.....	30.....	30
58.....	132.....	100.....	131.....	103
ne, bonne qualité....	Ordinaire.....	.....	Fort ordinaire.....	

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉRAL DU RENDEMENT DES MOUTONS PRIM

NUMÉROS DU CONCOURS.	CLASSES.	CATÉGORIES.	RACES.	NOMS ET DOMICILES des propriétaires.	PRIMES obtenues.	ÂGES.	NOMS ET DOMICILES des bouchers acheteurs.
65	2e	...	Cotswold	Sarah West, à Bletchington (Angleterre).	1er prix	9 mois 15 j.	Sarrazin, rue du Cherche-Midi.
66	2e	...	*Idem*	John Tombs, à Hatherop (Angleterre).	3e	12 mois 15 j.	Penaud, à Fontenay-aux-Roses
67	2e	...	*Idem*	John King Tombs, à Langford (Angleterre).	2e	12 mois	Cheret, rue des Bons-Enfants
75	3e	...	South-down	James Stewart, à Aberdeen (Écosse).	3e	22 mois	Picourt, rue Vanneau
78	4e	...	Cheviot	David Scott, à Northfield (Écosse).	3e	22 mois	Bourgeois, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
77	4e	...	*Idem*	Robertson Sandbach, à Hadofunos (Angleterre).	2e	21 mois	Prieur, à Saint-Cloud
81	5e	...	Black-faced	Erskine Wemyss, à Wemyss-Castle (Écosse).	2e	48 mois	Bourgeois, précité
82	5e	...	*Idem*	James Stewart, précité	1er	48 mois 15 j.	Vrillotte, rue du Faub.-Saint-Antoine.
83	6e	...	South-down-cotswold	Druce, à Eynsham (Angleterre).	1er	11 mois 15 j.	Thiébaut, rue Saint-Honoré.
86	6e	...	South-down-cotswold	John King Tombs, précité	2e	12 mois	Duval, rue Coquillière
88	6e	...	South-down-dishley	James Stewart, précité	3e	22 mois	Gatinot, rue Saint-Honoré
320	1re	...	Anglo-artésiens	Crespel-Pinta, à Arras (Pas-de-Calais).	3e	14 mois	Legrand, rue de Provence
321	2e	1re	Métis-mérinos	Delibessart, à Louvres (Seine-et-Oise).	5e	14 mois	Mazier, rue du Faub.-Saint-Honoré.
322	2e	1re	*Idem*	Pargon, à Salival (Meurthe)	4e	36 mois	Legrand, Chaussée-des-Martyrs.
323	2e	1re	*Idem*	De Bonnival-Crespel, à Blangy-lez-Arras (Pas-de-Calais).	3e	36 mois	Mitrecy, rue Montorgueil
324	2e	1re	Mérinos	Crespel-Pinta, précité	2e	40 mois	Danlos, rue Saint-Honoré
328	2e	1re	Métis-mérinos	Fournier, à Rutel (Seine-et-Marne).	1er	5 ans	Legrand, rue de Provence, précité.
330	2e	2e	Cotswold-south-down-lorrains.	Pargon, précité	3e	14 mois	Diguet, rue Louis-le-Grand
331	1re	...	Dishley-mérinos	Pilat, à Brébières (Pas-de-Calais)	1er	14 mois 15 j.	Legrand, rue de Provence, précité.
332	1re	...	Dishley-artésiens	Pinta et Cie, à Berthonval (Pas-de-Calais).	5e	15 mois	Potier, rue de Sèvres
333	2e	2e	Anglo-artésiens	Crespel-Pinta, précité	2e	36 mois	Danlos, précité.
334	2e	2e	Dishley-mérinos	Fournier, précité	1er	48 mois	Maître, rue des Grands-Augustins.
335	1re	...	Anglo-berrichons	De Belleyme, à St-Martin-des-Bois (Loir-et-Cher).	2e	13 mois 15 j.	Pregnard, rue Geoffroy-Marie
336	1re	...	De la Charmoise	Malingié, ferme-école de la Charmoise (Loir-et-Cher).	4e	15 mois	*Idem*
337	2e	3e	South-down-picards	Pinta et Cie, précité	2e	15 mois	Potier, précité.
338	2e	3e	South-down-berrichons-solognots.	Fournier, précité	1er	22 mois	Legrand, rue de Provence, précité.
339	2e	3e	Berrichons	Crespel-Pinta, précité	3e	32 mois	Pregnard, précité.

Digitized by Google

U CONCOURS INTERNATIONAL DE POISSY, EN 1857.

	Poids vif au moment du concours.	Poids vif au moment de l'abatage.	Poids de la viande, cuir et suif. Quatre quartiers.		Cuir.	Suif.	Poids des issues. Pieds.	Têtes.	Poumons et cœur.	Sang.	Intestins, excréments et déchets.	Total général égal au poids vif.	Proportions des quatre quartiers au poids vif.	Du suif au poids vif.	Du suif aux quatre quartiers.	Observations.
	kil.	kil.	tête	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	k. g.	k. g.	k. g.	
...ril.	445	520	6	340	26	50	6	16	18	12	52	520	65 384	9 615	14 705	Viande trop grasse pour la consommation.
....	400	362	5	210	20	22	5	13	13	15	64	362	58 011	6 077	10 476	Viande belle, trop grasse.
....	395	390	5	256	20	30	6	14	14	10	40	390	65 641	7 692	11 718	Viande belle, trop couverte.
...15	360	420	5	256	22	60	7	15	16	12	32	420	60 952	14 285	23 437	Viande fine, beaucoup trop grasse.
...17	380	370	5	221	21	40	6	15	13	18	36	370	59 729	10 810	18 099	Viande très-fine.
...15	350	345	5	229	16	30	5	14	10	8	33	345	66 376	8 695	13 100	*Idem.*
....	350	335	5	192	24	40	6	14	12	15	32	335	57 713	11 940	20 833	Viande trop grasse.
....	350	400	6	225	26	52	7	16	12	16	46	400	56 250	13	23 111	Viande belle, un peu grasse.
....	400	400	5	239	25	40	10	17	13	10	46	400	59 750	10	16 736	Viande ordinaire, trop grasse.
...20	390	444	6	276	25	42	7	15	14	12	53	444	62 162	9 459	15 221	Viande fine, pas trop grasse.
...15	390	405	6	234	24	54	7	14	12	9	51	405	57 777	13 333	23 076	Viande ordinaire.
...15	1,320	1,220	20	824	74	98	19	45	36	36	88	1,220	67 540	8 032	11 893	Viande belle, plus fort rendement.
...14	1,260	1,050	20	570	80	135	18	52	35	20	140	1,050	54 285	12 857	23 684	Viande ordinaire.
...19	1,480	1,406	20	900	76	140	19	51	49	30	141	1,406	64 011	9 957	15 555	Viande trop grasse.
...14	1,495	1,520	20	899	69	240	15	41	48	40	168	1,520	59 144	15 789	26 696	Viande très-belle.
...15	1,670	1,500	20	963	76	152	17	42	49	40	156	1,500	64 533	10 133	16 702	Viande bien fine.
...18	1,630	1,540	20	948	58	214	20	56	46	46	152	1,540	61 558	13 896	22 573	Viande supérieure sous tous les rapports.
...14	1,295	1,090	20	620	70	130	18	50	30	40	132	1,090	56 880	11 926	20 967	Viande ordinaire.
...17	1,480	1,376	20	856	71	186	18	53	35	47	110	1,376	62 209	13 517	21 728	Viande très-belle.
.....	1,300	1,100	20	629	65	152	17	49	37	55	96	1,100	57 181	13 818	24 165	Viande ordinaire, grasse.
...15	1,570	1,540	20	990	68	152	19	57	52	44	158	1,549	64 285	9 870	15 353	Viande fine, bonne qualité.
...15	1,855	975	20	475	90	145	21	58	43	40	103	975	48 717	14 871	30 526	Viande très-fine, faible rendement.
...17	1,350	1,150	20	665	59	171	16	42	42	41	114	1,150	57 826	14 869	25 714	Viande très-fine, grasse.
...18	1,140	1 040	20	624	44	158	17	37	32	36	92	1,040	60	15 192	25 320	Viande très-fine.
...20	960	900	20	520	54	75	16	42	32	30	131	900	57 777	8 333	14 423	Viande fort ordinaire.
...14	1,115	980	20	570	40	142	14	38	40	36	100	980	58 163	14 489	29 912	Nota. De tous ces moutons, les préférables sont les métis-mérinos. Les anglais ne sont que graisse.
...17	1,050	980	20	526	48	187	14	36	36	30	103	980	53 673	19 081	35 551	

Digitized by Google

ESP

Prix	1er.
Numéro du concours	340.
Nom et adresse — de l'exposant	Gilbert, à Marcq (Seine-et-Oise).
Nom et adresse — du charcutier acheteur	Patte, rue Saint-Lazare, 140
Âge	10 mois.
Race	Normande.
Poids vif — au moment du concours	255k
Poids vif — le jour de l'abatage	240
Viande nette, pieds compris	210
Tête	11 50
Ratis et crépines	8 50
Fressure	4
Sang	5k
Intestins	4
Excréments	2
Évaporation	5

Digitized by Google

CINE.

1re CLASSE. — RACES FRANÇAISES PURES.

2e.	3e.	4e.	Mention honorable.
353.	354.	343.	364.
GILBERT.	LE GAY, à Villiers-le-Mahieu (Seine-et-Oise).	PLUCHET. à Chavenay (Seine-et-Oise).	BUGNAUD, à Juvemy (Dordogne).
DAUTEUILLE, Faubourg-Montmartre, 30.	DAUTEUILLE.	BRETON, rue du Val-Sainte-Catherine, 1.	BACHOUX, rue de Bourgogne, 51.
15 mois.	17 mois 1/2.	12 mois.	22 mois.
Normande.	Normande.	Normande.	Limousine.
k.....	305k.....	250k.....	250k
5.....	277.....	233.....	234
9.....	229.....	193.....	192
7.....	16.....	13.....	14
7 25.....	8 50.....	7 50.....	7
5 50.....	5.....	5 25.....	4 25
6k.....	6k 70.....	4k 50.....	5k
4 50.....	5 50.....	5.....	5
1 50.....	1 30.....	1 50.....	1 50
4 25.....	4 80.....	3 25.....	5 25

Digitized by Google

Prix	1er. (Prix d'honneur.)	2e.
Numéro du concours	387.	376.
Nom et adresse — de l'exposant	Émile Pavy, à Girardet (Indre-et-Loire).	Allier, directeur de la colo de Petit-Bourg (Seine-et-Oise).
Nom et adresse — du charcutier acheteur	Martin aîné, rue des Filles-Saint-Thomas, 5.	Servas, rue du Faubourg-Mo martre, 77.
Âge	12 mois 13 jours.	8 mois 1/2.
Race	Middlesex.	New-leicester-coleshi berkshire.
Poids vif — au moment du concours	200k	130k
Poids vif — le jour de l'abatage	186	125 5.
Viande nette, pieds compris	153	104
Tête	10	7
Ratis et crépines	6	2 75
Fressure	3 75	2 25
Sang	3k	1k75
Intestins	4 50	2 50
Excréments	1 50	1 50
Évaporation	4 25	3 75

Digitized by Google

CINE. (Suite.)

ASSE. — RACES ÉTRANGÈRES PURES ET RACES CROISÉES.

3e.	5e.	6e.	Mention honorable.	Mention honorable.
383.	371.	400.	374.	393.
ALLIER.	ALLIER.	Émile PAVY.	ALLIER.	SAVIN, à Andrésy (Seine-et-Oise).
SERVAS.	SERVAS.	THÉROUDE aîné, rue de Seine, 72.	SERVAS.	TABOURIER, rue de Bucy, 38.
1 mois 10 jours.	7 mois 1/2.	16 mois.	8 mois 1/2.	14 mois.
shire-augeronne.	New-leicester-essex.	Anglo-craonnaise.	New-leicester-augeronne.	Anglo-chinoise.
.....	95k.....	215k.....	180k.....	280k
.....	90.....	203 5.....	165.....	264
.....	72.....	170.....	133.....	226
50.....	5.....	11.....	9.....	11
50.....	2 50.....	7 50.....	5 50.....	6 25
50.....	2.....	3 50.....	3.....	4 50
50k.....	1k50.....	3k.....	5k.....	6k
.....	2.....	3.....	3.....	4
50.....	1.....	1 50.....	2.....	1 50
50.....	4.....	4.....	4 50.....	4 75

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉRAL DU RENDEMENT DES PORCS PRIM

PRIMES. Prix.	PRIMES. Classe.	NUMÉRO du concours.	NOMS ET DOMICILES des exposants.	PRIX d'achat.	NOMS ET DOMICILES des acquéreurs.	ÂGE.	RACES.
				fr.			
1er.	1re.	340	GILBERT, à Marcq (Seine-et-Oise).	»	PATTE, rue Saint-Lazare, 140.	10 mois.....	Normande.....
2e.	*Idem.*	353	*Idem*.....	600	DAUTREUILLE, rue du Faubourg-Montmartre, 30.	15 mois.....	*Idem*.....
3e.	*Idem.*	354	LE GAY, à Villiers-le-Mahieu (Seine-et-Oise).	650	*Idem*.....	17 mois 1/2....	*Idem*.....
4e.	*Idem.*	343	PLUCHET, à Chavenay (Seine-et-Oise).	425	BERTON, rue du Val-Sainte-Catherine, 1.	12 mois.....	*Idem*.....
1re mention.	*Idem.*	364	BUGEAUD, à.....	»	BACHOUX, rue de Bourgogne, 51.	22 mois.....	Limousine.....
1er.	2e.	387	Émile PAVY, à Girardet (Indre-et-Loire).	300	MARTIN aîné, rue des Filles-Saint-Thomas, 5.	12 mois 13 jours.	Middlesex.....
2e.	*Idem.*	376	ALLIER, directeur de la colonie de Petit-Bourg (Seine-et-Oise).	300	SERVAS, rue du Faubourg-Montmartre, 77.	8 mois 1/2.....	New-leicester-coleshill-shire.
3e.	*Idem.*	383	*Idem*.....	450	*Idem*.....	11 mois 10 jours.	Yorkshire-augeron...
5e.	*Idem.*	371	*Idem*.....	200	*Idem*.....	7 mois 1/2.....	New-leicester-essex...
6e.	*Idem.*	400	Émile PAVY, précité.....	363	THÉROUDE aîné, rue de Seine, 72.	16 mois.....	Anglo-craonnais.....
1re mention.	*Idem.*	374	ALLIER, précité.....	350	SERVAS, rue du Faubourg-Montmartre, 77.	8 mois 1/2.....	New-leicester-augeron.
2e.	*Idem.*	393	SAVIN, à Andrésy (Seine-et-Oise).	450	TABOURIER, rue de Bucy, 38.	14 mois.....	Anglo-chinois.....

Digitized by Google

CONCOURS INTERNATIONAL DE POISSY, EN 1857.

POIDS VIF au moment de l'abatage.	RAPPORT de l'abatage au concours.	DATE de l'abatage. Avril.	Heure.	VIANDE nette, pieds compris.	RAPPORT de la viande nette au poids d'abatage.	TÊTES.	RATIS, crépines.	PRESSURES.	SANG.	INTESTINS.	EXCRÉMENTS.	ÉVAPORATION.
k. g.	p. 0/0.			k.	p. 0/0.	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.
240	94. 12	9.....	10 soir..	210	83. 33	11 500	8 500	4	5	4	2	5
265	92. 98	*Idem*...	*Idem*...	219	82. 64	17	7 250	5 500	6	4 500	1 500	4 250
277	90. 82	11.....	5 soir..	229	82. 67	16	8 500	5	6 700	5 500	1 500	4 800
233	93. 20	12.....	*Idem*...	193	82. 33	13	7 500	5 250	4 500	5	1 500	3 250
234	93. 60	*Idem*...	*Idem*...	192	82. 05	14	7	4 250	5	5	1 500	5 250
186	93. 00	10.....	4 soir..	153	82. 26	10	6	3 750	3	4 500	1 500	4 250
125 500	96. 54	11.....	4 1/2 s..	104	82. 87	7	2 750	2 250	1 750	2 500	1 500	3 750
253	90. 35	*Idem*...	*Idem*..	215	84. 98	8 500	6 500	4 500	4 500	5	2 500	6 500
90	94. 73	*Idem*...	*Idem*...	72	80. 00	5	2 500	2	1 500	2	1	4
203 500	94. 65	10.....	11 mat.	170	83. 54	11	7 500	3 500	3	3	1 500	4
165	91. 67	14....	4 soir..	133	80. 61	9	5 500	3	5	3	2	4 500
264	94. 28	9.....	*Idem*...	226	85. 60	11	6 250	4 500	6	4	1 500	4 750

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR L'APPRÉCIATION DES VIANDES A L'ÉTAL

PAR M. ÉMILE BAUDEMENT.

Les animaux de boucherie sont jugés et primés, sur le champ du concours, d'après la perfection que leur conformation et leur engraissement présentent, suivant leur espèce, leur race et leur âge. L'ensemble de leurs caractères extérieurs et leur état de graisse permettent de peser leur valeur comme consommateurs, de les comparer comme produits, d'estimer leur rendement en quantité et en qualité.

Mais cette appréciation de l'animal vivant appelle, comme contrôle des décisions du Jury, et surtout comme enseignement pour la zootechnie, la détermination du poids de viande que fournit l'animal abattu et la constatation de la qualité de cette viande débitée.

C'est cette dernière opération qui fait l'objet de ce rapport.

Le poids est donné par la balance; mais la qualité ne peut être connue par un procédé aussi direct et aussi simple. Sans doute, en soumettant les viandes aux préparations que leur font subir le plus ordinairement nos habitudes culinaires, en voyant comment elles s'y comportent, puis en les dégustant, on peut se renseigner sur leur valeur économique et sur leurs propriétés organoleptiques; mais, outre qu'une telle épreuve est beaucoup plus complexe qu'elle ne paraît l'être, elle est complétement impossible pour les animaux primés aux concours publics. Ces animaux sont beaucoup trop nombreux, ils sont abattus et débités à des distances de lieux et à des intervalles de temps beaucoup trop éloignés, pour qu'on puisse les réunir tous comme éléments d'une expérience comparable et complète. Réussit-on une fois à organiser cette expérience, qu'il faudrait renoncer à la renouveler après chaque concours annuel.

Il était donc nécessaire de trouver une méthode qui pût être appliquée à tous les animaux primés, sans en laisser échapper un seul, qui révélât les

Digitized by Google

propriétés nutritives et sapides de la viande sans la détruire ni la consommer, qui se passât de la dégustation sans être soupçonnée de pouvoir être contredite par elle. Cette méthode a depuis longtemps été enseignée au commerce de la boucherie de tous les pays par une pratique journalière. Je l'ai appelée *physique*, parce qu'en effet elle s'appuie sur l'observation de tous les caractères extérieurs des viandes pour en présumer la qualité. Je l'ai étudiée et fait connaître dans mes précédents rapports sur les animaux primés à Poissy; j'ai essayé d'en bien préciser la nature et les moyens, de montrer comment il faut la comprendre et l'employer pour en faire sortir l'expression de la qualité intime des viandes. J'ai fait voir comment les caractères physiques sont en relation étroite avec la structure, la composition et toutes les propriétés des viandes. J'ai justifié la rigueur de cette méthode ainsi définie, en comparant les résultats qu'elle a procurés avec ceux qu'a donnés la dégustation. J'ai établi qu'aucune autre méthode n'aurait, ni la même exactitude pratique ni la même raison scientifique, et ne saurait, par conséquent, s'appliquer à cette étude avec une chance égale de conduire au but.

Je n'ai donc plus rien à ajouter ici sur le caractère et la valeur d'une méthode dont la précision me paraît être aussi grande qu'on peut l'exiger en de semblables matières; je vais l'appliquer aux animaux primés cette année à Poissy, comme je l'ai fait pour les animaux primés dans les quatre concours précédents. Cette cinquième série d'observations m'offrira encore l'occasion de mettre en relief l'accord qui existe entre les données obtenues par ce procédé d'investigation et celles que fournit directement la dégustation des viandes.

L'examen à l'étal et l'expérience de dégustation ont porté, cette année, sur un plus grand nombre d'animaux que dans aucune des années précédentes. La présence des animaux envoyés de la Grande-Bretagne ajoutait un intérêt de plus à cette étude comparative, dont j'indiquerai les résultats dans les sections consacrées à chacune des espèces domestiques appelées à concourir : *Bœufs*, *Moutons* et *Porcs*.

Pour déterminer la qualité de la viande de chaque animal, les représentants ordinaires du commerce de la boucherie et de la charcuterie de Paris[1] ont bien voulu me prêter leur concours, dans les longues et fréquentes excursions qu'exige cette besogne. Le classement après dégustation a été fait en une séance par les membres du Jury du concours, réunis au nombre de douze. Si l'organisation et la conduite de ces expériences m'ont été confiées, le jugement qui en est résulté dans les deux cas n'a donc pas été prononcé

[1] M. Vesques, syndic de la boucherie; M. Bellamy, adjoint au syndicat; M. Gasse, mandataire du bureau de la charcuterie.

Digitized by Google

par moi seul, et il ne reste à la charge de ma responsabilité personnelle que l'exposé et la discussion des faits dans ce rapport.

Avant d'entrer dans cette étude, je crois utile de reproduire une observation que j'ai déjà plusieurs fois répétée, et dont on a négligé de tenir compte dans quelques interprétations auxquelles les rapports précédents ont donné lieu. Cette observation se rapporte à la manière de comprendre l'échelle numérique que j'ai adoptée pour classer les animaux.

Chacune des trois classes qu'on peut reconnaître dans les viandes, d'après leur qualité, se distingue par un ensemble de caractères dont j'ai indiqué et discuté la signification, principalement dans mon rapport sur le concours de 1853. Ces caractères n'ont rien de vague; ils sont bien définis, ils portent sur tous les points par lesquels la viande donne prise à l'examen; les catégories qui résultent de leur groupement varié sont elles-mêmes parfaitement saisissables et nettes. On donne donc sur la qualité de la viande un renseignement précis, quand on dit qu'elle est de PREMIÈRE, de DEUXIÈME ou de TROISIÈME classe, et même quand on lui assigne, dans chaque classe, un rang à l'un ou à l'autre des degrés désignés par les noms de *première, seconde* ou *troisième* PREMIÈRE; *première, seconde* ou *troisième* DEUXIÈME, etc.

Mais lorsqu'il s'agit de grouper les animaux par âge, par race ou autrement, et de représenter chaque groupe par une moyenne, on éprouve un grand embarras à tirer cette moyenne des appellations techniques que je viens de rappeler ou des phrases complexes qui exprimeraient les caractères propres de chaque classe, de chaque degré. La difficulté augmente quand on veut comparer les groupes entre eux.

Pour rendre possible cette comparaison si importante, j'ai pensé qu'on pourrait représenter chaque classe, et chaque degré dans chaque classe, par une série de nombres qui, pour les qualités de la PREMIÈRE et de la DEUXIÈME, s'échelonneraient de 20 à 10, en prenant 20 comme l'expression de la perfection, et qui descendraient au-dessous de 10 pour les qualités de la TROISIÈME. J'ai dit, dans mon rapport de 1853, à quelle sorte correspond chacun des nombres de cette échelle.

Ces nombres n'ont donc pas ici la valeur propre que leur attribue le système de numération; chacun d'eux n'est que l'expression laconique d'un ensemble complexe de caractères, et répond à un degré fixe dans la série des qualités, et présente seulement l'avantage de pouvoir se combiner avec les autres pour permettre le groupement et la comparaison des animaux. Aussi est-il facile de comprendre que j'aurais pu choisir une toute autre suite de chiffres, qui auraient donné aux résultats une expression différente, sans en changer le sens réel ni les rapports. J'aurais pu, par exemple, prendre une

Digitized by Google

série disjointe, de 1,000 à 1; chaque degré, au lieu de différer d'une unité seulement du degré précédent et du degré suivant, en aurait différé de 100 unités; mais ces termes plus distants n'auraient pas, en réalité, accusé des différences plus grandes, et auraient correspondu toujours aux mêmes caractéristiques.

De même encore, dans les tableaux où, pour rendre la comparaison plus saisissable entre les individus ou les groupes, j'exprime par 100 la qualité de l'animal ou du groupe qui tient le premier rang, ce nombre et ceux qui le suivent n'ont pas une valeur absolue : ils indiquent un classement, et non des parties aliquotes de l'unité. Il est donc inexact de dire que tel animal ou telle race ne diffère d'un autre animal ou d'une autre race que d'un, de deux ou de trois centièmes. Quelque légère que soit, dans ce cas, la différence numérique, en raison même des éléments que la méthode met en jeu, elle traduit toujours une différence réelle dans la qualité, et c'est seulement par les rapports généraux des nombres que la comparaison doit s'établir.

J'espère avoir, cette fois, assez complétement expliqué le sens des classements chiffrés que je présente, pour rendre désormais toute méprise impossible. Je vais donc suivre, dans ce rapport, le plan que je me suis précédemment tracé pour les autres.

Il comprendra deux parties, consacrées l'une à l'étude des animaux de boucherie primés à Poissy en 1857; l'autre, à celle des bœufs qui ont figuré dans les fêtes des jours gras de la même année.

I. — APPRÉCIATION A L'ÉTAL DES ANIMAUX PRIMÉS A POISSY EN 1857.

BŒUFS.

Je distinguerai les faits relatifs aux bœufs nés en France des faits qui se rapportent aux bœufs que l'Angleterre et l'Écosse avaient envoyés au concours, et je parlerai d'abord des bœufs français. Je m'éloignerai moins ainsi de la forme générale de ces rapports, et je préparerai mieux la comparaison de nos animaux avec ceux de la Grande-Bretagne.

Sur les 53 bœufs français primés à Poissy, un seul, le bœuf *durham-charollais n° 236* du catalogue, n'a pas paru à l'abattoir. Quatre bœufs abattus à Paris n'ont pu être examinés à l'étal : les deux bœufs *durham n°s 216* et *217* ont été transportés à Valenciennes par le chemin de fer, après leur abatage, et ils y ont été débités; le bœuf *charollais n° 224* et le *nivernais n° 225*

Digitized by Google

ont été vendus à Passy et à Boulogne, trop loin pour que nous ayons pu aller en apprécier la qualité.

Voici comment se classent les 48 bœufs qui ont été vus à l'étal, en représentant la qualité de leur viande par les annotations dont j'ai expliqué précédemment le sens :

Bœufs	n° 99.	Durham-suisse	âgé de 3 a.	9 m.	= 20	*Première* PREMIÈRE qualité.
	n° 221.	Charollais	3	3	= 20	
	n° 89.	Durham	2	9 m. 15 j.	= 19	
	n° 119.	Durham-cotentin	3	8	= 19	
	n° 204.	Durham	2	2	= 19	
	n° 246.	Charollais	6	0	= 19	
	n° 254.	Durham-manceau	4	1	= 19	
Bœufs	n° 116.	Durham-breton	3	0	= 18	*Seconde* PREMIÈRE qualité.
	n° 134.	Salers	5	0	= 18	
	n° 154.	Durham-manceau	4	2	= 18	
	n° 177.	Garonnais	5	0	= 18	
	n° 218.	Durham-charollais	2	11	= 18	
	n° 225.	Durham-charollais	3	8 m. 7 j.	= 18	
	n° 90.	Durham-schwitz-cotentin	2	10	= 17	
	n° 92.	Durham-schwitz-cotentin	3	0 m. 10 j.	= 17	
	n° 96.	Durham-schwitz-cotentin	3	5 m. 15 j.	= 17	
	n° 102.	Durham-cotentin	3	11	= 17	
	n° 124.	Choletais	5	0	= 17	
	n° 144.	Choletais	6	0	= 17	
	n° 190.	Garonnais	6	0	= 17	
	n° 201.	Limousin	6 à 7	0	= 17	
Bœufs	n° 105.	Comtois	5	0	= 16	*Troisième* PREMIÈRE qualité.
	n° 136.	Salers	5	6	= 16	
	n° 143.	Breton	6	0	= 16	
	n° 184.	Garonnais	6	0	= 16	
	n° 200.	Garonnais-bazadais	6	0	= 16	
	n° 212.	Limousin	5	6	= 16	
	n° 229.	Durham-charollais	4	1	= 16	
	n° 121.	Durham-manceau	3	10	= 15	
	n° 132.	Choletais	5	0	= 15	
	n° 165.	Durham-manceau	3	3	= 15	
	n° 168.	Durham-limousin	3	11	= 15	
	n° 180.	Limousin	5	0	= 15	
	n° 199.	Garonnais-limousin	6	0	= 15	
	n° 223.	Charollais	4	2	= 15	
	n° 230.	Durham-charollais	4	1	= 15	
	n° 240.	Bourbonnais	5	0	= 15	

Digitized by Google

Bœufs	n° 107. Comtois	âgé de 5 a.	0 m.	= 14	*Première* DEUXIÈME qualité.
	n° 111. Durham-manceau	5	0	= 14	
	n° 155. Durham-manceau	4	3	= 14	
	n° 209. Limousin	4	1	= 14	
	n° 231. Durham-charollais	6	0	= 14	
	n° 233. Durham-manceau	3	4	= 14	
	n° 239. Charollais	5	0	= 14	
	n° 112. Durham	6	0	= 13	
	n° 206. Durham-schwitz-charollais	3	1 m. 15 j.	= 13	
Bœufs	n° 98. Cotentin	3	8	= 12	*Seconde* DEUXIÈME qualité.
	n° 220. Durham-charollais	3	1	= 12	

D'après les annotations de ce tableau, la qualité moyenne des 48 bœufs serait représentée par 16,125; en d'autres termes, la viande de ces bœufs se placerait, en moyenne générale, entre la *seconde* et la *troisième* PREMIÈRE, plus près de celle-ci que de celle-là. 21 bœufs s'élevaient au-dessus de cette moyenne; 27 restaient au-dessous.

L'année dernière, la moyenne de qualité était représentée par le nombre 16,72 et dépassait, par conséquent, de peu celle de cette année; mais, l'année dernière, le nombre des animaux qui prenaient rang sur le premier degré de l'échelle de valeur et méritaient les annotations 20 et 19 était double de ce qu'il est cette année, bien que le nombre total des animaux primés fût moindre; et, tandis que deux bœufs seulement obtiennent aujourd'hui le chiffre 20, dix bœufs recevaient, au précédent concours, ce signe de la qualité la plus élevée. C'était par la proportion plus grande de ses animaux d'élite que se distinguait le concours de 1856; c'est par une plus grande uniformité dans les qualités moyennes que se caractérise le concours de 1857. Sous ce rapport il ressemble assez au concours de 1854, en restant toutefois un peu au-dessous de lui.

Voici, au reste, par quels chiffres chacun des cinq concours sur lesquels ont porté ces études est représenté, quant à la qualité moyenne de la viande des animaux qui y ont été primés :

En 1853,	sur 22 bœufs,	la moyenne de qualité par tête	= 15,
En 1854,	41		= 16,37
En 1855,	45		= 17,42
En 1856,	43		= 16,72
En 1857,	48		= 16,125.

En classant ces cinq concours dans l'ordre qu'assigne à chacun d'eux sa

Digitized by Google

moyenne au tableau qui précède, et en représentant par 100 la qualité de celui qui prend le premier rang, on trouve entre eux les rapports suivants :

1855	=	100
1856	=	96
1854	=	94
1857	=	93
1853	=	86

Le concours de 1855 est celui où la moyenne de qualité a été la plus haute; le concours de 1853, est celui où elle s'est montrée la plus basse. De 1853 à 1855 la qualité des bœufs primés avait été s'élevant; elle a été diminuant de 1855 à 1856 et de 1856 à 1857. C'est bien là la première impression qui restait après avoir parcouru les rangs des animaux exposés, quand on rappelait ses souvenirs.

Je n'ai pas à rechercher ici les causes de cet abaissement incontestable de la qualité, aussi sensible sur les animaux vivants que sur leurs produits. Il faut espérer qu'on ne les trouverait ni dans une indifférence plus grande des éleveurs pour l'amélioration des races, ni dans la persuasion où ils seraient qu'il n'y a plus rien à faire pour perfectionner les moyens de production. Cet état tout au moins stationnaire démontre, après bien d'autres faits, la nécessité de soutenir par toutes les voies d'enseignement et d'encourager par tous les moyens de récompense la marche naguère si progressive de la zootechnie.

Les deux bœufs qui se distinguent par la marque 20 étaient des plus remarquables par leur finesse, leur couleur, la beauté et le suivi de leur couverture de graisse.

Le *durham-suisse n° 99* avait des dedans admirables de finesse et d'éclat qui annonçaient une excellente nature et un engraissement accompli.

Le *charollais n° 221* était profondément atteint, jusque sous l'épaule, dans les côtes à la noix. Sur le champ du concours, il s'était trouvé en ligne pour le prix d'honneur, qu'il a disputé de près à son heureux rival; il a tenu plus encore qu'il ne promettait.

Parmi les quatre bœufs notés 19 se trouvent deux *durham*, deux croisements et un bœuf de race indigène.

Les deux *durham n° 89* et *n° 204* offraient, dans leur viande et leur graisse, la finesse, la couleur, tous les signes d'une qualité supérieure, mais avec moins d'harmonie dans l'ensemble que chez les deux animaux qui tiennent la tête.

Les deux bœufs croisés, le *durham-cotentin n° 119* et le *durham-manceau*

Digitized by Google

n° 254 présentaient les mêmes caractères généraux; tous deux étaient remarquables par leur couverture, qui était très-épaisse chez le dernier, très-fine chez le premier.

Le *charollais n° 246* était mûr, plein de qualité jusque dans la surlonge et le talon de collier, mais il laissait à désirer par la couleur de sa viande et de sa graisse; sa couverture était un peu terne et saigneuse.

Le bœuf *durham-schwitz-normand n° 92*, dit de *Durcet*, et qui a obtenu le prix d'honneur, n'est classé que sous l'annotation 17, c'est-à-dire qu'on l'a jugé comme n'étant que de la *seconde* PREMIÈRE qualité, dans le voisinage de la *troisième* PREMIÈRE. Comme les bœufs *n° 90* et *n° 96*, de la même souche et du même élevage, il n'était pas assez profondément atteint par l'engraissement, bien qu'il révélât une assez grande finesse de nature. Sa couverture était très-belle; il avait mis plus de graisse à l'extérieur que dans l'épaisseur de ses muscles. On en peut dire autant du bœuf *n° 96*, où l'on retrouvait l'aspect et la couleur de la couverture des bœufs normands. Chez ce dernier bœuf la teinte de la viande était indécise, entre celle des animaux jeunes et celle des animaux faits; elle était plus franchement adulte chez le bœuf *n° 90*, qui était cependant le plus jeune.

Groupés d'après leur *âge*, en distinguant les trois catégories admises par le Programme, les bœufs primés à ce concours donnent les résultats comparatifs suivants :

Pour 5 bœufs, de 3 ans au plus, la moyenne de qualité par tête..	= 18,20
Pour 14 bœufs, de 4 ans au plus.....	= 16,00
Pour 29 bœufs, de plus de 4 ans.....	= 15,83.

Les bœufs les plus jeunes sont donc ceux qui occupent le premier rang, et la qualité diminue à mesure que l'âge augmente. Ce classement s'est présenté déjà pour le concours de 1854, avec lequel le concours de 1857 ne manque pas d'analogie, comme je l'ai dit déjà; mais il ne s'est pas encore présenté à nous jusqu'ici avec une aussi grande netteté, avec une supériorité aussi accusée en faveur des bœufs âgés de trois ans au plus. Ce trait peut caractériser tout spécialement le concours de 1857.

En formant parmi les bœufs deux divisions seulement, séparées par la limite d'âge de 4 ans, la qualité de l'une et de l'autre est exprimée par les annotations suivantes :

Pour les 19 bœufs de 4 ans au plus, la qualité moyenne par tête..	= 16,58
Pour les 29 bœufs de plus de 4 ans.....	= 15,83.

Digitized by Google

Ce classement, qui ne s'est démenti à aucune des années sur lesquelles ont porté nos observations, et qui donne la supériorité aux animaux de la première division, les plus jeunes, se présente dans la forme suivante quand on combine les données fournies par les annotations des cinq concours, 1853-54-55-56 et 1857, sur 199 bœufs comparés :

	NOMBRE DE TÊTES dans les 5 Concours.	MOYENNE DE QUALITÉ par tête.
Bœufs de 4 ans au plus.....	85	16,85..... = 100.
Bœufs de plus de 4 ans.....	114	16,14..... = 96.

Ainsi la qualité des bœufs les plus jeunes l'emporte sur celle des bœufs les plus âgés, et cette conséquence se reproduit, chaque année, avec une constance telle et une telle uniformité qu'il est impossible de ne pas l'accepter comme l'expression de la nature intime des choses.

Cette supériorité des bœufs jeunes pour la qualité de leur viande n'est pas le résultat d'une tolérance de notre part. Dès le début nous avons abordé cette étude avec le seul désir de nous éclairer sur des questions controversées, dont la solution ne pouvait être obtenue que de l'observation directe, et nous appliquons à toutes les viandes la même mesure, nous apportons dans notre examen la même exigence pour toutes. Nous prenons toutes les précautions qui peuvent garantir notre impartialité, même contre les idées préconçues qui pourraient, malgré nous, influencer notre jugement : en présence d'une viande, nous ne connaissons que le numéro de l'animal d'où elle provient. Les bouchers ne sont pas ceux qui sont les moins surpris d'un tel fait.

Je répéterai donc ce que je disais l'année dernière, en faisant des réflexions analogues : il y a des animaux qui peuvent acquérir plus tôt que d'autres la maturité de l'âge adulte, qui possèdent cette faculté particulière de la précocité dans la qualité.

Nous verrons tout à l'heure à quelles races appartiennent les animaux doués de cette utile aptitude.

En réunissant par groupes les races qui ont la même qualité moyenne, on forme les cinq catégories suivantes pour les 20 races ou croisements de bœufs primés en 1857 :

Digitized by Google

Durham-suisse	1 tête.	= 20	*Première* PREMIÈRE qualité.
Durham-cotentins	2 têtes.	= 18	*Seconde* PREMIÈRE qualité.
Durham-breton	1	= 18	
Durham	3	= 17	
Durham-schwitz-cotentins	3	= 17	
Charollais	4	= 17	
Garonnais	3	= 17	
Salers	2	= 17	
Choletais	3 têtes.	= 16,33	*Troisième* PREMIÈRE qualité.
Breton	1	= 16	
Garonnais-bazadais	1	= 16	
Durham-manceaux	7	= 15,57	
Durham-charollais	6	= 15,50	
Limousins	4	= 15,50	
Durham-limousin	1	= 15	
Comtois	2	= 15	
Garonnais-limousin	1	= 15	
Bourbonnais	1	= 15	
Durham-schwitz-charollais	1 tête.	= 13	*Première* DEUXIÈME qualité.
Cotentin	1 tête.	= 12	*Seconde* DEUXIÈME qualité.

Le *durham-suisse* qui forme seul la première catégorie, et qui prend si nettement la tête, est le bœuf *n° 99,* sur lequel j'ai précédemment donné quelques détails. C'est la seconde fois depuis cinq ans que ce croisement est primé à Poissy; le bœuf qui le représentait en 1854 n'avait obtenu que l'annotation 17.

Des deux *durham-cotentins* qui figurent dans le second groupe, avec le chiffre moyen 18, l'un est le bœuf *n° 119,* dont il a été question plus haut; l'autre est le bœuf *n° 102,* dont la qualité est représentée par le nombre 17. Bien qu'à peu près du même âge, puisque le premier comptait trois ans et huit mois et le second trois ans et onze mois, ces deux bœufs différaient donc notablement de valeur, et la supériorité restait au plus jeune.

Le *durham-breton n° 116* était, sur pied, un très-bel animal, bien suivi et bien net dans ses formes, annonçant une finesse et une nature que ne démentait point sa viande, bien qu'elle ne fût pas aussi atteinte, aussi parfaite qu'on se serait cru en droit de l'attendre. Sa couverture était brillante; la couleur de la chair, rosée et vive. On pourrait dire qu'il était plus joli que beau.

C'est pour la troisième fois que nous voyons ce croisement primé. Le bœuf qui le représentait en 1854 mérita, comme celui de cette année, la

Digitized by Google

note 18; l'année dernière, le bœuf de même sang se plaçait au premier rang dans la série des races et croisements, avec le nombre 20, c'est-à-dire avec la marque qui indique la plus haute qualité.

Comparé au *breton* de race pure, *n° 143*, le *durham-breton n° 116*, de 1857, est de qualité supérieure, puisqu'il est coté 18, tandis que le premier ne porte que l'annotation 16. Cette supériorité du croisement *durham* est jusqu'ici restée constante; les trois *bretons* primés en 1855, 1856 et 1857 ont, en moyenne, une qualité de viande égale à 16, tandis que les trois *durham-bretons* primés en 1854, 1856 et 1857 donnent une moyenne de 18,67. Un nombre de faits aussi peu élevé n'autorise pas à conclure d'une manière définitive; mais il a cependant sa valeur et sa portée. Il faut aussi remarquer que ce n'est pas seulement au *breton* que le croisement *durham-breton* est supérieur, mais qu'il l'est aussi au *durham*, et que ce fait s'est reproduit au concours de cette année, comme il s'était manifesté toutes les fois que des bœufs de ces sangs divers ont pu être mis en parallèle.

La moyenne de qualité de la race de *Durham* s'est un peu relevée cette année, comparativement aux années précédentes; elle est égale à celle des *durham-schwitz-normands*, mais ne la dépasse pas et reste au-dessous de la moyenne des *durham-suisses*, *durham-cotentins* et *durham-bretons;* elle n'a derrière elle que les *durham-charollais* et les *durham-limousins* En général donc, la race de *Durham* se classe, comme par le passé, après les croisements qu'elle forme.

On doit remarquer toutefois que, parmi les trois bœufs *durham* qui concourent à former la moyenne de cette année, le bœuf *n° 204* et le bœuf *n° 89*, dont j'ai précédemment analysé les caractères, étaient âgés, l'un de deux ans et deux mois, l'autre de deux ans neuf mois et demi, et qu'ils ont reçu tous deux l'annotation 19; tandis que le troisième bœuf, *n° 112*, âgé de six ans, n'est coté que 13, et abaisse ainsi notablement la moyenne par laquelle la race figure au tableau. Une seule fois depuis cinq ans, au concours de 1855, la race de *Durham* a été représentée par un bœuf primé qui eût moins de deux ans et dix mois; mais jamais des bœufs aussi jeunes de cette race n'ont mérité le chiffre 19 pour la qualité de leur viande. Par cette double condition de jeunesse et de haute qualité, réalisée cette année, la race de *Durham* nous montre comment elle a pu mériter sa réputation de grande précocité.

A l'encontre de la race *bretonne*, la race *charollaise* reste supérieure en qualité aux croisements *durham-charollais;* sa moyenne est égale à 17, alors que la moyenne est de 15,5 pour le croisement. Ce fait se présente trois fois sur les cinq concours dont je me suis occupé, et dans un des deux autres

Digitized by Google

concours, celui de 1854, la race *charollaise* et le croisement *durham-charollais* sont presque sur la même ligne.

Peut-être cette différence dans les résultats que présentent la race *bretonne* et la race *charollaise*, quand on les compare à leurs produits de croisement avec le *durham*, s'expliquerait-elle par la différence qui existe entre les deux races françaises pour la qualité de la viande. En général, la viande de la race *bretonne* a beaucoup plus de nature et de finesse que celle de la race *charollaise*, qui est communément un peu verte. La race de *durham* elle-même, douée d'une assez grande finesse de fibre et ne manquant pas d'un certain moelleux, donne généralement une viande que la graisse ne pénètre pas assez, une viande un peu verte aussi. Associée à la race *bretonne*, outre qu'elle lui pourrait communiquer ses aptitudes d'assimilation, d'engraissement et de précocité, elle n'apporterait aucune tendance qui pût en affaiblir la finesse et la nature, et pourrait en recevoir les qualités complémentaires qui donnent une viande supérieure. Unie à la race *charollaise*, la race de *durham* ne trouverait pas, pour la qualité de la viande, le même fonds que chez la race *bretonne;* elle rencontrerait, au contraire, des défauts du même ordre que les siens propres; elle pourrait bien affiner la fibre et lui apporter plus de mollesse, donner, en un mot, à la viande du produit de croisement les caractères qu'elle possède elle-même; mais elle ne corrigerait pas les imperfections qui lui sont communes avec la race française, et ne recevrait de celle-ci aucune réaction heureuse.

Pour ne pas sortir des limites rigoureuses de l'observation, il faut remarquer que cette explication, toute logique que je la crois, ne peut être définitivement admise que si des faits plus nombreux viennent l'étayer. Il faut aussi tenir compte des exceptions qui se présentent. J'ai déjà signalé la qualité remarquable des deux *durham n° 89* et *n° 204*, les plus jeunes qui aient été primés au concours de cette année; j'ai distingué aussi le bœuf *charollais n° 221*, compétiteur pour le prix d'honneur, et le bœuf *charollais n° 246*, âgé de six ans : tous animaux de qualité supérieure et qui ne présentaient pas les défauts de leurs races. Mais ces exceptions individuelles n'infirment pas le fait général que les moyennes mettent en évidence, et, d'ailleurs, elles ne me paraissent être dues souvent qu'à un engraissement particulièrement habile, poussé extrêmement loin, et qui finit par obtenir une pénétration de la graisse qu'on attendrait en vain de moyens moins extraordinaires.

Cette année, comme l'année dernière, la race *limousine* prend rang avant le croisement *durham-limousin*. Il est impossible de tirer jusqu'à présent aucune conséquence ni de chercher aucune explication de ce fait, les *limousins* purs étant très-nombreux par rapport au croisement *durham*, qui n'est

Digitized by Google

représenté dans ce concours, comme dans le précédent, que par un seul individu. Il semblerait, du moins d'après ces deux produits, que si le croisement *darham* peut apporter quelque modification heureuse dans la conformation de la race *limousine* et dans ses aptitudes, il ne conserverait pas la qualité de viande propre à cette race, une des plus justement estimées parmi nos races indigènes.

D'après les moyennes consignées au tableau précédent, et qui sont d'accord avec celles que nous ont fournies les concours de 1855 et de 1856, il paraîtrait que le croisement *garonnais-limousin* serait inférieur en qualité à la fois à la race *garonnaise* et à la race *limousine*. Ce croisement ne semble rien gagner non plus en précocité. On regretterait que la race *limousine*, riche de tant d'éléments de finesse, se confondît avec la race *garonnaise*, dans l'espoir de prendre plus de masse, et ne devînt pas de la part de ses éleveurs l'objet d'un travail sérieux d'amélioration.

Le *garonnais-bazadais*, *n° 200*, était assez beau de couverture, mais son grain de viande était gros, et son ensemble n'annonçait pas une très-grande finesse.

Des deux *salers*, l'un, le *n° 134*, était fin, assez bien pénétré partout, mais d'une couleur louche; l'autre, le *n° 136*, avait un assez beau grain de viande, sans grande finesse, et était un peu sec.

Les trois *choletais* présentaient la qualité de grain et le degré de finesse qui caractérisent leur race, sans dépasser la condition ordinaire des bons bœufs qu'on voit sur les marchés d'approvisionnement de Paris. Le *n° 132* était médiocre; les *n°s 124* et *144* avaient une belle couverture; le dernier surtout faisait, sous ce rapport, une exception rare dans la race *choletaise*.

Les *durham-manceaux* n'ont pas encore figuré en aussi grand nombre sur la liste des bœufs primés, depuis que nos études ont commencé: ils sont au nombre de sept, plus nombreux que les bœufs d'aucun autre groupe. Mais c'est aussi la première fois que leur qualité moyenne est exprimée par une annotation aussi faible. Je passerai rapidement en revue ces sept animaux, à propos desquels l'influence du sang *durham* peut être plus complétement appréciée.

Le *n° 254* était très-gras, fin, et avait pris une belle couverture très-épaisse. Son état d'engraissement était remarquable. C'est le premier parmi ses congénères, avec la note 19.

Le *n° 154* était assez fin, de belle couleur et de belle graisse, de qualité partout uniforme, même dans ses palerons; mais, pour un bœuf de concours, il n'offrait rien qui sortît des limites communes. Il se place au second rang des *durham-manceaux*, avec le chiffre 18.

Digitized by Google

Les *nos 121* et *165*, classés tous deux sous le nombre 15, s'éloignaient sensiblement des deux bœufs précédents. Le premier péchait par la couleur et la finesse; son grain de viande était gros; ses fibres musculaires, lâches, laissaient entre elles des interstices que la graisse n'avait pas comblés et qui formaient une chair creuse; les parties tendineuses et ligamenteuses étaient abondantes. Le second avait une teinte moins incertaine, une finesse de grain ordinaire; sa viande, peu pénétrée, était d'un rouge uniforme et dur.

Les trois bœufs *n° 111*, *n° 155* et *n° 233* sont marqués 14, et se placent, par conséquent, au-dessous de ceux dont il vient d'être question, au dernier rang parmi les *durham-manceaux*. Tous trois manquaient de nature et de finesse, tous trois étaient verts; leur chair était d'un rouge cru. Chez le *n° 111* se remarquait cette prédominance des parties tendineuses que je signalais tout à l'heure chez un autre bœuf d'origine analogue. Le *n° 155* et le *n° 233* n'avaient guère que de la graisse extérieure; chez le dernier ce caractère était plus saillant, parce que l'animal était excessivement gras.

On voit que plusieurs des *durham-manceaux* de cette année offraient assez accusés quelques-uns des défauts qu'on reproche à la viande de la race de *Durham* quand elle n'a pas subi un engraissement suffisamment parfait et prolongé. La question de savoir si le croisement répété donne de moins bons résultats que le premier croisement se présente ici; mais elle ne peut être résolue à l'aide des données insuffisantes que nous possédons.

C'est pour la première fois que nous avons l'occasion d'examiner des bœufs *comtois*, qui jouissent auprès de la boucherie de Paris d'une réputation de grande finesse à la coupe, de grande douceur de viande. Les deux animaux que nous avons vus n'ont pas pleinement justifié cette bonne opinion. On a caractérisé le *n° 105* quand on a dit qu'il était de qualité ordinaire. Le *n° 107* était moins fin que son congénère, un peu rouge et imparfaitement pénétré.

Le bœuf croisé *durham-schwitz-charollais n° 206* a peut-être été d'un bon débit, mais il manquait de finesse et était trop loin de la perfection pour un animal de concours. Sauf erreur ce croisement ne paraît être heureux ni en principe ni en fait.

Enfin, le *cotentin*, *n° 98*, placé au dernier degré de l'échelle, descendait un peu trop vers la troisième classe. Il n'avait que trois ans et huit mois: était-il trop jeune, dans sa race, pour avoir pu acquérir une maturité suffisante? Son engraissement avait-il été mal conduit? Nous en sommes réduits aux conjectures. Ce qui est vrai, c'est qu'il représentait assez malheureusement notre race *cotentine*.

En passant, de cette analyse de faits recueillis cette année, à leur combinaison avec les résultats précédemment obtenus, je trouve le classement

Digitized by Google

suivant pour les races et croisements qui ont figuré dans quatre concours au moins, depuis 1853 jusqu'en 1857. Je laisse de côté, pour le moment, les races et croisements qui n'ont paru qu'une, deux ou trois fois dans nos concours, et qui seraient représentés par un trop petit nombre de têtes pour que la comparaison eût quelque valeur. Je donne l'annotation qui représente la qualité moyenne, et j'ajoute les rapports des annotations entre elles, en exprimant par 100 la qualité du groupe qui tient le premier rang.

NOMBRE de têtes.	RACES ET CROISEMENTS.	MOYENNE DE QUALITÉ par tête.
13	Choletais et nantais	17,23.. = 100
24	Durham-manceaux	17,21.. = 99,9
15	Limousins	16,87.. = 97,9
12	Garonnais	16,83.. = 97,7
26	Durham-schwitz-normands et durham-normands	16,77.. = 97
19	Durham	16,58.. = 96
32	Charollais	15,94.. = 92,5
24	Durham-charollais	15,88.. = 92
7	Salers	15,57.. = 90

Le classement qu'établit ce tableau porte sur les neuf races ou croisements que je comparais déjà, l'année passée, dans un résumé de même forme; seulement, il comprend aujourd'hui 172 têtes, tandis que celui de l'an dernier n'en comptait que 134. Bien que le nombre d'observations soit encore faible et qu'il ne soit pas le même pour chaque catégorie, les faits que cette comparaison indique n'en sont pas moins dignes de fixer dès maintenant l'attention.

L'ordre dans lequel se suivent les neuf groupes, au tableau qui précède, ne diffère qu'en deux points de l'ordre dans lequel ils se succédaient au tableau correspondant de mon dernier rapport : la race *choletaise* a pris le premier rang, à la place du croisement *durham-manceau* qui est passé au second, et les *charollais* viennent en septième ligne, précédant les *durham-charollais* au lieu de les suivre.

Ces oscillations, amenées par les faits constatés cette année, s'expliqueront facilement si l'on veut suivre les renseignements détaillés que j'ai donnés plus haut sur les bœufs qui appartiennent à chacun des groupes déplacés. Elles ne modifient point les observations générales que me suggérait le classement de l'année dernière.

La race de *Durham* reste encore, pour la qualité, au-dessous des pro-

Digitized by Google

duits que donne son croisement avec nos races indigènes, en exceptant le croisement *durham-charollais;* encore faut-il remarquer qu'à trois des cinq concours dont les données sont combinées ici, les *durham-charollais* ont pris rang avant les *durham.*

Les réflexions que m'inspirait ce résultat curieux ne sont donc pas infirmées par les faits nouveaux que le concours de 1857 a fournis. En étudiant la qualité de la viande, comme en appréciant le rendement par rapport à la consommation, on est conduit à considérer la race de *Durham* comme donnant, dans les situations où les principes de la zootechnie le conseillent d'ailleurs, de bons *produits* de croisement pour la boucherie, c'est-à-dire des animaux qui arrivent à l'abattoir dans les meilleures conditions de précocité, de conformation et d'engraissement. Mais, d'autre part, en observant les lois de la reproduction, comme en suivant l'histoire de la formation et de l'amélioration des races, on reste convaincu que le croisement ne peut pas faire de race, et qu'il ne doit être employé d'une manière continue que dans les cas où l'on se propose de substituer une race à une autre race qu'on veut détruire, comme mauvaise ou insuffisante. De sorte que, en définitive, le rôle véritable de la race de *Durham* et sa véritable destination paraissent être, comme je le disais l'année dernière, de fournir des *produits* de croisement; j'insiste sur ce mot pour l'opposer à celui de *reproducteurs* et faire bien comprendre que, dans ma pensée, les animaux *produits* ne doivent jamais être employés à la reproduction dans le but de faire souche. C'est d'après ces principes que la production animale me semble devoir être organisée.

A propos du rang assez inférieur qu'occupe la race de *Durham* sur l'échelle de qualité, je reproduirai aussi une remarque que je faisais l'année dernière. Prévoyant qu'on chercherait à expliquer cette infériorité relative par la condition même de nos *durham*, qui, peu nombreux en France et gardés en vue de la reproduction, n'arriveraient que tard à l'abattoir, quand ils auraient été reconnus indignes de concourir à l'élevage, et qu'ils seraient, par conséquent, de mauvais représentants de leur race, je faisais observer que cette thèse ne pouvait être soutenue. En effet, je montrais que les bœufs *durham* jeunes, qu'on aurait pu considérer comme destinés dès leur naissance à la boucherie, avaient été le plus souvent cotés plus bas que les bœufs *durham* âgés, qu'on aurait pu supposer avoir été réservés pour la monte et castrés tard, et que les annotations variaient, pour cette race comme pour toutes les autres races, suivant les individus. L'étude des *durham* de cette année ajoute une nouvelle force à cette démonstration; elle signale de jeunes animaux de cette race qui étaient d'excellente qualité, et

Digitized by Google

cependant la moyenne générale qui représente les *durham* dans le tableau laisse cette race à la place qu'elle occupait précédemment. Si l'on reste fidèle aux lois d'une étude impartiale, d'une étude scientifique strictement renfermée dans l'observation des faits, on voit donc que la race de *durham* lutte avec les autres races dans des conditions absolument pareilles, au milieu de vicissitudes analogues. Quelque enthousiasme qu'on professe pour la race anglaise, on n'en arrivera probablement pas à ne vouloir admettre pour la représenter que les bœufs trouvés supérieurs et à refuser de reconnaître comme lui appartenant les bœufs qui se montrent inférieurs ou médiocres.

Par le rang élevé qu'elles occupent, les races *choletaise* et *limousine* prouvent assez qu'on peut obtenir des viandes d'excellente qualité sans recourir au mélange des sangs. La manière dont la race *charollaise* et le croisement *durham-charollais* alternent dans les classements montre aussi que le croisement n'influe guère sur la qualité de la race; j'ai cherché plus haut comment se pourrait expliquer le rôle du sang *durham* dans ce cas.

Quant aux croisements *durham-manceau* et *durham-normand*, ils paraissent donner, au point de vue de la qualité, des produits de plus de valeur.

En tirant ces conséquences des faits mis en relief par le tableau comparatif des qualités, je n'entends pas arriver à cette conclusion que le croisement doit être adopté pour les races qui donnent, par le croisement, des animaux de qualité supérieure, et qu'il doit être rejeté pour les races avec lesquelles il crée des produits moins bons. Quelque importante que soit la question de qualité, elle ne constitue pas seule le problème à résoudre dans l'amélioration des races; c'est seulement en prenant en considération tous les éléments de ce problème complexe, dans une situation donnée, qu'on peut arriver à savoir si l'on doit ou si l'on ne doit pas recourir au croisement. Aussi, l'observation et la discussion des faits qui touchent à la qualité des viandes ne peuvent avoir pour résultat que d'éclairer un côté du problème; je les donne dans l'espérance qu'elles remplissent ce but, mais sans vouloir les étendre au delà des limites mêmes de cette étude.

En groupant par âge tous les animaux qui ont paru dans les cinq concours annuels, de 1853 à 1857, j'ai fait voir précédemment que les bœufs âgés de quatre ans au plus se placent, pour la qualité de leur viande, avant les bœufs âgés de plus de quatre ans. Il est intéressant de chercher à quelles races ou à quels croisements appartiennent les bœufs de l'une et de l'autre division, et quelle est la qualité qui correspond à chaque âge, depuis les

Digitized by Google

animaux les plus jeunes jusqu'aux plus âgés. Pour rendre ce rapprochement saisissable, je dresserai un tableau sur le modèle de celui que j'ai tracé déjà l'année dernière dans le même but, en distinguant, d'un côté, les races françaises, de l'autre, les races anglaises et les croisements, et en indiquant la qualité, de part et d'autre, pour un même âge. Voici le résultat de cette classification pour les 199 bœufs qui ont été l'objet de notre examen depuis cinq ans :

	RACES FRANÇAISES.		RACES ANGLAISES et croisements.	
	Nombre de têtes.	Qualité de la viande.	*Nombre de têtes.*	Qualité de la viande.
Bœufs de 3 ans et au-dessous	*3*	14,7	*23*	17,3
3 à 4 ans	*16*	16,5	*43*	16,9
4 à 5 ans	*19*	15,9	*21*	16,7
5 à 6 ans	*34*	16,7	*6*	13,8
6 à 7 ans	*17*	15,9	*8*	16,1
7 à 8 ans	*6*	15,8	*1*	16
8 à 9 ans	*1*	14	*1*	16
TOTAL	*96*	Moy. 16,24	TOT. *103*	Moy. 16,68

La catégorie des races anglaises et croisements compte sept têtes de plus que celle des races françaises. Parmi les 103 bœufs qui la composent, les croisements de la race de *durham* avec les races françaises figurent pour 82 têtes; les *durham* purs, pour 19 têtes; le croisement *durham-hereford* et le croisement *ayr-breton*, chacun pour une tête. Les croisements *durham-français* forment donc les quatre cinquièmes du nombre total des bœufs de ce groupe; c'est donc à eux surtout que se rapportent les observations auxquelles le groupe peut donner lieu.

En moyenne, la qualité des races françaises est de très-peu inférieure à celle des bœufs anglais et croisés; on peut dire, d'une manière générale, que la qualité est égale des deux parts. Cette conséquence ressortait déjà, l'année dernière, de la comparaison établie sur les faits précédemment recueillis; les faits ajoutés par le concours de 1857 n'ont donc pas apporté de modification essentielle dans la répartition des qualités.

Une autre conséquence qui se reproduit encore, c'est que la qualité des races anglaises et des croisements reste bien plus uniforme que celle des

Digitized by Google

races françaises, à toutes les périodes indiquées au tableau : les différents âges s'éloignent moins de la moyenne générale pour les unes que pour les autres.

On voit aussi, d'après les résultats combinés des cinq années d'observation, comme on le voyait d'après ceux des quatre années précédentes seulement, que, pour les races françaises, ce sont les bœufs âgés de trois à six ans qui ont la qualité la plus élevée; tandis que, pour les races anglaises et les croisements, c'est avant trois ans et jusqu'à cinq que les bœufs accusent le plus de qualité.

Pour les races anglaises et les croisements, le maximum de qualité se produit chez les bœufs de trois ans et au-dessous, et jusqu'à quatre ans; pour les races françaises, il arrive entre cinq et six ans. Ce maximum est exprimé, pour les races anglaises et les croisements, par des nombres que les races françaises n'atteignent pas; il correspond, par conséquent, à un plus haut degré de qualité. C'est aussi aux périodes où le maximum de qualité s'observe que les animaux se rencontrent en plus grand nombre, dans l'une et l'autre catégorie. Ce maximum représente donc la majorité de part et d'autre.

Tous ces résultats mettent en évidence la supériorité des bœufs d'origine anglaise et croisés sur les bœufs des races françaises, sous le rapport de la précocité. Ils sont encore appuyés, dans le même sens, par des faits de détail qui ne manquent pas d'importance. Ainsi, sur les 103 bœufs qui forment la catégorie des races anglaises et croisements, il y en a 87, plus des quatre cinquièmes, qui restent au-dessous de cinq ans. La catégorie des races françaises ne compte que 38 têtes dans les périodes d'âges correspondantes; mais, par contre, elle en comprend 51 dans la période de cinq à sept ans. La précocité est donc dans la nature des uns beaucoup plus que dans les tendances des autres.

C'est ce que prouve encore la manière dont se sont accrus, cette année, les nombres qui représentaient chaque âge au tableau de l'an dernier. Les bœufs des races françaises de trois ans et au-dessous n'ont gagné aucune recrue et sont restés au nombre de 3; les bœufs de cet âge se sont augmentés de 5 têtes dans la catégorie des races anglaises et croisements, et sont portés ainsi à 23.

Dans la première catégorie, les bœufs de trois à quatre ans ne présentent qu'un faible accroissement de 2 têtes et n'arrivent qu'au nombre de 16; dans la seconde ils se sont élevés à 43, en gagnant 12 têtes sur le total de l'an dernier.

De quatre à cinq ans et de cinq à six, les bœufs de race française se sont multipliés : ils ont atteint le chiffre de 19 dans une période, celui de 34 dans l'autre, composant un ensemble de 53 têtes sur lequel ils en

Digitized by Google

gagnent 20 cette année. Pour les périodes parallèles, les bœufs des races anglaises et croisements n'ont gagné que 8 têtes, sur un total de 27.

La précocité se révèle donc comme le caractère dominant des bœufs des races anglaises et croisements, sous quelque face qu'on envisage les faits. Cette précocité est une maturité hâtive, dans laquelle la qualité n'est point sacrifiée. Sous ce rapport, les croisements répondent au but pour lequel ils sont cherchés, et qui ne saurait être que la production de bons animaux de boucherie.

Il est aisé de voir, d'après tous les détails qui viennent de passer sous nos yeux, que la classe des bœufs de quatre ans et au-dessous, à laquelle nous avons reconnu la préséance sur celle des bœufs âgés de plus de quatre ans, se compose en majorité de produits de croisements. Les 85 têtes de cette classe comprennent, en effet, 51 croisements, 19 bœufs de races françaises et 15 *durham*.

Quelque faible que soit la part des bœufs de souche française dans ce contingent d'animaux précoces primés dans les cinq derniers concours, elle indique cependant chez quelques-uns de nos éleveurs une préoccupation louable, et, dans certaines de nos races, un fonds docile et riche, capable de répondre à un travail persévérant d'amélioration. Dans ces 19 bœufs d'origine française, la race *charollaise* compte 10 têtes; la race *limousine*, 7; la race *choletaise* et la race *cotentine*, une tête chacune. La qualité moyenne des *charollais* est égale à 15, 5; celle des *limousins*, à 17, 4; celle du *choletais*, à 19; celle du *cotentin*, à 12. Celui-ci est le bœuf *n° 98* de cette année, dont j'ai parlé en détail plus haut, et qui, s'il prétendait à la précocité par l'âge, n'y avait aucun droit par la qualité. Pour la race *charollaise*, le nombre plus considérable d'animaux jeunes qu'elle produit trahit les tendances de ses éleveurs, et la qualité un peu faible qu'elle accuse montre dans quel sens elle doit être modifiée. Les races *limousine* et *choletaise* sont en ligne pour donner des bœufs capables de rivaliser, pour la maturité précoce, avec les produits de croisement bien réussis. Le nombre de ces bœufs d'élite est, sans doute, assez restreint, et la précocité n'est pas un caractère acquis dès maintenant à ces races; mais c'est beaucoup déjà que d'avoir touché le but, et d'avoir prouvé ainsi qu'il peut être atteint par les moyens qui donnent les races améliorées : le choix des reproducteurs, l'alimentation appropriée, fournie par une agriculture plus parfaite dans ses moyens de production.

Avant de résumer les faits nombreux que je viens d'exposer et de discuter, je soumettrai à une étude analogue les bœufs d'Angleterre et d'Écosse primés cette année à Poissy, en les désignant, pour plus de brièveté, sous le nom général de *bœufs anglais*.

Digitized by Google

Sur les 37 bœufs primés dans les douze classes que le programme ouvrait aux races anglaises, 9 n'ont pas paru à l'abattoir, et ont été probablement reconduits en Angleterre. Ce sont les quatre *devon n° 10, n° 12, n° 13* et *n° 15;* les deux *hereford, n° 16* et *n° 21;* le *west-highland n° 48* et les deux bœufs croisés *n° 56* et *n° 62.*

Le bœuf *durham n° 6,* bien qu'il ait été abattu à Paris, a échappé à notre examen; il était complétement débité quand nous avons été prévenu de son transport à l'étal.

L'appréciation de la qualité des viandes a donc porté sur 27 bœufs *anglais,* qui se classent dans l'ordre suivant :

Bœufs	n° 3. Durham	âgé de 3 a.	2 m.	= 20	*Première* PREMIÈRE qualité.
	n° 5. Durham	4	5	= 20	
	n° 11. Devon	3	0	= 20	
	n° 22. Hereford	4	3 m. 15 j.	= 20	
	n° 23. Hereford	4	5	= 20	
	n° 34. Angus	4	4	= 20	
	n° 35. Angus	4	8	= 20	
	n° 61. Durham-angus	4	4	= 20	
	n° 64. Durham-angus	5	2	= 20	
	n° 28. Angus	3	1	= 19	
	n° 53. Durham-Angus	3	2	= 19	
Bœufs	n° 1. Durham	2	9	= 18	*Seconde* PREMIÈRE qualité.
	n° 2. Durham	3	2	= 18	
	n° 8. Durham	5	3	= 18	
	n° 32. Angus	4	3	= 18	
	n° 54. Durham-angus	3	3	= 18	
	n° 9. Devon	2	11	= 17	
	n° 20. Hereford	3	1	= 17	
	n° 26. Angus	3	1	= 17	
	n° 37. West-highland	4	3	= 17	
	n° 41. West-highland	4	10	= 17	
	n° 60. Durham-angus	4	3	= 17	
Bœufs	n° 38. West-highland	4	3	= 16	*Troisième* PREMIÈRE qualité.
	n° 39. West-highland	5	3	= 16	
	n° 46. West-highland	5	3	= 16	
	n° 29. Angus	3	2 m. 15 j.	= 15	
	n° 57. Durham-angus	3	6	= 15	

La moyenne de ces chiffres donne l'annotation 18,07 pour la qualité des

Digitized by Google

bœufs anglais; elle classe donc leur viande tout à fait au premier degré de la *seconde* PREMIÈRE.

Cette moyenne est beaucoup plus élevée que celle des bœufs français primés cette année et dans les quatre précédents concours. Elle prend une plus grande signification encore quand on remarque qu'aucun des bœufs auxquels elle s'applique n'est descendu au-dessous de la première qualité.

Le nombre des animaux signalés, comme étant hors ligne, par l'annotation 20 est aussi très-considérable : il est de 9, et comprend ainsi le tiers des bœufs inscrits sur notre liste.

Cette supériorité des bœufs anglais sur les bœufs français pour la qualité générale est tout à fait d'accord avec celle qu'on leur reconnaissait pour la conformation et la perfection de l'engraissement, dès qu'on comparait les uns aux autres sur pied.

Classés d'après leur *âge*, et répartis en trois catégories comme l'ont été les bœufs français, les 27 bœufs anglais fournissent les données suivantes :

Pour 3 bœufs de 3 ans au plus, la moyenne de qualité par tête = 18,33
Pour 9 bœufs de 4 ans au plus..... = 17,56
Pour 15 bœufs de plus de 4 ans..... = 18,33.

Ainsi la qualité est absolument égale pour les bœufs les plus jeunes et pour les bœufs les plus âgés; elle dépasse un peu celle des bœufs dont l'âge tombe entre trois et quatre ans.

Pour les bœufs français, le résultat d'une comparaison établie sur les mêmes bases est tout à fait inverse, comme nous l'avons vu : la qualité est plus faible à mesure que les animaux sont plus âgés. Cette différence entre les bœufs des deux pays a, sans doute, pour raison la différence qui existe entre la destination ordinaire des uns et des autres. En France, nos races bovines ne sont pas exploitées comme des machines spécialement façonnées pour la boucherie; en Angleterre, presque toutes les races, et tout particulièrement celles qui ont envoyé des représentants à Poissy, ont été améliorées et sont perfectionnées comme machines exclusivement appelées à produire de la viande. Il en résulte que les races anglaises ont pris une conformité de type, une unité d'aptitudes et de tendances, qui amènent pour toutes une certaine uniformité de valeur dès qu'on les soumet à un élevage et à une préparation également habiles. Nos races françaises, conduites d'après d'autres vues, donnent d'autres résultats. Aussi avons-nous constaté que les animaux qui prennent le premier rang pour la qualité, et ce sont les plus jeunes, appartiennent, pour les quatre cinquièmes à peu près, aux races anglaises et surtout à des croi-

Digitized by Google

sements, c'est-à-dire à des races de boucherie spéciales et à des produits que l'on cherche et que l'on soigne tout particulièrement pour la boucherie. Au point de vue de la qualité, comme sous bien d'autres rapports, le principe physiologique et industriel de la spécialisation des machines animales apparaît comme le plus fécond pour l'organisation logique de la production animale.

Si nous les groupons d'après leur origine, les bœufs anglais présentent le classement suivant, correspondant à la qualité moyenne de chaque *race:*

Hereford	3 têtes	= 19	*Première* PREMIÈRE qualité.
Durham	5	= 18,80	
Devon	2	= 18,50	
Angus	6 têtes	= 18,17	*Seconde* PREMIÈRE qualité.
Durham-angus	6	= 18,17	
West-highland	5 têtes	= 16,40	*Troisième* PREMIÈRE qualité.

Une différence notable se remar ue ici entre la qualité des *west-highland* placés au bas du tableau et celle des bœufs qui appartiennent aux autres races, *hereford, durham, devon, angus* et *durham-angus.* Ceux-ci composent un groupe où la qualité moyenne est supérieure et reste assez voisine d'une race à l'autre; les *west-highland* forment un autre groupe où la qualité est sensiblement moins élevée.

Dans le tableau où j'ai réuni les moyennes caractéristiques des bœufs français classés par races, je n'ai rencontré aucune qualité cotée aussi haut que l'est ici la qualité du premier groupe; mais je vois plusieurs races qui se placent au-dessus des *west-highland.* Je ne veux pas dire que les classements sur lesquels porte la comparaison soient invariables : il nous faudrait beaucoup plus de faits pour arriver à une conclusion qui ait chance de représenter l'état constant des choses; mais je tire toutes les conséquences que font ressortir à mes yeux les faits déjà recueillis. Je n'entends pas, d'autre part, placer nos bœufs français, pour la conformation et l'harmonie des caractères, avant la race écossaise, une des plus suivies dans ses formes et la plus symétrique qu'on puisse citer.

Après ce coup d'œil général, ceux qui suivent attentivement ces recherches afin d'y trouver comme moi un enseignement seront peut-être curieux de savoir par quelles particularités chacun des bœufs anglais s'est signalé, quant à la qualité de sa viande. C'est, d'ailleurs, la première fois qu'il nous est donné d'étudier en France les races anglaises et de leur appliquer nos pro-

Digitized by Google

cédés d'appréciation; ces détails ne sont ni sans intérêt ni sans importance. J'analyserai donc brièvement mes observations sur ces animaux pris individuellement dans chaque race, et je passerai les races en revue dans l'ordre où elles se classent au précédent tableau.

La race de *Hereford* était représentée par trois bœufs : le *n° 20*, coté 17; le *n° 22* et le *n° 23*, portant l'un et l'autre la marque 20.

Le *n° 20*, le plus jeune des trois, était excessivement gras, comme ses deux compagnons; sa couverture de graisse était aussi d'une épaisseur extraordinaire, mais sa chair était moins pénétrée et moins fine. D'après ce que m'apprit le boucher, ce bœuf donna un bouillon d'un bon goût, un peu faible, et une très-bonne viande.

Le *n° 22* avait une graisse plus ferme que celle du précédent, une belle couverture, une viande parfaite d'aspect et de finesse.

Le *n° 23* était vraiment prodigieux d'engraissement; ses muscles étaient noyés dans la graisse, mais complétement pénétrés jusque dans le paleron, dans la poitrine et le plat-de-côtes.

Les *durham* étaient au nombre de 5 : deux d'entre eux, le *n° 3* et le *n° 5*, ont reçu l'annotation 20; les trois autres, *n° 1*, *n° 2* et *n° 8*, ont été marqués 18.

Le *n° 3* est le bœuf qui a remporté le prix d'honneur parmi les animaux anglais. Il était très-beau sous tous les rapports; son engraissement était tout à fait merveilleux. La couverture était magnifique et parfaitement suivie; la graisse, malgré sa grande épaisseur, était compacte et ferme. Les os étaient d'une finesse extrême.

Le *n° 5* brillait par des qualités du même ordre; il était arrivé à un état d'engraissement excessif qui avait atteint profondément les muscles, même ceux des quartiers de devant. Sa viande s'est très-rapidement altérée. Il faut se rappeler que les animaux anglais avaient déjà couru les concours et étaient fatigués avant de paraître à Poissy.

Le *n° 1*, le plus jeune des cinq *durham*, était moins beau de couverture et d'une finesse moindre. Cette dernière observation s'applique également au *n° 2* et au *n° 8*. L'un était très-brillant de couleur et de couverture; l'autre, extraordinairement couvert, avait une graisse d'une belle teinte, un peu molle; sa chair était ferme, à grain un peu gros; il était sensiblement moins beau dans ses quartiers de devant que dans ceux de derrière.

Les deux *devon n° 9* et *n° 11* étaient fins, mais le dernier l'était beaucoup plus que le premier; la couleur de sa viande et de sa graisse était claire; sa chair était bien marbrée; sa charpente osseuse avait une rare finesse. Peut-

Digitized by Google

être aurait-on pu soupçonner cette belle viande de manquer un peu de maturité.

Les six *angus* ont reçu des annotations diverses qui les rangent sur des degrés assez distants de l'échelle de valeur.

Les deux bœufs *n° 34* et *n° 35* ont été marqués du nombre 20. Ils étaient tous deux magnifiques de graisse et de maturité, de couleur et de finesse. La graisse était ferme et d'une excellente nature; la couverture s'étendait avec uniformité sur toutes les parties du corps et descendait jusqu'autour des articulations des jarrets et des genoux; la chair était compacte et tendre. Le développement extraordinaire de la graisse s'est rarement associé à une pareille finesse. J'ai pu goûter et faire goûter à plusieurs morceaux différents de ces bœufs; les avis ont été unanimes pour en reconnaître le goût délicat et l'arome parfait. Le boucher acheteur du bœuf *n° 34* a fait rôtir un morceau de la pièce désignée sous le nom de *gros-bout*, correspondant à la partie de la poitrine qui s'étend en avant des membres antérieurs et entre eux; il a trouvé cette viande de troisième catégorie excellente, et égale en qualité aux morceaux de première catégorie de certains bœufs. Ce fait est très-propre à mettre en évidence la différence qui existe entre un animal et un autre sous le rapport de la qualité générale; il montre combien il est difficile de classer rigoureusement les morceaux à la vente, quelle peut être l'erreur du consommateur qui se contente de savoir le nom du morceau qu'il achète, sans chercher à en apprécier la qualité réelle.

Le bœuf *n° 28* était généralement très-fin, bien engraissé; sa couleur était un peu sombre. Il était d'un degré au-dessous des bœufs précédents et ne méritait que le chiffre 19.

On peut dire du bœuf *n° 32* qu'il rappelait les qualités de ses congénères; mais l'ensemble n'était plus aussi complet, aussi extraordinaire, et il s'arrêtait au premier degré de la *seconde* PREMIÈRE, avec le nombre 18.

Le bœuf *n° 26*, coté 17, avec une moindre finesse était cependant très-homogène de qualité.

Enfin le bœuf *n° 29* s'éloignait davantage des animaux de sa race placés en tête, et descendait à l'annotation 15. La finesse de sa viande était médiocre; on en peut dire autant de sa couverture pour l'épaisseur, le suivi et la qualité de la graisse.

Le groupe des bœufs croisés *durham-angus* compte autant de têtes que celui des *angus* purs, et les annotations sont réparties dans l'un et dans l'autre absolument de la même manière.

Le nombre 20 a été attribué aux bœufs *n° 61* et *n° 64*, remarquables tous

Digitized by Google

deux par la beauté de leur couverture, la qualité de leur graisse, la finesse de leur viande, le degré de pénétration de leur chair par la graisse, qui avait atteint le paleron comme la tranche. Le bœuf *n° 64* était peut-être ce qu'on peut voir de plus prodigieux comme forme et comme engraissement. Sa poitrine était d'une ampleur telle, qu'elle ouvrait entre les membres antérieurs un vide de plus d'un mètre de largeur. La couverture avait pris un développement étonnant sur toutes les parties du corps; les plats-de-côtes étaient d'une épaisseur extrême et pénétrés dans toute leur profondeur; les brochets, c'est-à-dire la graisse de la poitrine, étaient énormes. On pourrait dire, vu la proportion relative de la graisse et du maigre, que le gras était marbré de viande; cette viande était, d'ailleurs, pleine de sucs. Les os de ce bœuf étaient tellement réduits, que les côtes se sont rompues sous le poids du corps quand on a suspendu les quartiers à l'étal.

On retrouvait dans le bœuf *n° 53*, classé sous le nombre n° 19, les mêmes caractères généraux que je viens de signaler dans les deux bœufs qui précèdent; la couverture avait acquis aussi une très-grande épaisseur; la couleur était belle; le grain de viande, fin; la maturité laissait un peu à désirer.

Le bœuf *n° 54*, fin et très-couvert, a reçu la note 18.

Le bœuf *n° 60*, remarquable aussi par l'épaisseur uniforme de sa couverture, était un peu moins fin, mais assez régulier de qualité, et accusait peut-être plus de finesse dans le plat-de-côtes que sur d'autres points. Il porte la note 17.

Le bœuf *n° 57*, placé le dernier dans ce groupe et à quelque distance des précédents, était d'une finesse ordinaire; il n'était pas moins surprenant que ses congénères par une accumulation de graisse qui, en disproportion avec la viande, devenait beaucoup plus sensible et, en quelque sorte, choquante.

Nous ne trouvons plus, parmi les cinq bœufs *west-highland*, des animaux aussi élevés en qualité que parmi les autres races de la Grande-Bretagne. Les deux bœufs *n° 37* et *n° 41* sont marqués 17; les trois autres bœufs, *n° 38*, *n° 39* et *n° 46*, sont cotés 16.

La viande des deux premiers était assez fine, pénétrée par la graisse jusque dans les poitrines, et d'une belle couleur rosée; la couverture n'avait rien que d'ordinaire.

Le bœuf *n° 38* était beaucoup plus couvert que les précédents, mais un peu moins fin.

C'est surtout par le développement extraordinaire de sa couverture que se distinguait le bœuf *n° 39*; sa couleur était un peu terne.

La couleur du bœuf *n° 46* était préférable, mais la finesse manquait un peu.

Digitized by Google

Quelques faits généraux ressortent de cette étude détaillée; je les indiquerai rapidement.

Dans toutes les races anglaises, il se rencontre des bœufs qui ont reçu l'annotation 20, correspondant au premier degré de la qualité la plus parfaite; les *west-highland* seuls n'ont pas dépassé la note 17. Cela ne veut pas dire, on le comprend, que ces bœufs fussent de mauvaise qualité, car le nombre 17 les classe dans la *seconde* PREMIÈRE. Cela n'implique pas non plus une infériorité absolue de la race écossaise pour la qualité de la viande, par rapport aux autres races. Mais ce résultat montre que dans les conditions où elles se sont présentées à nous, et vraisemblablement dans la marche ordinaire des choses, les races de *Hereford*, de *Durham*, de *Devon*, d'*Angus*, et les croisements *durham-angus*, peuvent présenter des sujets exceptionnellement remarquables plus facilement et plus souvent que la race *west-highland* ne saurait le faire. Et, en faisant cette remarque, je ne me préoccupe que de la qualité, je ne me fonde que sur les faits qui ont passé sous mes yeux; je laisse de côté les considérations tirées de la conformation des *west-highland*, de leur rendement, des conditions générales dans lesquelles ils sont élevés, et qu'il faudrait peser pour établir la valeur spéciale de cette race, relativement à celle des autres qui lui sont ici comparées.

Je ferai observer encore que les *west-highland* n'ont pas de représentants dans la catégorie des bœufs âgés de moins de quatre ans : trois d'entre eux dépassent quatre ans, et les deux autres ont plus de cinq ans. Il y a donc moins de précocité dans cette race que dans les autres. Par l'ensemble des conditions où ils s'offrent à nous: âge général plus élevé, qualité moyenne plus faible, supériorité exceptionnelle plus rare, les *west-highland* paraissent donc former, comme je le disais plus haut, un groupe à part, auquel s'oppose le groupe composé des autres races, et signalé par des caractères tout différents. Ce classement, auquel conduit l'étude de quelques particularités seulement, ne serait pas contredit par l'examen de tous les autres faits relatifs à l'histoire des races.

L'annotation 20 indique, pour les bœufs anglais comme pour les bœufs français, la réunion des qualités auxquelles la supériorité est attribuée; mais, parfois, quelques-uns de ces caractères sont plus accusés, exagérés même, sans constituer une perfection générale plus grande au profit des animaux qui les présentent, et sans faire descendre à un degré inférieur ceux dont la perfection n'a rien d'extraordinaire. Si j'avais tenté d'exprimer par les chiffres ces nuances dans la qualité la plus haute, je serais tombé dans une complication qui aurait obscurci l'étude au lieu de la simplifier. C'est pour cela que

Digitized by Google

j'ai cru utile de donner quelques renseignements individuels qui permissent de saisir ces différences.

Or, les petites légendes que je viens de donner pour les bœufs anglais mettent en évidence quelques généralités curieuses.

Ainsi, chez la plupart de ces bœufs, j'ai dû signaler l'énorme accumulation de la graisse, sa présence partout où se rencontre quelque maille de tissu cellulaire, l'épaisseur extraordinaire de la couverture, quels que fussent, d'ailleurs, les autres caractères particuliers. Ce développement et cette richesse du tissu adipeux indiquent une aptitude spéciale des races anglaises, plus encore qu'ils ne révèlent l'habileté très-grande avec laquelle les éleveurs en conduisent l'engraissement; car on les observe même chez les animaux dont la maturité de la viande laisse quelque chose à désirer. En suivant la manifestation de cette aptitude dans toutes ses phases, il semble que le dépôt de la graisse dans le panicule adipeux, dans les grandes couches cellulaires qui entourent les muscles et les viscères, précède la pénétration de la graisse entre les faisceaux fibreux de la chair, et que celle-ci ne se marbre que si l'engraissement est très-prolongé et très-complet. A cette dernière période la viande est bien pénétrée de graisse, elle a subi toutes les modifications qui donnent la finesse à la coupe, la maturité, la richesse, elle peut être de toute première qualité, et l'on s'explique facilement comment la quantité de graisse extérieure aux muscles ou accumulée dans la couverture est alors tout à fait extraordinaire. A une période moins avancée de l'engraissement, cette graisse extérieure et cette couverture peuvent être considérables aussi; mais la chair peut n'être pas marbrée ou ne l'être que peu. En un mot, on est conduit à croire que la viande n'aurait pas atteint le degré de maturité qu'elle offre chez les animaux placés en première ligne, si l'engraissement eût été moins parfait et moins long. Il semble donc que, dans les conditions ordinaires de l'engraissement commercial, la graisse développée puisse être très-abondante, sans que la qualité de la viande soit très-élevée.

Si l'on rapproche ces observations de ce fait que, chez nous, l'engraissement, même celui des concours, n'est pas généralement aussi achevé que celui de nos voisins, on comprendra pourquoi nos *durham* français ne se classent pas au premier rang pour la qualité de leur viande, ainsi que nous l'avons établi précédemment, et pourquoi ils prennent une annotation inférieure à celle que reçoivent les *durham* anglais. Ces résultats me semblent tous se tenir étroitement, comme causes et effets.

On ne peut pas dire, d'une manière absolue, que ce développement inusité de la graisse et l'état un peu vert des muscles tiennent à la grande jeunesse des bœufs anglais, car on rencontre ces caractères chez des ani-

Digitized by Google

maux d'âges divers, et ils s'observent chez le *west-highland* âgé de cinq ans et trois mois, aussi bien que chez le *durham* du même âge. Cependant, il faut remarquer que, dans les races de *Devon*, de *Hereford*, d'*Angus*, et dans le croisement *durham-angus*, l'annotation 20 a été obtenue par les bœufs les plus âgés. Sans doute ces bœufs sont loin d'être des bœufs de grand âge, puisque le *devon* noté 20 avait trois ans, et que les bœufs des autres races marqués du même nombre comptent de quatre ans et trois mois à cinq ans et deux mois; mais ce bœuf *devon* n'était pas, comme je l'ai fait remarquer, d'une maturité bien franche, et il résulte de l'ensemble des faits que la maturité se trouve plus généralement chez les bœufs relativement plus âgés.

La race de *Durham* fait, dans une certaine mesure, exception à cette règle. S'il est vrai que, chez elle, le bœuf le plus jeune, âgé de deux ans et neuf mois, n'occupe pas le premier rang, on trouve cotés 20 deux bœufs dont l'un n'avait que trois ans et deux mois, et dont l'autre comptait quatre ans et cinq mois : celui-ci appartenait donc à la catégorie de bœufs que j'appelais tout à l'heure âgés, dans les autres races; celui-là, à la catégorie de ceux que je disais jeunes, par opposition.

La race de *Durham* posséderait donc un peu plus de précocité acquise que les autres races anglaises dont nous avons vu des spécimens. La race de *West-Highland* serait la moins précoce. La race de *Devon* s'approcherait de la race de *Durham*, sous ce rapport. Les *hereford*, les *angus* et les *durham-angus* se placeraient à peu près sur une même ligne, un peu au-dessous des *durham* et des *devon*. Voilà, si l'on juge d'après la qualité des viandes seulement, à quel classement général mène la comparaison des races. Il serait bien à souhaiter que l'on trouvât encore en France l'occasion de suivre cette étude; on arriverait peut-être enfin à donner force de doctrine à des notions qui n'ont jusqu'ici aucun corps, et que chacun repousse ou adopte suivant ses préoccupations ou ses préjugés.

Le croisement *durham-angus* fait naître quelques réflexions, quand on compare les bœufs qui en proviennent aux animaux des deux races qui l'ont composé.

Les six bœufs qui lui appartiennent donnent exactement la même moyenne de qualité que les six bœufs de la race *angus;* cette moyenne résulte de notes absolument semblables, également réparties sur des animaux d'âges correspondants. Il y a donc, quant au résultat définitif, identité complète entre la race pure d'*Angus* et le croisement *durham-angus*.

Ce fait confirme certaines conséquences qui ressortent de l'histoire des races. Il prouve que l'on peut sans le secours du croisement, même du

Digitized by Google

croisement le mieux combiné, améliorer une race dans un sens déterminé, et la conduire à un état aussi avancé que peut l'être celui des animaux obtenus du croisement avec la race la plus renommée. Quand on considère dans quelles conditions générales de milieu la race écossaise d'*Angus* a été formée, améliorée, perfectionnée, cette possibilité acquiert la force d'un principe partout applicable.

D'autre part, le croisement, ou, pour parler plus exactement, le premier croisement, celui qui avait donné les bœufs dont nous nous occupons, fournit à la consommation des animaux qui peuvent rivaliser avec les sujets de la race améliorée. A quelle opération faut-il donc donner la préférence : à l'amélioration par sélection ou au croisement? La question ainsi posée ne peut recevoir de réponse; car, comme j'ai eu souvent l'occasion de le dire déjà, le croisement peut donner des *produits*, mais ne saurait faire des *reproducteurs*. L'amélioration résultant du croisement s'arrête à l'individu et reste de nul effet pour la race; elle ne peut donc exempter l'éleveur du travail qui doit amener l'amélioration de la race, quand cette race possède, d'ailleurs, les éléments premiers d'où la perfection peut s'engendrer. C'est la distinction que les éleveurs de la Grande-Bretagne savent parfaitement faire, c'est le principe qui les dirige; les faits qui passent aujourd'hui sous nos yeux l'attestent, après bien d'autres.

La race d'*Angus* et le croisement *durham-angus* sont un peu inférieurs en qualité générale à la race de *Durham*. Celle-ci est, d'ailleurs, plus précoce, comme nous l'avons vu plus haut; elle possède, en outre, dans sa nature, dans ses aptitudes, dans la sûreté de son type, dans ses qualités comme nourrice, une supériorité reconnue. Elle est donc indiquée comme éminemment propre, et comme plus propre que les autres races de boucherie, à former des *produits* de croisement. Je suis ramené ainsi à une conséquence à laquelle mes études antérieures m'avaient déjà conduit; en la reproduisant, je souligne le mot qui lui maintient sa véritable signification.

Ces résultats, fournis par l'examen des viandes seulement, sont pleinement confirmés par ceux que donne l'étude du rendement. Il n'entre pas dans mon sujet de suivre cette étude dans ses détails instructifs; mais je dois lui demander le complément de preuves nécessaire pour corroborer les déductions précédentes.

Plus loin, dans la section de ce rapport où je m'occuperai des bœufs du carnaval de 1857, je présenterai le résumé complet du rendement de tous les bœufs primés à Poissy cette année. Ici, je veux rapprocher immédiatement les faits que met en évidence le rendement des *durham*, des *angus*

Digitized by Google

et des *durham-anghus*, des faits que l'appréciation de la qualité de ces mêmes bœufs vient de nous offrir.

Pour rendre la comparaison complète, je dresserai trois tableaux sur le même modèle, un pour chaque race et un pour le croisement.

Dans chaque tableau je présenterai les résultats sous deux formes : l'une donnera le *poids absolu*, c'est-à-dire le poids même des diverses parties de l'animal; l'autre indiquera le *poids relatif*, c'est-à-dire la manière dont se décompose le rendement, par rapport à 100 parties du poids vif.

Les *poids absolus* et les *poids relatifs* comprendront : le poids vif, le poids net ou des quatre quartiers, le poids du suif, celui du cuir, celui des issues et du sang et enfin, celui des intestins, fèces et déchets. Ce dernier poids est le seul qui ne résulte pas d'une pesée directe; il est calculé par différence.

Dans le tableau relatif à la race de *Durham*, je ferai entrer le rendement du bœuf n° *6*, bien que la viande de cet animal n'ait pu être appréciée à l'étal; la comparaison portera ainsi sur un nombre égal de têtes dans chaque groupe.

Digitized by Google

RENDEMENT DE 6 BŒUFS DE RACE DE DURHAM.

AGE DES BŒUFS.	POIDS ABSOLUS.					
	POIDS VIF. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, fèces, déchets.
2 ans 9 mois.....	925k =	636k	80k	49k	62k	98k
3 ans 2 mois.....	885 =	570	112	39	64	100
3 ans 2 mois.....	1,010 =	724	94	47	63	82
4 ans 5 mois.....	1,105 =	780	120	50	75	80
4 ans 5 mois.....	970 =	685	100	45	65	75
5 ans 3 mois.....	1,100 =	760	120	53	75	92
MOYENNES.....	999k 166 =	692 500	104 333	47 167	67 333	87 833

AGE DES BŒUFS.	*POIDS RELATIFS.*					
	POIDS VIF. =	*POIDS net.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues et du sang.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets.*
2 ans 9 mois.....	*100* =	*68 757*	*8 648*	*5 297*	*6 703*	*10 595*
3 ans 2 mois.....	*Idem.* =	*64 407*	*12 655*	*4 407*	*7 232*	*11 299*
3 ans 2 mois.....	*Idem.* =	*71 683*	*9 307*	*4 653*	*6 238*	*8 119*
4 ans 5 mois.....	*Idem.* =	*70 588*	*10 860*	*4 525*	*6 787*	*7 240*
4 ans 5 mois.....	*Idem.* =	*70 619*	*10 309*	*4 639*	*6 701*	*7 732*
5 ans 3 mois.....	*Idem.* =	*69 091*	*10 909*	*4 818*	*6 818*	*8 364*
MOYENNES.....	*100* =	*69 308*	*10 442*	*4 721*	*6 739*	*8 790*

Digitized by Google

RENDEMENT DE 6 BŒUFS DE RACE D'ANGUS.

AGE DES BŒUFS.	POIDS ABSOLUS.					
	POIDS VIF. =	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, fèces, déchets.
3 ans 1 mois.....	825k =	542k	70k	51k	68k	94k
3 ans 1 mois.....	880 =	590	83	51	70	86
3 ans 9 mois 15 jours.	700 =	498	43	40	60	59
4 ans 3 mois.....	1,015 =	685	101	52	60	117
4 ans 4 mois.....	1,040 =	666	110	55	76	133
4 ans 8 mois.....	1,210 =	875	105	51	75	104
MOYENNES.....	945k =	642 667	85 333	50	68 167	98 833

AGE DES BŒUFS.	*POIDS RELATIFS.*					
	POIDS VIF. =	*POIDS NET.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues et du sang.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets.*
3 ans 1 mois.....	*100 =*	*65 697*	*8 485*	*6 182*	*8 242*	*11 394*
3 ans 1 mois.....	*Idem. =*	*67 045*	*9 432*	*5 795*	*7 955*	*9 773*
3 ans 9 mois 15 jours..	*Idem. =*	*71 143*	*6 143*	*5 714*	*8 571*	*8 429*
4 ans 3 mois.....	*Idem. =*	*67 488*	*9 951*	*5 123*	*5 911*	*11 527*
4 ans 4 mois.....	*Idem. =*	*64 038*	*10 577*	*5 289*	*7 308*	*12 788*
4 ans 8 mois.....	*Idem. =*	*72 314*	*8 678*	*4 215*	*6 198*	*8 595*
MOYENNES....	*100 =*	*68 007*	*9 029*	*5 291*	*7 214*	*10 459*

Digitized by Google

RENDEMENT DE 6 BŒUFS CROISÉS DURHAM-ANGUS.

AGE DES BŒUFS.	POIDS ABSOLUS.					
	POIDS VIF.	= POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, fèces, déchets.
3 ans 2 mois.....	1,025k	= 704k	83k	54k	71k	113k
3 ans 3 mois.....	720	= 470	80	46	58	66
3 ans 6 mois.....	915	= 640	87	46	63	79
4 ans 3 mois.....	1,050	= 683	135	53	67	112
4 ans 4 mois.....	950	= 677	84	51	63	75
5 ans 2 mois.....	1,130	= 817	110	50	60	93
MOYENNES.....	965k	= 665 167	96 500	50	63 667	89 666

AGE DES BŒUFS.	*POIDS RELATIFS.*					
	POIDS VIF.	= *POIDS NET.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues et du sang.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets.*
3 ans 2 mois.....	*100*	= *68 883*	*8 098*	*5 268*	*6 927*	*11 624*
3 ans 3 mois.....	*Idem.*	= *65 278*	*11 111*	*6 388*	*8 056*	*9 167*
3 ans 6 mois.....	*Idem.*	= *69 946*	*9 508*	*5 027*	*6 885*	*8 634*
4 ans 3 mois.....	*Idem.*	= *65 048*	*12 857*	*5 047*	*6 381*	*10 667*
4 ans 4 mois.....	*Idem.*	= *71 263*	*8 842*	*5 368*	*6 632*	*7 895*
5 ans 2 mois.....	*Idem.*	= *72 301*	*9 735*	*4 424*	*5 310*	*8 230*
MOYENNES....	*100*	= *68 929*	*10 000*	*5 181*	*6 598*	*9 292*

Digitized by Google

D'après ces chiffres, la race de *Durham* est celle qui donne, à la fois, le poids absolu le plus élevé en viande et en suif et le poids relatif le plus considérable. Le rapport du poids net au poids vif, celui qui caractérise essentiellement l'animal de boucherie quant à son rendement et quant à ses facultés assimilatrices, est en faveur des *durham*. En même temps, et c'est là un fait qui confirme tout ce que nous avons pu dire jusqu'ici de la finesse plus grande de cette race, le poids du cuir est absolument et relativement plus faible.

La race d'*Angus* approche beaucoup de la race de *Durham* pour le rapport du poids des quatre quartiers au poids vif. Un des bœufs de cette race, le plus âgé des six, atteint un rendement prodigieux, qui dépasse 72 p. o/o: c'est le plus élevé de tous les rendements constatés à ce concours. Un autre, âgé de trois ans et deux mois, donne plus de 71 en poids net pour 100 de poids vif, et égale ainsi le rendement d'un bœuf *durham* à peu près de même âge.

Ces faits généraux et individuels montrent combien la race d'*Angus* est perfectionnée pour la boucherie; ils prouvent bien, comme je le disais tout à l'heure, en discutant des faits d'une autre nature, que les races, même celles qui ne sont pas les plus favorisées par les conditions naturelles, peuvent s'améliorer et se perfectionner par elles-mêmes, quand elles tombent dans les mains d'éleveurs qui marchent, avec intelligence et persévérance, vers un but bien défini.

Les bœufs *durham-angus* prennent, pour les poids absolus et pour les poids relatifs, une position intermédiaire à celle des deux races qui les forment. Un de ces bœufs présente un rendement aux quatre quartiers de plus de 72 p. o/o du poids vif; un autre donne un rendement de 71 p. o/o. Ces deux animaux sont les plus âgés des six.

Il est impossible de mieux préciser que ne le font ces résultats le caractère propre du croisement. Il se propose d'obtenir des animaux chez lesquels s'associent les qualités des deux races qui en fournissent les éléments; mais il exige nécessairement l'existence préalable de ces deux races, et ne vaut qu'en raison de leur état acquis de perfection. C'est grâce à l'amélioration obtenue par la race d'*Angus* aussi bien que par la race de *Durham* que le croisement *durham-angus* devient possible à ce degré de puissance. Le croisement ne peut convertir les *produits* en *reproducteurs*, et les éleveurs d'*Angus* ont dû chercher l'amélioration de leur race dans leur race même. Ils ont obtenu de la sorte des animaux rivalisant sans grand désavantage avec la race de *Durham*, qui ne pouvait être appelée à supplanter la race locale. En assurant leur opération principale, la perpétuité des améliora-

Digitized by Google

tions acquises, ils s'assurent, du même coup, la possibilité d'obtenir accessoirement des produits de croisement dont la valeur s'accroît en raison même de la valeur de la race pure. En définitive, ils peuvent se passer tout à fait de croisements, et sont complétement indépendants de la race de *Durham* pour le perfectionnement progressif de leur race. Le croisement leur fournit seulement le moyen de multiplier le nombre des bons produits de consommation.

Amélioration de la race par sélection pour créer des reproducteurs, multiplication des produits de consommation par le croisement, emploi de la race de *Durham* pour ce croisement quand on le juge avantageux, telles sont les opérations qui résument, à nos yeux, toute la doctrine zootechnique pour l'organisation de la production animale, telles sont celles que la pratique de nos voisins nous montre comme parfaitement concordantes en principe et en fait. La sélection seule peut améliorer et confirmer les races; dans la grande majorité des cas elle peut se passer du croisement, qui ne saurait, en aucune circonstance, se substituer à elle. Le croisement, comme opération principale et continue, n'a sa place marquée que là où la race, tout à fait mauvaise ou insuffisante, doit disparaître; il n'y a pas de meilleur moyen que le croisement répété pour effacer les races.

Je résume en quelques propositions générales les observations auxquelles nous a conduit l'étude des bœufs français primés dans les cinq concours de 1853-54-55-56-57 et celle des bœufs anglais primés cette année. Ces conclusions ne diffèrent pas, pour la plupart, de celles que je tirais l'année dernière d'une étude analogue; cette identité leur donne plus de valeur, et c'est pour cela que je crois utile de les répéter :

1° Parmi les bœufs nés et élevés en France, il en est qui peuvent acquérir avant quatre ans la maturité de l'âge adulte. Chez ces animaux *précoces*, la viande est de qualité un peu supérieure à celle des bœufs plus âgés.

2° Les bœufs qui possèdent ce double avantage de la précocité et d'une qualité de viande plus élevée appartiennent, pour un très-petit nombre, à quelques-unes de nos races indigènes, la race *choletaise* et la race *limousine* en particulier; ils proviennent, pour les trois cinquièmes, de croisements entre diverses races françaises et la race de *Durham*.

3° Parmi les bœufs nés et élevés dans la Grande-Bretagne, la précocité existe aussi, mais elle ne coïncide pas avec une qualité plus grande de la viande : les bœufs anglais au-dessus de quatre ans ont autant et peut-être un peu plus de qualité que les bœufs plus jeunes. Les croisements ne sont supérieurs aux races pures ni en qualité ni en précocité.

Digitized by Google

4° Cette différence entre les bœufs des deux pays semble liée à la différence de vues qui guident les éleveurs en Angleterre et en France.

Les races anglaises, celles du moins qui ont fourni les faits que nous généralisons ici, sont spécialement destinées à la boucherie; elles reçoivent, de cette unité de but, des caractères communs et une certaine uniformité de nature sous l'influence de soins identiques.

Les races françaises ne sont pas dirigées vers ce but unique; les bœufs les plus jeunes et ceux qu'on demande aux croisements sont seuls considérés comme des animaux de boucherie spéciaux, et traités comme tels.

Le principe de la *spécialisation* comme condition première de la perfection des races trouverait donc ici une nouvelle confirmation dans les faits.

5° La qualité moyenne des bœufs nés et élevés dans la Grande-Bretagne s'est montrée, dans le concours, supérieure à la qualité moyenne des bœufs nés et élevés en France; mais cette supériorité paraît tenir moins à la nature même des animaux anglais qu'à la perfection de leur engraissement. Il semble que, si l'engraissement eût été moins achevé, la viande des bœufs anglais fût restée plus verte; celle des bœufs français accuse généralement plus de tendance à se marbrer plus facilement.

6° A cette différence de nature paraît devoir être rattaché, comme à sa cause, ce fait annuellement constaté que les bœufs *durham* nés et élevés en France, où l'engraissement de concours est certainement moins parfait et moins complet qu'en Angleterre, se classent, pour la qualité de leur viande, au-dessous de beaucoup de nos races indigènes et au-dessous de la plupart des produits issus de croisements.

7° Si l'on établit, parmi les bœufs nés et élevés en France, deux catégories comprenant : l'une, les animaux de races françaises, l'autre, les animaux de races anglaises et les croisements, on voit que la qualité moyenne est à peu près égale de part et d'autre. Mais les bœufs de races indigènes prennent leur maximum de qualité de cinq à six ans, tandis que les bœufs d'origine anglaise et les produits de croisements atteignent ce maximum avant trois ans et de trois à quatre.

Cette conséquence est, en quelque sorte, le corollaire des deux premières conclusions sur la précocité et la qualité des animaux nés et élevés en France.

8° L'étude de la qualité des viandes, comme celle de l'histoire entière des races, comme celle des pratiques ordinaires des éleveurs anglais, prouve, pour la France aussi bien que pour l'Angleterre, la possibilité d'améliorer les races par elles-mêmes, quand ces races, d'ailleurs, possédant déjà des éléments favorables répondant bien à l'état actuel du milieu où elles s'élèvent

Digitized by Google

et s'emploient, promettent de suivre facilement les progrès agricoles dans leur marche ascendante.

Parallèlement à ce travail d'amélioration par sélection, le seul qui doive créer des *reproducteurs* en vue du perfectionnement d'une race, il peut être avantageux de demander au croisement des *produits* destinés à la consommation.

La valeur de ces *produits* s'élève en raison du degré d'amélioration auquel est arrivée la race que l'on croise.

9° Dans les cas où le croisement, ainsi entendu, est indiqué, la race de *Durham* est celle qui donne le plus sûrement les meilleurs résultats.

Le rôle de la race de *Durham* paraît essentiellement consister, pour la France, à créer ces *produits* de croisement.

Je rappellerai que ces conclusions résultent d'observations faites à cinq concours publics, sur 199 bœufs nés et élevés en France, et, au concours de 1857, sur 27 bœufs nés et élevés dans la Grande-Bretagne. On peut, sur ces bases, attribuer à chacune de ces conclusions le coefficient de valeur probable qui lui convient.

J'arrive à l'expérience de dégustation.

Des animaux en nombre plus grand que dans les essais antérieurs, et représentant un plus grand nombre de races dans chaque espèce, ont été l'objet de cette nouvelle expérience. Quatorze bœufs, nés et élevés, soit en France, soit en Angleterre; six moutons, de provenance française ou anglaise, et six porcs ont été soumis à cette épreuve. Je parlerai des faits qui se rapportent aux moutons et aux porcs quand j'aurai relaté les observations d'étal fournies par chacune de ces deux espèces. Je vais seulement faire connaître maintenant les résultats que l'espèce bovine a donnés.

Pour apprécier la qualité des viandes de bœuf, on leur a fait subir les préparations culinaires les plus habituelles : on les a mises en pot-au-feu, dont on a obtenu le bouillon et le bouilli, et on les a fait rôtir.

Parmi les quatorze bœufs qui ont figuré dans l'épreuve, il en est sept dont la viande a pu être dégustée après avoir été soumise à ces deux sortes de préparations; les autres n'ont donné qu'un pot-au-feu ou un rôti. Il est à regretter, sans doute, que tous les animaux n'aient point été examinés successivement sous toutes les formes; mais il y a impossibilité absolue de faire coïncider l'abatage et le débit des bœufs dont on serait curieux de juger comparativement la valeur; il faut se plier nécessairement aux exigences du commerce des bouchers acheteurs. Nous avons essayé, cependant, de réunir

Digitized by Google

les spécimens les plus variés et de soumettre à l'expérience la plus étendue les animaux les mieux placés sur la liste des primes.

Les sept bœufs dont la viande a été appréciée à la fois pour la qualité du bouillon, du bouilli et du rôti sont les suivants :

D'abord, le *durham n° 3* et le *durham-schwitz-normand n° 92*, qui ont remporté le prix d'honneur : le premier, dans la division des animaux nés à l'étranger; le second, dans celle des animaux nés en France. Puis, le *charollais n° 221*, qui a été balancé un moment avec le bœuf français que je viens de désigner. Il était extrêmement curieux de voir comment se présenteraient ces animaux dans un classement d'après les propriétés organoleptiques de leur viande, et c'est au désir de les réunir tous trois dans une même expérience dégustative qu'a été subordonné le choix des autres sujets.

Le bœuf de *Devon n° 11* a subi les mêmes épreuves que les précédents.

Il en a été ainsi du *limousin n° 180*, du *salers n° 134* et du *cotentin n° 191*. Ce dernier bœuf n'avait pas été primé, et avait été engraissé dans le département de Lot-et-Garonne. Mais nous avons désiré que la race *cotentine* figurât à l'expérience, en opposition avec le croisement *durham-cotentin*, représenté par le bœuf *n° 102*, qui n'a paru qu'à la première épreuve, et a porté ainsi à huit le nombre des bœufs dont on a apprécié la qualité pour le bouillon et pour le bouilli.

Pour préparer ce bouillon et ce bouilli, on a choisi, pour les huit bœufs, le morceau de *gîte à la noix* voisin du *tende de tranche*, auquel les bouchers donnent le nom de *semelle;* il correspond à la partie interne du morceau que l'on désigne à Londres sous le nom de *buttock*. Ce morceau, du même poids pour tous, a été placé dans un vase neuf en terre vernissée, avec une égale quantité d'eau et de légumes de mêmes sortes. Les détails sont si nombreux au moment où s'organise une expérience dans laquelle doivent figurer tant d'animaux, que je n'ai pu trouver le temps de peser le bœuf après cuisson, ni de déterminer la densité du bouillon obtenu. Mais j'ai été plus heureux pour le bœuf rôti, aussi bien que pour les rôtis de mouton et de porc : je donnerai les résultats en leur lieu.

Il est superflu de dire que dans cette expérience, comme dans celles des années précédentes, les convives ont ignoré de quels animaux provenaient les viandes qui étaient soumises à leur appréciation. Chaque bœuf avait reçu, pour chaque série d'épreuves, un numéro d'ordre différent de celui qu'il portait au catalogue du concours, et c'est seulement quand les rangs étaient définitivement assignés à chacun que les juges apprenaient sur quels animaux étaient tombés leurs suffrages.

La dégustation du bouillon a donné les résultats suivants :

Digitized by Google

Trois bœufs ont d'abord été portés pour le premier rang; ce sont : le *durham n° 3*, le *charollais n° 221* et le *durham-schwitz-normand n° 92*. Après un examen plusieurs fois répété, le *durh m* l'a emporté d'une seule voix, et les trois animaux ont été classés dans l'ordre où je viens de les indiquer. Ces trois bœufs sont, on le remarquera, les deux prix d'honneur, et celui qui a vivement disputé la palme au lauréat français.

Ces trois bœufs forment un petit groupe de valeur supérieure, au-dessous duquel prend rang, en quatrième ligne, mais à une certaine distance, le *limousin n° 180*.

Puis vient un groupe comprenant les quatre derniers bœufs, dont le bouillon n'a été trouvé remarquable sous aucun rapport. En tête de ce groupe, et par conséquent au cinquième rang, a été placé le *devon n° 11*, dont on a jugé le bouillon un peu meilleur que celui des trois autres bœufs : le *durham-cotentin n° 102*, classé sixième; le *salers n° 134*, septième; et enfin le *cotentin n° 191*, huitième.

Les trois bœufs du premier groupe, notablement supérieurs aux cinq autres, comptaient de trois ans à trois ans et trois mois. Malgré leur jeunesse, ils avaient donc acquis une réelle maturité, celle que révèle tout particulièrement la préparation du bouillon, où les aromes de la viande adulte se développent et se mettent le mieux en évidence.

Le *salers* et le *cotentin*, placés aux deux derniers rangs, étaient les plus âgés des huit bœufs. L'âge seul n'est donc pas une garantie pour la qualité, et il est possible à certaines races, à certains animaux, d'arriver plus tôt que d'autres à la maturité qu'on recherche pour la confection du pot-au-feu. Cette conclusion, à laquelle nous conduit la dégustation, ne dément pas celle que nous avons tirée des observations d'un autre ordre.

Je ne m'étonne pas de voir le *devon* ne pas prendre un rang plus élevé; j'ai fait remarquer plus haut que sa viande, malgré le bel ensemble de ses caractères, accusait pourtant un peu de verdeur.

Le bouilli fourni par les mêmes bœufs a donné lieu au classement que je vais faire connaître.

Le *durham n° 3* a pris encore le premier rang. Sa viande avait le défaut d'être trop chargée de graisse, mais elle était néanmoins extrêmement délicate et pleine d'aromes. Quelques-uns des juges lui ont préféré le *durham-cotentin n° 102*, qui s'est placé, sans opposition, au second rang.

En troisième ligne est venu le *devon n° 11*, dont je rappelais, il y a un instant, l'appréciation à l'étal, et qui a regagné ainsi par la qualité de sa viande bouillie ce qu'il avait perdu par la qualité de son bouillon.

Digitized by Google

Le *charollais n° 221*, le *durham-schwitz-normand n° 92* et le *limousin n° 180* ont, par une compensation en sens inverse, descendu chacun deux degrés sur l'échelle du classement des viandes, et sont devenus ainsi quatrième, cinquième et sixième. Ils ont gardé, l'un par rapport à l'autre, le même ordre que pour la qualité du bouillon.

Le *salers n° 134* et le *cotentin n° 191* sont restés aux deux dernières places, pour la viande comme pour le bouillon; l'un septième, l'autre huitième.

En résumé, dans cette double épreuve du bouillon et du bouilli, trois bœufs ont conservé le même rang : le *durham*, premier; le *salers* et le *cotentin*, derniers. Les réflexions que je faisais, à propos de bouillon, sur la précocité de certains individus et de certaines races sont donc applicables aussi aux résultats donnés par la dégustation de la viande bouillie.

Quant aux autres bœufs, ils ont subi les compensations qui se produisent d'ordinaire entre le bouilli et le bouillon d'un même animal, l'un gagnant généralement ce que l'autre perd en qualité.

Si l'on cherche, pour chacun des huit bœufs, le rang moyen que lui assignent les résultats combinés de cette double liste, on voit que l'ordre auquel on arrive, après dégustation, est exactement celui que donnent aux mêmes animaux nos annotations de l'étal, après examen des caractères physiques des viandes. Il ne se présente qu'une légère différence pour le *salers*, auquel nous avions attribué un peu plus de qualité qu'il n'en a révélé à la dégustation.

Ce classement après l'étude du pot-au-feu est le plus significatif; il correspond à la maturité que nous recherchons dans les viandes, bien plus complétement que ne le fait le classement auquel peut aboutir la dégustation de la viande rôtie.

A l'exception du *durham-cotentin n° 102*, les bœufs dont il vient d'être question ont fourni une pièce de viande pour la préparation du rôti. Six autres bœufs ont été représentés aussi à cette seconde expérience, et ont ainsi porté à treize le nombre de morceaux qu'il a fallu comparer.

Pour tous ces bœufs, le morceau a été pris dans les premières *côtes couvertes*, partie correspondant aux *middle ribs* de Londres; il a été disposé dans un ustensile neuf, et placé isolément devant le feu, de manière à ce que le jus d'une viande ne se mêlât pas à celui d'une autre. J'ai constaté le poids de chaque morceau avant et après la cuisson; je donne plus bas, dans un tableau, le résultat de ces pesées.

Les six bœufs qui n'avaient pas paru dans la première épreuve et qui ont

Digitized by Google

été jugés dans celle-ci appartenaient aux trois races anglaises de *Hereford*, de *West-Higland* et *d'Angus*, au croisement *durham-angus*, à la race française de *Cholet* et au croisement *durham-charollais*.

Le bœuf *hereford* était le *n° 22* du catalogue; le *west-highland*, le *n° 41*; l'*angus*, le *n° 35*; le *durham-angus*, le *n° 61*. Si l'on ajoute à ces animaux le *durham n° 3* et le *devon n° 11*, qui ont déjà figuré à la dégustation du bouillon et du bouilli, on trouve que toutes les races et les croisements dont la Grande-Bretagne nous avait offert les échantillons, ont été représentés à la dégustation du rôti.

Le *choletais* était le *n° 124*; le *durham-charollais*, le *n° 218*. Nous avons désiré que notre race *choletaise*, une des plus en renom, pût être appréciée comme viande rôtie, puisqu'elle n'avait pu l'être, faute de morceau, pour la qualité du bouilli et du bouillon. Le *durham-charollais*, dont nous n'avons pu trouver de morceau pour l'épreuve du pot-au-feu, nous a fourni, pour le rôti l'occasion de comparer un produit du croisement *durham* à un individu de la race *charollaise*.

Le classement des bœufs d'après la qualité de leur viande rôtie n'a été ni aussi facile ni aussi net que celui auquel l'expérience précédente avait conduit. Comme les autres sens le goût se lasse par l'attention, et il devait s'exercer sur un nombre considérable de pièces, après avoir subi déjà de rudes épreuves. Huit fois les juges avaient dû apprécier le bouillon et huit fois le bouilli; la viande de porc leur avait été six fois soumise en hors-d'œuvre; treize rôtis de bœuf leur étaient maintenant présentés. Bien que la dégustation se fasse sur de minimes portions, elle n'arrive pas de prime saut à un résultat définitif; il faut revenir, et revenir sans cesse, à une comparaison attentive entre les différents morceaux, réviser son jugement, descendre et remonter dix fois la série des échantillons, avant de prendre une décision dernière. Pendant ce travail de la conscience, la finesse du palais s'émousse, les sensations des houppes nerveuses s'obscurcissent; les moyens artificiels à l'aide desquels on tente de les réveiller les surexcitent un moment pour les laisser ensuite troublées, puis amorties. L'estomac, sollicité mais non satisfait par l'incessante provocation des mets qu'on ne lui montre qu'en menues bouchées, arrive à la satiété par le dégoût avant l'apaisement de la faim, et le juge se récuse par fatigue : *lassata, sed non satiata.*

Cependant, après mainte hésitation et mainte controverse, malgré la difficulté, inhérente au sujet même, de se prononcer entre tant de viandes souvent voisines de qualité, trois groupes ont été formés dans l'ordre où je vais les indiquer, et peu distants l'un de l'autre.

Le premier groupe comprenait six bœufs d'une valeur générale peu diffé-

Digitized by Google

rente, et qui se classent de la manière suivante, séparés seulement par des nuances diversement appréciées par les juges :

Le *west-highland n° 41*, le *charollais n° 221*, le *durham-charollais n° 218*, l'*angus n° 35*, le *durham n° 3* et le *durham-schwitz-normand n° 92*.

C'est à une faible minorité que le *west-highland* a obtenu le premier rang; chacun des bœufs dont je viens de rappeler la race et le numéro d'inscription le lui a vivement disputé, soutenu par des partisans qui savaient motiver leur préférence. Il n'est pas douteux pour moi que ce bœuf n'aurait pas figuré avec autant d'honneur dans l'expérience du bouillon et du bouilli. Le *durham-schwitz-normand* a été considéré assez généralement comme le moins bon du groupe. On a reproché à l'*angus* et au *durham* d'avoir un goût lointain de suif.

On remarquera que le *charollais*, placé déjà avant le *durham-schwitz-normand* pour la qualité de son bouillon et de son bouilli, se place encore avant lui pour la qualité de sa viande rôtie. Si j'ajoute que le rendement du premier s'est élevé à 69 p. o/o, tandis que celui du second a été de 67 p. o/o, j'aurai justifié les droits que l'un a eus à disputer le prix d'honneur à l'autre.

Le *durham* est descendu du premier rang qu'il avait occupé, sans conteste, pour la qualité du bouillon et du bouilli. Ce résultat est dû sans aucun doute au goût de graisse trop prononcé qu'avait sa viande rôtie, et dont sa viande bouillie avait pu se débarrasser par la cuisson dans l'eau.

Le *charollais* précède le *durham-charollais* sur cette liste, comme sur celle qui a été dressée d'après l'appréciation à l'étal.

Un second groupe était formé de trois bœufs : le *durham-angus n° 61*, le *limousin n° 180* et le *hereford n° 22*; ils gardaient, l'un par rapport à l'autre, l'ordre dans lequel je viens de les désigner.

Enfin, un troisième groupe réunissait quatre animaux de nuances voisines dans la qualité : le *devon n° 11*, le *salers n° 134*, le *choletais n° 124* et le *cotentin n° 191*.

La place du *salers* et du *cotentin* reste ainsi ce qu'elle était après la dégustation du bouillon et du bouilli. Le *devon* a sensiblement baissé, et c'est seulement par lui et par le *durham* qu'a été modifié l'ordre dans lequel se succédaient les bœufs qui ont été l'objet de l'expérience du pot-au-feu avant d'être soumis à celle du rôti. J'ai déjà dit qu'un léger goût de graisse avait nui au *durham*. Le reproche de verdeur que nous avons fait au *devon* se trouve ici encore mieux justifié que précédemment.

Les rapports des animaux entre eux restent donc généralement les mêmes pour la qualité, soit qu'on la constate d'après le bouillon et le bouilli, soit qu'on l'apprécie d'après le rôti, et ce résultat est d'accord avec notre classe-

Digitized by Google

ment d'après l'inspection des viandes. On peut remarquer aussi que la qualité des bœufs anglais est, en moyenne, supérieure à celle des bœufs français, ici comme d'après le jugement à l'étal.

Voici le tableau du poids initial de chaque morceau rôti, et de la perte due à la cuisson, pour les treize bœufs de l'expérience, classés d'après les indications que je viens de fournir :

NUMÉRO des bœufs au catalogue du concours.	ÂGE.	RACE.	POIDS DES MORCEAUX avant la cuisson.	POIDS DES MORCEAUX après la cuisson.	PERTE PAR LA CUISSON sur le poids initial.	PERTE PAR LA CUISSON pour 0/0.
41	4 ans 10 mois...	West-highland.....	2k,600	1k,900	0k,700	26,923
221	3 ans 3 mois....	Charollais.....	3 ,100	2 ,300	0 ,800	25,806
218	2 ans 11 mois...	Durham-charollais.....	3 ,000	2 ,100	0 ,900	30,000
35	4 ans 8 mois....	Angus.....	3 ,500	2 ,250	1 ,250	35,714
3	3 ans 2 mois....	Durham.....	3 ,700	2 ,300	1 ,400	37,838
92	3 ans 10 jours...	Durham-schwitz-normand.	2 ,800	1 ,900	0 ,900	32,143
61	4 ans 4 mois....	Durham-angus.....	2 ,700	2 ,150	0 ,550	20,370
180	5 ans.....	Limousin.....	3 ,300	2 ,150	1 ,150	34,848
22	4 ans 3 mois 15 j.	Hereford.....	2 ,550	1 ,900	0 ,650	25,490
11	3 ans.....	Devon.....	2 ,750	2 ,000	0 ,750	27,273
134	5 ans.....	Salers.....	2 ,650	1 ,800	0 ,850	32,005
124	5 ans.....	Choletais.....	3 ,400	2 ,500	0 ,900	26,471
191	6 à 7 ans.....	Cotentin.....	3 ,250	2 ,900	0 ,350	10,769

Le bœuf dont la viande a éprouvé la perte la plus considérable est le *durham n° 3,* le prix d'honneur parmi les animaux anglais, qui a pris rang dans le premier groupe pour le rôti et qui s'est placé le premier pour le bouillon et pour le rôti. On s'explique facilement cette perte élevée, par la quantité de graisse dont la viande de cet animal était couverte, et c'est par une raison analogue que s'expliquent les pertes les plus considérables signalées par les chiffres du précédent tableau.

Le bœuf dont la perte a été la plus faible est le *cotentin n° 191,* qui est constamment resté au dernier rang dans toutes les épreuves. Entre la perte que présente la viande de ce bœuf et celle qui a été la plus grande, il existe une différence qui monte à plus de 37 p. o/o du poids initial. Ce chiffre est propre à montrer combien de graisse les bœufs extraordinaires portent sur la balance où s'apprécie leur rendement; il prouve, d'autre part, qu'un en-

Digitized by Google

graissement poussé à ses dernières limites peut s'allier à une excellente qualité de la chair; j'ai même fait observer qu'un engraissement de cette sorte paraît nécessaire pour communiquer à certaines races les qualités qu'elles pourraient bien ne pas acquérir autrement. Il faut pourtant redouter une conséquence fâcheuse de cette pratique : c'est l'arrière-goût de suif qui s'est manifesté chez le *durham* et qui s'est fait sentir aussi chez l'*angus*, le bœuf qui a perdu le plus à la cuisson après le *durham*, et qui se signalait aussi par l'énorme développement de sa graisse. Tous ces faits mettent en présence les avantages et les écueils de certaines méthodes et de certaines races.

S'il est une limite qu'il ne faut pas dépasser pour obtenir la plus grande somme de qualité, il en est une qu'il faut atteindre pour que l'engraissement produise tout son effet, pour qu'il rende la chair moelleuse et délicate. A côté des bœufs qui péchaient par excès, le *cotentin* péchait par défaut, non pas seulement comme bœuf de concours, mais comme bête de boucherie supérieure.

L'expérience de dégustation n'infirme, on le voit, aucune des conclusions que j'ai tirées de l'étude complète et comparative de tous les bœufs primés; elle les confirme, au contraire, et leur donne une sanction de plus.

MOUTONS.

L'espèce ovine, comme l'espèce bovine, était divisée, cette année, en deux catégories : celle des moutons nés en France et celle des moutons nés à l'étranger. Je parlerai d'abord de la première.

Seize lots de moutons français ont été primés à Poissy et abattus à Paris; douze seulement ont pu être examinés à l'étal.

Les quatre lots qui nous ont échappé sont : le lot de *dishley-artésiens n° 332*, que le boucher acheteur a vendu à la cheville, et qui s'est trouvé disséminé çà et là dans divers étaux; le lot de *mérinos n° 324*, le lot d'*anglo-artésiens n° 333*, et le lot de *south-down n° 338*, tous trois débités avant que nous ayons eu connaissance de leur départ de l'abattoir.

Les douze lots dont nous avons apprécié la qualité se classent de la manière suivante, avec les annotations qui en précisent la valeur :

Lots..	n° 323. Dishley-mérinos	âgés de 3 a. 0 m		= 10
	n° 334. Dishley-mérinos	4 0		
Lot	n° 339. Berrichons	2 8 m		= 9
Lot	n° 328. Métis-mérinos	5 0		= 8

Digitized by Google

Lots..	n° 322. Métis-mérinos	3 a. 0 m.		= 7
	n° 335. Anglo-berrichons	1	1 m. 15 j.	
	n° 337. South-down-picards	1	3 m.	
Lots..	n° 320. Anglo-artésiens	1	2 m.	= 6
	n° 321. Métis-mérinos	1	2 m.	
	n° 331. Dishley-mérinos	1	2 m. 15 j.	
Lots..	n° 330. Cotswold-south-down-lorrains	1	2 m.	= 5
	n° 336. La Charmoise	1	3 m.	

La qualité moyenne par lot est, d'après ces chiffres, exprimée par le nombre 7,17 : quatre lots dépassaient cette moyenne; huit ne l'atteignaient pas.

En 1855, la moyenne de qualité, pour les quatorze lots comparés, était de 7,57, et huit lots étaient cotés plus haut; en 1856, la moyenne était de 7,94 sur seize lots, parmi lesquels dix lots prenaient une note supérieure.

C'est donc la première fois, depuis trois ans, que la moyenne de qualité des moutons descend aussi bas, et que le nombre des lots placés au-dessus de la moyenne générale est aussi faible. Ce double fait démontre l'infériorité de l'exhibition de cette année comparativement à celle des deux précédents concours.

En divisant nos douze lots en deux groupes composés : l'un, des moutons que le programme désigne sous la qualification de *jeunes* et qui ont 18 mois au plus; l'autre, des moutons qui ont plus que cet âge, on trouve que la qualité moyenne est représentée de la manière suivante pour chacun de ces groupes :

Pour les 7 lots de moutons âgés de 18 mois au plus..... = 6
Pour les 5 lots de moutons âgés de plus de 18 mois..... = 8,8.

Les moutons qui comptent plus de 18 mois accusent donc une qualité moyenne sensiblement plus élevée que celle des moutons plus jeunes. Ce fait s'est produit à chacun des trois concours sur lesquels ces études ont porté, et il a toujours été se prononçant davantage, par une différence plus grande entre les moyennes des deux groupes.

En rapprochant ces chiffres de ceux par lesquels s'est traduite l'infériorité relative du concours de cette année, on voit que cette infériorité a pour cause celle des animaux jeunes.

Combinées sous la même forme les données fournies par les observations des trois années 1855-56-57 conduisent à une comparaison générale dans laquelle la qualité moyenne des deux groupes se représente ainsi :

Pour les 20 lots de moutons âgés de 18 mois au plus..... = 6,90
Pour les 22 lots de moutons âgés de plus de 18 mois ..... = 8,23.

Digitized by Google

L'âge de 18 mois est-il une limite trop abaissée pour la précocité des moutons? On serait tenté de répondre par l'affirmative, si l'on ne prenait en considération que la constance des résultats précédents. Mais l'analyse de ces résultats généraux montre qu'il ne faut pas appliquer indistinctement à tous les moutons le reproche de manquer de précocité à cet âge, et que s'il est des races qui le méritent, il en est d'autres qui y échappent. Nous verrons plus loin quelles sont ces races. Le fait constant et général qui ressort des observations résumées ici, c'est que la qualité des moutons au-dessus de 18 mois est plus élevée que celle des moutons qui n'ont pas dépassé cet âge.

En distinguant les moutons par races, et en classant, d'après leur qualité, les huit races ou croisements qui ont été primés au concours de 1857, on trouve les rapports suivants entre les groupes ainsi formés :

Berrichons	1 lot.	= 9
Dishley-mérinos	3...	= 8,67
Métis-mérinos	3...	= 7
Anglo-berrichons	1...	
South-down-picards	1...	
Anglo-artésiens	1...	= 6
Cotswold-south-down-lorrains	1...	= 5
La Charmoise	1...	

C'est la seconde fois, depuis trois ans, que les *berrichons* se présentent à notre examen, et cette fois, comme la précédente, ces moutons se placent sur notre liste en tête des autres races. Le lot *n° 339* offrait tous les caractères de la finesse et de la maturité; il touchait de bien près à la perfection.

Les *dishley-mérinos* auraient pris le premier rang, si l'un des trois lots qui les représentent n'eût reçu une annotation qui abaisse la moyenne commune de ce groupe. Ce lot, le *n° 331*, celui qui a obtenu le prix d'honneurt n'a été coté que 6, tandis que les deux autres, le *n° 323* et le *n° 334*, on, été marqués du chiffre 10, qui correspond à la qualité la plus élevée. Ces deux lots étaient, en effet, extrêmement fins et arrivés à un état d'engraissement extraordinaire; leur viande était complétement persillée. Les moutons du lot *n° 331* avaient un assez bel aspect général, mais leur viande n'était pas pénétrée; ils étaient très-gras, sans l'être excessivement. Ces animaux n'ont pas donné, à la coupe, toute la finesse qu'ils promettaient sur pied. Il est vrai qu'ils n'étaient âgés que d'un an et deux mois et demi, tandis que les moutons des deux autres lots comptaient trois et quatre ans.

Digitized by Google

Dans les trois lots qui composent le groupe des *métis-mérinos*, classés en troisième ligne, je constate des faits absolument identiques à ceux que je viens de signaler chez les *dishley-mérinos*. C'est encore pour le lot le plus jeune, le *n° 321*, dont les moutons avaient un an et deux mois, que l'annotation est la moins élevée. Les deux lots *n° 322* et *n° 328*, marqués 7 et 8, avaient trois et cinq ans, les moutons les plus âgés étant ainsi les mieux notés, et la qualité décroissant avec l'âge.

Le lot *n° 321*, le moins bon des trois, avait une belle couverture, une graisse fine et frisée dont l'accumulation n'était pas extraordinaire; mais la chair en était pâle, et le marbré presque nul; en un mot, la viande manquait de maturité. La qualité et la conformation étaient généralement restées celles des *mérinos*, et ce lot ne présentait pas d'uniformité. Chez quelques moutons le *collet* était très-développé; il l'était moins chez d'autres, et devenait parfois presque nul. Si tous les moutons de ce lot provenaient d'un même élevage, ils offraient une bigarrure peu faite pour recommander le mode de métissage suivi pour les obtenir.

Dans le lot *n° 322*, la couleur était terne, la graisse était huileuse.

A la coupe, le *n° 328* manquait un peu de finesse; la graisse formait, sous la peau, un véritable lard.

Le lot d'*anglo-berrichons n° 335* dérivait de la même souche dont nous voyons des représentants à chaque concours, et à propos de laquelle j'ai eu l'occasion de faire quelques observations dans mes précédents rapports. Ce lot était d'une jolie couleur, extrêmement gras et assez fin. C'était le plus jeune de ceux que nous comparons ici : il n'avait que treize mois et demi. Sans être très-remarquable il était cependant d'une qualité telle qu'on peut la désirer chez des moutons arrivés à maturité; il montre que la précocité peut être atteinte, dans l'espèce ovine, avant l'âge de dix-huit mois. Mais cette exception est rare et capricieuse pour la souche dont il s'agit. Si, en effet, le lot de cette année, et plus encore celui dont j'ai parlé dans le rapport de 1855, arrivent à la maturité, et même à un degré de qualité tout à fait supérieur, d'autres lots de même provenance, dont il a été question en 1855 et en 1856, s'éloignent d'une moyenne de qualité suffisante.

Les *south-down-picards* du lot *n° 337* étaient très-analogues aux moutons précédents et méritaient la même note; ils avaient un mois et demi de plus que les *anglo-berrichons*, et cinq mois de plus que les *south-down-picards* de l'année dernière, placés cependant sur la même ligne pour la qualité.

Le lot d'*anglo-artésiens n° 320* était de couleur louche; il manquait de finesse, et sa graisse était huileuse. Il était loin de valoir en qualité les deux lots que le même croisement nous a montrés l'an dernier. Son engraisse-

Digitized by Google

ment était beaucoup moins remarquable, et peut-être est-ce à cette cause qu'il faut attribuer en partie son infériorité; peut-être pour les moutons, comme pour les bœufs très-précoces, un engraissement extraordinaire est-il nécessaire pour assurer la maturité de la viande et faire pénétrer la graisse dans l'épaisseur des muscles. On était, cette année, conduit à ce soupçon, bien plus que les années précédentes, parce que l'engraissement avait été en général poussé beaucoup moins loin et que la qualité moyenne était moindre.

C'est la première fois que nous voyons à Poissy le croisement *cotswold-south-down-lorrain.* Le lot *n° 330,* qui nous présentait cette association de races, n'était remarquable par aucun côté; il n'était pas très-gras, et sa viande était celle d'un agneau. Les moutons de ce lot n'avaient qu'un an et deux mois; ils étaient encore plus jeunes que leur âge.

Le lot *n° 336,* qui représentait les moutons de *la Charmoise,* descendait, pour la qualité, beaucoup au-dessous des lots de même origine que nous avons vus aux précédents concours. Ces moutons étaient extrêmement gras; leur graisse était de belle nature, mais leur viande n'avait point acquis de finesse et valait tout au plus celle du lot précédent.

Voici comment les races dont nous venons de parler se répartissent entre les trois grandes catégories que distingue le Programme, et quelle est, pour chaque catégorie, la qualité moyenne :

1re CATÉGORIE. — Mérinos et métis-mérinos . . . . . 3 lots = 7

2e CATÉGORIE. — Grosses races à laine longue . . . . . 5 . . . = 7,4

3e CATÉGORIE. — Petites races à laine commune. . . . . 4 . . . = 7

Ces trois groupes se placent donc à peu près sur une même ligne, que dépasse cependant la catégorie des grosses races à laine commune; c'est le résultat qu'une semblable comparaison nous a déjà fourni antérieurement, avec une supériorité mieux accusée, cependant, en faveur de la seconde catégorie. Les deux autres catégories, dont la qualité moyenne est ici absolument la même, ont offert précédemment une différence qui avait toujours été en faveur de la troisième.

En combinant sous cette forme les données recueillies sur quarante-deux lots dans les trois concours de 1855-56-57, on trouve, pour chaque catégorie, la composition et la note suivantes :

Digitized by Google

	NOMBRE DE LOTS.	QUALITÉ MOYENNE par lot.
1re CATÉGORIE. — Mérinos et métis-mérinos.....	13	6,77
2e CATÉGORIE. — Grosses races à laine longue.....	13	8,31
3e CATÉGORIE. — Petites races à laine commune.....	16	7,69

La catégorie des grosses races à laine longue prend donc très-nettement la première place; à la seconde se présentent les petites races à laine commune; à la dernière viennent les *mérinos* et leurs métis : c'est-à-dire que la supériorité est acquise aux races que l'on dirige plus spécialement vers la boucherie, et que les races auxquelles on a depuis longtemps demandé ou auxquelles on demande encore plus particulièrement de la laine restent inférieures pour la viande. Au reste, cette conséquence va ressortir plus clairement d'une comparaison établie entre les races distinctes, et non plus entre des catégories formées sur des bases qui prêtent à plus d'une critique.

Les quarante-deux lots de moutons étudiés en 1855-56-57 appartiennent à dix races et croisements divers qui se classent dans l'ordre suivant, d'après leur qualité moyenne :

NOMBRE de lots.	RACES ET CROISEMENTS.	QUALITÉ MOYENNE par lot.
2	Berrichons.....	9..... = 100
9	Dishley-mérinos.....	8,67... = 96
5	La Charmoise.....	8,40... = 93,3
3	Dishley-artésiens.....	8,33... = 92,6
7	Métis-mérinos.....	7,71... = 86
6	Anglo-berrichons.....	7..... = 78
2	South-down-picards.....	7..... = 78
1	South-down-mérinos.....	7..... = 78
6	Mérinos.....	5,67... = 63
1	Cotswold-south-down-lorrains.....	5..... = 56

Nos races figurent en bien petit nombre sur ce tableau; deux seulement y prennent place : la race *berrichonne* et la race *mérine;* car cette dernière est bien une race française aujourd'hui, ou plutôt c'est un type qui présente une foule de variétés françaises, dans les localités diverses où elle s'est répandue.

Digitized by Google

Entre ces deux races, la supériorité, et une supériorité très-nettement tranchée, appartient aux *berrichons*, qui laissent loin derrière eux les *mérinos*, en prenant même le pas sur tous les croisements qui leur sont comparés. J'avais donc raison, dans une précédente étude, de désigner la race *berrichonne* comme notre meilleure race indigène; je crois qu'elle conserverait cette prééminence sur bien d'autres races que celles avec lesquelles elle s'est trouvée en lutte à Poissy.

La place qu'occupe la race *mérine*, et qui serait la dernière si le croisement *cotswold-south-down-lorrain* n'était venu, cette année, la lui disputer, montre, après bien d'autres faits, que cette race n'est pas remarquable pour la boucherie; ses antécédents, l'importance qu'elle a eue et qu'on lui conserve encore pour la production de la laine, l'éloignent, en effet, des conditions qui font les races les mieux douées pour la production de la viande.

Les nombreux métis qui sont nés de l'union des *mérinos* avec nos anciennes races locales prennent un rang plus élevé que les *mérinos* eux-mêmes, et ce fait confirme l'observation que je viens de faire sur l'incompatibilité nécessaire qui existe entre les aptitudes les plus développées des races à laine fine et les dispositions les mieux accusées des races de boucherie.

Il semblerait aussi, d'après le classement du précédent tableau, que le croisement des *dishley* avec les *mérinos* donne des résultats meilleurs que celui des *south-down* avec la même race; mais il ne faudrait pas, ce me semble, trop généraliser cette conséquence. Comme je le rappelais tout à l'heure, on embrasse maintenant sous le nom commun de *mérinos* des moutons très-divers, bien que dérivant du même type, et qui ne se sont pas produits dans des milieux semblables. Le croisement *dishley* pourrait donc convenir sur un point, alors que le croisement *south-down* serait indiqué sur un autre; le premier sera préféré, en général, dans les pays les plus riches où les *mérinos* sont plus étoffés; le second sera choisi plutôt dans les contrées moins favorisées, où la race *mérine* a pris moins de développement. La qualité plus grande des produits du premier croisement comparativement à ceux du second pourrait donc s'expliquer par des conditions plus favorables, sans qu'on en puisse conclure à l'emploi général du bélier *dishley* de préférence au bélier *south-down*.

Un fait que le tableau met en saillie, et qui vient corroborer ces réflexions, c'est la supériorité du croisement *dishley* sur le croisement *south-down* avec les races ovines de nos contrées du nord : les *south-down-picards* se montrent inférieurs aux *dishley-artésiens* et aux *dishley-mérinos*. Des considérations et des faits de plus d'un genre pourraient être apportés à l'appui de ce résultat.

Digitized by Google

Le rang élevé qu'occupent les *dishley-mérinos* appelle l'attention. On s'étonne d'abord de voir aussi haut placé, pour la qualité, le produit de deux races qui ne sont ni l'une ni l'autre remarquables par la qualité de leur viande; mais, en se rendant compte des causes qui constituent l'infériorité de l'une et de l'autre, on peut s'expliquer, il me semble, comment ce résultat peut s'obtenir. Les *dishley* ont une grande aptitude à prendre la graisse; comme animaux très-précoces ils ont de la finesse, de la délicatesse dans la fibre, mais, en même temps, un peu de verdeur de viande. Les *mérinos* ont, au contraire, de la sécheresse; comme race tardive, ils tendent davantage à la maturité, mais manquent de disposition à un engraissement facile. L'alliance de ces propriétés diverses compose un ensemble où les défauts sont tempérés de part et d'autre en général, bien que les produits conservent toujours, comme on pouvait le supposer d'après les qualités acquises des deux races, une certaine tendance à donner de la viande qui ne se marbre pas aisément.

Ces remarques peuvent s'appliquer en partie aux moutons de *la Charmoise,* qui se placent en troisième ordre dans le classement précédent; ces moutons proviennent, on le sait, de l'union du bélier *new-kent* avec des brebis chez lesquelles les races *solognote, berrichonne* et *tourangelle* se trouvaient déjà mêlées à la race *mérine.* L'influence du sang anglais est incontestable dans ce croisement, et elle a produit les effets généraux dont je tentais de rendre compte en parlant du croisement *dishley-mérinos.* Mais je ne puis compter pour rien, au point de vue de la qualité, l'influence qu'a pu exercer le sang *berrichon,* d'autant plus que je trouve dans les caractères généraux des moutons de *la Charmoise* plus d'un trait qui me rappelle la race *berrichonne.*

Les *anglo-berrichons* dont il est question au tableau ont quelque analogie, par leur origine, avec les moutons de *la Charmoise,* bien que le procédé qui leur a donné naissance n'ait été ni aussi simple ni aussi logique dès le principe, et qu'ils se placent au-dessous des moutons de *la Charmoise* pour la qualité générale. Ces *anglo-berrichons* proviennent du croisement *dishley* et *new-kent* avec la race *berrichonne,* quelquefois alliée déjà à la race *mérine.* Comme les moutons de *la Charmoise,* ils restent inférieurs aux *berrichons* pour la qualité.

Bien que les races et croisements dont nous nous occupons ici soient loin de représenter notre production indigène et d'en résumer les tendances, leur ensemble révèle cependant, chez bon nombre d'éleveurs, la préoccupation d'une amélioration de l'espèce ovine par des croisements avec les races anglaises; mais, en même temps, il trahit l'incertitude dans le choix de ces

Digitized by Google

croisements. Les races *dishley* et *south-down* semblent l'emporter; mais le terrain leur est disputé par les *new-kent*, les *cotswold* et des mélanges de ces sangs en combinaisons diverses.

Si la question de qualité était la seule à résoudre dans un problème de cette nature, si les résultats de ces études étaient eux-mêmes assez nombreux déjà pour trancher toute difficulté sur la question de qualité, il paraîtrait ressortir, des rapprochements et des comparaisons précédentes, que la race *dishley* serait, en général, préférable aux autres races anglaises pour les croisements. Mais nous ne voyons guère à Poissy que les produits de la moitié septentrionale de la France, et encore la plus grande partie de l'est et de l'ouest envoie rarement au concours. En admettant que le *dishley* fût en réalité, pour cette moitié, la race la mieux indiquée pour le croisement, il ne s'ensuivrait pas qu'il en dût être ainsi pour toute la France. Il ne faut pas laisser ces conséquences sortir des limites où les circonscrivent les faits qui leur servent de bases.

Pour compléter l'étude comparative à laquelle les moutons peuvent donner lieu, j'établirai pour l'espèce ovine, comme je l'ai fait pour l'espèce bovine, un tableau où les races françaises seront mises en parallèle avec les croisements, en classant les uns et les autres par âge. On pourra, de la sorte, apprécier la précocité, après avoir jugé de la valeur générale des produits.

	RACES FRANÇAISES.		CROISEMENTS.	
	Nombre de lots.	Qualité de la viande.	*Nombre de lots.*	Qualité de la viande.
Moutons de 10 mois à 1 an	"	"	*4*	8
1 an 1 mois à 1 an 2 mois	*2*	5,5	*10*	6,9
1 an 3 mois à 1 an 4 mois	*1*	5	*3*	7
1re CATÉGORIE : Agés de moins de 18 mois.	*TOT. 3*	Moy. 5,33	*TOT. 17*	Moy. 7,18
Moutons de 2 ans	*1*	8	*1*	10
2 ans 2 mois à 2 ans 8 mois	*1*	9	*3*	9,67
3 ans	*5*	7,6	*4*	9
3 ans 4 mois	"	"	*1*	6
4 ans	*3*	7,67	*1*	10
5 ans	*2*	6	"	"
2e CATÉGORIE : Agés de plus de 18 mois	*TOT. 12*	Moy. 7,5	*TOT. 10*	Moy. 9,1
Pour les 2 catégories	*TOT. 15*	Moy. 7,07	*TOT. 27*	Moy. 7,89

Digitized by Google

Je comprends ici sous le titre de races françaises les *mérinos* et les *métis-mérinos* qui ne sont pas dus à des croisements anglais; ce sont les seules races qui, avec les *berrichons*, composent la première classe.

Dans la seconde classe, il n'y a que des croisements anglais, car les races pures de l'Angleterre n'ont pas encore été représentées à Poissy dans la division des animaux nés en France. Ces croisements ont été obtenus par l'alliance des *dishley*, des *south-down*, des *new-kent* ou des *cotswold* avec des *artésiens*, des *picards*, des *lorrains*, des *berrichons* et surtout des *mérinos*.

Les croisements sont beaucoup plus nombreux que les races françaises.

En comparant la moyenne de qualité générale des races ovines françaises dont il est ici question à la moyenne de qualité des croisements anglais, on trouve que la première est inférieure à la seconde. On se rappelle que, dans l'espèce bovine, la qualité des races françaises reste à peu près égale à celle des croisements.

Si, dans chaque classe, on établit deux catégories comprenant : l'une, les moutons au-dessous de dix-huit mois; l'autre, les moutons âgés de plus de dix-huit mois, on voit que, pour les races françaises comme pour les croisements, les moutons les plus âgés ont une qualité supérieure à celle des moutons les plus jeunes; néanmoins, la différence entre les deux catégories est moindre pour les croisements que pour les races françaises. Dans l'espèce bovine, les animaux jeunes sont supérieurs en qualité aux animaux âgés; mais pour l'espèce ovine, comme pour l'espèce bovine, les croisements se montrent d'une qualité plus uniforme.

La qualité des moutons français au-dessous de dix-huit mois est notablement moindre que celle des croisements d'un âge correspondant; mais il ne faut pas perdre de vue que les *mérinos* seuls composent cette catégorie avec leurs métis, et il est vraiment extraordinaire de voir que c'est avec une race rendue nécessairement tardive par sa destination particulière et ancienne qu'on a tenté d'obtenir le plus de précocité. Si l'on en juge par les faits qui passent maintenant sous nos yeux, il semble qu'on doive renoncer à demander la précocité à la race *mérine*, qui a déjà bien de la peine à donner une excellente viande quand elle est adulte.

Dans la classe des croisements, la qualité des moutons au-dessous de dix-huit mois égale la qualité des *mérinos* et *métis-mérinos* âgés de deux à quatre ans.

Or, c'est de deux à quatre ans que les races françaises, ou, pour parler plus exactement, les *mérinos*, leurs *métis* et les *berricohns* atteignent leur maximum de qualité; et, bien que ce soit aussi dans la même période d'âge

Digitized by Google

que ce maximum se constate dans les croisements, le maximum est plus élevé pour ceux-ci que pour les races françaises ici représentées.

Donc, les croisements âgés de dix à seize mois sont seuls précoces; les *mérinos* et les *métis-mérinos* ne le sont pas, et c'est leur infériorité sous ce rapport qui constitue celle des moutons âgés de moins de dix-huit mois, quand on les compare en masse aux moutons qui ont plus que cet âge, sans distinguer la provenance des uns et des autres, comme je l'ai fait plus haut.

Les croisements précoces peuvent lutter de qualité avec les *mérinos* et les *métis-mérinos* arrivés à la période de deux à quatre ans; ils trouvent au-dessus d'eux les *berrichons* de cet âge.

Mais les *berrichons* eux-mêmes, comme les *mérinos* et les *métis*, parvenus à la période de deux à quatre ans, restent inférieurs en qualité aux croisements d'un âge égal.

C'est à ces conclusions que conduit l'examen des faits mis jusqu'à présent à notre disposition; elles tendent à montrer que, si l'on embrasse la question de la production de la viande dans son ensemble, au point de vue de la précocité, de la maturité, et, je puis ajouter, du rendement, les croisements avec les races anglaises, particulièrement avec les *dishley*, paraissent être le moyen d'obtenir les meilleurs produits de l'espèce ovine. Je suis ramené à cette conséquence, quel que soit le point de départ de la discussion; mais je répéterai encore que ces conclusions ne peuvent logiquement s'appliquer qu'aux races particulières sur lesquelles a porté notre étude.

Cependant, le croisement me semble, pour l'espèce ovine, pouvoir être pratiqué sur une plus grande échelle et avec moins de scrupule que pour l'espèce bovine. S'il est, en effet, incontestable que le croisement, quand il est suffisamment prolongé, absorbe une race pour laisser dominer l'autre, et que le métissage ne fait pas de race, parce qu'il est impuissant à créer des reproducteurs à type précis et fixe, doués d'une suffisante force d'atavisme; s'il est, par conséquent, nécessaire, toutes les fois qu'on veut améliorer une race et en assurer les progrès, sans la détruire, de recourir à la sélection, dont les avantages physiologiques et économiques sont certains, il ne faut pas en conclure que toutes les races, dans toutes les espèces, doivent être améliorées par elles-mêmes.

J'ai déjà précisé, en parlant des bœufs, les conditions dans lesquelles la sélection doit être seulement entreprise : il faut que la race sur laquelle on opère soit réellement une race, c'est-à-dire qu'elle offre un type défini, des aptitudes certaines, une constance reconnue, une puissance de transmission qui en atteste et en assure la pureté; il faut, en même temps, qu'elle ré-

Digitized by Google

ponde aux conditions générales du milieu où elle est élevée et employée, qu'elle soit susceptible de suivre le mouvement d'amélioration qu'il est utile d'imprimer à l'agriculture de ce milieu.

Or ces conditions sont remplies pour la plupart de nos races bovines; elles le sont très-rarement pour nos races de moutons. Déjà des mélanges, des croisements, des métissages sans nombre, la grande bâtardise qui a suivi l'introduction des *mérinos*, ont altéré, dans la majorité des cas, les caractères primitifs de nos races ovines, effacé leur type, troublé leur atavisme. Produites d'abord plus particulièrement en vue de la laine, ces races ont été dirigées ensuite vers la production plus abondante de la viande, par un revirement dans les procédés qui suivit un revirement dans les besoins, et le croisement avec les races anglaises a été le moyen adopté le plus souvent pour atteindre ce nouveau but.

Sauf quelques exceptions, celle des *berrichons*, par exemple, celle de quelques autres races qui, comme les races laitières, répondent aux besoins d'industries spéciales, on ne voit donc guère de races ovines qui s'offrent à la sélection dans les conditions où la sélection peut donner de bons résultats. Elles sont presque toutes dans une position inférieure à celle où se trouvait la race bovine *mancelle*, médiocre sous tous les rapports, au milieu d'une agriculture qui faisait et voulait faire des progrès. Elles peuvent donc être, pour la plupart, livrées à un croisement ou à un métissage intelligent.

Mais il faut bien savoir, en prenant ce parti, qu'on s'impose, par cela même, l'obligation de redemander incessamment des reproducteurs aux races pures qu'on emploiera pour croiser, afin de ramener ou de maintenir les produits dans la voie où on les dirige, et d'où ils sortiraient fatalement si l'on prenait constamment des reproducteurs au milieu de la population ovine ainsi mélangée et dépourvue d'atavisme. Cette nécessité n'est pas un obstacle, si l'opération est, d'ailleurs, jugée avantageuse; elle complique seulement le travail et rend le succès un peu plus chanceux.

Les lois générales qui président à la production et à l'amélioration des races restent donc les mêmes pour l'espèce ovine et pour l'espèce bovine; la sélection, le croisement et le métissage conservent toujours leur caractère et leur puissance propre; seulement l'un ou l'autre de ces procédés trouve plus ou moins souvent son application, suivant les conditions de réussite qu'il rencontre.

Je devais ajouter ces réflexions à celles que m'ont déjà suggérées les faits relatifs à l'espèce bovine, afin de compléter l'exposé d'une théorie de l'application en matière d'amélioration des races, en tant, du moins, que cet exposé se rattache aux études dont je rends compte ici.

Digitized by Google

Je passe à l'examen des moutons venus d'Angleterre.

Le concours avait été ouvert, cette année, aux moutons aussi bien qu'aux bœufs nés à l'étranger. La Grande-Bretagne seule répondit à cet appel, et envoya des représentants de ses principales races ovines, à l'exception des *dishley* et des *new-kent.*

Sur les quatorze lots anglais primés à Poissy, les deux lots de *south-down n° 69* et *n° 74* n'ont pas paru à l'abattoir. Le lot de *south-down-cotswold n° 86,* le lot de *cotswold n° 66* et le lot de *cheviot n° 77* ont été tous trois abattus à Paris, mais n'ont pu être examinés à l'étal : le premier était vendu par le boucher avant que nous sussions seulement qu'il eût quitté l'abattoir; les deux autres ont été débités trop loin de Paris pour qu'il nous ait été possible de les aller voir, l'un à Fontenay-aux-Roses, l'autre à Saint-Cloud.

Voici quelles ont été les notes attribuées à chacun des neuf lots anglais dont la qualité a été appréciée à l'étal :

Lots..	n° 75. South-down	âgés de 2 a. 1 m.		= 10
	n° 82. Black-faced	4	3 m. 15 j.	
Lots..	n° 67. Cotswold	1	3.	= 9
	n° 76. Cheviot	2	0.	
Lots..	n° 65. Cotswold	1	0 m. 15 j.	= 8
	n° 88. South-down-dishley	2	1.	
Lots..	n° 78. Cheviot	2	1.	= 7
	n° 81. Black-faced	4	3.	
	n° 83. Down-cotswold	1	2 m. 15 j.	

D'après ces chiffres, la moyenne de qualité par lot serait représentée par le nombre 8,33, supérieur à celui qui exprime la qualité moyenne des lots de moutons nés en France. Aucun lot, parmi les moutons anglais, n'est descendu au-dessous du chiffre 7, tandis que cinq lots français ont été cotés 6 et 5.

En divisant les lots anglais en deux catégories d'après l'*âge,* comme l'ont été précédemment les lots français, on constate les résultats suivants :

Pour 3 lots de moutons âgés de 18 mois au plus, la qualité moyenne..... = 8
Pour 6 lots de moutons âgés de plus de 18 mois, la qualité moyenne..... = 8,5

Pour les lots anglais, comme pour les lots français, la qualité est donc plus grande chez les moutons les plus âgés; mais ici la différence entre les deux catégories est faible, tandis qu'elle est considérable pour les moutons nés en France.

Digitized by Google

Ce fait, en indiquant une plus grande uniformité de qualité, tendrait déjà à prouver que les races ovines de l'Angleterre sont plus précoces que les moutons de notre pays. Mais la supériorité des moutons anglais sous ce rapport est encore mieux mise en évidence par la comparaison des chiffres qui expriment la qualité des moutons jeunes pour les lots anglais et pour les lots français : la moyenne est égale à 8 pour les premiers; elle est égale à 6 pour les seconds. Si l'on veut bien attribuer à ces chiffres leur signification réelle, plutôt que leur valeur numérique, on comprendra que la différence qu'ils accusent est très-sensible.

Les six *races* auxquelles appartiennent les moutons anglais, classées d'après la qualité moyenne de chacune d'elles, forment la série suivante :

South-down	1 lot	=	10
Black-faced	2	=	8,5
Cotswold	2	=	8,5
Cheviot	2	=	8
South-down-dishley	1	=	8
Down-cotswold	1	=	8

La race *south-down* se place donc la première et conserve ainsi le rang que lui assigne sa renommée. Elle se montre supérieure, non-seulement aux autres races pures, mais encore aux croisements qu'on a tirés de son alliance avec la race *dishley* et les *cotswold*. De son côté, la race *cotswold* prend rang aussi avant les croisements qu'elle a donnés. C'est un résultat analogue à celui que nous ont montré les races bovines anglaises; il prouve encore l'avantage que présente pour la qualité des produits, comme pour celle des reproducteurs, l'amélioration des races par elles-mêmes, dans un but déterminé et spécial.

J'analyserai les faits par lesquels chaque lot s'est signalé à l'étal, en suivant l'ordre dans lequel les races se suivent au précédent tableau.

Le lot de *south-down n° 75* avait une viande fort belle sous tous les rapports et très-fleurie; c'était peut-être la viande la plus fine que nous ayons rencontrée, cette année, parmi tous les moutons primés, anglais et français.

Les *black-faced* du lot *n° 82* pouvaient rivaliser avec les *south-down* pour la finesse, la maturité et les autres qualités. Ils étaient supérieurs aux moutons de même race du lot *n° 81*, qui avaient aussi quatre ans trois mois et dont la viande, quoique de bonne nature, n'était pas pénétrée par la graisse.

Les deux lots de *cotswold* étaient excessivement gras; mais le *n° 65* dé-

Digitized by Google

passait de beaucoup, sous ce rapport, le lot *n° 67*. La couverture du premier était extraordinairement épaisse et transformait les moutons en véritables porcs; on n'a peut-être jamais vu de moutons avec un pareil dessus; mais la finesse laissait un peu à désirer. Le second lot, moins merveilleux par sa graisse, était d'un degré au-dessus pour sa finesse.

Les *cheviot* du lot *n° 76* étaient meilleurs que ceux du *n° 78*. Les premiers étaient fins partout, et la graisse, d'une bonne qualité, n'avait pas pris chez eux un développement extraordinaire. Les seconds avaient une couverture assez fine, mais la coupe de la viande n'indiquait pas une grande finesse; ils étaient très-analogues, par leur ensemble, aux *black-faced* du lot *n° 81*.

Dans le lot de *south-down-dishley n° 88*, la viande était assez fine, la qualité suffisante, la nature bonne.

Les *down-cotswold* du lot *n° 83* offraient à peu près les mêmes caractères que les précedents, une belle graisse, mais un ensemble moins complet.

Pour l'expérience de dégustation, quatre lots anglais et deux lots français ont fourni chacun un gigot qui a été rôti. Les moutons anglais, dont la qualité a été ainsi jugée, étaient : un *south-down* du lot *n° 75;* un *cotswold* du lot *n° 67;* un *cheviot* du lot *n° 76* et un *black-faced* du lot *n° 81*. Les moutons français appartenaient, l'un aux *dishley-mérinos* du lot *n° 334*, l'autre aux *berrichons* du lot *n° 339*. On voit que les éléments les plus intéressants d'une comparaison avaient été réunis.

Voici quels ont été les résultats de l'expérience dégustative: je les présente sous les bénéfices des observations dont j'ai fait précéder le compte rendu de la dégustation des rôtis de bœufs.

Le *cotswold* et le *south-down* ont été proposés pour le premier rang et soutenus par des partisans convaincus; la difficulté n'a été vidée que par une voix de majorité pour le *cotswold*.

Le *cheviot* a été placé second, *ex æquo* avec le *south-down;* on lui trouvait cependant un peu le goût de suif, mais c'est ce goût même qui a décidé en sa faveur le juge qui l'a maintenu à ce rang.

En troisième ligne est venu le *dishley-mérinos;* en quatrième, le *berrichon;* en cinquième et dernière, le *black-faced*. On reprochait à celui-ci de sentir un peu le suint.

Les trois moutons placés en tête étaient plus jeunes que les trois derniers; celui qui tient le premier rang était le plus jeune des six; celui qui occupe le dernier était le plus âgé.

En général, on a trouvé ces gigots trop gras; ceux des derniers rangs n'avaient ni beaucoup d'arome ni beaucoup de saveur. N'oublions pas que le

Digitized by Google

palais des dégustateurs était alors singulièrement fatigué; mais notons aussi cette coïncidence d'un engraissement trop considérable et de l'absence de fumet.

Je ferai remarquer que le classement des moutons après dégustation respecte celui que nous avions établi d'après l'appréciation des caractères extérieurs des viandes : le *south-down* touche au premier rang, ayant pour voisins le *cotswold* et le *cheviot* les mieux notés; le *black-faced*, coté plus bas que les précédents, prend place après eux; il prend même place après les deux moutons français qui avaient reçu, à l'étal, des annotations plus élevées; le *dishley-mérinos* et le *berrichon* gardent, l'un par rapport à l'autre, le rang que leur assignaient leurs notes de l'étal. Je puis donc répéter encore que la méthode *physique*, à l'aide de laquelle se juge la qualité des viandes, peut conduire à un classement satisfaisant, sans qu'il soit indispensable de les déguster toutes.

Je donne, dans le tableau suivant, le poids de chaque gigot avant la cuisson; j'indique aussi la perte que la cuisson a produite sur le poids initial, et par rapport à 100 de ce poids :

NUMÉRO des lots au catalogue du concours.	ÂGE.	RACE.	POIDS DES GIGOTS		PERTE PAR LA CUISSON	
			avant la cuisson.	après la cuisson.	sur le poids initial.	pour 100.
67	1 an 3 mois.	Cotswold.....	4k,200	2k,920	1k,280	30,476
75	2 ans 1 mois.	South-down.....	4 ,100	2 ,770	1 ,330	32,439
76	2 ans.	Cheviot.....	5 ,100	3 ,650	1 ,450	28,431
334	4 ans.	Dishley-mérinos.....	4 ,700	3 ,320	1 ,380	29,362
339	2 ans 8 mois.	Berrichon.....	2 ,750	2 ,100	0 ,650	23,636
81	4 ans 3 mois.	Black-faced.....	4 ,950	3 ,700	1 ,250	25,253

La perte moyenne due à la cuisson est exactement pour les gigots de moutons ce qu'elle a été pour les rôtis de bœufs : elle monte à 28 p. o/o du poids initial. C'est pour le *berrichon* qu'elle a été la plus faible, et pour le *south-down* qu'elle a été la plus élevée; en général, elle a été d'autant plus grande que la viande était plus couverte de graisse. Si un engraissement poussé très-loin est parfois nécessaire, comme nous l'avons vu, pour communiquer à quelques animaux certaines qualités qu'ils n'acquerraient peut-être pas sans cela, il a pour conséquence de donner une perte plus forte

Digitized by Google

à la cuisson, d'exagérer quelquefois le goût de suif, et même de rendre sensibles les odeurs caractéristiques du suint. Je ne parle pas des autres inconvénients, parce que je ne veux pas sortir de mon sujet.

PORCS.

Dans l'espèce porcine, les animaux nés en France ont seuls concouru.

Les quinze Porcs primés à Poissy ont été abattus à Paris et examinés à l'étal. Voici quelles annotations ils ont reçues et comment ils se classent en raison de leur qualité :

Porcs..	n° 340.	Normand.....	âgé de	10 m.....	= 10
	n° 400.	Anglo-craonnais.....	1 a.	4.....	
Porcs..	n° 343.	Normand.....	1	à 13 m.....	= 9
	n° 363.	Limousin.....	1	10.....	
	n° 370.	Berkshire.....		7.....	
	n° 371.	New-leicester-essex.....		7 m. 15 j..	
	n° 376.	New-leicester-coleshill-berkshire.		8 15...	
Porcs..	n° 348.	Normand.....	1	à 13 m.....	= 8
	n° 353.	Normand.....	1	3.....	
	n° 364.	Limousin.....	1	10.....	
	n° 374.	New-leicester-augeron.....		8 m. 15 j..	
	n° 387.	Middlesex.....	1	13...	
Porcs..	n° 354	Normand.....	1	5 m. 15 j..	= 7
	n° 383.	Yorkshire-augeron.....		11 10...	
Porcs....	n° 393.	Anglo-chinois.....	1	2.....	= 6

Ces notes combinées donnent, pour expression de la qualité moyenne générale, le nombre 8,33. En comparant cette moyenne à celles qui ont représenté la qualité des animaux primés dans les trois années précédentes on se fera une idée de la valeur de l'espèce porcine à chacun des quatre concours qui ont été jusqu'ici l'objet de nos études. Les faits se résument de la manière suivante :

En 1854,	sur 7 porcs, la moyenne de qualité par tête..	= 8,57
En 1855,	7.....	= 7,71
En 1856,	9.....	= 7,22
En 1857,	15.....	= 8,33

Les porcs de ce concours étaient donc d'une qualité générale plus élevée qu'aux deux concours précédents; ils restaient un peu au-dessous des porcs primés en 1854. La qualité qui avait été s'abaissant après 1854, s'est donc relevée cette année.

Digitized by Google

Classés d'après leur *âge*, nos quinze porcs présentent les annotations qui suivent :

	7 mois.....	n° 370.	Berkshire.....	= 9
	7 m. 15 j...	n° 371.	New-leicester-essex.....	
	8 15...	n° 374.	New-leicester-augeron.....	= 8,5
		n° 376.	New-leicester-coleshill-berkshire.....	
	10.....	n° 340.	Normand.....	= 10
	11 10 j...	n° 383.	Yorkshire-augeron.....	= 7
1 a.	13....	n° 387.	Middlesex.....	= 8
1 a. à 1 a.	1 m.....	n° 343.	Normand.....	= 8,5
		n° 348.	Normand.....	
1	2.....	n° 393.	Anglo-chinois.....	= 6
1	3.....	n° 353.	Normand.....	= 8
1	4.....	n° 400.	Anglo-craonnais.....	= 10
1	5 m. 15 j...	n° 354.	Normand.....	= 7
1	10.....	n° 363.	Limousin.....	= 8,5
		n° 364.	Limousin.....	

Malgré la différence de quinze mois qui existe entre l'âge du porc le plus jeune et celui du porc le plus âgé, on ne constate pas une différence notable dans la qualité des deux animaux. Ce fait seul constitue déjà une supériorité réelle en faveur du porc qui peut, en sept mois, acquérir une qualité égale au moins à celle qu'un autre porc ne prend qu'en vingt-deux mois, et qui gagne celui-ci de deux longueurs de vie complète dans cette course de précocité. Le tableau précédent conduit à plusieurs rapprochements analogues; mais pour les porcs, comme pour les moutons, comme pour les bœufs, l'influence de l'âge sur la qualité ne peut être appréciée qu'en tenant compte en même temps de la race des animaux. Je reviendrai plus loin sur cette question, en comparant par âge les races françaises et les races étrangères ou croisements.

J'achève d'abord l'étude des porcs primés cette année, en les classant par *race*, d'après leur qualité. Les dix races ou croisements différents auxquels appartiennent nos quinze porcs se rangent dans l'ordre suivant :

Anglo-craonnais.....	= 10
Berkshire.....	= 9
New-leicester-essex.....	
New-leicester-coleshill-berkshire.....	
Limousins.....	= 8,5
Normands.....	= 8,4
New-leicester-augeron.....	= 8
Middlesex.....	
Yorkshire-augeron.....	= 7
Anglo-chinois.....	= 6

Digitized by Google

Le porc *n° 400,* qui représente ici le croisement *anglo-craonnais* et le place en première ligne, n'a obtenu que le sixième prix dans sa classe. Il n'annonçait donc pas sur pieds les qualités qu'il a révélées à la coupe. Sa graisse était extrêment belle, son lard très-épais, sa viande très-fine.

C'est la première fois que nous rencontrons la race *berkshire* dans notre examen à l'étal; le porc *n° 370* nous en donne une excellente opinion. Il était très-voisin de nos *limousins* par sa qualité générale, et égalait le meilleur animal de cette dernière race; il était plus blanc. Mais il n'avait que sept mois, tandis que le porc *limousin* dont il est question en comptait vingt-deux; ce sont les deux animaux que je comparais tout à l'heure, placés aux deux extrémités de l'échelle des âges.

Le *new-leicester-essex n° 371* nous présentait, pour la première fois aussi, un produit de l'alliance de deux races qui comptent parmi les plus fines et les plus précoces. Ce produit était de bonne qualité; on aurait pu reprocher à sa viande, aussi bien qu'à celle de quelques autres porcs d'origine analogue, de manquer un peu de fermeté; mais toutes ces viandes se raffermissaient progressivement avec le temps et se comportaient très-bien dans le sel. C'est un fait que j'ai déjà eu l'occasion de signaler.

Le croisement *new-leicester-coleshill-berkshire, n° 376,* était remarquable par sa fermeté aussi bien que par sa qualité générale. Il réunissait ainsi les caractères du *berkshire* à ceux des autres races plus fines. Il était supérieur au croisement du même genre obtenu, l'an dernier, par l'union de *l'essex* aux races *coleshill* et *berkshire.* Ce fait tendrait à établir la supériorité du *new-leicester* sur *l'essex* dans les croisements.

Les deux porcs *limousins n° 363* et *n° 364* donnaient bonne idée de la valeur de leur race qui apparaissait pour la première fois à Poissy. Leur chair était de belle couleur et fine; leur lard épais était couvert d'une couenne excessivement mince. Ils étaient extraordinairement gras, et plus fermes que la plupart des autres porcs. Le second se montrait un peu inférieur au premier. Cette qualité remarquable des *limousins,* et, en particulier, leur fermeté, contredisent l'opinion générale de la charcuterie de Paris comme on peut le voir d'après les renseignements que j'ai fournis à la fin de mon rapport de 1854.

Cinq porcs représentaient la race *normande.* Ils étaient généralement fins de qualité, de belle couleur, et leur lard était ferme. Le *n° 354* faisait cependant exception sous ce dernier rapport : sa viande était fine, mais son lard était mou et beaucoup plus mou que celui des porcs provenant de croisements avec les races anglaises. Il sortait d'une autre porcherie que ses congénères, et devait sans doute à une alimentation différente ces carac-

Digitized by Google

tères différents. Comme l'ont déjà montré des exemples cités dans mes rapports précédents, l'alimentation joue le rôle capital dans la détermination des qualités, et, tout particulièrement, de la fermeté de la chair et de la graisse : elle peut amener à la mollesse des porcs que leur nature et leur âge prédisposeraient à la fermeté; elle peut affermir ceux que leur précocité et leur race porteraient davantage à la mollesse.

Le *normand n° 340* était le plus remarquable des cinq : il était admirablement marbré et n'avait, pour ainsi dire, pas de couenne. Il a parfaitement tenu à l'étal le premier rang, qu'on lui avait assigné au concours parmi les races françaises.

Le *new-leicester-augeron n° 374* était de belle qualité, de très-belle couleur, un peu tendre de lard.

Le *Middlesex n° 387* justifiait par certains points le jugement qui l'avait placé le premier parmi les races étrangères et croisements, et qui lui avait valu le prix d'honneur : il était de nature fine; ses os étaient extraordinairement réduits; sa chair et son lard étaient d'une bonne fermeté, mais sa couleur et son marbré laissaient à désirer au point de vue de la maturité; il accusait un peu de jeunesse.

Chez le *yorkshire-augeron n° 383,* le lard et la viande étaient mous et comme fondants, bien que la finesse fût satisfaisante. Ce résultat ne pouvait être soupçonné dans un croisement où les deux races associées semblent posséder précisément les qualités acquises qui doivent exagérer la fermeté de la chair et de la graisse, si l'alimentation ne fait pas défaut. Or, cet animal venait de la porcherie d'où sont sortis le *new-leicester-essex,* le *new-leicester-coleshil-berkshire* et le *new-leicester-augeron,* qui n'ont pas accusé une semblable mollesse, bien que tous aient été soumis aux mêmes soins d'élevage, d'entretien, d'engraissement, et au même régime. Si l'on jugeait le croisement *yorkshire-augeron* par ce seul résultat, on le trouverait inférieur, pour la qualité moyenne, au croisement *new-leicester-augeron,* dont ce concours et les précédents nous ont offert des spécimens.

Enfin, le porc *anglo-chinois n° 393,* extraordinairement fin de squelette, et d'un embonpoint excessif, ne manquait pas de qualité, mais sa chair et son lard étaient d'une mollesse extrême qui n'a pas diminué avec le temps; cette mollesse était beaucoup plus prononcée dans la graisse que dans la viande, qui était juteuse et marbrée. C'était le moins bon de nos quinze porcs.

En prenant dans les quatre concours dont je me suis occupé, ceux de 1854-55-56 et 57, les races et croisements qui ont été représentés par deux

Digitized by Google

têtes au moins, et en les classant par ordre de qualité, je trouve les résultats suivants :

NOMBRE de têtes.	RACES ET CROISEMENTS.	QUALITÉ MOYENNE par tête.
4	New-leicester-craonnais	9,50 = 100
3	New-leicester-augerons	8,67 = 91
2	Limousins	8,50 = 89
4	New-leicester	8,25 = 87
9	Normands	7,67 = 81
5	Augerons	7 = 74

La race *limousine* introduit dans ce classement un élément qui n'existait pas dans le classement de l'année dernière et vient s'intercaler dans un bon rang entre les autres races et croisements. A part cette modification, l'ordre de cette année reproduit presque exactement celui qui résultait déjà d'une comparaison entre les mêmes races représentées par un nombre moindre d'individus. La seule différence qu'il signale consiste dans l'interversion de rangs entre les *normands* et les *augerons*, deux races assez voisines d'ailleurs, et qu'on peut considérer comme dérivées d'une même souche.

Les croisements de la race *new-leicester* avec les races françaises se placent à la fois avant les races françaises qui entrent dans les croisements, et avant la race *new-leicester* elle-même. C'est un fait analogue à celui que nous avons déjà constaté par rapport aux croisements *durham* et *dishley*, et qui tend à présenter la race *new-leicester* comme étant appelée à remplir pour l'espèce porcine un rôle semblable à celui que les races *durham* et *dishley* peuvent jouer pour les espèces bovine et ovine. A mes yeux, les réflexions que je faisais à propos des croisements dans les races de moutons s'appliquent avec plus de justesse encore aux races de porcs. Sauf quelques rares exceptions, la sélection ne trouverait guère dans nos races porcines des éléments qui pussent devenir le point de départ d'une amélioration, et d'où la perfection pût sortir : on ne peut faire quelque chose avec rien.

Pour arriver à quelques vues générales sur la valeur relative des races et croisements, il ne suffit pas de les comparer par leur moyenne de qualité générale; il faut tenir compte aussi de l'âge des produits. Je vais donc dresser

Digitized by Google

un tableau où se trouveront réunis les 38 porcs que nous avons examinés dans les concours de 1854-55-56-57, en les groupant par âge et en distinguant les races françaises des races anglaises et croisements. Ce tableau aura la forme que j'ai adoptée précédemment pour les études semblables sur les bœufs et sur les moutons.

	RACES FRANÇAISES.		RACES ANGLAISES et croisements.	
	Nombre de têtes.	Qualité de la viande.	*Nombre de têtes.*	Qualité de la viande.
Porcs de 7 mois à 7 mois 15 jours.	"	"	4	9,25
de 8 mois à 8 mois 15 jours.	1	3	3	9
de 9 mois 11 jours.....	"	"	1	8
de 10 mois.....	1	10	"	"
de 11 mois à 11 mois 10 jours.	2	4,50	3	8,33
de 1 an à 1 an 15 jours....	4	8,75	2	7,50
de 1 an 1 mois.....	4	8	1	7
de 1 an 2 mois.....	"	"	1	6
de 1 an 3 mois.....	1	8	1	10
de 1 an 4 mois.....	"	"	1	10
de 1 an 5 mois 15 jours....	1	7	"	"
de 1 an 6 mois 15 jours....	"	"	1	7
de 1 an 10 mois.....	2	8,50	"	"
de 1 an 11 mois.....	"	"	1	9
de 2 ans.....	"	"	2	7
de 2 ans 7 mois.....	"	"	1	8
	TOT.. 16	MOY.. 7,56	TOT.. 22	MOY.. 8,32

Par leur moyenne générale, les porcs des races anglaises et les croisements sont un peu supérieurs aux porcs des races françaises : la différence entre les deux classes est un peu moins sensible ici qu'elle ne l'est pour les moutons.

Les seules races qui entrent dans la première classe sont : la race *normande*, pour neuf têtes; la race *augeronne*, pour cinq; la race *limousine*, pour deux.

Dans la seconde classe figurent les races anglaises *new-leicester, middlesex, berkshire*, et surtout des croisements de diverses races anglaises entre elles et avec les races françaises *augeronne* et *craonnaise*.

Digitized by Google

Des trois races françaises dont il est question, la race *limousine* est celle dont la qualité s'est montrée supérieure, mais c'est elle aussi qui a donné les porcs les plus âgés; les deux races *normande* et *augeronne* sont sensiblement égales pour la qualité, bien que celle-ci paraisse être un peu inférieure.

Si l'on forme trois groupes dans la seconde classe, d'après l'origine des animaux, on trouve que les porcs nés du croisement des races anglaises avec les races françaises ont une qualité nettement supérieure à celle des porcs de races anglaises pures, et que celles-ci, à leur tour, sont supérieures, mais de très-peu, aux porcs issus du croisement des races anglaises entre elles. C'est un résultat analogue à celui que nous ont déjà offert, après une comparaison semblable, les espèces bovine et ovine.

On s'étonne de voir les races anglaises et les croisements figurer dans nos concours à un âge plus avancé que ne l'est celui des porcs français les plus âgés. La qualité qui peut faire rechercher les porcs anglais et les croisements est leur précocité; s'ils ne sont pas prêts pour la boucherie plus tôt que ne peuvent l'être nos races françaises, ils perdent tout intérêt et ne méritent plus réellement qu'on s'en occupe, car, en même temps qu'ils sont plus tardifs que nos porcs, ils ne leur sont pas supérieurs alors en qualité, comme le montrent les notes du précédent tableau.

Où se révèle le caractère des races anglaises et des croisements? C'est dans la qualité supérieure que prennent les porcs de sept mois à un an. Nous voyons en effet, d'après les données consignées au tableau, que les porcs français de cet âge, au nombre de huit, accusent une qualité moyenne représentée par 6, tandis que les porcs anglais et croisés, au nombre de treize, ont une qualité moyenne exprimée par 9.

Pour donner à cette comparaison toute sa signification, il faut ajouter que deux porcs seulement, tous deux *normands*, paraissent avant l'âge de onze mois dans la classe des races françaises, alors que huit porcs, plus du tiers du nombre total, se montrent avant ce même âge dans la classe des races anglaises et croisements.

Il faut dire encore que le *normand* qui représente dans la classe des races françaises les porcs de sept à neuf mois est tout à fait inférieur, sa qualité ayant mérité l'annotation 3, tandis que les huit porcs de sept à neuf mois qui figurent dans la seconde classe ont une qualité moyenne égale à 9.

Toutes les observations auxquelles l'étude de l'espèce porcine vient de nous conduire se résument en quelques propositions générales qui ne sauraient, on le comprend, avoir force de lois, parce que les faits qui leur servent de base sont encore trop peu nombreux.

Digitized by Google

En moyenne, la qualité des races porcines françaises, ou, du moins, des races *normande, augeronne* et *limousine,* est à peu près égale, mais un peu inférieure à celle des races anglaises et des croisements;

Les races porcines anglaises et les croisements peuvent donner des produits âgés de sept mois à un an dont la qualité est de beaucoup supérieure à celle des porcs français de même âge; à une période plus avancée, les porcs des deux classes ont une qualité à peu près égale;

Pour la qualité jointe à la précocité, les croisements de la race *new-leicester* avec les races françaises *augeronne* et *craonnaise* prennent rang avant les races françaises et avant la race *new-leicester*;

Des trois races françaises, *normande, augeronne* et *limousine,* celle-ci paraît être la première par la qualité les deux autres semblent se placer sur la même ligne.

Pour l'expérience de dégustation, six porcs ont fourni un morceau d'*échine,* qui a été rôti.

Ces six porcs ont été classés de la manière suivante : au premier rang, l'*anglo-craonnais n° 400;* au second le *normand n° 340,* premier prix des races françaises; au troisième, le *new-leicester-augeron n° 374;* au quatrième, le *yorkshire-augeron n° 383;* au cinquième, le *Middlesex n° 387,* premier prix des races étrangères et croisements; et au sixième, le *limousin n° 363.*

On a reproché à l'*anglo-craonnais* d'être un peu ferme; au *limousin,* d'être dépourvu d'arome, quoique tendre.

Ce jugement confirme celui de l'étal, si ce n'est pour le *limousin,* qui semblait devoir prendre une meilleure place dans cette expérience. Le *new-leicester-augeron* et le *yorkshire-augeron* gardent, après dégustation, le rang qu'ils avaient après examen des caractères physiques de leur viande. Le croisement *craonnais* précède le croisement *augeron* à la dégustation comme à l'étal, et tous deux restent dans la position relative qu'ils avaient prise l'année dernière après des épreuves du même genre. Ces coïncidences confirment à la fois la valeur de la méthode et les résultats qu'elle fournit toute réflexion nouvelle serait une redite.

Pesés avant d'être soumis à l'action du feu, et après avoir été rôtis, les six morceaux de porc ont présenté les déchets suivants, dus à la cuisson :

Digitized by Google

NUMÉRO des porcs au catalogue du concours.	ÂGE.	RACE.	POIDS des morceaux		PERTE par la cuisson	
			avant la cuisson.	après la cuisson.	sur le poids initial.	pour 100.
400	1 an 4 mois.	Anglo-craonnais.....	1k,200	0k,850	0k,350	29,167
340	10 mois...	Normand.....	0 ,900	0 ,670	0 ,230	25,556
374	8 mois 15 j.	New-leicester-augeron.....	1 ,300	1 ,050	0 ,250	19,231
383	11 m. 10 j.	Yorkshire-augeron.....	1 ,750	1 ,350	0 ,400	22,857
387	1 an 13 j...	Middlesex.....	1 ,200	1 ,050	0 ,150	12,500
363	1 an 10 m..	Limousin.....	1 ,000	0 ,700	0 ,300	30,000

En moyenne, la perte résultant de la cuisson est de 23 p. o/o du poids initial; elle est donc de 5 p. o/o plus faible pour ces rôtis de porcs que pour les rôtis de moutons et de bœufs. Les deux animaux qui ont le plus perdu sont ceux qui occupent le premier et le dernier rang; le porc pour lequel la perte a été moindre est le *middlesex*, et la différence entre ce minimum et le maximum est considérable, car elle s'élève à 17,5 p. o/o du poids primitif des morceaux. On n'entrevoit, du reste, aucune relation entre l'importance de la perte et l'âge, la race, la qualité ou l'état de graisse des animaux.

En rapprochant ces moyennes de celles qui ont été données, les années précédentes, par de semblables recherches, on voit que la perte due à la cuisson s'élève, par rapport au poids initial, à 28 p. o/o pour le bœuf rôti, quand le morceau est pris dans les *côtes couvertes;* à 28 p. o/o également, pour les gigots de moutons; à 28 p. o/o encore, pour le rôti de porc pris dans le *filet;* à 23 p. o/o, quand le morceau de porc rôti est de l'*échine;* à 22 p. o/o, quand les morceaux de porc, pris dans le *samori,* c'est-à-dire dans les muscles de la croupe, sont cuits en biftecks; à 40 p. o/o pour les saucisses; à 6 p. o/o, au maximum, quand la viande de porc est une portion de *poitrine* cuite dans l'eau avec des légumes. Ces moyennes résultent souvent de minima et de maxima tellement distants qu'elles ne sauraient être accueillies qu'à titre de renseignements généraux, qui se trouveront peut-être complétés, et pourront être utilisés plus tard, mais qui pour le moment ne doivent pas être isolés des faits précis qui les ont fournis ni des explications qui leur donnent leur sens et leur portée.

Digitized by Google

II. — OBSERVATIONS SUR LES BŒUFS DU CARNAVAL DE 1857.

Les études dont les bœufs du carnaval sont maintenant l'objet chaque année ne peuvent plus avoir pour but, même accessoire, de répondre par des faits aux assertions de ceux qui prétendent que les bœufs primés à Poissy sont inférieurs aux bœufs des jours-gras, ou, en d'autres termes, que la race *cotentine* est supérieure à toutes les races, quels qu'en soient l'origine et le degré d'amélioration. Les faits sont aujourd'hui tellement nombreux et évidents, qu'ils ont depuis longtemps convaincu tous ceux qui ne se payent pas de mots : ils seraient plus nombreux et plus évidents encore qu'ils n'éclaireraient pas les aveugles volontaires.

L'intérêt de ces études est donc tout entier dans la comparaison entre les produits de la race *cotentine* qui figurent au carnaval et les produits des autres races que le concours de Poissy nous permet d'examiner. Par son importance, au point de vue de la production et de la consommation, la race *cotentine* mérite bien une attention toute spéciale, et la zootechnie doit saisir avec empressement toutes les occasions d'interroger les faits, d'augmenter le nombre des données positives propres à éclairer sa marche.

Je suivrai ici le plan que j'ai adopté antérieurement : après avoir indiqué quels ont été la qualité et le rendement des bœufs du dernier carnaval, je rappellerai les résultats fournis, sous ce double rapport, par les bœufs du dernier concours.

Trois bœufs ont paru dans les fêtes des jours gras. Ils étaient tous trois *cotentins*, désignés sous les noms de *Progrès*, *Qu'en dira-t-on* et *Prétendant;* ils se sont classés, d'après l'ensemble de leur conformation et leur état d'engraissement jugés sur pieds, dans l'ordre où je viens de les désigner.

Ces trois bœufs représentaient plutôt les défauts que les qualités de la race *cotentine;* ils étaient très-inférieurs aux bœufs de même race que nous avons étudiés au carnaval de 1856, et ceux-ci étaient déjà inférieurs eux-mêmes aux bœufs du carnaval de 1855. Le bœuf *Prétendant* avait un abdomen excessivement développé, avec tous les défauts que veut signaler l'épithète de *pansard*. Je ne crains pas de dire que sur le champ du concours de Poissy il ne se trouvait pas de bœuf aussi médiocre, même parmi les animaux qui n'ont pas été jugés dignes de prime.

Il est juste de dire que ces trois animaux n'étaient pas ceux qui devaient primitivement être les héros des fêtes publiques. Deux autres bœufs, nommés *Duc Guillaume* et *Succès*, avaient été choisis d'abord pour figurer dans les

Digitized by Google

promenades des jours gras; mais ils ont été gardés jusqu'au concours de Poissy, où ils ont paru sous les nos 108 et 109. Ces deux bœufs étaient, en effet, meilleurs que leurs trois compagnons, bien qu'on pût leur reprocher encore les défauts des anciens *cotentins*, et qu'ils fussent loin d'égaler le bœuf *cotentin n° 98*, dont la conformation et la tournure étaient rares pour la race. C'est en présence de *Duc Guillaume* qu'un membre anglais du jury, frappé de la stature de ce bœuf, se récusa plaisamment en déclarant qu'un tel géant était au-dessus de sa compréhension et en qualifiant de semblables animaux du nom de *ruine-nations*.

Bien que ces deux bœufs n'aient pas paru aux fêtes du carnaval et n'aient pas été primés à Poissy, j'ai cru intéressant de les suivre à l'étal, afin de compléter l'étude dont la race *cotentine* est ici le sujet, et de ne pas seulement embrasser, dans les comparaisons auxquelles elle donne lieu, les animaux qui en sont les moins bons représentants.

En examinant le bœuf *Prétendant* sur les pentes de l'échaudoir, je le trouvai d'un engraissement très-imparfait, inférieur en qualité aux bœufs de premier choix qu'on voit souvent sur les marchés. Il ne démentit pas cette opinion à l'étal, et les membres du syndicat, qui le visitaient avec moi, crurent l'estimer à sa valeur en lui attribuant la note 13, c'est-à-dire en ne le plaçant qu'au second degré de la *première* DEUXIÈME qualité.

Le bœuf *Qu'en dira-t-on* était encore moins fin que le précédent; sa couverture était moins belle; il n'était pas garni sur les cuisses, sa viande était plus verte et de couleur foncée. On lui donna la note 12, et il aurait peut-être mérité d'être coté 11.

Le bœuf *Progrès* promettait, sur les pentes comme sur pieds, plus de qualité qu'il n'en a montré à l'étal. Il était assez beau de couverture, assez fin de dedans; mais sa viande n'avait pas la fermeté d'une viande faite; elle n'était pas mûre, et était d'un grain moins fin que celle des deux autres bœufs, surtout dans le paleron. En un mot, c'était le plus trompeur des trois : le plus brillant de couverture, le plus beau de dedans, le moins fin de viande. Toute compensation faite, il reçut l'annotation 12, qui le plaçait sur la même ligne que le précédent. Cet animal souffrait beaucoup de la cocotte, et c'est peut-être à cette maladie qu'il faut attribuer la mollesse de sa fibre musculaire.

En moyenne, la qualité de ces trois bœufs est donc représentée par le nombre 12,3. Cette note est aussi celle que reçoit le bœuf *cotentin n° 98* du concours, dont les formes étaient incontestablement meilleures et qui n'avait que trois ans et huit mois, tandis que les bœufs du carnaval comp-

Digitized by Google

taient tous cinq ans au moins. La verdeur de la viande peut s'expliquer chez le *n° 98* par l'âge de l'animal; mais on ne peut donner l'excuse de l'âge en faveur des bœufs du carnaval.

Les deux bœufs *Duc Guillaume* et *Succès*, présentés au concours après avoir échappé au carnaval, étaient de qualité meilleure; ils ont été cotés 18 et 17, après l'appréciation de leur viande à l'étal. En combinant ces notes avec celles des trois bœufs promenés dans les jours gras, on trouve que la qualité moyenne des cinq bœufs achetés en vue du carnaval est exprimée par le nombre 14,5.

Que l'on choisisse cette moyenne commune aux cinq bœufs ou que l'on prenne celle des trois bœufs du carnaval seulement, on voit que la qualité générale des bœufs du concours était bien supérieure à celle de ces bœufs *normands*. Nous avons trouvé, en effet, dans la première partie de ce rapport, que la moyenne des quarante-huit bœufs français primés était égale à 16,125; que sept de ces bœufs ont été cotés 19 et 20; que quatorze d'entre eux l'ont été 17 et 18, aussi haut que les deux *normands* les mieux notés, et que quatre seulement ont reçu les annotations 13 et 12; encore, parmi ces quatre derniers, compte-t-on un *cotentin*, le *n° 98*. Il faut se rappeler, d'ailleurs, qu'au concours, les bœufs supérieurs en qualité aux *normands* du Carnaval étaient aussi plus jeunes.

Ainsi, bien que la qualité des bœufs du concours fût, cette année, au-dessous de ce qu'elle avait été antérieurement, la qualité des bœufs du carnaval lui était encore inférieure; cette conséquence se reproduit périodiquement, comme conclusion de notre examen comparatif.

Je mettrai maintenant en parallèle le rendement des bœufs du carnaval et celui des bœufs primés à Poissy, cette année, dans la division des races françaises et dans celle des races venues d'Angleterre.

Pour rendre le rapprochement complet, je l'établirai dans la forme que j'ai suivie pour présenter, dans la première partie de ce rapport, le rendement des bœufs de *Durham*, *d'Angus* et de *Durham-Angus*, et que j'avais déjà adoptée l'an dernier. Mais je laisserai de côté les considérations nombreuses auxquelles ces tableaux pourraient conduire, et je m'attacherai aux seules conséquences qui nous intéressent ici pour classer les bœufs *normands* à leur place au milieu des bœufs d'autres provenances.

On peut voir au tableau ci-joint les détails du rendement des trois bœufs du carnaval.

Digitized by Google

RENDEMENT DES BŒUFS NORMANDS DU CARNAVAL DE 1857.

Nom et adresse.....	de l'engraisseur..... M. Adeline, à Blay, arrondissem^t de Bayeux (Calvados).		
	du boucher acheteur..... M. Mehh, rue Gaillon, n° 18, à Paris.		
Noms donnés aux bœufs.....	Progrès.	Qu'en-dira-t-on.	Prétendant.
Âge des bœufs.....	5 ans.	5 ans.	5 ans.
Mensuration prise à Poissy. — Hauteur. — au garrot.....	1^m,60.....	1^m,65.....	1^m,63
Mensuration prise à Poissy. — Hauteur. — à la croupe....	1 ,65.....	1 ,78.....	1 ,70
Mensuration prise à Poissy. — Circonférence.. — oblique du thorax.....	2 ,85.....	2 ,95.....	2 ,95
Mensuration prise à Poissy. — Circonférence.. — à l'ombilic....	3 ,00.....	2 ,85.....	3 ,10
Mensuration prise à Poissy. — Longueur totale.....	2 ,70.....	2 ,75.....	2 ,70
Date de l'abatage.....	Dimanche, 1er mars 1857.	Jeudi, 26 février 1857.	Lundi, 23 février 1857.
Poids vif à l'abatage.....	1,120^k.....	1,135^k.....	1,170^k
Poids des quatre quartiers, suif et cuir..	861.....	894.....	906
Rapport du poids des quatre quartiers, cuir et suif, au poids vif.....	..... *76,875 0/0*	..... *76,562 0/0*	..... *77,435 0/0*
Poids des quatre quartiers seuls.....	.... 694^k.....	.... 713^k	.... 716^k
Rapport du poids des quatre quartiers seuls, au poids vif.....	..... *61,964*....	..... *62,995*	..... *61,197*
Poids du suif.....	.... 101.....	.... 106.....	 112
Rapport du poids du suif..... — *au poids vif*....	..... *9,018*....	..... *9,340*....	..... *9,573*
Rapport du poids du suif..... — *au poids des quatre quartiers*.	..... *14,553*....	..... *11,328*....	..... *15,642*
Poids du cuir.....	.... 66.....	.... 73.....	 78
Rapport du poids du cuir..... — *au poids vif*....	..... *5,893*....	..... *6,432*....	..... *6,667*
Rapport du poids du cuir..... — *au poids des quatre quartiers*..	..... *9,510*....	..... *10,209*....	..... *10,893*
Poids des issues. — Pieds et patins.....	15^k } 89^k	18^k } 108^k	16^k } 101^k
Poids des issues. — Canard (avec cervelle)....	6	6	6
Poids des issues. — Poumons et cœur.....	10	12	13
Poids des issues. — Foie et rate.....	14	15	17
Poids des issues. — Langue.....	7	7	6
Poids des issues. — Sang.....	37	50	43
Rapport du poids des issues au poids vif.	..... *7,946*....	..... *9,515*...	..... *8,631*
Poids, par différence, des intestins, excréments, déchets.....	... 170^k.....	... 133^k.....	163^k
Rapport du poids des intestins, excréments, déchets, au poids vif.....	..... *15,179*....	..... *11,718*....	..... *13,932*

Digitized by Google

D'après les chiffres consignés dans ce tableau, voici quel est le poids vif moyen par tête, comment il se décompose en poids net, suif, cuir, issues pesées, intestins et déchets calculés par différence, et quel est, pour chacune de ces diverses parties, son rapport à 100 du poids vif :

POIDS ABSOLUS.					
POIDS VIF. =	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
1,141k,667 =	708k,333	106k,333	72k,333	99k,333	155k,333
POIDS RELATIFS.					
POIDS VIF. =	*POIDS NET.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.*
100 =	*62,044*	*9,314*	*6,335*	*8,701*	*13,606*

Le rendement en poids net, ou aux quatre quartiers, celui qui donne la valeur de l'animal de boucherie et le caractérise essentiellement, puisqu'il indique la somme de parties débitables destinées au consommateur, puisqu'il s'élève d'autant plus que les autres rendements moins importants s'abaissent davantage, puisqu'il est en rapport intime avec la nature et les aptitudes de la machine qui transforme les fourrages en viande; ce rendement net est de 62 pour 100 du poids vif, pour chacun des bœufs du carnaval. Le rendement en suif, le plus intéressant à connaître ensuite, s'élève à 9,314 pour 100 du poids vif.

Voyons comment se présente le rendement moyen des bœufs français primés au concours de Poissy :

POIDS ABSOLUS.					
POIDS VIF. =	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
897k,647 =	593k,431	92k,157	53k,961	65k,549	92k,549
POIDS RELATIFS.					
POIDS VIF. =	*POIDS NET.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.*
100 =	*66,110*	*10,267*	*6,011*	*7,302*	*10,310*

Digitized by Google

En moyenne, le rendement net des bœufs français du concours dépasse donc 66 pour 100 du poids vif; il l'emporte donc de plus de 4 pour 100 sur le rendement net des bœufs *cotentins* du carnaval. Cette différence n'est pas insignifiante : pour des animaux dont le poids moyen est de 900 kilogrammes, comme c'est ici le cas, elle représente trente-cinq à quarante kilogrammes de matières débitables que chaque bœuf livre en plus à l'étal; sur un ensemble d'une cinquantaine de têtes, cette différence répond à une somme de dix-huit cents à deux mille kilogrammes de substance utile que ces bœufs ont su tirer de leur ration et ajouter au poids de leurs quatre quartiers, au lieu de les ajouter au poids de leur cuir et de leurs abats.

Or, tout en constatant ainsi leur supériorité comme utilisateurs de leur ration, les bœufs français du concours n'en ont pas moins produit plus de suif que n'en ont donné les bœufs *cotentins* du carnaval; la différence en leur faveur est de 1 pour 100 du poids vif. Par contre, ils donnent moins de cuir, moins d'issues, moins d'intestins, et expliquent ainsi comment ils peuvent fournir les parties plus importantes et de plus grande valeur dans un rapport plus favorable.

Sans doute il entre dans le poids net des bœufs primés au concours une quantité de graisse qui excède les proportions normales d'un débit et d'une consommation agréable et avantageuse. Mais les bœufs du carnaval veulent aussi sortir des voies communes de la production courante, et forcer les aptitudes de leur race jusqu'au prodige pour en donner mieux la mesure : c'est sur ce pied qu'ils ont la prétention de rivaliser avec les bœufs du concours. Le simple rapprochement des faits montre assez que c'est là de leur part une illusion d'amour-propre; c'est tout au plus s'ils peuvent être considérés comme dépassant le niveau de la production commerciale de choix.

La supériorité collective des bœufs du concours ne s'établit pas seulement par une moyenne générale de rendement sous laquelle pourraient se cacher des minima très-abaissés qui profiteraient des compensations dues à des maxima très-élevés; elle résulte de la supériorité des rendements individuels. Ainsi, le résumé de ces rendements nous montre que, parmi les bœufs français du concours dont le poids a été constaté,

1 bœuf a donné plus de	70 p. 0/0
6 bœufs ont donné plus de	69
6 *idem*	68
7 *idem*	67
4 *idem*	66
1 bœuf a donné	66
8 bœufs ont donné plus de	65

Digitized by Google

9 bœufs ont donné plus de..... 64 p. 0/0
4 *idem*..... 63
3 *idem*..... 62
1 bœuf a donné plus de..... 61
1 *idem*..... 60

Deux bœufs seulement, sur cinquante et un, ont donc donné un rendement inférieur au rendement des trois *cotentins* du carnaval; pour trois bœufs le rendement a égalé, et pour quarante-six il a dépassé le rendement des mêmes *cotentins*. On voit que les différences ont souvent été considérables, et telles que des animaux vraiment remarquables peuvent seuls en offrir.

Pour rapprocher ici tous les éléments de comparaison recueillis cette année après le concours, je résumerai aussi les faits constatés à l'abatage des bœufs envoyés d'Angleterre à Poissy. C'est la première fois que des animaux nés, élevés et engraissés chez nos voisins sont soumis à nos méthodes d'abatage et de dépècement, et que leur rendement peut être comparé avec quelque rigueur au rendement d'animaux nés, élevés et engraissés chez nous. Ceux qui s'intéressent à ces questions et qui aiment à s'appuyer sur des faits précis trouveront bien des observations à faire en juxtaposant et combinant les chiffres; je ne toucherai qu'aux points principaux propres à éclairer le sujet spécial dont je m'occupe.

Le rendement moyen en poids absolus et en poids relatifs se décompose de la manière suivante pour les vingt-sept bœufs d'Angleterre abattus à Paris :

POIDS ABSOLUS.					
POIDS VIF. =	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
899^{k},259 =	612^{k},516	92^{k},038	48^{k},371	61^{k},556	84^{k},778
POIDS RELATIFS.					
POIDS VIF. =	*POIDS NET.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.*
100 =	*68,113*	*10,235*	*5,379*	*6,845*	*9,428*

Digitized by Google

Ces chiffres, placés à côté de ceux que nous a donnés le tableau de même forme pour les bœufs de France, établissent d'abord que pour ceux-ci, comme pour les bœufs d'Angleterre, le poids vif moyen est sensiblement le même. Ils montrent ensuite que le poids absolu du suif est égal aussi de part et d'autre, mais que le poids du cuir, celui des issues, celui des intestins et déchets sont tous trois moindres pour les bœufs nés en Angleterre. Il en résulte nécessairement que le poids net des bœufs anglais a dû gagner tout ce que le poids du cuir, des issues, des intestins, a pris chez les bœufs français. Le poids net s'élève en effet, pour les bœufs anglais, à 68 pour 100 du poids vif, et dépasse ainsi de 2 pour 100 le poids net relatif des bœufs de France; il l'emporte donc de 6 pour 100 sur le rendement aux quatre quartiers des bœufs du carnaval.

Les rendements individuels comparés donnent la répartition suivante parmi les bœufs nés en Angleterre, pour le poids net relatif :

2 bœufs ont donné plus de	72 p. 0/0
3	71
2	70
3	69
4	68
2	67
2	66
4	65
2	64
2	63
1	62

Un seul bœuf est resté au taux de rendement moyen des bœufs du carnaval; quarante bœufs se sont élevés au-dessus de ce niveau, et les différences montent, dans cinq cas, à 9 et 10 pour 100.

De cette comparaison générale je passerai maintenant à une comparaison basée sur l'*âge* des animaux. Je classerai les bœufs français en dix groupes, en distinguant les périodes d'âge de manière à les faire correspondre à celles que je pourrai établir ensuite parmi les bœufs anglais. Je donnerai, pour chacun de ces groupes, les rendements absolus et relatifs, en conservant toujours la même marche; la comparaison avec les bœufs du carnaval suivra d'elle-même.

Digitized by Google

POIDS ABSOLUS.

ÂGE.	POIDS VIF. =	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
2 ans 2 mois.....	600k =	379k	44k	37k	72k	68k
De 2 a. 9 m. à 2 a. 11 m.	788 =	526 600	71 400	45 800	60 800	83 400
De 3 ans à 3 ans 3 m.	790 833 =	529	79 500	43 833	58	79 500
De 3 a. 4 m. à 3 a. 6 m.	900 =	617 500	90 500	48	62	82
De 3 a. 8 m. à 3 a. 11 m.	886 429 =	580 429	97 143	51 857	61 571	95 429
De 4 a. 1 m. à 4 a. 3 m.	879 375 =	584 750	89 500	51 500	62 375	91 250
5 ans.....	941 =	620 900	94 900	59 500	67	98 700
5 ans 6 mois.....	917 500 =	613 500	83	62 500	74	84 500
6 ans.....	1,023 334 =	665 778	115 667	63 111	33 889	104 889
De 6 à 7 ans	1,000 =	675	89	64	76	96

POIDS RELATIFS.

ÂGE.	*POIDS VIF.* =	*POIDS NET.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.*
2 ans 2 mois.....	*100* =	*63 167*	*7 333*	*6 167*	*12*	*11 333*
De 2 a. 9 m. à 2 a. 11 m.	*Idem.* =	*66 827*	*9 060*	*5 812*	*7 718*	*10 583*
De 3 ans à 3 ans 3 mois.	*Idem.* =	*66 891*	*10 053*	*5 543*	*7 460*	*10 053*
De 3 a. 4 m. à 3 a. 6 m.	*Idem.* =	*68 611*	*10 056*	*5 333*	*6 889*	*9 111*
De 3 a. 8 m. à 3 a. 11 m.	*Idem.* =	*65 479*	*10 959*	*5 850*	*6 946*	*10 766*
De 4 a. 1 m. à 4 a. 3 m.	*Idem.* =	*66 496*	*10 178*	*5 856*	*7 093*	*10 377*
5 ans.....	*Idem.* =	*65 983*	*10 085*	*6 323*	*7 120*	*10 489*
5 ans 6 mois.....	*Idem.* =	*66 867*	*9 046*	*6 812*	*8 066*	*9 209*
6 ans.....	*Idem.* =	*65 060*	*11 303*	*6 167*	*7 220*	*10 250*
De 6 à 7 ans.....	*Idem.* =	*67 500*	*8 900*	*6 400*	*7 600*	*9 600*

A aucun âge, nos bœufs français du concours n'ont donné un rendement aussi faible que l'a été celui des bœufs gras. Le rendement le plus bas, celui

Digitized by Google

du premier groupe, comprenant un seul animal âgé de deux ans et deux mois, est encore un peu plus favorable que le rendement moyen des *cotentins* du carnaval. Ce bœuf avait le tiers de l'âge des bœufs gras; trois bœufs aussi jeunes livreraient à la consommation 1,137 kilogrammes de viande; deux bœufs seulement en donneraient 758 kilogrammes, c'est-à-dire, dans le premier cas, 429 kilogrammes, et, dans le second, 50 kilogrammes de plus que chaque bœuf du carnaval n'en a effectivement donné.

Au lieu de nous arrêter au groupe où la précocité est la plus grande, prenons les bœufs qui ont la moitié seulement de l'âge des *cotentins* des jours gras : deux bœufs français de deux ans et demi à trois ans pèseraient, aux quatre quartiers, 1,053 kilogrammes, c'est-à-dire que leur rendement net dépasserait de 345 kilogrammes celui de chaque bœuf gras, en même temps que le rendement en suif serait de 60 kilogrammes plus élevé; de plus, ces deux bœufs posséderaient, comme consommateurs, une supériorité représentée par une différence de près de 7 pour 100 dans le rapport du poids net au poids vif.

Ce gain de 345 kilogrammes de viande et de 60 kilogrammes de suif, obtenu en un temps de moitié plus court, représente-t-il une plus-value capable de payer les dépenses plus grandes exigées par l'entretien et les soins d'un nombre double de têtes, capable aussi de compenser la valeur du travail fourni par un bœuf? Il me paraît difficile de ne pas répondre par l'affirmative, pour une partie au moins de la Normandie, celle où se trouverait aisément un capital de roulement d'abord un peu plus considérable, où l'élevage de la race laitière n'existe pas ou n'existe qu'exceptionnellement, où la production des animaux de boucherie pourrait s'établir sans gêner d'autres industries agricoles, où les bénéfices de la spécialisation des animaux pourraient se réaliser sans rien compromettre; et, en énumérant ces conditions, je ne puis m'empêcher de penser au département du Calvados en particulier.

Dans la catégorie des bœufs de concours âgés de cinq à six ans, arrivés par conséquent à la période de développement où se trouvaient les bœufs gras, le rendement net s'élève à plus de 66 pour 100 du poids vif; il est donc supérieur de plus de 4 pour 100 au même rendement des bœufs du carnaval. Sous cette forme, comme sous toute autre, la comparaison ne tourne pas à l'avantage des bœufs gras.

Un groupement analogue au précédent donne, pour les bœufs d'Angleterre, les résultats suivants :

Digitized by Google

POIDS ABSOLUS.						
ÂGE.	POIDS VIF. =	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
De 2 a. 9 m. à 2 a. 11 m.	737k 500 =	492k	67k	42k	54k 500	82k
De 3 ans à 3 ans 3 m.	840 =	569 556	81 222	46	62	81 222
3 ans 6 mois.....	915 =	640	87	46	63	79
4 ans 3 mois.....	874 =	578 800	93	53	57	92 200
De 4 a. 4 m. à 4 a. 5 m.	1,011 =	698	109 800	50 400	66 800	86
De 4 a. 8 m. à 4 a. 10 m.	1,000 =	698 500	105	48 500	64 500	85 500
De 5 a. 2 m. à 5 a. 3 m.	968 333 =	669	103	49 333	61 333	85 667

POIDS RELATIFS.						
ÂGE.	*POIDS VIF.* =	*POIDS NET.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.*
De 2 a. 9 m. à 2 a. 11 m.	*100* =	*66 712*	*9 085*	*5 695*	*7 390*	*11 118*
De 3 ans à 3 ans 3 m.	*Idem.* =	*67 805*	*9 669*	*5 476*	*7 381*	*9 669*
3 ans 6 mois.....	*Idem.* =	*69 946*	*9 508*	*5 027*	*6 885*	*8 634*
4 ans 3 mois.....	*Idem.* =	*66 225*	*10 641*	*6 064*	*6 521*	*10 549*
De 4 a. 4 m. à 4 a. 5 m.	*Idem.* =	*69 041*	*10 861*	*4 985*	*6 607*	*8 506*
De 4 a. 8 m. à 4 a. 10 m.	*Idem.* =	*69 850*	*10 500*	*4 850*	*6 450*	*8 350*
De 5 a. 2 m. à 5 a. 3 m.	*Idem.* =	*69 088*	*10 637*	*5 095*	*6 334*	*8 846*

Je laisse de côté les réflexions nombreuses auxquelles l'examen de ce tableau et sa comparaison avec le tableau précédent peuvent donner lieu; je me contente de faire remarquer l'uniformité générale qu'offre la série des rendements aux divers âges, en même temps que l'élévation du rendement relatif en viande nette et en suif, chez les animaux plus âgés. Ce double fait est du même ordre que ceux dont l'étude de la qualité, chez les mêmes bœufs, nous a rendus précédemment témoins; il confirme les observations que j'ai présentées, dans la première partie de ce rapport, sur l'état d'amélioration et de perfection spéciale des races de boucherie en Angleterre.

Une dernière comparaison entre les bœufs du carnaval et ceux du concours portera sur la *race*. Le tableau suivant donne les rendements absolus et relatifs des vingt races ou croisements auxquels appartenaient les bœufs français. Les neuf races placées à la fin de la liste n'étaient représentées chacune que par un seul individu; les onze autres comptaient de deux à sept têtes; les plus nombreuses commencent la série.

Digitized by Google

POIDS ABSOLUS.

RACE.	POIDS VIF. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
Durham-manceaux	935k =	614k	106k 429	51k 429	64k	99k 142
Durham-charollais	867 500 =	559 167	95 833	49	64 500	99
Durham	818 =	550 600	66 800	48 200	68 600	83 800
Charollais	877 =	585 200	96	54	62 800	79
Limousins	952 500 =	645 250	87 750	64 250	71 500	83 750
Garonnais	1,098 334 =	731 667	112 667	70	77	107
Choletais	886 667 =	553 667	119	54 333	65	94 667
Durham-schwitz-cotentins	833 333 =	559 333	75 667	44 333	62 333	91 667
Durham-cotentins	842 500 =	547 500	89	48	61	97
Comtois	860 =	556 500	67	57 500	67 500	111 500
Salers	897 500 =	617	79	55	58	88 500
Durham-breton	710 =	489	74	38	52	57
Durham-schwitz-charollais	740 =	479	75	47	58	81
Cotentin	1,020 =	658	94	69	69	130
Durham-suisse	915 =	634	75	55	57	94
Durham-limousin	975 =	675	112	53	61	74
Bourbonnais	950 =	627	90	64	73	96
Breton	700 =	450	87	43	55	65
Garonnais-limousin	1,050 =	685	121	69	74	101
Garonnais-bazadais	1,030 =	679	95	65	80	111

POIDS RELATIFS.

RACE.	*POIDS VIF. =*	*POIDS net.*	*POIDS du suif.*	*POIDS du cuir.*	*POIDS des issues.*	*POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.*
Durham-manceaux	*100 =*	*65 666*	*11 383*	*5 501*	*6 846*	*10 604*
Durham-charollais	*Idem. =*	*64 457*	*11 048*	*5 649*	*7 435*	*11 411*
Durham	*Idem. =*	*67 311*	*8 166*	*5 892*	*8 386*	*10 245*
Charollais	*Idem. =*	*66 728*	*10 946*	*6 157*	*7 161*	*9 008*
Limousins	*Idem. =*	*67 743*	*9 213*	*6 745*	*7 507*	*8 792*
Garonnais	*Idem. =*	*66 616*	*10 258*	*6 373*	*7 011*	*9 742*
Choletais	*Idem. =*	*62 445*	*13 421*	*6 128*	*7 330*	*10 676*
Durham-schwitz-cotentins	*Idem. =*	*67 120*	*9 080*	*5 320*	*7 480*	*11*
Durham-cotentins	*Idem. =*	*64 985*	*10 564*	*5 697*	*7 241*	*11 513*
Comtois	*Idem. =*	*64 709*	*7 790*	*6 686*	*7 849*	*12 966*
Salers	*Idem. =*	*68 747*	*8 802*	*6 128*	*6 462*	*9 861*
Durham-breton	*Idem. =*	*68 873*	*10 423*	*5 352*	*7 324*	*8 028*
Durham-schwitz-charollais	*Idem. =*	*64 739*	*10 135*	*6 351*	*7 838*	*10 946*
Cotentin	*Idem. =*	*64 510*	*9 216*	*6 764*	*6 765*	*12 745*
Durham-suisse	*Idem. =*	*69 290*	*8 197*	*6 010*	*6 230*	*10 273*
Durham-limousin	*Idem. =*	*69 231*	*11 487*	*5 436*	*6 256*	*7 590*
Bourbonnais	*Idem. =*	*66*	*9 474*	*6 737*	*7 684*	*10 105*
Breton	*Idem. =*	*64 286*	*12 429*	*6 142*	*7 857*	*9 286*
Garonnais-limousin	*Idem. =*	*65 238*	*11 524*	*6 571*	*7 048*	*9 619*
Garonnais-bazadais	*Idem. =*	*65 922*	*9 223*	*6 311*	*7 767*	*10 777*

Digitized by Google

Pour aucune race le rendement net n'a été aussi faible que pour les *cotentins* des jours gras.

Les *choletais*, dont le rendement s'élève si peu au-dessus du rendement moyen des bœufs gras qu'on peut le considérer comme lui étant égal, donnent, par compensation, un rendement en suif de plus de 13 pour 100, le plus fort de tous ceux que nous offrent les bœufs d'autres races.

Les *garonnais*, qui, par leur poids vif absolu, se rapprochent le plus des *cotentins* du carnaval, puisqu'ils pèsent près de 1,100 kilogrammes sur pieds, donnent 732 kilogrammes aux quatre quartiers, tandis que les *cotentins* du carnaval n'en donnent que 708: le rendement des premiers est de 67 pour 100 de leur poids vif; celui des seconds n'est que de 62 pour 100.

Les *durham-cotentins*, les plus voisins des bœufs du carnaval par l'origine et par le milieu où ils sont produits, accusent un rendement de 65 pour 100 en poids net et de 10, 5 pour 100 en suif; ils n'avaient que trois ans huit mois à trois ans onze mois, tandis que les bœufs des jours gras avaient plus de cinq ans et ne rendent que 62 pour 100 en poids net et 9 pour 100 en suif.

Les *durham-schwitz-cotentins* donnent 9 pour 100 en suif, comme les bœufs du carnaval, et 67 pour 100 en poids net; ils comptent seulement de deux ans dix mois à trois ans et demi.

Le bœuf *cotentin* du concours, dont la qualité n'était pas supérieure, comme je l'ai déjà dit, à la qualité des bœufs des jours gras, mais dont la conformation était notablement meilleure, donne 64, 5 pour 100 en poids net et 9 pour 100 en suif : autant de suif que ses congénères du carnaval et beaucoup plus de poids aux quatre quartiers.

La conclusion se présente d'elle-même tellement nette et constante, qu'il est inutile de la formuler.

Pour les six races bovines d'Angleterre représentées à Poissy, le rendement fournit les chiffres suivants en poids absolus et en poids relatifs :

Digitized by Google

POIDS ABSOLUS.

RACE.	POIDS VIF.	=	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
Durham.....	999k166	=	692k500	104k333	47k167	67k333	87k833
Devon.....	585	=	381	64	35	43	62
Hereford.....	958 333	=	660 667	114 333	52 667	58 333	72 333
Angus.....	945	=	642 667	85 333	50	68 167	98 833
West-highland.....	695	=	448	74 250	48 750	51 500	72 500
Durham-angus.....	965	=	665 167	96 500	50	63 667	89 666

POIDS RELATIFS.

RACE.	POIDS VIF.	=	POIDS NET.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues.	POIDS des intestins, fèces, déchets, etc.
Durham.....	100	=	*69 308*	*10 442*	*4 721*	*6 739*	*8 790*
Devon.....	*Idem.*	=	*65 128*	*10 940*	*5 983*	*7 351*	*10 598*
Hereford.....	*Idem.*	=	*68 939*	*11 930*	*5 496*	*6 087*	*7 548*
Angus.....	*Idem.*	=	*68 007*	*9 029*	*5 291*	*7 214*	*10 459*
West-highland.....	*Idem.*	=	*64 460*	*10 684*	*7 014*	*7 410*	*10 410*
Durham-angus.....	*Idem.*	=	*68 929*	*10*	*5 181*	*6 598*	*9 292*

Les trois races de *Durham*, de *Hereford*, d'*Angus* et le croisement *durham-angus* se placent à peu près sur la même ligne pour le rendement en poids net et en suif. Les deux races de *Devon* et de *West-Highland* occupent un même rang à quelque distance du premier groupe. Races et croisements sont supérieurs par leur rendement aux bœufs *cotentins* du carnaval.

Les résultats que présente l'étude de cette année sont tellement identiques à ceux qu'a donnés, les années précédentes, une étude conduite sur le même plan, que j'ai dû reproduire à chaque pas les mêmes conséquences dans la même forme. Il me semble qu'un tel accord dans les faits est une sorte de mise en demeure pour la Normandie, une invitation pressante à améliorer dans le plus bref délai les moyens de production.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Rapport 1

	BORDEAUX.	NANTES.	NÎMES.	LYON.	LILLE.	POISSY.
	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
Concours	3	23	45	65	91	115
Arrêté	5	25	47	67	93	117
Composition du jury	11	31	52	73	99	150
Récapitulation	12	32	53	74	100	144
Distribution des prix	15	38	55	76	102	151
Commission de rendement	"	"	"	84	109	"
Renseignements sur le rendement	"	"	59	85	111	195

Rapport sur l'appréciation des viandes à l'étal 245

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO → **CIRCULATION DEPARTMENT**
202 Main Library 642-3403

LOAN PERIOD 1 **HOME USE**	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
1-month loans may be renewed by calling 642-3405
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

JAN 7 1977

REC. CIR. JUL 9 '76

FORM NO. DD 6, 40m, 6'76

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google

YD 04616

M321464

Digitized by Google